

ACTIA[®]



**RAPPORT FINANCIER
2008**

ACTIA Group

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|----------|--|------------|
| 1 | RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE | 3 |
| 1.1 | PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS | 3 |
| 1.2 | INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES DE LA PÉRIODE | 6 |
| 1.3 | APERÇU DES ACTIVITÉS | 9 |
| 1.4 | INFORMATIONS SUR LES TENDANCES | 24 |
| 1.5 | RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT | 26 |
| 1.6 | LES SALARIÉS | 27 |
| 1.7 | LES CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITÉ | 38 |
| 1.8 | PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE, USINES ET ÉQUIPEMENTS | 45 |
| 1.9 | FACTEURS DE RISQUES | 48 |
| 1.10 | INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR | 54 |
| 1.11 | PRINCIPAUX ACTIONNAIRES | 57 |
| 1.12 | DÉLÉGATIONS ACCORDÉES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL | 63 |
| 1.13 | ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE | 66 |
| 1.14 | RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES | 80 |
| 1.15 | OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTES | 86 |
| 1.16 | CONCLUSION | 106 |
| 2 | FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION | 107 |
| 2.1 | RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE | 107 |
| 2.2 | RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE | 119 |
| 2.3 | RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE | 122 |
| 3 | INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RESULTATS DE L'ÉMETTEUR | 123 |
| 3.1 | COMPTES CONSOLIDÉS | 123 |
| 3.2 | COMPTES SOCIAUX | 182 |
| 4 | INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | 202 |
| 4.1 | ORGANIGRAMME | 202 |
| 4.2 | CAPITAL SOCIAL | 203 |
| 4.3 | ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS | 206 |
| 4.4 | HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES | 212 |
| 4.5 | INFORMATIONS PUBLIÉES JUSQU'À LA DATE D'ÉTABLISSEMENT DU PRÉSENT RAPPORT FINANCIER | 213 |
| 5 | FORMULAIRES | 215 |
| 5.1 | FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE OU PAR PROCURATION | 215 |
| 5.2 | DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS | 217 |
| 5.3 | FICHES DE RENSEIGNEMENTS SUR LES CANDIDATS POUR LES MANDATS À RENOUVELER | 218 |
| 6 | DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC | 221 |
| 6.1 | INFORMATIONS MISES À DISPOSITION | 221 |

1 RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

1.1 PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

Nous réunirons les Actionnaires en Assemblée Générale conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, pour exposer l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, entendre les rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes, leur demander de statuer sur les comptes de cet exercice, l'affectation des résultats et sur les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce. Au cours de cette Assemblée, les résolutions suivantes seront soumises à approbation :

1.1.1 Ordre du jour

- Rapport de gestion du Directoire sur l'exercice clos le 31 décembre 2008, incluant le rapport sur la gestion du Groupe ;
- Rapport du Directoire sur l'utilisation des délégations consenties en matière d'augmentation de capital ;
- Rapport du Directoire sur les options de souscription et d'achat d'actions prévu à l'article L.225-184 du Code de Commerce ;
- Rapport du Directoire sur les Attributions Gratuites d'Actions prévu à l'article L.225-197-4 du Code de Commerce ;
- Rapport du Conseil de Surveillance ;
- Rapport du Président du Conseil de Surveillance visé à l'article L.225-68 du Code de Commerce ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne ;
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce ;
- Approbation des comptes sociaux annuels, des comptes consolidés et des conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce ;
- Affectation du Résultat ;
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil de Surveillance : Messieurs Pierre CALMELS, Alain COSTES et Madame Véronique VEDRINE ;
- Pouvoirs à conférer.

1.1.2 Projets de résolutions

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ANNUELS

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2008, approuve les comptes sociaux annuels arrêtés à cette date tels qu'ils ont été présentés, se soldant par une perte nette de <484.925,07> €

Elle approuve également les opérations traduites sur ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice aux Directoire et Conseil de Surveillance.

L'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts qui s'élèvent à 2.543,78 € correspondant aux amortissements excédentaires sur les véhicules de fonction.

DEUXIEME RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Directoire (incluant le rapport sur la gestion du Groupe), du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice de consolidation clos le 31 décembre 2008, approuve les comptes consolidés arrêtés à cette date, tels qu'ils ont été présentés, se soldant par un Résultat Part du Groupe de 4.556.208 €

TROISIEME RESOLUTION - CONVENTIONS VISES AUX ARTICLES L.225-86 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Statuant sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes qui lui a été présenté sur les conventions auxquelles les articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce sont applicables, l'Assemblée Générale approuve les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Directoire, l'Assemblée Générale décide de procéder à l'affectation de résultat suivante :

Origine

| | |
|--------------------------------------|----------------|
| Report à Nouveau « solde créditeur » | 8.843.706,20 € |
| Résultat de l'exercice : perte de | <484.925,07€> |

Affectation

| | |
|-----------------------------|----------------|
| Compte « Report à Nouveau » | |
| qui s'établira à | 7.365.784,08 € |
| A titre de dividendes | 992.997,05 € |

| | | |
|---------------|-----------------------|-----------------------|
| TOTAUX | 8.358.781,13 € | 8.358.781,13 € |
|---------------|-----------------------|-----------------------|

Il est précisé qu'au cas où, lors de la mise en paiement de ces dividendes, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, les sommes correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions seraient affectées au Report à Nouveau.

Le dividende revenant à chaque action serait ainsi fixé à 0,05 €

La distribution est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du CGI. Certaines personnes physiques peuvent opter pour le prélèvement libératoire au taux de 18 % en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 quater du Code Général des Impôts.

Le dividende serait mis en paiement au Siège Social au plus tard le 30 septembre 2009.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé que la Société a procédé à la distribution de dividendes suivante au cours des trois derniers exercices.

| DIVIDENDE PAR ACTION | |
|-----------------------------|--------|
| 2005 | 0,00 € |
| 2006 | 0,00 € |
| 2007 | 0,05 € |

CINQUIEME RESOLUTION : RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MEMBRE DE CONSEIL DE SURVEILLANCE DE PIERRE CALMELS

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Pierre CALMELS pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui devra se tenir dans l'année 2015 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

SIXIEME RESOLUTION : RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MEMBRE DE CONSEIL DE SURVEILLANCE DE ALAIN COSTES

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Alain COSTES pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui devra se tenir dans l'année 2015 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

SEPTIEME RESOLUTION : RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MEMBRE DE CONSEIL DE SURVEILLANCE DE VERONIQUE VEDRINE

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Véronique VEDRINE pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui devra se tenir dans l'année 2015 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Le présent rapport de gestion vise à donner toute information sur ces différentes résolutions afin de vous permettre de décider en connaissance de cause. Il a également pour objet de présenter la situation de la Société et du Groupe.

Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées et les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Les comptes sociaux de l'exercice 2008 ont été établis sur la base des principes comptables appliqués conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels prévues par le règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999 relatif au Plan Comptable Général.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2008. Les changements de méthode et de présentation sont détaillés au § 3.1.1 « Préambule ».

1.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES DE LA PÉRIODE

1.2.1 Résultats consolidés

Les comptes consolidés de notre Groupe font apparaître un chiffre d'affaires de 261,3 M€ en progression de 4,2 % et un Résultat Attribuable au Groupe de 4,6 M€ contre 5,6 M€ en 2007.

Au titre de l'exercice 2008, les résultats consolidés s'établissent comme suit :

| Résultats consolidés du Groupe en k€ | 2008 | 2007 retraité ⁽¹⁾ |
|---|---------------|------------------------------|
| Chiffre d'affaires | 261.267 | 250.617 |
| Résultat opérationnel | 11.783 | 13.459 |
| Coût de l'endettement financier net | <5.048> | <4.286> |
| Résultat (A) | 4.642 | 5.853 |
| ✓ attribuable au Groupe | 4.556 | 5.582 |
| ✓ intérêts minoritaires | 86 | 272 |
| Charge d'impôt ⁽²⁾ (B) | <1.107> | 2.270 |
| Intérêts et charges financières (C) | 5.014 | 4.500 |
| Dotations aux amortissements (D) | 7.516 | 8.757 |
| EBITDA (A) + (B) + (C) + (D) | 16.065 | 21.380 |

⁽¹⁾ Retraité du Crédit Impôt Recherche et de l'impôt allemand tel que décrit au § 3.1.1 « Préambule »

⁽²⁾ Charge d'impôt nette du Crédit Impôt Recherche

Nous demanderons aux Actionnaires d'approuver ces comptes.

1.2.2 Faits marquants

1.2.2.1 Exposé sommaire de la situation du Groupe au cours de l'exercice écoulé 2008

| En M€ | 2008 | 2007 retraité ^(*) |
|---------------------------------|-------|------------------------------|
| Chiffre d'affaires consolidé | 261,3 | 250,6 |
| Résultat opérationnel | 11,8 | 13,5 |
| Coût de l'endettement financier | <5,0> | <4,3> |
| Résultat | 4,6 | 5,9 |

^(*) Retraité du Crédit Impôt Recherche et de l'impôt allemand tel que décrit au § 3.1.1 « Préambule »

L'année 2008 a enregistré un chiffre d'affaires de 261,3 M€ contre 250,6 M€ en 2007 et un résultat opérationnel de 11,8 M€ contre 13,5 M€. La branche Automotive représente 83,8 % du CA consolidé du Groupe.

Les objectifs fixés pour l'exercice à 255 M€ ont été dépassés avec une croissance du chiffre d'affaires de 4,2 %. Le tassement du résultat opérationnel (-12,4 %) est principalement dû à la baisse de l'activité rencontrée dès le 2^{ème} trimestre sur les équipements de garage et généralisé au 4^{ème} trimestre sur l'ensemble des produits et des marchés.

1.2.2.2 Branche AUTOMOTIVE

La Branche AUTOMOTIVE a confirmé sa forte vitalité dans le contexte normal du 1^{er} trimestre 2008. Elle a souffert d'un premier tassement d'activité sur les équipements de garage à partir du 2^{ème} trimestre 2008.

Au 3^{ème} trimestre, cette baisse s'est étendue aux véhicules de construction.

Elle s'est généralisée à l'ensemble du marché des véhicules au 4^{ème} trimestre 2008.

Malgré ce contexte défavorable, le Groupe enregistre une croissance de la Branche AUTOMOTIVE de 3,6 % en 2008.

1.2.2.3 Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'activité des stations terriennes militaires est rentrée dans sa phase de livraison régulière en 2008. Néanmoins, le broadcast, indépendamment de la bonne tenue sur le déploiement des réémetteurs pour la TNT, a souffert de la faillite de son client WORLDSPACE (radio numérique).


La croissance est de 7,4 % en 2008.

1.2.2.4 Filiales et opérations sur les participations intra groupes existantes

- En date du 18 janvier 2008, ACTIA AUTOMOTIVE S.A. a procédé au rachat des actions détenues par MERA POLTIK dans le capital de sa filiale ACTIA POLSKA ; la détention est donc passée de 70 % à 100 % ;
- Le 22 novembre 2008, ACTIA AUTOMOTIVE a créé une nouvelle filiale en Tunisie, ACTIA TUNISIE, détenue à 89,87 % par le Groupe. Spécialisée dans la fabrication mécatronique, cette nouvelle filiale n'a enregistré aucune activité en 2008.

1.2.3 Progrès réalisés et difficultés rencontrés

Les progrès réalisés ont surtout concerné :

- La communication : La Branche AUTOMOTIVE a initié sur 2007-2008 une politique de communication pour améliorer sa visibilité et sa lisibilité. Ses filiales ont intégré le nom « ACTIA » dans leur raison sociale, notamment : I + ME ACTIA (Allemagne), CIPI ACTIA (Tunisie), ACTIA MULLER UK (Royaume-Uni) et ACTIA AIXIA en 2008. De même, au niveau du Groupe, nous avons modifié la dénomination sociale de la Société Holding devenue ACTIA GROUP lors de son Assemblée Générale du 15 septembre 2008 et de ses 2 principales filiales devenues ACTIA AUTOMOTIVE et ACTIA SODIELEC. Cette volonté de renforcer l'identité du Groupe et sa lisibilité autour d'un logo unique  doit ouvrir de nouvelles opportunités industrielles et commerciales communes et permettre une convergence des actions menées à l'international, en soutien de tous les clients du Groupe ;
- La qualité : Elle fait l'objet d'actions prioritaires en matière de production par l'amélioration continue de nos processus, par nos investissements matériels, par la recherche technologique (création d'un laboratoire en génie des procédés) et la certification (ISO 9001, ISO 14000, EN 9100, IRISRAIL, NADCAP, ...) pour nos deux usines. Elle est à l'origine d'un important succès pour le manufacturing en 2008.

De même, le lancement de l'opération E⁺ doit permettre à nos bureaux d'études d'atteindre un niveau technologique mondial (rénovation des locaux, acquisition de matériels, gestion de projets et de configuration, méthodes qualité inspirées du secteur aéronautique, plan de formation) et un coût décroissant (création d'ARDIA en Tunisie avec près de 100 ingénieurs) ;

- L'innovation : L'année 2008 a été une année charnière pour le renouvellement complet de nos produits et logiciels dans le domaine du diagnostic : la suite ACTI-DIAG[®] (atelier auteur, runtime, contrôle en usine, PC XG et carte de communication) est déjà une réussite pour de grands constructeurs allemands, français et chinois. Par ailleurs, l'effort a été poursuivi sur la ligne chronotachygraphe / télématique avec l'amélioration de notre gamme et un important succès en Suède. En outre, l'émergence de la structuration modulaire de nos systèmes embarqués nous conduit à de fortes opportunités sur les véhicules industriels, la voiture électrique et sur les bus. Enfin, nos progrès sur l'hyperfréquence nous ont permis d'être choisis pour la surveillance des stations terriennes de l'OTAN ;
- La réduction des coûts par un progrès continu de nos usines et de notre bureau d'études tunisien ;
- La croissance mondiale avec nos succès sur la Chine pour le multiplexage des bus (40 % de la production mondiale), aux Etats-Unis et la création d'un nouveau bureau au Maroc.

Les effets de la crise mondiale se font néanmoins sentir :

- Après un bon premier semestre, le Groupe a enregistré les premiers effets de la crise, avec notamment l'arrêt des commandes sur les véhicules de construction sur le 3^{ème} trimestre et le tassement général de la vente des véhicules au 4^{ème} trimestre ;
- Le Brésil a enregistré une forte baisse de ses ventes en Audio & Vidéo conduisant à une réduction des effectifs d'ACTIA DO BRASIL ;
- La baisse significative des commandes en provenance de donneurs d'ordres équipementiers automobiles a fortement impacté la charge de travail de l'usine tunisienne CIPI ACTIA. De même, les équipements de garage ont connu une baisse à partir du 2^{ème} trimestre 2008 et une nouvelle décroissance au 4^{ème} trimestre ;
- L'Inde rencontre des difficultés locales dans le développement de son produit phare (le limiteur de vitesse) avec une évolution négative de l'application de la réglementation ;
- Le dépôt de bilan de WORLDSPACE, client lié à l'activité radio numérique, affecte sensiblement le résultat 2008, avec une provision sur stocks et une perte constatée sur créance irrécouvrable pour un total de 1,2 M€

1.2.4 Situation de l'endettement

Cette information est développée au § 3.1.6.12 « Dettes financières ».

1.2.5 Engagements hors bilan

Cette information est développée aux paragraphes 3.1.6.22 « Engagements hors bilan », 3.1.6.23 « Garanties sur éléments d'actif » et 3.1.6.25 « Autres informations ».

1.3 APERÇU DES ACTIVITÉS

En 2008, le périmètre industriel d'ACTIA GROUP est organisé autour de deux secteurs :

- La Branche AUTOMOTIVE ;
- La Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Leurs descriptions respectives sont données ci-après.

1.3.1 Branche AUTOMOTIVE

La Branche AUTOMOTIVE se positionne principalement sur trois marchés :

- Le diagnostic et le contrôle technique automobile ;
- L'électronique embarquée pour véhicules commerciaux, industriels et militaires ;
- La production électronique et la pérennisation.

Le contribution de la Branche AUTOMOTIVE a évolué de la manière suivante :

| Résultats contributifs Branche AUTOMOTIVE en k€ | 2008 | 2007 retraité (*) |
|--|---------------|-------------------|
| Chiffre d'affaires | 219.002 | 211.294 |
| Résultat opérationnel | 12.406 | 13.886 |
| Coût de l'endettement financier net | <3.244> | <2.659> |
| Résultat (1) | 6.929 | 8.100 |
| ✓ attribuable au Groupe | 6.847 | 7.894 |
| ✓ intérêts minoritaires | 82 | 206 |
| Charge d'impôt nette du Crédit Impôt Recherche (2) | <233> | 2.311 |
| Intérêts et charges financières (3) | 3.244 | 2.659 |
| Dotations nettes aux amortissements (4) | 6.140 | 6.060 |
| EBITDA (1)+(2)+(3)+(4) | 16.080 | 19.130 |

(*) Retraité du Crédit Impôt Recherche et de l'impôt allemand tel que décrit au § 3.1.1 « Préambule »

Par ailleurs, l'évolution du chiffre d'affaires entre les trois activités est la suivante :

| Secteur d'activité en k€ | 2008 | 2007 |
|-----------------------------|----------------|----------------|
| Diagnostic | 101.144 | 98.456 |
| Systèmes Embarqués | 91.181 | 88.394 |
| Services | 26.677 | 24.444 |
| TOTAL | 219.002 | 211.294 |

1.3.1.1 Diagnostic

▪ Les produits

La Branche AUTOMOTIVE conçoit, développe, fabrique, distribue et assure le maintien en condition opérationnelle de systèmes de diagnostic électronique destinés aux véhicules roulants (voitures légères, poids lourds, véhicules spéciaux).

Tout d'abord développés pour le compte de constructeurs, ils sont utilisés au niveau de leurs bureaux d'études, de leurs chaînes de montage ou de leurs réseaux de concessionnaires et de réparateurs agréés. Ils sont dédiés à leur marque.



Diagnostic Multi-Diag® Master



Diagnostic Multi-Diag® Mobile

Depuis la fin de la loi d'exemption sur la commercialisation et la réparation des véhicules en 2003, le Groupe a développé un produit multimarque dédié aux réseaux de réparation rapide et aux garagistes indépendants, au travers de sa gamme Multi-Diag®.

La couverture « véhicules » représente près de 85 % du parc européen. Jugé par les professionnels comme l'un des plus performants du marché, le Groupe a joué de tout son savoir-faire pour rendre simple un outil très complexe. Après l'ExpressDiag®, qui permet en un seul clic de diagnostiquer un véhicule, proposé depuis 2007, le Groupe a amené une nouvelle innovation à son outil afin d'automatiser la reconnaissance de véhicule lors de la mise en service et de réaliser un diagnostic automatique et rapide. Enfin, le Groupe a lancé, courant 2008, une nouvelle gamme de diagnostic multimarques Multi-Diag® vendue pour les poids lourds, les bus et les véhicules utilitaires.

Ces systèmes se composent :

- ✓ d'un outil de diagnostic, constitué d'un PC durci doté des interfaces homme-machine,



Outil de Diagnostic

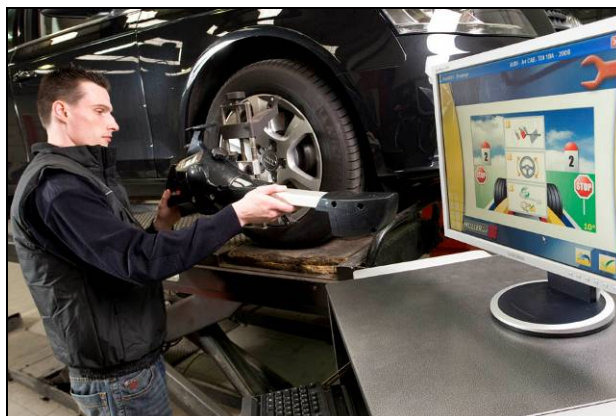


Carte de communication

- ✓ d'une carte de communication entre le véhicule et le banc, utilisant le cas échéant les nouvelles technologies sans fil,
- ✓ d'un logiciel utilisant les raisonnements à base de modèle ou de cas et permettant de caractériser l'origine de la panne et de guider la réparation.

De plus, depuis le rachat de certains actifs de MULLER BEM en 2003, la Branche AUTOMOTIVE développe, produit et commercialise des équipements de contrôle technique et de réparation pour véhicules légers, utilitaires et poids lourds. Sous la marque MULLER, sont commercialisés pour les garages, des équilibreuses de roues, des démonte-pneus, des ponts élévateurs, des équipements de

contrôle du parallélisme et des équipements complémentaires lourds. Sont aussi produits et commercialisés des lignes de contrôle technique, bancs de freinage, règle-phares, analyseurs de gaz pour les centres de contrôle technique.



Bras de géométrie

En 2008, le Groupe a notamment mis sur le marché une nouvelle ligne de contrôle technique destiné au pré-contrôle en Europe et au contrôle pour les marchés internationaux.

Primé en 2007 à deux reprises pour son banc expert amortisseur, le Groupe a de nouveau été récompensé pour la qualité de son innovation, le 23 novembre 2008, par la remise du Grand Prix de l'innovation fournisseur décerné par MIDAS pour sa solution multimarque Multi-Diag[®].

▪ Le marché

Le marché du diagnostic est en constant renouvellement du fait de l'augmentation des équipements électroniques embarqués sur les véhicules. Les constructeurs exigent par ailleurs une qualité et un service du plus haut niveau pour conférer un avantage concurrentiel à leur réseau après-vente.

Toujours à la pointe du progrès, les systèmes de diagnostic doivent aussi répondre aux contraintes des réglementations automobiles (nationales et/ou internationales) en constante évolution.

Par un appel d'offres, les constructeurs choisissent un fournisseur qui signera un contrat pluriannuel pouvant couvrir ou non l'ensemble des besoins, du hardware à la mise à jour des logiciels associés, sur une période pouvant aller de cinq à sept ans.

On peut distinguer deux flux économiques sur cette période : l'implantation « hardware » dans les garages pendant les deux premières années, la remise à niveau périodique « software » durant la vie du matériel. On peut estimer que ces deux flux sont très voisins en chiffre d'affaires cumulé.

Il y a également le diagnostic pour le chargement des calculateurs et le contrôle dans les usines de montage de véhicules.

Par ailleurs, les réseaux de réparation rapide et les garages indépendants offrent aujourd'hui un champ de croissance mondial important pour le Multi-Diag[®]. La nouvelle réglementation automobile européenne permet d'accompagner cette évolution.

Enfin, le marché du contrôle technique automobile est un marché mondial en croissance rapide sur certains pays qui se dotent d'une réglementation, comme les pays de l'ex-CEI (Communauté des Etats Indépendants), la Turquie, l'Afrique et l'Amérique du Sud. Nos solutions de stations fixes ou mobiles correspondent parfaitement aux besoins de ces pays pour contrôler l'état du parc des véhicules anciens et améliorer ainsi la sécurité routière.

- Les clients

Le Groupe compte actuellement une quinzaine de clients-constructeurs dont P.S.A., MERCEDES, B.M.W., FIAT, SGM, mais également des constructeurs de poids lourds comme RENAULT TRUCKS, ou de véhicules spéciaux comme MANITOU.

Pour le diagnostic multimarque et les équipements lourds de garage et de contrôle technique, la démarche commerciale repose sur le réseau des filiales du Groupe et sur un réseau de distributeurs et agents.

Dans tous les domaines, la qualité du service est un facteur essentiel où le Groupe a fait ses preuves : installation et mise en service sur site, formation, mise à jour logicielle, « hot-line », télé assistance, financement, service après-vente et maintenance.

- Les concurrents

Le nombre est très restreint et, pour la plupart, l'activité de diagnostic électronique automobile n'est qu'un complément d'une activité de diagnostic électronique industrielle ou d'un service plus complet aux garagistes.

La principale barrière d'entrée réside dans le niveau technologique et le coût important de développement d'un nouveau système de diagnostic pouvant atteindre plusieurs millions d'euros. La mutualisation de la R&D sur plusieurs constructeurs permet de maintenir les qualité et performance du produit au meilleur coût.

Dans le domaine du diagnostic multimarque, les concurrents majeurs sont allemands et italiens. Le Groupe a pris de nombreuses initiatives pour réaliser des outils de petite taille et de capacité limitée permettant de réaliser des opérations de maintenance générale. Un acteur asiatique apparaît sur le marché.

Enfin, dans le domaine du contrôle technique automobile, le concurrent majeur du marché est allemand.

- L'activité

En 2008, l'activité diagnostic est contrastée, car après un premier trimestre en forte croissance, le contexte économique mondial a impacté plus ou moins fortement l'activité de l'année.

En effet, après un début d'année très satisfaisant et dans la lignée de l'exercice 2007 et de ses actions commerciales, la baisse du niveau des commandes a été ressentie dès le mois de mai, pour atteindre les niveaux les plus faibles en fin d'exercice dans le domaine des équipements de garage et du contrôle technique. Les investissements pour le renouvellement des équipements ont clairement été retardés. Cependant, la baisse significative des ventes de véhicules neufs au niveau mondial entraîne le vieillissement du parc de véhicules en circulation et un recours plus important au contrôle technique. La réparation est quant à elle marquée par le report d'opérations de maintenance automobile par les ménages. Afin de répondre à cette situation, des actions commerciales lancées en début d'année et soutenues par nos filiales situées en Espagne, en Pologne et en Grande Bretagne ont été maintenues et renforcées par la création d'un bureau au Maroc ayant pour première mission le support technique lié au déploiement du contrôle technique automobile.

Ces efforts commerciaux visant notamment au déploiement du Multi-Diag[®] ont permis de limiter l'impact de l'effondrement du marché avec une baisse de 14 % seulement par rapport à 2007 et d'obtenir un taux de réabonnement de 52 %. Cependant, même ce produit a connu une baisse de son niveau de commande en fin d'exercice.

Enfin, l'année 2008 a été particulièrement favorable au niveau des constructeurs avec le déploiement d'une nouvelle version du module de communication pour BMW, générant un chiffre d'affaires exceptionnellement élevé pour notre filiale allemande. De plus, le Groupe a remporté le

contrat avec le constructeur automobile PSA PEUGEOT CITROËN pour la conception et le développement d'un logiciel unique pour les deux marques, grâce notamment aux efforts exceptionnels de R&D du Groupe dans le cadre de son programme ACTI-DIAG®. Cette solution a par ailleurs été également retenue par Shanghai Général Motors (SGM), suite à l'action de prospection menée en 2007 avec notre filiale chinoise. Cependant, l'appel d'offres d'un grand constructeur automobile européen, initialement lancé début 2008, n'a pas abouti, ce constructeur ayant différé l'investissement dans un nouvel outil. L'activité de déploiement des mises à jour pour nos clients constructeurs s'est maintenue à son niveau habituel. En revanche, la croissance attendue auprès des constructeurs de véhicules spéciaux n'a pas été au rendez-vous en 2008, du fait du ralentissement des investissements de nos clients.



ACTI-DIAG®

1.3.1.2 Systèmes Embarqués

▪ Les produits

Historiquement leader des systèmes embarqués pour bus et cars, le Groupe développe une gamme de systèmes électroniques, de haute performance technologique, pour tout véhicule produit en petite et moyenne séries : bus, cars, poids lourds, engins de chantier, véhicules agricoles, trains, bateaux et avions.

Les systèmes embarqués fournis par le Groupe sont organisés autour d'une architecture comprenant :

- Une alimentation d'énergie ;
- Un système électronique multiplexé ;
- Des équipements électroniques embarqués variés (Audio & Vidéo, tableau de bord, convertisseurs, chronotachygraphe, télématique, ...).

Ces produits sont destinés à la sécurité, au contrôle du véhicule et de son conducteur ou au confort des passagers.

Pour optimiser la gestion de tous ces systèmes embarqués, le Groupe a développé le système MULTIBUS qui offre une gamme de modules de gestion électronique s'adaptant à toutes les architectures des bus & cars et aux différents modules d'instrumentation (gauges, clusters, switch-packs, afficheurs dernière génération...). L'architecture multiplexée permet de répondre aux différents besoins des constructeurs confrontés aux demandes de leurs clients et à la réglementation.



*SmarTach et lecteur de carte conducteur Reader
(chronotachygraphe digital crypté)*

En matière de réglementation, le Groupe a développé un produit, le **chronotachygraphe digital crypté**, spécifiquement imposé par la Communauté Européenne depuis mai 2006 sur tout poids lourds ou véhicule de plus de 3,5 tonnes ou tout véhicule transportant plus de 8 passagers. ACTIA AUTOMOTIVE S.A. fût la première des trois sociétés ayant reçu l'homologation à ce jour, sur ce produit d'une très grande technicité. Cet outil (SMARTACH) et son capteur permettent de s'assurer du respect des lois sociales en Europe et d'améliorer la sécurité routière et la loyauté de la concurrence. Fort de cette brique technologique, le Groupe a développé des **plateformes télématiques** qui complètent le chronotachygraphe digital : elles comportent un dispositif de géolocalisation (GPS) et de télécommunication (GSM, GPRS,...). Par ailleurs, un calculateur et des mémoires sont connectés aux réseaux électroniques (gestion électrique, instrumentation et télématique) du véhicule et permettent donc différentes fonctions de gestion de flotte adaptables en fonction des besoins du client final.

En outre, le Groupe dispose d'une large gamme de systèmes embarqués pour cabine et châssis :

- Tableaux de bord PODIUM® et clusters pour bus et cars ;



Tableau de bord Podium®



Multibus IOU

- Convertisseurs de puissance ;
- Flashers pour clignotants ;



Ecran ADP



Ensemble Audio & Vidéo

- Equipements Audio & Vidéo ;
- Indicateurs.

En 2008, le Groupe a développé des innovations majeures dans ce domaine :

- ✓ par une approche modulaire permettant de réduire les coûts de développement et de production,
- ✓ par l'utilisation d'une nouvelle génération de composants électroniques à bas coûts et à haute performance,
- ✓ par la signature d'un accord de partenariat avec un fondeur de silicium leader du marché,
- ✓ par la conception d'une nouvelle gamme de produits pour les bus et cars d'une part et pour la télématique d'autre part.

- Le marché

Chaque produit s'adresse à un marché précis dont le périmètre géographique tend à croître constamment.

Le multiplexage, d'abord consacré aux bus et cars, se diffuse sur l'ensemble des véhicules commerciaux, plus particulièrement de haut de gamme.

Avec les produits de cabine qui peuvent y être associés et la recherche accrue de sécurité et de confort, les axes de croissance se situent principalement dans les pays développés (Europe, Etats-Unis) et l'Asie du Sud-Est (Chine notamment).

Les produits Audio & Vidéo répondent aux besoins d'un marché particulièrement porteur en Espagne et en Amérique du Sud où le transport terrestre l'emporte sur l'aérien, compte tenu, également, du poids du secteur touristique dans les économies locales.

La Branche bénéficie d'une avance technologique certaine sur ces familles de produits et d'une protection relative vis-à-vis des grands équipementiers moins attirés par la faible taille des séries à produire.

Ce marché s'étend maintenant au domaine ferroviaire où le Groupe tente de se positionner par une offre de plus en plus globale.

- Les clients

Les principaux clients sont les constructeurs de véhicules commerciaux en moyennes et petites séries (de 100 à 100.000 pièces / an) :

- Petites séries : avions, véhicules militaires et trains ;
- Moyennes séries : camions, bus, cars, véhicules spéciaux, bateaux.

- Les concurrents

Ils sont généralement de taille inférieure au Groupe et n'ont pas la présence internationale qui devient aujourd'hui un atout majeur.

Deux exceptions :

- Pour les camions et les bus, CONTINENTAL et STONERIDGE ;
- Pour la distribution du son et de l'image, BLAUPUNKT (qui est cependant plus centré sur l'Europe) et REY (Amérique du Sud).

- L'activité

Ce segment a été très sensible à l'évolution économique mondiale car son chiffre d'affaires est lié à la quantité de véhicules vendus.

Aussi, le premier semestre 2008 a suivi le rythme de croissance de fin 2007, avec notamment les nouveaux programmes mis en place comme dans le domaine du multiplexage.

Cependant après une première baisse du niveau de commande à l'été 2008, l'évolution fut plus brutale sur le dernier trimestre où certains de nos clients ont même interrompu leur approvisionnement en vue de consommer leurs propres stocks et réduire au maximum leurs dépenses de production avec des fermetures partielles de sites (poids lourds, véhicules spéciaux).

Dans le domaine des bus & cars, le niveau de commandes chez nos clients a subi la crise du pétrole et un report des investissements car la hausse momentanée des carburants n'était pas répercutable au niveau des utilisateurs finaux. Cependant, cette même crise a vu la sollicitation plus importante des réseaux de transport en commun et des appels d'offres ont été lancés pour plusieurs grandes agglomérations au niveau mondial, ce qui laisse envisager une reprise plus rapide de ce secteur.

Dans le domaine des engins agricoles, l'année 2008 a vu l'amélioration de notre taux de pénétration, sur des prestations de petites séries et la poursuite du développement du calculateur central d'un grand producteur mondial de tracteurs.

Dans un contexte général morose, le Groupe confirme sa percée dans le domaine aéronautique avec le redesign de cartes électroniques et dans le domaine ferroviaire où nos solutions Audio & Vidéo ont connu un réel succès en Espagne. Le Groupe tente de proposer une offre électronique complète allant au-delà des produits spécifiques actuels.

Enfin, le Groupe s'est clairement positionné comme partenaire de grands projets pour le véhicule électrique.

1.3.1.3 Services

▪ Les produits

Après une modernisation importante, le Groupe a développé un outil de production répondant aux meilleurs critères de qualité tant dans le domaine automobile (production en grandes et moyennes séries à Tunis) que dans le domaine aéronautique (production en petites séries complexes à Toulouse).

Organisé autour du bipôle franco-tunisien, permettant de répondre à tous les besoins de production interne au plus haut niveau de qualité, cette structure correspond à la demande de quelques clients pour qui la maîtrise de la qualité reste un élément stratégique.

Le Groupe propose une série de prestations allant de la conception à la réalisation de cartes électroniques en passant par le test et l'intégration.

Une assistance complémentaire peut être proposée en matière de pérennisation des systèmes électroniques complexes. En effet, devant répondre au maintien en condition opérationnelle de ses propres équipements, le Groupe a mis en place une équipe d'experts ayant à disposition un observatoire de l'obsolescence des composants lui permettant de :

- Faire un suivi des systèmes ;
- Proposer des solutions alternatives par une approche prédictive ;
- Réaliser les évolutions nécessaires ;
- Exécuter les validations fonctionnelles ;
- Gérer la documentation afférente.



Carte électronique

Cette activité découle directement des savoir-faire développés pour le maintien en condition opérationnelle de nos propres produits, depuis la parfaite connaissance du système dont on veut assurer le fonctionnement pendant encore plusieurs années au redesign des sous-ensembles si de nouveaux composants doivent être intégrés, jusqu'à la réparation in fine des parties défectueuses, en passant par l'étude approfondie et constamment mise à jour de l'obsolescence de ses composants électroniques et les recommandations d'approvisionnement qui en découlent.

Toujours à la recherche de la meilleure performance industrielle et de la meilleure qualité, le Groupe a été récompensé de ses efforts en se voyant attribuer en 2008 la première certification

NADCAP (National Aerospace on Defense Contractors Accreditation Program en Europe). Concernant les autres certifications, elles sont détaillées au § 2.1.7 "Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2008 ».

- Le marché

Le Groupe est fortement sollicité dans le domaine de la production électronique plus particulièrement dans le domaine des petites et moyennes séries, les sites pouvant assurer les meilleurs critères de qualité étant de plus en plus rares et très convoités.

Recentré sur ses propres produits, le Groupe conforte ses prestations vis-à-vis de clients du secteur automobile, aéronautique, militaire ou ferroviaire afin de répondre aux exigences de ces secteurs d'activités et d'appliquer ces règles à ses propres produits.

Dans le domaine de la pérennisation, le marché est concentré sur les entreprises ayant des produits ou des équipements à longue durée de vie et dont le coût de renouvellement est largement supérieur au coût de maintien en condition opérationnelle (domaines du nucléaire, de l'aéronautique).

- Les clients

Les services en production électronique sont proposés à tout industriel recherchant une production de haute qualité en petite ou moyenne série.

Aujourd'hui les premiers clients sont CONTINENTAL et SOMFY en Tunisie, AIRBUS à Toulouse.

Pour la pérennisation, ce sont principalement les grandes entreprises industrielles qui ont investi dans des process à longue durée de vie (jusqu'à 30 ans et plus).

- Les concurrents

Hormis les grosses structures industrielles asiatiques qui répondent aux besoins de production de masse, ils sont de moins en moins nombreux en Europe. Ils ne disposent généralement pas de tous les savoir-faire requis contrairement à l'expérience accumulée par la Branche dans ce domaine.

Le Groupe est ainsi moins soumis à la pression concurrentielle.

- L'activité

Après un début d'année où nos sites de production ont tourné à pleine capacité, l'évolution de la crise économique a impacté de manière très différente nos deux usines.

En effet, le site tunisien travaille pour un tiers de sa capacité pour l'automobile ; la chute des ventes de ce secteur au 2^{ème} semestre a entraîné un très fort ralentissement du niveau de commande de nos clients, notamment CONTINENTAL. Cela a conduit le Groupe à réaliser du chômage technique au 4^{ème} trimestre. Ayant analysé comme un risque l'exposition à ce secteur, ACTIA GROUP a cherché à diversifier son portefeuille clients hors de l'automotive et les actions de prospection lancées fin 2007 ont abouti à l'arrivée d'un nouveau client important. Les premiers produits (gestion de l'énergie) sont entrés en production en décembre 2008 ; les volumes d'activité en année pleine, soit à l'horizon 2011, seront du même niveau (hors achat) que CONTINENTAL.



Cependant malgré ce contexte difficile et la variation des volumes, le site tunisien a maintenu tous ses savoir-faire et même amélioré son niveau de qualité, atteignant un taux de 0,97 PPM (nombre de pièces défectueuses par million de pièces produites).

Quant au site toulousain, il n'a connu aucun ralentissement de son niveau d'activité, la nouvelle certification NADCAP conduisant au contraire à un renforcement de nos parts de marché dans le secteur aéronautique et par extension au domaine ferroviaire et à l'électronique industrielle. Les clients en production électronique petites séries restent très sensibles à la maîtrise de la qualité.



Il est à noter que les clients en moyennes séries, très exigeants en terme de qualité, sont de plus en plus sensibles à l'optimisation des coûts et notre bipôle de production franco-tunisien permet au Groupe d'améliorer son offre tant pour conserver ses clients que pour en gagner des nouveaux. Cela s'est traduit par la création d'une nouvelle

société au sein du Groupe (ACTIA TUNISIE) pour la production d'ensembles mécatroniques en moyennes séries.

L'activité pérennisation est en hausse significative obtenant en 2008 des prises de décision de ses clients. Travaillant dans le domaine de la stratégie long terme, l'aboutissement des démarches commerciales est toujours plus long.

1.3.2 Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS

La Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS se positionne principalement sur trois marchés :

- Satcom (anciennement Stations Terriennes) ;
- Broadcast ;
- Produits et Systèmes Embarqués (anciennement Systèmes de Télécommunications).

La contribution de la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS a évolué de la manière suivante :

| Résultats contributifs Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS en k€ | 2008 | 2007 retraité (*) |
|--|--------------|-------------------|
| Chiffre d'affaires | 42.221 | 39.277 |
| Résultat opérationnel | 1.741 | 2.013 |
| Coût de l'endettement financier net | <879> | <805> |
| Résultat (1) | 893 | 991 |
| ✓ attribuable au Groupe | 893 | 991 |
| ✓ intérêts minoritaires | 0 | 0 |
| Charge d'impôt nette du Crédit Impôt Recherche (2) | <898> | <108> |
| Intérêts et charges financières (3) | 879 | 805 |
| Dotations nettes aux amortissements (4) | 1.299 | 2.599 |
| EBITDA (1)+(2)+(3)+(4) | 2.173 | 4.287 |

(*) Retraité du Crédit Impôt Recherche et de l'impôt allemand tel que décrit au § 3.1.1 « Préambule »

L'évolution du chiffre d'affaires entre les trois activités est la suivante :

| Secteur d'activité en k€ | 2008 | 2007 |
|--------------------------------|---------------|---------------|
| Satcom | 16.192 | 10.649 |
| Broadcast | 8.758 | 11.610 |
| Produits et Systèmes Embarqués | 17.271 | 17.018 |
| TOTAL | 42.221 | 39.277 |

L'activité de la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS est en progression par rapport à l'exercice 2007 avec un chiffre d'affaires qui est passé de 39,3 M€ en 2007 à 42,2 M€ en 2008, ce qui conduit à un résultat positif de 893 k€

1.3.2.1 Satcom

▪ Les produits

Utilisant les technologies développées dans le domaine des amplificateurs de puissance et du traitement du signal, la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS s'est imposée dans les stations terriennes de télécommunication par satellites, créant des systèmes complets aisément transportables, répondant à des besoins exprimés notamment dans le domaine militaire pour les forces armées déployées sur des terrains extérieurs, mais aussi pour les marchés civils des Télécommunications.

Le Groupe propose également les produits associés, amplificateurs, codeurs-décodeurs, produits et solutions pour la supervision des stations terriennes, à différents systèmes sur les marchés où elle ne peut offrir la prestation complète.



Station terrienne

▪ Le marché

Le marché historique du Groupe est celui du militaire français, avec la signature en 2005 d'un contrat pluriannuel pour l'étude et la fourniture de stations tactiques HD (Haut Débit), faisant suite à un premier contrat signé en 2001 (solution tribande). Ces contrats intègrent le maintien en condition opérationnelle des stations jusqu'à dix ans après leur livraison.

Cependant, le besoin en stations techniques militaires se dessine aussi en Europe, mais le contexte économique reste très concurrentiel.

Le secteur civil est réparti entre plusieurs acteurs opérateurs, voire systémiers de premier rang, dans les domaines des Télécommunications ou du Broadcast.

- Les clients

Les forces armées sont les principaux clients, dont les besoins sont classifiés, directement ou indirectement au travers de grandes entreprises civiles ou paraétatiques, systémiers de premier rang dans les domaines des Télécommunications ou du Broadcast.

Dans le domaine civil ou TV/radio, les clients sont les opérateurs de télécommunication par satellite ou des intégrateurs, tant en France qu'à l'étranger.

Les clients doivent être démarchés en s'appuyant essentiellement sur les succès remportés en France.

- Les concurrents

Les situations concurrentielles sont très complexes, notamment dans le domaine des Télécommunications par satellite, du fait de la taille des entreprises en concurrence, des projets ou des enjeux politico-économiques.

Dans le domaine des sous-systèmes, la concurrence est organisée autour de grands groupes des Télécommunications.

Dans le domaine des équipements, les principaux concurrents sont américains et bénéficient d'un effet dollar qui leur fut particulièrement favorable début 2008.

- L'activité

Bénéficiant d'un marché stable dans le domaine civil, le chiffre d'affaires a progressé (+ 52,0 %) en 2008 du fait des premières livraisons séries des stations terriennes HD (notifications des 10 suivantes reçues en 2008). Le Groupe a également remporté un premier appel d'offres pour l'OTAN, contrat s'étalant sur 2 ans. Ce secteur n'est pas affecté par la crise économique.

1.3.2.2 Broadcast

- Les produits

Sous ce nom générique, sont regroupés les équipements permettant l'émission, la réception et la réémission des signaux destinés aux programmes radio et TV tant analogiques que numériques, ainsi que les matériels associés nécessaires à la bonne qualité du signal.

Le Groupe conçoit et fournit ces équipements au travers de gammes de solutions sur le segment de marché des émetteurs de faible puissance.

Ceux-ci correspondent particulièrement aux besoins du réseau complémentaire pour le déploiement de la TNT (standard DVB).



Réémetteur TNT

- Le marché

Le passage au numérique des émissions radio et TV a ouvert un nouveau secteur dans lequel le Groupe a emporté des succès certains, particulièrement en France. Une fois que le réseau sera totalement déployé, se mettra en place le marché de l'entretien, comme pour l'analogique.

Aujourd'hui, ACTIA SODIELEC est un fournisseur important des réémetteurs de petite et moyenne puissances pour la TNT avec une part de marché de l'ordre de 50 %.

Par contre, l'émission analogique durera encore jusqu'en 2011. Le marché de maintien en condition des anciens réseaux reste important et a permis de soutenir la montée progressive de la TNT.

Les perspectives moyen terme correspondent aux investissements des opérateurs de mux (chaînes de télévision) pour offrir de nouveaux services : TV portable ou TV sur mobile (DVB-H) et au marché export avec la normalisation européenne attendue des standards de TV numérique DVB.

Dans le domaine de la radio numérique, le marché européen en est à ses balbutiements et ACTIA SODIELEC avait été retenue (juin 2006) par un groupe américain pour son déploiement, mais la défaillance de ce client a marqué un arrêt brutal de cette activité : la reprise dépendra de la continuation de la société américaine en cours de recapitalisation ou d'un nouvel acteur se lançant sur ce segment.

▪ Les clients

Le marché français est partagé en deux catégories de clients :

- Les opérateurs de diffusion et d'infrastructure comme TDF, TOWERCAST, ITAS TIM ;
- Les opérateurs de contenus avec les chaînes de Télévision comme CANAL+ ou de radio comme le groupe EUROPE.

A l'export, les clients sont principalement les opérateurs de diffusion, le Groupe centrant son action commerciale sur l'Europe et l'Afrique.

▪ Les concurrents

Positionné sur le marché des émetteurs TV de petites puissances, le Groupe a comme principaux concurrents des sociétés européennes de taille similaire, ayant un leadership, comme ACTIA SODIELEC, sur leur marché domestique.

Les sociétés leaders sur le marché des émetteurs de forte puissance comme RHODE & SCHWARZ peuvent être concurrents sur des appels d'offres de niveau système.

▪ L'activité

Fortement implanté sur le marché français, le Groupe a maintenu sa position auprès de TDF. Le déploiement du réseau secondaire, qui doit s'achever pour 2011, date de l'arrêt de la diffusion analogique en France, s'est déroulé selon les prévisions, malgré une très forte pression sur les prix. Le Groupe conserve sa position grâce à un renouvellement régulier de ses produits, se différenciant ainsi par l'innovation. Cependant, le chiffre d'affaires et les résultats de ce segment (-24,6 %) ont été fortement impactés par la défaillance d'un client américain (WORLDSPACE) dans le domaine de la radio numérique, entraînant à la fois une provision sur la facturation déjà réalisée et sur les encours, mais aussi un retard certain sur le relais de croissance que représente la radio numérique par rapport à la radio analogique, marché d'entretien.

1.3.2.3 Produits et Systèmes Embarqués

▪ Les produits

Le Groupe fournit des produits et des systèmes pour la transmission et le contrôle commande de réseau de sécurité, répartis en quatre activités :

- La transmission : équipements de transmission et de contrôle ;
- L'énergie : produits et systèmes de contrôle commande des réseaux d'énergie ;
- L'intégration : baies indoor et outdoor pour les réseaux des télécommunications ;
- L'aéronautique : téléphone passager embarqué.

Le Groupe propose, avec ces produits, une prestation complète d'ingénierie, de support, de formation, de fournitures de maintenance et de maintien en condition opérationnelle afin d'offrir à ses clients des solutions clés en main parfaitement adaptées à leurs besoins.

Initialement associés à l'activité de faisceaux hertziens de petits à moyens débits, les produits spécifiques proposés vont du système sécuritaire d'aide à la conduite ou du système portable d'annonces individuelles pour les agents de chantier de construction ou de maintenance dans le domaine ferroviaire, au système de baies indoor et outdoor pour les réseaux de Télécommunications en passant par les systèmes de supervision, de télécommunication et de contrôle commande pour les réseaux d'énergie.



*Armoire d'alimentation électrique
pour antenne de téléphonie mobile*

▪ Le marché

L'augmentation des besoins liés à la communication offre au Groupe des possibilités de croissance importante liées à la facilité de mise en œuvre et à la qualité du service offert.

De plus, la maîtrise de la technologie numérique conduit à un important marché du renouvellement notamment dans le secteur de l'énergie.

Principalement implantée dans l'hexagone, la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS a entrepris un effort de déploiement sur l'Europe, signant des contrats de coopération avec des installateurs et des sociétés bien introduites sur leurs marchés.

▪ Les clients

Essentiellement concentrés sur le marché français, les principaux clients sont pour :

- La transmission : le Ministère de l'Intérieur, la Sécurité Civile, ALSTOM, SIEMENS, SNCF, ... ;
- L'énergie : EDF, RTE, Régies privées, SNCF, ... ;
- L'intégration : SFR, BOUYGUES, BENNING, ... ;
- L'aéronautique : intégrateurs de premier rang de compagnies aériennes.



Poste de contrôle commande

- Les concurrents

Ce marché fortement concurrentiel est servi par des acteurs de taille très variable, de la PME locale au grand groupe international (par exemple AREVA, ICE).

Notre Branche se différencie par une stratégie de produits de niche à forte valeur ajoutée technique, par de très bonnes références auprès des principaux donneurs d'ordres, stratégie complétée par un support client important.

- L'activité

L'activité aéronautique a connu une légère baisse liée à la non reconduction de certains marchés de notre client dans le domaine de la téléphonie de cabine aéronautique.

Les autres domaines sont restés stables, avec le maintien de nos parts de marché. La croissance attendue ne s'est pas concrétisée du fait de la prudence de nos clients en terme d'investissement. De ce fait, le chiffre d'affaires de ce segment n'a que très légèrement progressé en 2008 (+ 1,6 %).

Cependant, le maintien de notre action commerciale, notamment avec une prospection export, dans un secteur où les délais de prises de décision sont un peu plus longs que la moyenne, conforte le Groupe dans son potentiel de croissance.

1.3.3 Position concurrentielle

D'une manière générale et pour l'ensemble du Groupe, quelle que soit la branche d'activité, il est précisé que la stratégie de niches recherchée et développée par ACTIA GROUP ne permet pas de présenter une position concurrentielle claire et précise, car aucune source officielle ne peut répondre à nos caractéristiques.

En effet, cette stratégie a permis de se positionner sur des produits qui répondent aux spécificités de « certains » besoins de nos clients. Il est donc difficile d'obtenir une segmentation homogène qui permette la comparaison avec des concurrents, ceux-ci ne pouvant se positionner que sur une partie des produits développés par le Groupe et réciproquement le Groupe ne présentant pas l'ensemble de l'offre de ses concurrents.

En général, les données « marché » sont difficiles à obtenir. Par exemple, pour notre activité des Systèmes Embarqués, le Groupe présente une très forte pénétration au niveau mondial dans le domaine du multiplexage pour les bus et les cars, mais la donnée « nombre de bus et cars » susceptibles d'utiliser cette technologie n'existe pas. Le nombre de bus et cars produits dans le monde peut être défini, mais la technologie du multiplexage ne s'adresse qu'aux bus et cars « haut de gamme ». De plus, certains pays, comme la Chine ou l'Inde, commencent à peine à intégrer ces technologies et la part de marché que cela représente aujourd'hui (ou demain) n'est pas connue, d'autant plus que ce sont des marchés à très forte croissance. Il existe des statistiques pertinentes, mais partielles, qui ne permettent pas une quantification mondiale dans laquelle s'inscrit le Groupe.

1.4 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

1.4.1 Evènements importants depuis la clôture

Il n'y a pas d'événement significatif à signaler depuis la clôture de l'exercice 2008.

1.4.2 Objectifs - Evolutions et perspectives d'avenir

1.4.2.1 Evolution du chiffre d'affaires

L'instabilité des marchés des véhicules et l'absence de visibilité tant européenne que mondiale rendent très difficile une prévision du chiffre d'affaires du Groupe.

Néanmoins, la baisse de chiffre d'affaires ne devrait pas être supérieure à 10 % compte tenu de la diversification du Groupe.

Toutes les mesures sont prises pour diriger le Groupe avec la plus grande réactivité, une accélération des programmes de réduction des coûts et une optimisation des stocks.

1.4.2.2 Perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir ne peuvent pertinemment être présentées à court terme, alors que le contexte général de crise économique conduit nos clients à ne plus présenter d'objectif. Cependant, il apparaît certain que le Groupe a renforcé ses parts de marché, notamment dans le secteur automobile en 2008, lui donnant confiance sur sa capacité de croissance en sortie de crise. La gestion très court terme reste délicate, car il n'est pas question de se priver des forces vives de demain.

➤ AUTOMOTIVE

✓ Diagnostic :

Le développement en 2008 / 2009 de logiciels innovants reste notre principal atout. Plusieurs contrats importants sont actuellement en cours et notre avance technologique devrait permettre de réaliser des opérations au temps de retour attractif pour nos clients. La sortie d'un outil de diagnostic multimarques pour un important constructeur automobile est d'actualité.

✓ Systèmes Embarqués :

L'objectif essentiel de cette activité reste l'accroissement des ventes des derniers produits innovants mis sur le marché (chronotachygraphes et portail télématique, tableau de bord, système ENOS pour l'Audio & Vidéo...) ces deux dernières années. La reprise de la production de nos clients poids lourds et engins spéciaux sera déterminante. Cependant, le Groupe renforce son action commerciale lancée en 2008, sur des secteurs moins affectés par la crise comme l'agriculture, le ferroviaire ou l'aéronautique. Enfin, une opération importante est attendue pour le véhicule électrique.

✓ Services :

L'enjeu pour le Groupe consiste à exploiter le très haut niveau de qualité atteint sur les deux sites de production et de jouer sur le bi-pôle franco-tunisien afin d'offrir à ses clients la meilleure offre marché.

Le Groupe continuera à prospecter de nouveaux clients potentiels notamment pour la production de cartes dans le secteur de l'énergie, du ferroviaire, de l'aéronautique et de la défense.

➤ TÉLÉCOMMUNICATIONS

✓ Satcom :

Les actions à l'export sur ce domaine doivent se poursuivre, le contrat avec l'OTAN pouvant se renouveler et servir à la notoriété de nos solutions.

✓ Broadcast :

Lors du salon IBC 2008, ACTIA SODIELEC a présenté un nouveau produit Comptact Multi Canaux qui a rencontré un accueil favorable. Après une année 2008 difficile, avec une bataille des prix sur le marché français, ACTIA SODIELEC se tourne vers l'exportation. De plus, le marché de la radio numérique doit démarrer en Europe et notre Branche est prête à réagir ayant déjà développé les produits nécessaire à son déploiement.

✓ Produits et Systèmes Embarqués :

Les produits développés et qualifiés pour les principaux clients du marché français doivent maintenant être développés pour répondre aux standards CEI. Une fois ces adaptations réalisées, ACTIA SODIELEC devra résolument tourner cette activité vers l'exportation.

1.4.2.3 Priorités pour 2009

Les efforts 2009 vont porter sur la réduction des coûts et des stocks :

- ✓ une réduction drastique des coûts par l'arrêt de l'intérim et de la sous-traitance dans les pays à coût élevé et leur transfert sur ARDIA et ACTIA Tunisie,
- ✓ une rationalisation des stocks et une surveillance accrue des retards de paiement pour optimiser le cash du Groupe,
- ✓ une réduction des frais généraux et notamment des frais de déplacement par un recours à la visioconférence,
- ✓ une meilleure couverture de la R&D financée par nos clients ou accordée par les pouvoirs publics.

1.5 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

1.5.1 Politique de Recherche et Développement appliquée par le Groupe

Ce point est traité au § 3.1.6.3 « Immobilisations incorporelles ».

L'activité R&D reste importante, puisqu'elle permet de maintenir à un niveau élevé la technicité du Groupe. Elle est restée prioritaire dans un contexte de sélection des investissements. Le tableau ci-dessous résume son évolution :

| En k€ | 2008 | 2007 |
|--|---------------|--------|
| Coût total de la R&D | 38.832 | 35.173 |
| Coût de la R&D vendue | 18.605 | 16.748 |
| R&D immobilisée dans l'exercice | 4.613 | 3.458 |
| Charges de l'exercice ⁽¹⁾ | 15.614 | 14.967 |
| Amortissement de l'exercice de la R&D immobilisée ⁽²⁾ | 3.025 | 4.344 |
| Crédit Impôt Recherche déduit des charges de l'exercice ⁽³⁾ | 3.366 | 1.443 |
| Impact de la R&D dans le compte de résultat (1) + (2) – (3) | 15.273 | 17.868 |

Le coût total de la R&D est composé de la masse salariale chargée des ingénieurs et techniciens travaillant sur les projets de R&D.

Il est à noter que le coût de la R&D vendue représente 48,2 % du coût total contre 47,6 % en 2007.

L'effort de R&D réalisé en 2008 est exceptionnel pour trois raisons :

- ✓ réalisation d'une gamme complète de produits et de logiciels de diagnostic innovants. Il s'agit de la gamme ACTI-DIAG[®] pour les ateliers auteur, les runtime, les usines, la carte de communication et un nouveau PC durci. Ces investissements ont été aidés par les pouvoirs publics et certains de nos clients,
- ✓ définition d'une nouvelle architecture multiplexée (ACTIMUX) pour un client, approfondissement de la télématique et du véhicule électrique,
- ✓ croissance rapide de notre bureau d'études tunisien qui a progressé sur sa courbe d'apprentissage.

En partenariat avec OSEO, un projet d'architecture des systèmes pour le transport en commun du futur est à l'étude. Ce dossier marque la volonté du Groupe de créer de nouveaux produits afin de rester parmi les leaders sur son secteur.

1.5.2 Coût des activités R&D du Groupe

1.5.2.1 Branche AUTOMOTIVE

Le total des dépenses de la R&D en 2008 a été 32,7 M€ contre 29,0 M€ en 2007, ventilé en :

- ✓ coût des études vendues 16,7 M€
- ✓ immobilisations 3,1 M€
- ✓ charges de l'exercice 13,0 M€

1.5.2.2 Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le total des dépenses de la R&D en 2008 a été de 6,1 M€ contre 6,2 M€ en 2007, ventilé en :

| | |
|---------------------------|--------|
| ✓ coût des études vendues | 1,9 M€ |
| ✓ immobilisations | 1,5 M€ |
| ✓ charges de l'exercice | 2,7 M€ |

1.6 LES SALARIÉS

Sur l'ensemble du Groupe, l'évolution des effectifs sur les trois derniers exercices est la suivante :

| | |
|-------------|--------------|
| 2006 | 2.143 |
| 2007 | 2.316 |
| 2008 | 2.425 |

Dans un souci de lisibilité, les informations sont regroupées par secteur :

- Automotive France ;
- Automotive Europe (hors France) ;
- Automotive Monde (hors Europe) ;
- Automotive (cumul) ;
- Télécommunications ;
- Groupe ACTIA France ;
- Groupe ACTIA (cumul).

Cette sectorisation est appliquée à la fois au rapport social et au rapport environnemental.

Le périmètre global est détaillé au § 3.1.6.2 « Sociétés Consolidées ».

1.6.1 Ressources humaines et relations sociales

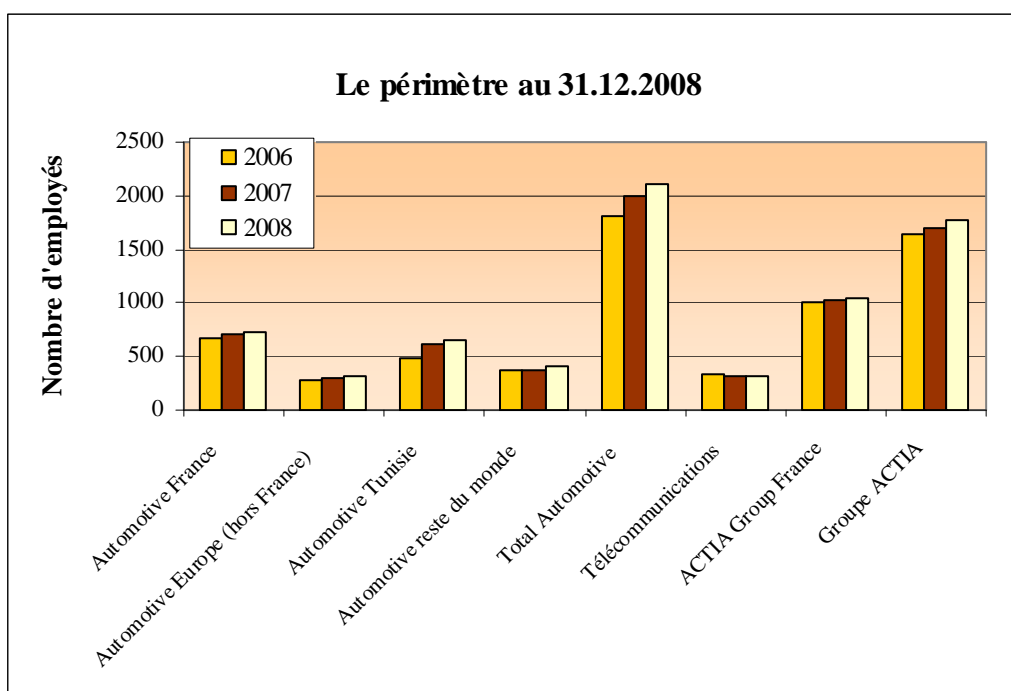
1.6.1.1 Emploi

➤ Effectifs

La répartition des effectifs à la date de clôture de l'exercice s'établit de la manière suivante pour les trois dernières années :

| | Automotive France | Automotive Europe ⁽¹⁾ | Automotive Tunisie | Automotive reste du Monde | Total Automotive | Télécommunications (France) | ACTIA GROUP France | ACTIA GROUP |
|-------------|-------------------|----------------------------------|--------------------|---------------------------|------------------|-----------------------------|--------------------|--------------|
| 2006 | 666 | 276 | 494 | 371 | 1.807 | 329 | 1.002 | 2.143 |
| 2007 | 701 | 290 | 623 | 380 | 1.994 | 316 | 1.023 | 2.316 |
| 2008 | 724 | 322 | 650 | 407 | 2.103 | 317 | 1.046 | 2.425 |

⁽¹⁾ Hors France

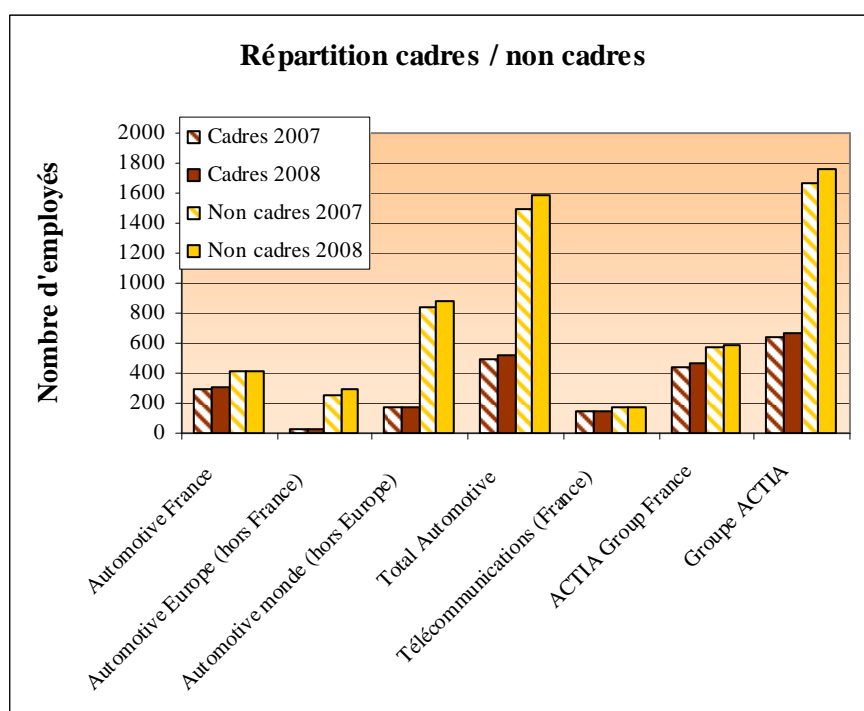


➤ **Répartition cadres / non cadres**

La répartition cadres / non cadres a suivi l'évolution suivante :

| | Automotive France | Automotive Europe (hors France) | Automotive monde (hors Europe) | Total Automotive | Télécommunications (France) | ACTIA GROUP France | ACTIA GROUP |
|------------------------|-------------------|---------------------------------|--------------------------------|------------------|-----------------------------|--------------------|--------------|
| Cadres 2007 | 294 | 33 | 169 | 496 | 144 | 443 | 645 |
| Cadres 2008 | 313 | 32 | 171 | 516 | 147 | 464 | 667 |
| Non-Cadres 2007 | 407 | 257 | 834 | 1.498 | 172 | 580 | 1.671 |
| Non-Cadres 2008 | 411 | 290 | 886 | 1.587 | 170 | 582 | 1.758 |

⁽¹⁾ Hors France

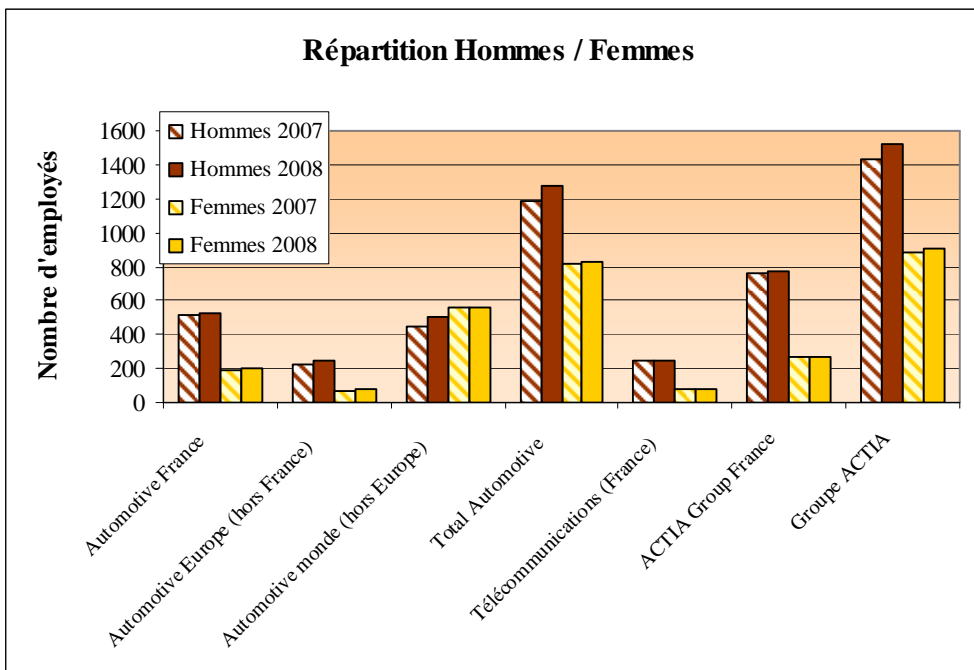


Les effectifs restent identiques avec 28 % de cadres et 72 % de non cadres.

Sur le territoire national, la répartition reste homogène, avec 44 % de cadres, en légère hausse par rapport à la situation au 31 décembre 2007 (43 %).

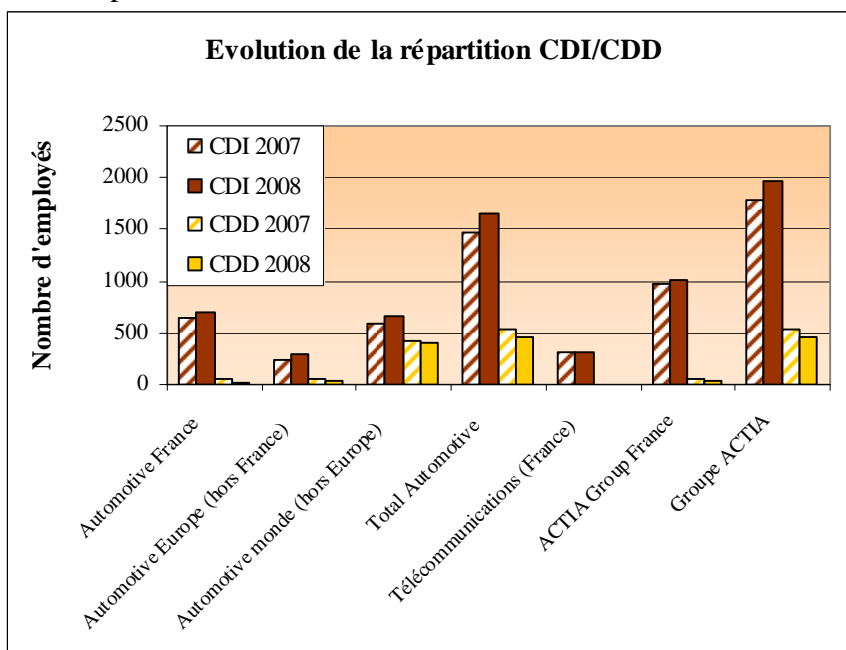
➤ **Répartition hommes / femmes**

En 2008, la moyenne des effectifs féminins représente 37 % des effectifs du périmètre, contre 38 % au 31 décembre 2007.



➤ **Répartition CDI / CDD**

Le recours à des personnels en CDD a diminué sur l'ensemble des filiales, à l'exception de la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS où ce chiffre, peu significatif au regard de l'ensemble du Groupe, a augmenté. La progression des effectifs s'est donc principalement faite au travers de CDI. La France compte 3 % de salariés en CDD, en recul également puisque ce chiffre atteignait 5 % au 31 décembre 2007. La répartition des CDI/CDD est la suivante :

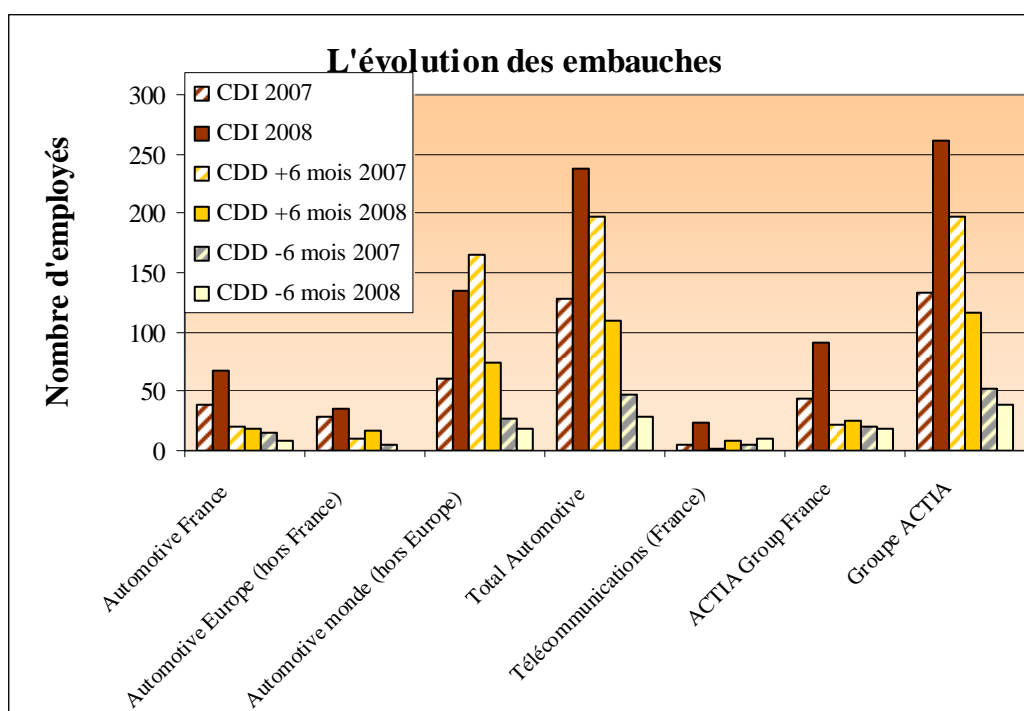


Au global, les contrats CDD représentent 19 % des effectifs du périmètre global, contre 23 % l'exercice précédent.

➤ **Embauches**

Sur l'exercice 2008, les effectifs du Groupe ont progressé de 5 % ; la progression atteint 13 % sur 2 ans. Comme le montre l'évolution de la répartition des contrats CDI / CDD étudiée ci-dessus, le recours à des CDD représente 36 % des embauches effectuées en 2008, en net recul par rapport à 2007 où ce ratio atteignait 65 %. En France, le recours à des CDD reste toujours inférieur au niveau mondial.

Sur l'ensemble du périmètre, le Groupe a embauché 416 personnes, contre 384 en 2007.



En France, nous assistons à une augmentation des emplois en CDI, liée à l'embauche de personnes jusqu'alors en CDD et à une consolidation d'emplois précédemment sous-traités, dans le domaine de la R&D, utilisant ainsi l'opportunité de l'évolution des avantages fiscaux en matière de Crédit Impôt Recherche.

Quelques difficultés de recrutement ont été enregistrées ; les motifs sont variés : niveau de rémunération, pénurie sur certains profils techniques, manque de polyvalence pour des techniciens / SAV itinérants, refus en raison de la taille de la filiale concernée, ...

➤ **Intérimaires et contrats aidés**

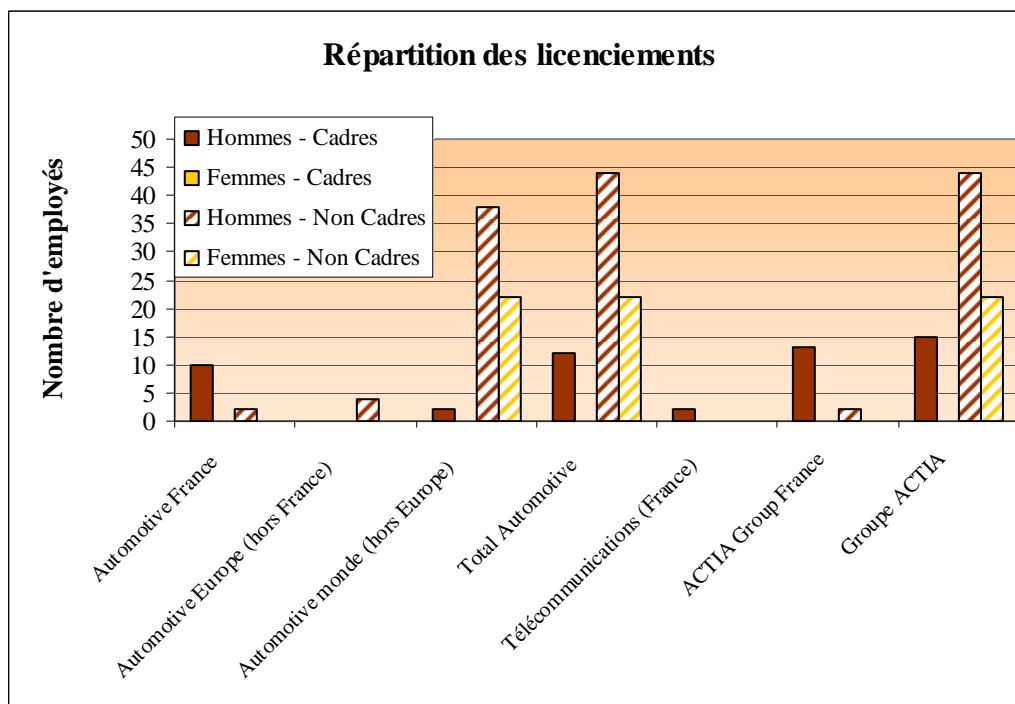
Le recours au travail en intérim a aussi été utilisé sur 2008 avec 180 intérimaires sur l'ensemble du Groupe. La durée moyenne des missions d'intérim varie de un mois à un an en fonction de la filiale. Les principaux sites faisant appel à ce type de main d'œuvre sont les sociétés françaises, suivies de loin par les USA.

Le Groupe a aussi employé 33 personnes en contrat aidé au cours de l'exercice 2008. A ce jour, ces contrats ont généré 11 embauches. La majorité de ces contrats a concerné la Branche AUTOMOTIVE, CIPI ACTIA ayant recruté la totalité des salariés concernés par ce type de contrat.

Enfin, le Groupe fait appel à de nombreux stagiaires dans le cadre de formations diplômantes : parmi ces derniers, 19 ont été embauchés à la fin du stage, principalement en Tunisie.

➤ Licenciements et démissions

81 personnes ont été licenciées sur 2008, dont 44 % au Brésil, du fait de la réorganisation de notre filiale mi-2008. En dehors de ce cas particulier, les licenciements ont reculé de 18 % par rapport à 2007.



Les motifs sont les suivants :

- ✓ 23 pour motif économique (majoritairement au Brésil),
- ✓ 12 pour cause réelle et sérieuse,
- ✓ 10 pour faute grave,
- ✓ 36 pour inaptitude.

Par ailleurs, le Groupe a enregistré 132 démissions, en progression de 6 % par rapport à 2007, dont :

- ✓ 102 employés non cadres,
- ✓ 30 cadres.

1.6.1.2 Politique ressources humaines

➤ Formation

La majorité des entités du Groupe spécifient l'existence d'un plan de formation annuel. Ces plans sont élaborés via:

- ✓ une gestion prévisionnelle des compétences,
- ✓ les entretiens annuels,
- ✓ les négociations avec les représentants du personnel ou le responsable du site.

Ainsi, sur 2008 et sur l'ensemble du Groupe, 41.873 heures de formation ont été dispensées, ce qui représente une moyenne de 17 heures par salarié. La moyenne en France est de 28 heures (36 heures pour la Branche AUTOMOTIVE et 12 heures pour la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS).

En majorité, les heures de formation correspondent à des formations techniques, avec quelques formations au management des équipes. ACTIA AUTOMOTIVE S.A. a dispensé, en moyenne, 45 heures de formation par employé sur l'exercice 2008 ce qui la place largement en tête par rapport à toutes les autres sociétés du Groupe.

➤ **Diversité et égalité des chances**

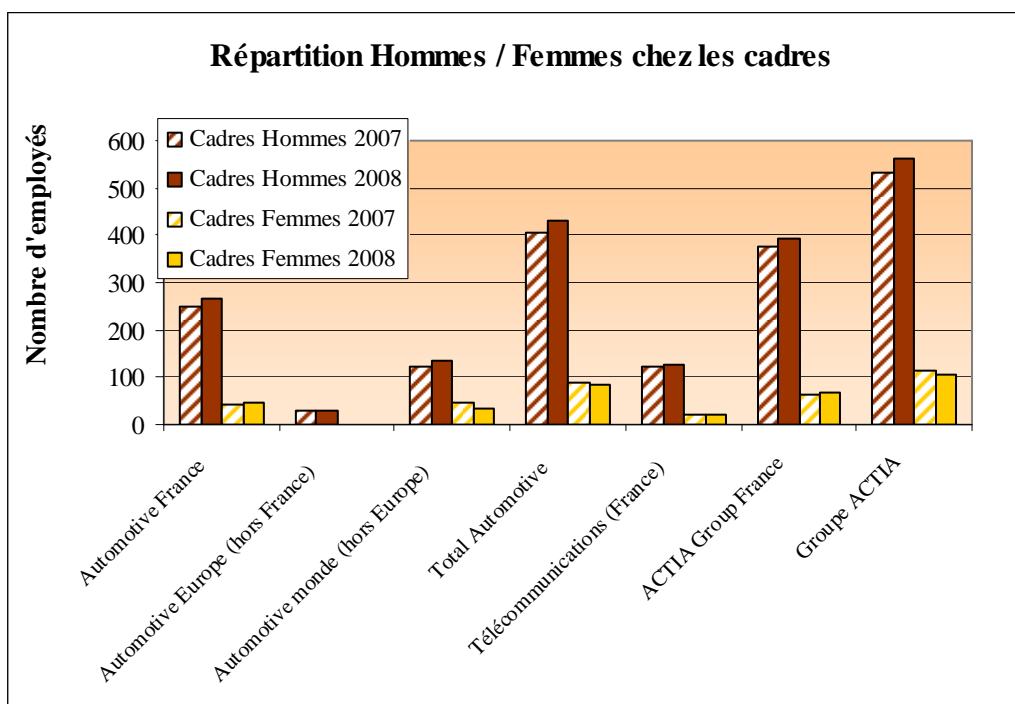
Sur les 2.425 employés du Groupe :

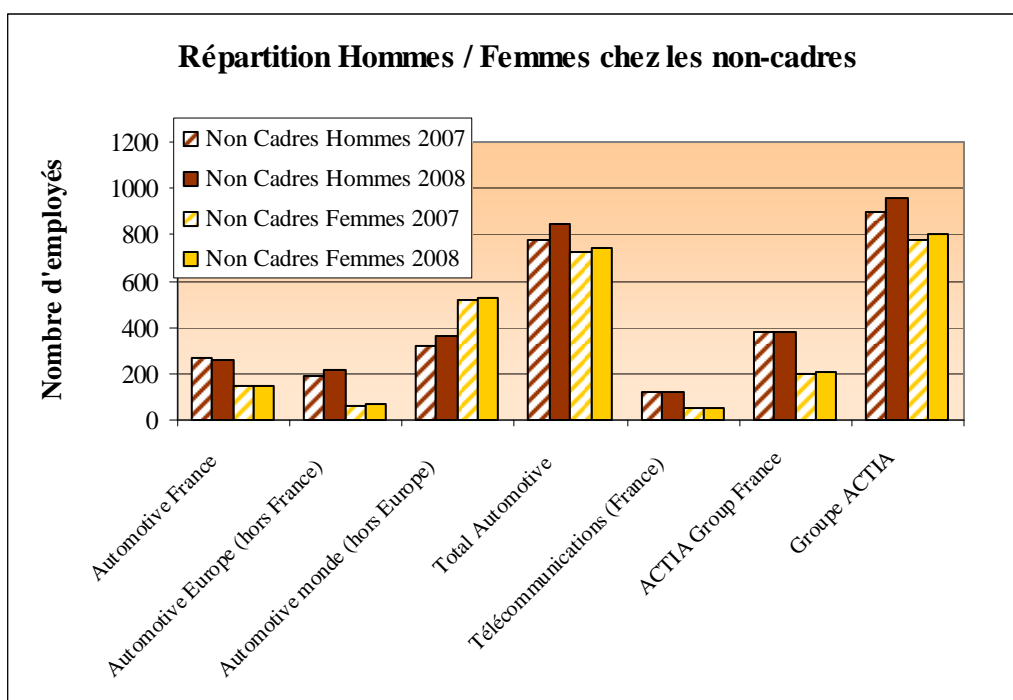
- ✓ 98 % sont de la nationalité de la filiale,
- ✓ 1 % sont des ressortissants de l'Union Européenne,
- ✓ 1 % viennent d'autres pays.

Cette répartition ne varie que très peu en fonction du pays considéré et reste stable d'une année à l'autre.

L'égalité professionnelle Hommes / Femmes est respectée au niveau des salaires sur l'ensemble du Groupe qui n'enregistre aucun sentiment de discrimination.

Les graphes suivants présentent la répartition cadres / non-cadres pour les catégories hommes et femmes.





Proportionnellement, les femmes sont donc moins bien représentées chez les cadres que chez les non cadres.

Enfin, certains sites sont dans l'obligation d'employer des travailleurs handicapés. Sur la totalité du Groupe, les entreprises concernées employaient, sur l'année 2008, 25 personnes entrant dans cette catégorie sur les 76 légalement imposées. On note donc un déficit du nombre de personnes handicapées employées dans le Groupe.

Pour pallier cette déficience, ces sites ont recours à des travaux via des CAT. Cette sous-traitance ne couvre que partiellement ce manque, représentant un équivalent de 18 personnes.

Une réflexion est menée, notamment en France, afin d'améliorer l'intégration de travailleurs handicapés dans nos effectifs.

1.6.1.3 Organisation du temps de travail

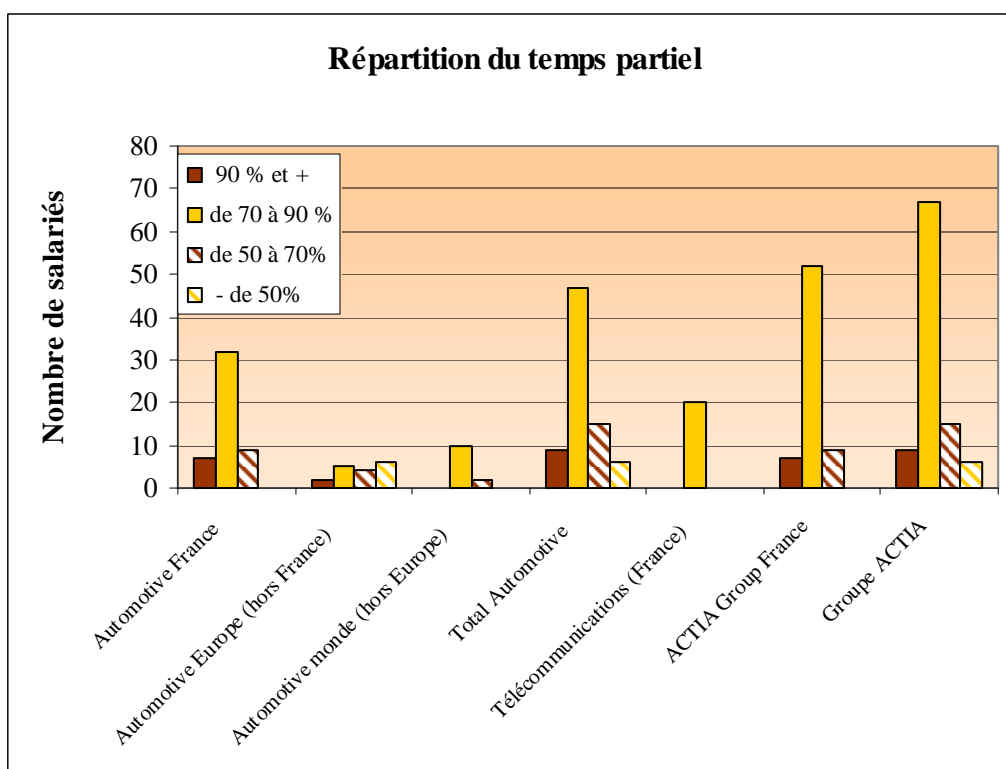
Dans le cadre de la législation, les sociétés françaises ont signé un accord « 35 heures ». Les cadres et assimilés sont employés selon un forfait annuel de jours de travail (en général 213 jours par an) ; les autres employés bénéficient de l'horaire hebdomadaire légal de 35 h en temps plein annualisé.

En France, le travail est organisé en 5 jours ; seul le site de Colomiers, qui présente une activité de production a une organisation en 2x8 ou 3x8.

Trois filiales travaillent 6 jours / 7 : ACTIA INDIA, ACTIA DE MEXICO et CIPI ACTIA où, s'agissant d'un site de production, le travail est organisé en 3x8. Cependant, la baisse d'activité rencontrée dans la production de cartes électroniques pour le secteur automobile a entraîné, de l'été à la fin de l'année, une réduction du temps de travail, le site de production tunisien étant arrêté le samedi.

Temps partiels :

Sur l'ensemble du Groupe, 97 personnes sont employées à temps partiel. Parmi elles, 78 % sont des femmes. La répartition du temps partiel est détaillée dans le graphe ci-après :



Heures supplémentaires :

Le volume global des heures supplémentaires s'élève à 33.435 heures, contre 64.439 en 2007, effectuées à 96 % par les non cadres. Le site de production de Tunisie n'a totalisé que 24 % des heures supplémentaires effectuées, contre 60 % en 2007, du fait de la conjoncture précédemment expliquée.

1.6.1.4 Relations sociales

Convention collective :

La totalité des sites français du Groupe est rattachée à la convention nationale de la Métallurgie, via ses antennes régionales. La convention utilisée par les deux sites tunisiens est celle de l'Electricité & de l'Electronique. Cependant, tous les pays n'ont pas cette notion de convention.

Représentation des organisations syndicales et représentants du personnel :

69 % des effectifs du Groupe travaillent dans des entités où les **organisations syndicales** sont présentes.

Les **représentants du personnel**, quant à eux, sont au nombre de 87. Ces représentants sont répartis en plusieurs collèges: cadre / ouvrier / ETAM, pour les pays où la notion de collège existe.

Relations sociales et information des employés :

Tous les employés du Groupe reçoivent des informations de la direction via différents moyens qui varient d'une filiale à l'autre. Globalement, l'affichage sur tableau est toujours utilisé, ainsi que les courriers électroniques, les réunions, journaux, boîtes à idées, notes et courriers. Les employés sont dans tous les sites informés des résultats et objectifs de l'entreprise.

Avantages :

En dehors des obligations légales locales, les prestations suivantes sont proposées aux employés :

- ✓ santé: complémentaire, prévoyance... : pour 68 % des employés ;
- ✓ retraite complémentaire : pour 8 % des employés ;
- ✓ tickets restaurants : pour 60 % des employés ;
- ✓ maternité (prime naissance) : pour 39 % des employés ;
- ✓ Primes diverses : pour 60 % des employés se voient offrir différentes primes (13^{ème} mois, primes exceptionnelles, frais de funérailles, primes de mariage, etc...).

1.6.1.5 Santé & sécurité

Accidents du travail :

Sur l'année 2008, 41 accidents du travail ont été recensés, en recul de 28 % par rapport à 2007 où 57 accidents avaient été recensés. En France, le nombre reste stable à 32 accidents. Par contre, ces accidents représentent 730 jours d'arrêt de travail contre 277 en 2007, en hausse très sensible.

Arrêts maladie :

Les arrêts maladie représentent 11.686 jours sur 2008, dont 7.360 en France. Ce chiffre est en baisse tant en France (- 12 %) que sur l'ensemble du Groupe (- 12 %). Répartis par branche d'activité et par employé, cela équivaut à :

| | |
|------------------------|------------------------|
| ✓ Automotive France | 8 jours / employé / an |
| ✓ Automotive Europe | 4 jours / employé / an |
| ✓ Automotive Monde | 3 jours / employé / an |
| ✓ Télécommunications | 6 jours / employé / an |
| ✓ Groupe ACTIA France | 7 jours / employé / an |
| ✓ Groupe ACTIA (cumul) | 5 jours / employé / an |

Santé et sécurité au travail :

100 % des sociétés du Groupe respectent l'interdiction de fumer dans les locaux. Par ailleurs, la grande majorité des sites a mis en œuvre des diagnostics ou actions d'évaluation de l'ergonomie des postes de travail, la plupart du temps dans le cadre des CHSCT.

La majorité des sites considérés effectue au delà des visites médicales réglementaires, un suivi du personnel à risque par des visites médicales supplémentaires.

Les normes de sécurité incendie et d'installation électrique sont respectées dans toutes les filiales puisque les filiales qui ne réalisent pas les vérifications par elle-même bénéficient de cette prestation au travers de leur contrat de location.

Pour 82 % des effectifs, un CHSCT est présent sur le site ; 56 personnes composent l'ensemble de ces CHSCT.

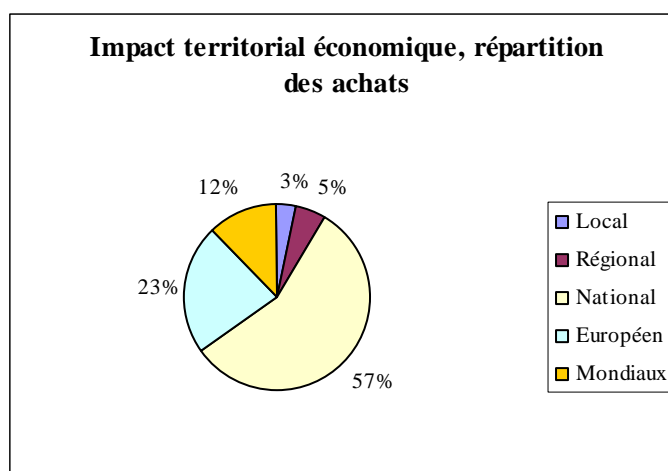
1.6.1.6 Sous-traitance

La plupart des sites considérés font appel à de la sous-traitance pour certains travaux.

Les sous-traitants actuels varient selon les entités du Groupe et certaines de nos filiales ont d'ores et déjà mis en place des procédures d'évaluation des sous-traitants (audits), au titre du respect des standards de qualité demandés, des conditions sociales de travail et des normes environnementales souhaitées en fonction de leur niveau de certification.

1.6.1.7 Relations avec l'environnement local

L'impact territorial économique est calculé à partir de la répartition des achats et se répartit comme suit :



L'impact territorial de nos entités reste fort sur leur territoire national (65 % des achats).

Par ailleurs, tout en ayant une croissance internationale, la pérennité du Groupe permet d'avoir des retombées positives en terme d'impact économique sur le territoire français.

1.6.1.8 Relations avec les parties prenantes et les œuvres sociales

Les entités du Groupe sont adhérentes à certains organismes professionnels : Union des Industries et Métiers de la Métallurgie, des organismes scientifiques (ANRT, AEROSPACE VALLEY, TOMPASSE...).

Par ailleurs, le Groupe entretient de bonnes relations avec les établissements d'enseignement via lesquels il conduit des activités de recherche et des partenariats dans le cadre de stages de fin d'études.

Enfin, aucun litige ni différend n'est à signaler avec les associations, ou même avec les particuliers vivant à proximité de nos sites.

1.6.2 Participation et intéressement

Un accord de participation a été conclu dans 9 filiales du Groupe, ce qui représente 97 % des effectifs en France et 55 % des effectifs du Groupe. Les modalités d'application varient d'une entreprise à l'autre. Le montant constaté en charge au titre de l'exercice 2008 est de 255 k€

Un accord d'intéressement a également été conclu dans 6 filiales du Groupe : 97 % des effectifs en France et 51 % des effectifs du Groupe sont couverts par un accord de ce type. Là aussi, les modalités d'application varient d'une entreprise à l'autre. Le montant constaté en charge au titre de l'exercice 2008 est de 503 k€

1.6.3 Plan d'Epargne Groupe et Plan d'Epargne Groupe International

Il n'existe aucun accord de Plan d'Epargne Groupe ou de Plan d'Epargne Groupe International au sein du Groupe.

1.6.4 La quotité de capital détenu à la clôture de l'exercice

A la clôture de l'exercice il n'y a pas de participation des salariés telle que définie à l'article L.225-102 du Code de Commerce dans le Capital Social de la Société.

1.6.5 Augmentation de capital réservée

Il est rappelé que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mai 2007 a donné tous pouvoirs au Directoire, pour une période de 26 mois à compter de cette Assemblée, à l'effet de réaliser une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un P.E.E dans la limite de 3 % du Capital aux moments et conditions qu'il jugera opportuns.

1.6.6 Nomination d'Actionnaires salariés en qualité de membre du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance n'a reçu aucune candidature.

1.6.7 Désignation de membres du Conseil de Surveillance par les salariés

La participation des salariés telle que définie à l'article L.225-102 du Code de Commerce étant inférieure à 3 % du Capital Social de notre Société, il n'y a pas lieu de prévoir la mise en place des dispositions relatives à la désignation de membres du Conseil de Surveillance par les salariés.

1.7 LES CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITÉ

Comme pour le rapport social, les données recueillies et présentées concernent l'ensemble du Groupe. La segmentation est décrite au § 1.6 « Les Salariés ».

1.7.1 Consommations et rejets

1.7.1.1 Consommation de ressources en eau

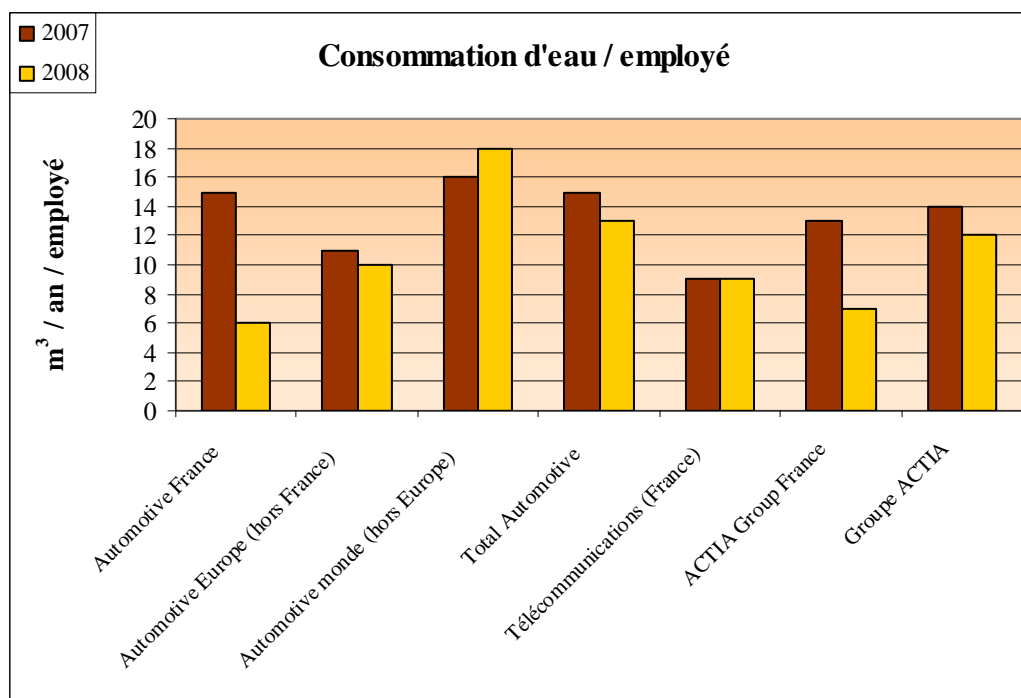
La consommation totale d'eau est de 29.367 m³, en diminution par rapport à 2007 (- 12 %) grâce aux actions entreprises sur les sites de Pouvoirville et de Colomiers, avec l'installation en 2007 d'un groupe froid en circuit fermé d'eau glacée pour le refroidissement des étuves.

L'eau consommée sur l'ensemble des sites est issue majoritairement du réseau de distribution d'eau potable. En effet, seuls 2.000 m³ ont été prélevés dans le puits tunisien, à l'identique des prélèvements effectués en 2007.

Ramenée au nombre d'employés, la consommation de l'ensemble des sites en 2008 avoisine les 12,2 m³ / an / employé (- 15 %) et a connu l'évolution suivante :

| m ³ /an/employé | Automotive France | Automotive Europe (hors France) | Automotive monde (hors Europe) | Total Automotive | Télécommunications (France) | ACTIA GROUP France | ACTIA GROUP |
|----------------------------|-------------------|---------------------------------|--------------------------------|------------------|-----------------------------|--------------------|-------------|
| 2007 | 15,1 | 11,0 | 16,3 | 15,1 | 9,3 | 13,2 | 14,3 |
| 2008 | 6,4 | 10,0 | 17,8 | 12,7 | 9,0 | 7,2 | 12,2 |

⁽¹⁾ Hors France



Les consommations des sites (sauf les sites de production comme ACTIA AUTOMOTIVE Colomiers, CIPI ACTIA Tunis et ACTIA SODIELEC Provence) sont représentatives d'une activité « services - études ».

1.7.1.2 Consommation de matières premières et d'emballages

L'activité du Groupe ne consomme pas directement de matières premières extraites du milieu naturel puisqu'elle n'intervient que sur des produits déjà en partie manufacturés (composants électroniques, câbles électriques...), essentiellement composés de métaux et de matières plastiques. La majorité des sites ont déjà mis en place des systèmes pour le tri des déchets : emballages essentiellement, avec la réutilisation des caisses bois et cartons. La standardisation et la diminution du nombre de références d'emballages sont également de rigueur.

La seule matière première utilisée est l'azote sur les sites de production de Colomiers et de Tunis. Par ailleurs, la législation sur le recours au plomb avait été anticipée dans nos sites de production, où un process de brasage et de soudure sans plomb a été mis au point.

Le Groupe a recours à différents emballages (cartons, bois, matériaux de calage, plastiques, palettes). Tout est mis en œuvre pour limiter l'utilisation de tels matériaux, notamment au travers d'une politique volontariste de réemploi.

1.7.1.3 Consommation d'énergie

En 2008, deux types d'énergie sont principalement utilisés sur l'ensemble des sites :

- ✓ l'électricité : 9.564 MWh (- 4 % par rapport à 2007),
- ✓ le gaz naturel : 1.425 MWh (- 20 % par rapport à 2007).

La consommation de fuel est extrêmement limitée puisqu'elle correspond à une énergie de 52 MWh ; ce combustible est principalement utilisé par la filiale espagnole.

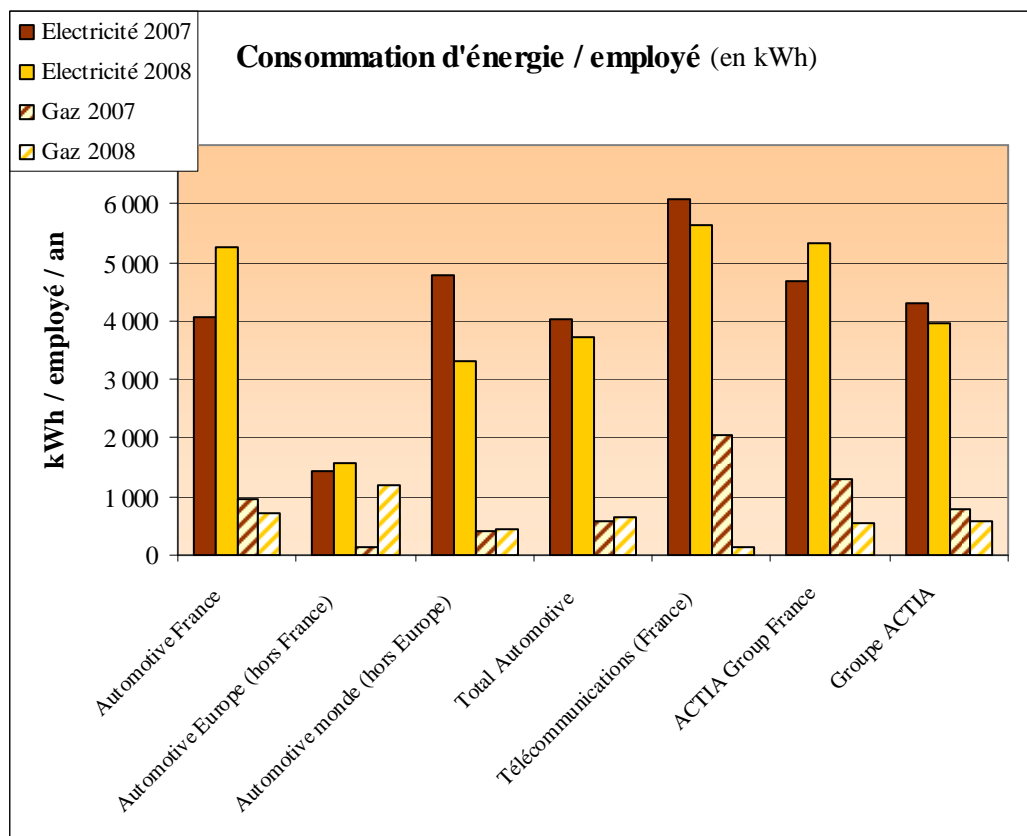
La consommation totale d'énergie sur l'ensemble des sites s'élève sur l'année 2008 à 11.041 MWh (- 7 % par rapport à 2007). Les actions menées pour une plus grande maîtrise de l'énergie portent leurs fruits puisque nous assistons, sur l'exercice 2008, à une baisse de la consommation d'électricité et de gaz sur l'ensemble du Groupe, même si des disparités apparaissent, l'augmentation enregistrée sur le site de Colomiers étant liée à l'installation de nouveaux équipements de production.

Le tableau récapitulatif des consommations énergétiques est le suivant :

| kWh/an/employé | Automotive France | Automotive Europe (hors France) | Automotive monde (hors Europe) | Total Automotive | Télécommunications (France) | ACTIA GROUP France | ACTIA GROUP |
|-------------------------|-------------------|---------------------------------|--------------------------------|------------------|-----------------------------|--------------------|----------------|
| Electricité 2007 | 4 071,1 | 1 422,5 | 4 786,6 | 4 045,8 | 6 079,7 | 4 667,7 | 4 312,9 |
| Electricité 2008 | 5 245,0 | 1 564,7 | 3 310,9 | 3 725,8 | 5 641,4 | 5 340,0 | 3 970,1 |
| Gaz 2007 | 969,2 | 135,6 | 414,7 | 569,0 | 2 049,9 | 1 297,4 | 769,6 |
| Gaz 2008 | 724,7 | 1 206,9 | 460,4 | 661,5 | 140,3 | 544,1 | 591,6 |

⁽¹⁾ Hors France

Le graphe suivant illustre l'évolution de l'énergie consommée ramenée au nombre d'employés, en fonction de la source d'énergie utilisée :



Le ratio de consommation énergétique sur la totalité de Groupe s'élève à 4.583 kWh /an / employé (contre 5.082 kWh /an / employé en 2007), en baisse de 10 %.

Le recours à des énergies renouvelables commence à être mis en place dans certaines structures du Groupe ; ainsi, en Tunisie, l'eau chaude est d'origine solaire et l'électricité consommée en Suède est hydroélectrique.

L'ensemble du Groupe reste sensibilisé pour limiter sa consommation énergétique, ce qui se traduit par diverses actions :

- ✓ mise en place de détecteur de mouvement temporisé,
- ✓ récupérateurs de chaleur,
- ✓ sensibilisation du personnel,
- ✓ changement des appareils par des appareils moins gourmands en énergie, notamment avec l'installation de climatisations réversibles sur les sites Toulousains,
- ✓ utilisation d'éclairage basse consommation,
- ✓ isolation des portes et des fenêtres,
- ✓ pose de thermostats programmables sur les radiateurs,
- ✓ changement des écrans des PC par des écrans qui consomment moins.

Ces actions traduisent une volonté réelle de prendre l'environnement en compte et expliquent la baisse de consommation constatée et commentée ci avant.

1.7.1.4 Conditions d'utilisation des sols

L'activité de l'ensemble des sites n'utilise pas les sols en tant que tels, si ce n'est pour l'implantation des bâtiments.

L'ensemble des sites représente une emprise globale sur les sols de 21 ha. Sur la totalité de la superficie des sites, 47 % de la surface est occupée par des espaces verts entretenus (62 % sur le périmètre français).

1.7.1.5 Rejets dans l'air

Les activités réalisées sur les sites ne sont à l'origine d'aucun rejet significatif dans l'atmosphère. En effet, 87 % de l'énergie consommée est électrique ce qui ne génère pas de gaz à effet de serre (CO₂, ...).

Des mesures ont été faites sur les principaux sites de production, de manière volontaire, au niveau des métaux lourds et des COV (Composés Organique Volatiles) : les résultats obtenus sont conformes à la législation, aucune action n'a donc dû être entreprise.

1.7.1.6 Rejets dans l'eau, dans les sols

Les activités réalisées sur les sites ne sont pas à l'origine de rejets significatifs dans l'eau ou dans les sols:

- ✓ les eaux usées présentent un caractère « domestique » et sont rejetées dans les réseaux d'assainissement pour être traitées,
- ✓ les produits potentiellement polluants (vernis, solvants, ...) ne sont pas stockés à même le sol, mais stockés dans des contenants de rétention ad hoc avant traitement suivant la norme (cf. § 1.7.1.8 « Déchets »).

1.7.1.7 Nuisances sonores ou olfactives

Au regard des activités peu bruyantes et non odorantes exercées, aucune nuisance sonore ou olfactive n'a été enregistrée par les différents sites, ni même signalée par le voisinage sur l'année 2008.

1.7.1.8 Déchets

Les déchets issus des activités de l'ensemble des sites sont essentiellement des emballages (cartons, palettes, housses plastiques, ...), des déchets de bureau et des rebuts de fabrication dont certains classés déchets dangereux. Ces déchets ne sont pas éliminés ou traités sur place, ils sont stockés provisoirement dans des zones dédiées et équipées pour recevoir chaque type de déchets (bennes, compacteurs, bacs de rétention...) avant d'être régulièrement évacués vers les filières homologuées de recyclage, de valorisation ou de traitement.

Le recyclage déjà mis en place sur les sites concerne surtout les emballages : cartons, papiers, plastiques ainsi que les métaux ; les piles font également l'objet d'un tri spécifique dans plusieurs structures. Certains sites ayant mis en place un tri des déchets pratiquent sur certains matériaux (cartons, palettes, caisses en bois...) une politique de réutilisation.

Une politique active de tri est d'ores et déjà en place sur la majorité des sites couvrant 91 % de la population au niveau mondial. Les sites français ont obtenu un taux de 99 % en 2008. Certaines filiales, comme l'Inde, ont programmé cette action de tri pour l'année 2009.

Tous les sites ne font pas aujourd'hui de bilan de la quantité de déchets produite et/ou recyclée. Sur l'exercice 2008, les bilans réalisés, en totalité ou partiellement, permettent d'aboutir à la synthèse du recyclage suivante :

| Type de Recyclage Unité : Tonne | Automotive France | Automotive Europe (hors France) | Automotive monde (hors Europe) | Total Automotive | Télécom- munications (France) | ACTIA GROUP France | ACTIA GROUP |
|------------------------------------|----------------------|--|---|---------------------|-------------------------------------|--------------------------|----------------|
| Recyclage | 160 | 38 | 110 | 308 | 42 | 202 | 350 |
| Valorisation énergétique | 54 | 0 | 0 | 54 | 0 | 54 | 54 |
| Mise en décharge contrôlée | 18 | 0 | 0 | 18 | 0 | 18 | 18 |
| Traitement spécifique | 2 | 2 | 0 | 4 | 0 | 2 | 4 |
| TOTAL | 234 | 40 | 110 | 384 | 42 | 276 | 426 |

⁽¹⁾ Hors France

Une analyse destinée au recensement des produits chimiques stockés sur les deux sites toulousains a conduit à l'élimination d'une tonne de produits périmés. Cette destruction est exceptionnelle.

Par ailleurs, les travaux d'amélioration des locaux ont généré 24 tonnes de gravats qui ont été valorisés au mieux au travers de la filière de traitement des déchets.

On atteint donc 25 tonnes de déchets exceptionnels, issus d'actions ponctuelles, sur le seul site de Toulouse auxquels s'ajoutent 1,5 tonnes d'écrans anciens renouvelés sur l'exercice.

1.7.2 Mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement naturel

Les activités des sites n'entraînent pas d'atteintes significatives à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales.

Il n'y a quasiment pas de rejets atmosphériques (gaz à effet de serre), d'émissions sonores et d'utilisation directe du milieu naturel (utilisation des sols, consommations de matières premières,...).

Les mesures pour limiter les rejets liés aux eaux usées et aux produits potentiellement polluants sont déjà en place :

- Les eaux usées (essentiellement domestiques) rejoignent le réseau d'assainissement et sont traitées en station d'épuration ;
- Les produits potentiellement polluants pour les eaux et les sols sont stockés sous rétention, ils ne sont pas en contact direct avec le sol.

Les espaces verts présents sur les sites occupent 47 % de la surface totale, ce qui témoigne d'un souci d'intégration paysagère des activités dans leur contexte local.

1.7.3 Démarches d'évaluation et de certification

Les sites de ACTIA AUTOMOTIVE S.A., ACTIA NORDIC, CIPI ACTIA et ACTIA DO BRASIL ont obtenu leur certification ISO 14001. Donc 51 % des effectifs ont défini et validé une politique environnementale. Par ailleurs, ACTIA INDIA et ACTIA SODIELEC ont planifié la démarche pour obtenir cette certification, respectivement pour 2009 et 2010.

1.7.4 Mesures prises pour assurer la conformité

A travers les systèmes de management environnemental mis en place sur les sites certifiés, la veille réglementaire et les processus de suivi qui en découlent assurent le maintien de leur conformité réglementaire.

Il est précisé que le Groupe n'a pas de contrainte réglementaire réellement spécifique liée à son activité.

En ce qui concerne les établissements certifiés ISO 14001, ils respectent toutes les réglementations applicables à leurs activités et à leur site, y compris les réglementations locales (exemple : en France les PLU).

En France, tout est repris dans le code de l'environnement. Ce document intègre, aujourd'hui, la loi de 1976 sur les ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), mais aussi le décret 2005-829 qui transpose en droit français les directives européennes 2002/95/CE dite RoHS et 2002/96/CE dite DEEE plus spécifiques à notre secteur d'activité.

1.7.5 Dépenses engagées pour prévenir les conséquences

Compte tenu des dangers très limités en cas de dysfonctionnement des sites, des mesures déjà en place pour limiter les impacts des sites en fonctionnement normal sur l'environnement (évacuation des déchets, raccordement des eaux usées au réseau, ...) et des démarches de certification environnementale engageant les sites sur une amélioration continue et une meilleure maîtrise de leurs impacts environnementaux, les dépenses suivantes pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement ont été engagées par les structures les plus importantes du Groupe au titre des trois derniers exercices :

- Consommation d'énergie : le remplacement de chaudières anciennes par une climatisation réversible avec une économie de la consommation de gaz de l'ordre de 18 %, la mise en place de chauffe-eau solaire, le changement de certaines fenêtres, la mise en place de thermostats pour les climatisations et l'organisation des congés d'été pour la réduction de la consommation électrique, la mise en place d'un programme permanent de réduction de la consommation ;
- Réduction et recyclage des déchets : l'agrandissement et l'aménagement des zones de stockage de déchets, la mise en place du tri sélectif, le recyclage et le traitement des déchets électriques et électroniques, le recyclage des cartons et papiers, le contrôle des résidus ;
- Prévention de la pollution : mise en place d'un groupe d'eau glacé en circuit fermé, mise en place d'un obturateur à sable, d'installation de filtres, de bac de rétention, mesures pour la réduction du bruit.

Une réflexion est menée pour impliquer les petites structures n'ayant pas encore engagé la démarche.

1.7.6 Organisation interne de la gestion de l'environnement

La direction administrative du Groupe ACTIA a la charge de coordonner l'ensemble des actions environnementales.

La mise en œuvre des démarches de management environnemental des deux sites ACTIA AUTOMOTIVE S.A. est assuré par un Responsable Environnement au sein de la Direction des Systèmes - Qualité / Environnement ACTIA AUTOMOTIVE. En outre, un technicien est en place sur le site de Colomiers (production) pour la gestion des déchets du site.

Le Responsable Environnement a suivi des formations relatives au management environnemental.

Conformément à la mise en place de la norme ISO 14001, la session générale de sensibilisation pour la formation et l'information des salariés en matière d'environnement a été effectuée, pour les sites concernés. Un plan de formation et un planning de sensibilisation ont été établis dans le cadre du SME (Système de Management Environnemental) afin de sensibiliser tout nouvel employé. Le personnel est informé des démarches qui sont menées et des moyens sont à sa disposition pour qu'il fasse remonter toute information pertinente.

L'organisation interne de la gestion des risques en cas d'accident a été menée sur les sites ayant engagé une démarche de mise en place d'un système de management environnemental (ACTIA AUTOMOTIVE S.A., via la méthode AMDEC), système qui exige l'identification et l'évaluation des situations d'urgence (comme les accidents de pollution) afin de mieux y remédier avec obligation de rédiger une procédure de « réponse aux situations d'urgence », ainsi que d'identifier ces dernières.

Les structures qui disposent d'un service dédié à l'environnement (ACTIA AUTOMOTIVE S.A., CIPI ACTIA, ACTIA NORDIC, ACTIA U.S.A., ACTIA DO BRASIL) totalisent un effectif global de 9 personnes.

Par ailleurs, une veille réglementaire est réalisée sur ces sites. Ceux-ci prennent également en compte les impacts environnementaux au niveau de la conception des nouveaux produits.

1.7.7 Montants des provisions et garanties

Au regard des activités du Groupe qui ne représentent pas de risque significatif en matière d'environnement, aucune provision et/ou garantie n'a été contractée sur l'année 2008, ni sur les exercices antérieurs.

1.7.8 Montants des indemnités versées sur l'exercice et actions réparatrices

Aucune indemnité n'a dû être versée en 2008 suite à un problème ou accident environnemental ; aucune action réparatrice en matière d'environnement n'a dû être entreprise en 2008.

1.7.9 Synthèse

Les fluctuations des consommations d'eau et d'énergie sont expliquées et maîtrisées, ce qui a notamment permis de réaliser une baisse de la consommation d'eau, depuis 2 ans.

Par ailleurs, les deux sites importants de production (Colomiers et Tunis) ont effectué, de manière volontaire, une série de mesures destinées à évaluer plus précisément les rejets dans l'air émis par l'activité. Les conclusions sont excellentes et montrent la volonté du Groupe de maîtriser les nuisances environnementales.

1.8 PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE, USINES ET ÉQUIPEMENTS

1.8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées

P : Propriétaire
L : Locataire

CB : Crédit-Bail
SL : Sous-Locataire

| Nom | Siège | Secteur d'activité | Type de détention |
|---------------------|-----------------------------------|---|-------------------|
| ACTIA GROUP | Toulouse | Holding | SL |
| AUTOMOTIVE | | | |
| ACTIA AUTOMOTIVE | Toulouse | Etudes et fabrications électroniques | SL |
| ACTIA MULLER | Toulouse | Fabrication et distribution de matériels mécaniques pour garages et centres de contrôle | L |
| ACTIA AIXIA | Le Bourget du Lac | Etudes et fabrications électroniques | L |
| ATON SYSTÈMES | Maison Alfort | Etudes et fabrications électroniques | L |
| ACTIA UK | Newtown (<i>Pays de Galles</i>) | Etudes et fabrications électroniques | P |
| ACTIA MULLER UK | Farnborough (<i>Angleterre</i>) | Distribution de produits de diagnostic | L |
| ACTIA VIDEOBUS | Getafe Madrid (<i>Espagne</i>) | Etudes et fabrications de matériels Audio & Vidéo | L |
| ACTIA MULLER ESPAÑA | Getafe Madrid (<i>Espagne</i>) | Distribution de produits de diagnostic | L |
| SCI LOS OLIVOS | Getafe Madrid (<i>Espagne</i>) | Immobilier | P |
| KARFA | Mexico (<i>Mexique</i>) | Gestion de participations | L |
| ACTIA DE MEXICO | Mexico (<i>Mexique</i>) | Fabrication et distribution de matériels Audio & Vidéo | L |
| ACTIA DO BRASIL | Porto Alegre (<i>Brésil</i>) | Etudes et fabrications électroniques | L |
| ACTIA INC. | Elkhart-Indiana (<i>USA</i>) | Etudes et fabrications électroniques | L |
| ATAL | Tabor (<i>Rep.Tchèque</i>) | Etudes et fabrications électroniques | P |
| ACTIA ITALIA | Torino (<i>Italie</i>) | Etudes et fabrications électroniques | L |
| I+ME ACTIA | Braunschweig (<i>Allemagne</i>) | Etudes et fabrications électroniques | P |
| ACTIA CORP. | Elkhart-Indiana (<i>USA</i>) | Etudes et fabrications électroniques | P |
| ACTIA NL | Nuenen (<i>Pays-Bas</i>) | Etudes et fabrications électroniques | L |

| Nom | Siège | Secteur d'activité | Type de détention |
|---------------------------------|-------------------------------|--------------------------------------|-------------------|
| ACTIA POLSKA SP | Lodz (<i>Pologne</i>) | Etudes et fabrications électroniques | L |
| CIPI ACTIA | Tunis (<i>Tunisie</i>) | Fabrications électroniques | P |
| ACTIA TUNISIE | Tunis (<i>Tunisie</i>) | Fabrications électroniques | L |
| ACTIA INDIA | New Delhi (Inde) | Etudes et fabrications électroniques | L |
| ACTIA SHANGHAI | Shanghai (Chine) | Etudes et fabrications électroniques | L |
| ACTIA NORDIC | Spanga (Suède) | Etudes et fabrications électroniques | L |
| TÉLÉCOMMUNICATIONS | | | |
| ACTIA SODIELEC SA | Ets de St Georges de Luzençon | Etudes et fabrications électroniques | P / CB / L |
| ACTIA SODIELEC SA | Ets de Dinard | Etudes et fabrications électroniques | CB |
| ACTIA SODIELEC SA | Ets de Puy Sainte Réparate | Etudes et fabrications électroniques | CB |
| ACTIA SODIELEC SA | Ets de Manosque | Etudes et fabrications électroniques | CB |
| SCI SODIMOB | St Georges de Luzençon | Immobilier | P |
| ARDIA | Tunis (<i>Tunisie</i>) | Études électroniques | L |
| SCI DE L'ORATOIRE | Toulouse | Immobilier | CB |
| SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE | Toulouse | Immobilier | CB |

Il est précisé que les actifs essentiels sont détenus par le Groupe.

Les actifs immobiliers considérés comme stratégiques concernent la production. Aussi, le site de production français, établissement de ACTIA AUTOMOTIVE S.A., situé à Colomiers est détenu à 100 % par le Groupe au travers de la SCI DE L'ORATOIRE et est financé par un lease back immobilier (échéance février 2017). Le site de production tunisien situé à Tunis est inscrit dans les actifs de notre filiale CIPI ACTIA détenue à 66 % par le Groupe.

Les équipements lourds de ces deux sites font généralement l'objet de financement en crédit bail.

En 2008, le centre de Colomiers a accueilli plusieurs activités par ordre d'importance :

- La production électronique ;
- Un centre de réparation ;
- Une activité logistique ;
- Un bureau d'études d'équipements électroniques aéronautiques ;
- Des métiers de support.

Ces activités ont permis de produire près de 251.000 h d'activité et l'utilisation des installations a été de 84 %. L'infrastructure a une capacité de croissance de 26 %.

Le centre de production CIPI ACTIA a une activité de production de cartes et d'équipements électroniques qui a réalisé près de 640.000 h d'activité et l'utilisation des installations a été de 82 %. L'infrastructure actuelle a une capacité de croissance de près de 5 %.



Fin 2008, ACTIA GROUP a créé une nouvelle filiale en Tunisie ACTIA TUNISIE, qui se positionne dans la production d'équipements électroniques mécaniques de moyenne série. L'activité de cette usine montera en puissance tout au long de l'année 2009. La mise en place de cette structure a pu être rapidement organisée

avec la location d'un site industriel à proximité des autres structures du Groupe à Tunis.

Le Groupe utilise essentiellement des bureaux (administratif, bureau d'études) et des ateliers d'intégration. En règle générale, les besoins ne présentent pas de caractère spécifique et sont donc des locaux facilement disponibles à la location. Cependant, le Groupe a saisi des opportunités d'acquisition immobilière au cours de son histoire, biens pouvant provenir des structures acquises lors de croissance externe et se retrouve donc propriétaire de certains bâtiments, directement ou indirectement.

Aussi, les filiales anglaise, américaine, tchèque et allemande sont propriétaires de leurs locaux, bureaux et ateliers.

Les établissements de la branche TÉLÉCOMMUNICATIONS sont détenus directement par ACTIA SODIELEC et financés en crédit bail, ou au travers la SCI SODIMOB, détenue à 100 % par ACTIA SODIELEC, et dont les biens sont financés par un lease back immobilier.

Enfin, deux sites, dits non stratégiques, sont détenus pour partie par le Groupe, pour partie par les dirigeants et pour partie par des minoritaires. Il s'agit en Espagne, des bâtiments, également bureaux et ateliers, détenus au travers de la SCI LOS OLIVOS dont la répartition du capital est la suivante :

| Détenue par : | % |
|---------------------------------|---------------|
| SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE | 50,0 % |
| ACTIA VIDEOBUS | 40,0 % |
| Personnes physiques | 10,0 % |
| Total | 100,0% |

Et des bâtiments abritant les sièges sociaux de ACTIA GROUP S.A. et de ACTIA AUTOMOTIVE S.A., constitués essentiellement d'un ensemble de bureaux, détenus, au travers d'un financement en lease back immobilier, par la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE dont la répartition du capital est la suivante :

| Détenue par : | % |
|---------------------|---------------|
| ACTIA GROUP | 27,5 % |
| LP ₂ C | 36,7 % |
| Personnes physiques | 35,8 % |
| Total | 100,0% |

Le Groupe s'est assuré que le prix des loyers appliqués sur ces deux dernières infrastructures corresponde au prix du marché, notamment lors de la mise en place du financement en lease back.

1.8.2 Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations

Cette information est développée au § 1.7.2 - « Mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement naturel ».

1.9 FACTEURS DE RISQUES

Outre les autres informations contenues dans ce Document de Référence, les Actionnaires et les acheteurs potentiels des titres doivent considérer avec soin les facteurs détaillés ci-dessous lorsqu'ils évaluent le Groupe et ses activités commerciales.

Le Groupe ACTIA procède à une revue permanente de ses risques grâce à la mise en place de procédures de contrôle interne. Ce paragraphe présente les facteurs de risques pertinents et significatifs, identifiés à la date de publication du Document de Référence. Il n'existe pas de risques significatifs autres que ceux présentés ci-dessous.

Des informations complémentaires sont disponibles dans le Rapport du Président aux § 2.1.5.2 « Contrôle interne » et 2.1.5.3 « Axes de progrès ».

1.9.1 Risques liés à l'activité

Le développement du Groupe est fondé sur une diversification des activités et des marchés tels que présentés au § 1.3 « Aperçu des activités ». Cette diversification ainsi que la performance des programmes engagés à moyen terme ont pour conséquence de limiter les risques encourus par le Groupe.

Un suivi des performances est réalisé trimestriellement grâce à l'établissement en interne de comptes consolidés.

Une conséquence immédiate de cette diversification concerne le risque commercial qui est suffisamment dilué pour être considéré comme non significatif.

1.9.2 Risques environnementaux

Comme mentionné dans notre rapport environnemental au § 1.7 « Les conséquences environnementales de l'activité », le Groupe ne présente pas d'exposition aux risques environnementaux.

1.9.3 Risques stratégiques

La Direction Générale du Groupe ne souhaite pas développer ce paragraphe de façon détaillée afin de ne pas exposer le Groupe à sa concurrence.

Il est cependant précisé que ces risques sont régulièrement suivis, notamment lors des réunions des organes de Direction du Groupe.

1.9.4 Risques de taux

Le tableau ci-dessous détaille la répartition entre taux fixe et taux variable des dettes financières au 31 décembre 2008 :

| En k€ | 31/12/2008 | | | 31/12/2007 | | |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | Taux fixe | Taux variable | Total | Taux fixe | Taux variable | Total |
| Emprunts auprès des Ets. de crédit | 16.007 | 22.706 | 38.713 | 12.189 | 23.060 | 35.249 |
| Dettes financières diverses | 1.697 | 0 | 1.697 | 1.779 | 0 | 1.779 |
| Dettes financières Location financement | 6.753 | 0 | 6.753 | 7.131 | 0 | 7.131 |
| Concours bancaires et découverts | 0 | 45.048 | 45.048 | 0 | 39.795 | 39.795 |
| Total | 24.457 | 67.754 | 92.211 | 21.099 | 62.855 | 83.954 |
| Répartition en pourcentage | 27 % | 73 % | 100% | 25 % | 75 % | 100% |

Au niveau du Groupe, le contrôle est effectué pour maintenir la répartition du risque global de taux à part égale entre taux fixe et taux variable.

Dans la majorité des cas, les dettes financières sont contractées à taux variable et l'indice de référence est l'EURIBOR 3 mois. Néanmoins, compte tenu de la forte volatilité des taux d'intérêt, le Groupe privilégie pour ses nouveaux contrats de crédit le taux fixe. Ainsi, la part en pourcentage des dettes financières à taux variable diminue.

Afin de mieux répartir son risque entre taux fixe et taux variable, le Groupe a mis en place un outil de couverture ramenant la part des dettes financières à taux variable à 52 %. Les caractéristiques du SWAP de taux souscrit par la Société ACTIA AUTOMOTIVE S.A. sont décrites au § 3.1.6.9 « Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat ».

La sensibilité à une hausse de 1% du taux de référence a été calculée sur une base avant et après couverture. Les données chiffrées de cette analyse sont détaillées ci-dessous :

| En k€ | 31/12/2008 | | | 31/12/2007 | | |
|-----------------------|------------------------------------|---------------------------------------|-------------|------------------------------------|---------------------------------------|-------------|
| | Dettes financières à taux variable | Variation du taux de référence (en %) | Sensibilité | Dettes financières à taux variable | Variation du taux de référence (en %) | Sensibilité |
| Base avant couverture | 67.754 | + 1 % | 678 | 62.855 | + 1 % | 629 |
| Base après couverture | 47.754 | + 1 % | 478 | 47.855 | + 1 % | 479 |

1.9.5 Risques de change

Les opérations commerciales et financières réalisées en devises présentent systématiquement un risque de change.

Le Groupe, dans les pays où les risques sur les monnaies sont les plus sensibles, pratique depuis 1999, des facturations en euros pour tous les flux intragroupes et limite la durée du Crédit Client sur les pays à monnaie « fondante ».

Dans le Groupe, le chiffre d'affaires, les créances clients et les dettes fournisseurs sont les principaux postes exposés au risque de change. Leur répartition par devise est indiquée dans le tableau ci-dessous :

| | 31/12/2008 | | | 31/12/2007 | | |
|------------------------------|------------|-----|------------------|------------|-----|-------------------------------|
| | EUR | USD | Autres devises * | EUR | USD | Autres devises ⁽¹⁾ |
| Chiffre d'affaires consolidé | 83% | 5% | 12% | 82% | 5% | 13% |
| Créances clients | 89% | 3% | 8% | 87% | 2% | 11% |
| Dettes fournisseurs | 91% | 1% | 8% | 92% | 2% | 6% |

⁽¹⁾ 9 autres devises sont concernées et aucune ne dépasse le seuil de 3 %.

Du fait de la prépondérance de l'Euro en tant que devise de transaction, le Groupe est peu sensible au risque de change.

Pour les transactions réalisées en devises étrangères (ex : achats ou vente en USD par des sociétés de la zone Euro), les sociétés concernées gèrent de façon autonome leur risque de change et souscrivent si nécessaire des couvertures de change. Au 31 décembre 2008, les sociétés ACTIA AUTOMOTIVE S.A. et ACTIA SODIELEC S.A. ont souscrit des contrats de couverture du risque de change dont les caractéristiques sont détaillées au § 3.1.6.9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat ».

1.9.6 Risques de liquidité

Dans le Groupe ACTIA, le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des passifs financiers est lié à son niveau de facturation et de recouvrement de ses créances, mais aucune difficulté n'est à signaler à ce niveau-là. Le cas échéant, cela pourrait entraîner le non-respect de covenants qui sont décrits dans le § 3.1.6.12 « Dettes financières ».

Les sociétés du Groupe ACTIA gèrent de façon autonome leurs besoins de trésorerie futurs. La maison mère n'intervient qu'en cas de difficulté. Cette trésorerie provient principalement de l'activité, parfois de concours bancaires obtenus en local. Les investissements plus importants (bâtiments, outils de production) sont financés la plupart du temps par des emprunts ou des crédits baux souscrits localement par la filiale. ACTIA AUTOMOTIVE S.A., en tant que société tête de la Branche AUTOMOTIVE peut être amenée à financer des investissements importants pour le compte de ses filiales (ex : outil de production chez CIPI-ACTIA par crédit-bail).

Enfin, le Groupe, bénéficiant d'excédents de trésorerie au niveau de certaines filiales de la Branche AUTOMOTIVE, a organisé des conventions bilatérales de trésorerie. A ce jour, ACTIA AUTOMOTIVE S.A. a signé des conventions cadre avec ses filiales ACTIA VIDEOBUS SAU, I+ME ACTIA GmbH et ACTIA ITALIA LTA, afin de pouvoir utiliser, au mieux, les excédents de trésorerie disponibles au sein du Groupe.

Des conventions cadre sont également en cours de signature avec les filiales ATON SYSTÈMES S.A. et ACTIA UK LTD.

Au cours de l'année 2008, ACTIA AUTOMOTIVE S.A a disposé de 2,5 M€ en provenance de ses filiales :

- ACTIA ITALIA LTA pour : 0,5 M€
- I+ME ACTIA GmbH pour : 2,0 M€

Au 31 décembre 2008, ces sommes sont toujours à disposition de ACTIA AUTOMOTIVE S.A..

Ces avances de trésorerie seront remboursées aux filiales dans le courant de l'année 2009.

Il est rappelé que ces conventions ont pour vocation d'utiliser la trésorerie disponible au sein du Groupe afin de limiter l'utilisation des lignes de financement court terme de la maison mère et de réduire ainsi les frais financiers : il ne s'agit pas de transférer les financements bancaires dans les filiales.

De plus, l'analyse du risque de liquidité donnée aux paragraphes 3.1.6.11 « Actifs et passifs financiers », 3.1.6.12 « Dettes financières » et 3.1.6.13 « Capitaux Propres » des notes annexes aux comptes consolidés est reprise pour l'ensemble des actifs et passifs financiers dans les tableaux suivants :

Au 31 décembre 2008 :

| En k€ | <31/12/09 | >01/01/10 <31/12/13 | >01/01/14 | Total |
|-------------------------------------|-----------------------|------------------------|----------------------|-----------------------|
| Total des passifs financiers | <138.087> | <28.884> | <4.352> | <171.323> |
| Total des actifs financiers | 113.405 | 0 | 936 | 114.341 |
| Position nette avant gestion | <24.682> | <28.884> | <3.416> | <56.982> |
| Engagements Hors-Bilan | 3.665 | 0 | 0 | 3.665 |
| Position nette après gestion | <21.017> | <28.884> | <3.416> | <53.317> |

Au 31 décembre 2007 :

| En k€ | <31/12/08 | >01/01/09 <31/12/12 | >01/01/13 | Total |
|-------------------------------------|-----------------------|------------------------|----------------------|-----------------------|
| Total des passifs financiers | <132.714> | <27.222> | <2.128> | <162.064> |
| Total des actifs financiers | 104.010 | 3.717 | 944 | 108.671 |
| Position nette avant gestion | <28.704> | <23.505> | <1.184> | <53.393> |
| Engagements Hors-Bilan | 4.162 | 0 | 0 | 4.162 |
| Position nette après gestion | <24.542> | <23.505> | <1.184> | <49.231> |

Dans le contexte actuel, le Groupe estime ne pas avoir de risque particulier de liquidité.

1.9.7 Risques de crédit

Le Groupe n'est pas exposé au risque de crédit de manière importante du fait de la nature des principales contreparties ; ACTIA GROUP ne prévoit aucune défaillance de tiers pouvant avoir un impact significatif sur ses états financiers. A la clôture de l'exercice, le Groupe n'a pas identifié de risque significatif sur ses actifs échus non provisionnés.

1.9.8 Dépendance à l'égard des droits de propriété intellectuelle, brevets et marques

En matière de propriété industrielle, toute invention ou résultat d'études ayant un impact significatif sur notre savoir-faire fait l'objet d'un dépôt de brevet, tant en France qu'à l'étranger.

D'autre part, tout contrat d'étude et développement, notamment en matière logicielle, comporte une clause spécifique sur la propriété industrielle visant à nous garantir la propriété industrielle de notre savoir-faire. La même démarche s'applique concernant nos marques (produits, services, nom commercial) et celles de l'ensemble des Sociétés du Groupe. La protection des inventions est assurée de façon permanente par le service juridique. Le développement des produits est garanti par un brevet. La protection des marques, noms, design, ... est assurée au niveau international, avec un suivi régulier.

Pour des raisons de concurrence et de confidentialité vis-à-vis de nos clients, les principaux droits de propriété intellectuelle ne sont pas communiqués.

A ce jour, le Groupe ne fait l'objet d'aucun contentieux en matière de droits d'auteur, marques de fabrique, secrets commerciaux ou autres droits de propriété industrielle fondés sur une éventuelle contrefaçon de droits de tiers.

1.9.9 Confidentialité

Dans le cadre des activités du Groupe, tous documents confiés par des clients et/ou tous documents et informations, échangés entre ACTIA GROUP (ou une de ses filiales) et des tiers, quels qu'en soient leur support ou leur mode de transmission, font l'objet systématiquement d'accords de confidentialité entre les parties et sont mis sous sécurité dans des coffres.

1.9.10 Sécurité

Une partie des Sociétés du Groupe a des réseaux informatiques qui ne sont pas directement liés à l'extérieur et est donc protégée tant des virus que des tentatives d'intrusions.

Pour les structures les plus importantes, le système informatique central (AS400) ainsi que le progiciel de gestion intégrée (MOVEX) sont hébergés chez un prestataire reconnu. Ce partenariat nous permet de bénéficier de l'ensemble des exigences sécuritaires de cette activité. Un réseau privé assure la connexion entre notre prestataire et notre entreprise.

Le réseau informatique local (bureautique et développement de projets) est suivi en infogérance par un autre prestataire.

Les postes de travail sont équipés d'anti-virus mis à jour périodiquement, les accès internet contrôlés nominativement et sécurisés par des pare-feux.

Le Groupe peut faire appel à des sociétés de gardiennage lorsque les sites le nécessitent pour la protection des matériels et stocks, ainsi qu'aux outils habituels (alarmes, portes sécurisées...). Dans tous les cas, ces éléments sont couverts par les assurances.

1.9.11 Risques liés aux assurances

Toutes les sociétés du Groupe sont assurées par les contrats d'assurance négociés par ACTIA GROUP ; cette politique de centralisation et de rationalisation a permis d'optimiser ce poste conséquent tout en garantissant une homogénéisation de la couverture des risques.

Les compagnies suivantes ont été retenues :

- GENERALI ;
- AXA ;
- ZURICH ASSURANCES ;
- ACE EUROPE ;
- AIG.

Les contrats souscrits garantissent l'ensemble des conséquences pécuniaires que le Groupe pourrait encourir au titre de sa responsabilité civile pour l'ensemble de ses activités, et notamment une couverture :

- Assurance flotte auto et missions ;
- Multirisques, dommage aux biens et pertes d'exploitation ;
- Responsabilité civile et fraude ;
- Transport ;
- Déplacements professionnels ;
- Responsabilité des mandataires sociaux et des dirigeants.

Un examen régulier de l'ensemble des contrats est réalisé pour vérifier l'adéquation des polices souscrites par rapport au périmètre à couvrir et à l'évolution des risques. Le choix des assureurs, notamment au regard de leur notoriété et de leur solvabilité, est suivi avec attention.

Dans ce cadre, et au vu de la situation du groupe AIG au niveau mondial, ACTIA GROUP étudie la couverture de l'assurance concernée par un autre assureur.

1.10 INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

Les comptes sociaux d'ACTIA GROUP S.A. font apparaître un chiffre d'affaires de 3,8 M€ en baisse de 5,5 % par rapport à l'exercice précédent, du fait des facturations liées au Maintien en Condition Opérationnelle dans le cadre du contrat DGA dont la Société est cocontractante avec sa filiale ACTIA SODIELEC. Dans le même temps, on observe une baisse égale des charges liées à ce contrat, ce qui n'occasionne aucun impact en terme de résultat. Le résultat net ressort à <484.925€> contre une perte de <462.599 €> pour l'exercice précédent.

Au titre de l'exercice 2008, les principaux indicateurs des comptes sociaux sont :

| RESULTATS SOCIAUX en k€ | 2008 | 2007 |
|-----------------------------------|----------------------|--------------------|
| Chiffre d'affaires net | 3.785 | 4.005 |
| Produits d'Exploitation | 4.778 | 5.014 |
| Résultat d'Exploitation | <1.060> | <1.172> |
| Résultat Financier | 604 | 3.198 |
| Résultat Exceptionnel | <30> | <2.470> |
| Résultat net | <485> | <463> |

Nous vous demanderons d'approuver ces comptes sociaux.

1.10.1 Difficultés rencontrées

ACTIA GROUP n'a aucune activité propre ; toutes les fonctions exercées au bénéfice de nos filiales ou de la holding patrimoniale sont refacturées à ces structures sur la base du coût réel avec une marge de 15%, correspondant aux frais de gestion. Cette facturation ne couvre pas l'ensemble des frais de Commissariat, de communication, de conseil juridico-fiscal et autres frais liés à la position de société cotée, frais qu'il nous est impossible de répartir sur l'ensemble de nos filiales, si l'on veut répondre aux contraintes juridiques et fiscales règlementaires. Seules les prestations définies par les conventions d'assistance (prestations développées au § 4.1.3 « Description sommaire du Groupe ») en vigueur font l'objet de factures.

Le déficit structurel de la Société provient donc des coûts liés à sa présence sur le marché boursier et à son rôle de holding financière (interventions extérieures en matière juridique, communication, Commissariat aux Comptes pour les comptes sociaux et consolidés, etc... qui représentent un coût global de 296 k€).

1.10.2 Evènements significatifs

Aucun évènement significatif n'a affecté la structure holding, en dehors de la levée de stock options décrites ci-dessous.

En effet, le Directoire du 15 septembre 2008 a constaté l'augmentation du Capital Social consécutive à la levée des stock options intervenue le 29 août 2008. Le nouveau Capital Social s'établit désormais à 15.074.955,75 € correspondant à 20.099.941 actions, soit 240.000 actions supplémentaires, avec une prime d'émission d'un montant de 280.800 €

1.10.3 Affectation du résultat

En conformité avec la loi et nos statuts, lors de l'Assemblée Générale sera proposée l'affectation du résultat de l'exercice qui s'élève à une perte de <484.925,07 €> au poste de Report à Nouveau.

Origine

| | |
|--------------------------------------|----------------|
| Report à Nouveau « solde créditeur » | 8.843.706,20 € |
| Résultat de l'exercice : perte de | <484.925,07 €> |

Affectation

| | |
|-----------------------------|----------------|
| Compte « Report à Nouveau » | |
| qui s'établira à | 7.365.784,08 € |
| A titre de dividendes | 992.997,05 € |

| | | |
|---------------|-----------------------|-----------------------|
| TOTAUX | 8.358.781,13 € | 8.358.781,13 € |
|---------------|-----------------------|-----------------------|

Il est précisé qu'au cas où, lors de la mise en paiement de ces dividendes, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, les sommes correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions seraient affectées au Report à Nouveau.

Le dividende serait mis en paiement au Siège Social au plus tard le 30 septembre 2009.

Le dividende revenant à chaque action serait ainsi fixé à 0,05 €

La distribution est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du CGI.

Par ailleurs, il est rappelé que le régime fiscal des dividendes a été modifié par la loi de finances pour 2008 :

D'une part, les personnes physiques domiciliées en France peuvent opter pour un prélèvement libératoire de 18 % au lieu et place de l'impôt progressif sur le revenu, pour tout encaissement de dividende hors PEA. Cette option doit être exercée, sous la seule responsabilité de l'Actionnaire, auprès de l'établissement teneur de compte de l'Actionnaire, au plus tard lors de l'encaissement du dividende.

Compte tenu du champ de l'application du dispositif, de son caractère irrévocable et de ses conséquences (notamment l'anticipation du paiement de l'impôt et le fait que tout autre dividende ou revenu distribué la même année pour lesquels une nouvelle option ne serait pas produite, sera imposé à l'impôt sur le revenu sans abattement ni crédit d'impôt), nous conseillons aux Actionnaires éligibles de se rapprocher de leur teneur de compte et de leur conseil fiscal pour évaluer l'intérêt d'une éventuelle option au regard de leur situation propre et ce avant le versement du dividende.

D'autre part, les prélèvements sociaux dus par les personnes physiques domiciliées en France (hors PEA) sont désormais prélevés à la source par l'établissement teneur de compte de l'Actionnaire.

1.10.4 Distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que la Société a procédé à la distribution de dividendes suivante au cours des trois derniers exercices.

| DIVIDENDE PAR ACTION | |
|-----------------------------|--------|
| 2005 | 0,00 € |
| 2006 | 0,00 € |
| 2007 | 0,05 € |

1.10.5 Charges non déductibles fiscalement (CGI 39-4)

Il sera demandé au cours de l'Assemblée Générale d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts, soit la somme de 2.543,78 € correspondant aux amortissements excédentaires sur les véhicules de fonction.

Aucun impôt n'est dû au titre de l'exercice 2008.

1.10.6 Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice

Il n'y a pas d'événement significatif à signaler depuis la clôture de l'exercice 2008.

1.10.7 Tableau des résultats financiers des 5 dernières années

| En Euros | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 | 2004 |
|---|---------------------------|-------------|------------|------------|-------------|
| Capital en fin d'exercice | | | | | |
| Capital Social | 15.074.956 | 14.894.956 | 14.894.956 | 14.879.024 | 14.271.156 |
| Nombre d'actions ordinaires existantes | 20.099.941 | 19.859.941 | 19.859.941 | 19.838.699 | 19.028.208 |
| Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre maximal d'actions futures à créer | 0 | 240.000 | 1.753.895 | 1.158.098 | 1.177.500 |
| Opérations et Résultats de l'exercice | | | | | |
| Chiffre d'affaires hors taxes | 3.784.561 | 4.005.010 | 3.407.860 | 7.139.786 | 16.652.359 |
| Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions) | <1.019.842> | <3.548.634> | <536.059> | <224.187> | 91.623 |
| Impôt sur les sociétés | 0 | 18.750 | 18.750 | 15.000 | 3.750 |
| Participation des salariés due au titre de l'exercice | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions) | <484.925> | <462.599> | <786.417> | <139.722> | <1.018.840> |
| Résultat distribué | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Résultats par action | | | | | |
| Résultat après impôt mais avant charges calculées (amortissements et provisions) | <0,05> | <0,18> | <0,03> | <0,01> | 0,00 |
| Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions) | <0,02> | <0,02> | <0,04> | <0,01> | <0,05> |
| Dividendes attribués à chaque action (Brut) | 0,05⁽¹⁾ | 0,05 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dividendes attribués à chaque action à dividende prioritaire (Brut) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Personnel | | | | | |
| Effectif <u>MOYEN</u> des salariés employés pendant l'exercice | 5 | 7 | 7 | 7 | 7 |
| Montant de la masse salariale de l'exercice | 1.034.804 | 1.281.224 | 709.970 | 1.363.759 | 786.270 |
| Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc...) | 320.896 | 420.206 | 302.099 | 338.289 | 326.414 |

⁽¹⁾ Dividende proposé à l'approbation de l'Assemblée Générale du 14 mai 2009

1.11 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

1.11.1 Répartition du Capital Social et des droits de vote

Nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement, aux dates mentionnées, plus de 5% - 10% - 15% - 20% - 25% - 33,33% - 50% - 66,66% - 90% ou 95% du Capital Social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

1.11.1.1 Capital Social et droits de vote au 1^{er} janvier 2008

| | Détection | | Contrôle /droits de vote bruts | | Contrôle / droits de vote nets | |
|--|-------------------|----------------|--------------------------------|----------------|--------------------------------|----------------|
| | | | | | | |
| LP ₂ C | 8.224.435 | 41,41% | 16.187.854 | 48,68% | 16 187 854 | 48,77% |
| SIDMIA INTERNATIONAL | 1.159.938 | 5,84% | 2.181.923 | 6,56% | 2.181.923 | 6,57% |
| SCIPIA | 699.780 | 3,52% | 1.190.456 | 3,58% | 1.190.456 | 3,59% |
| Personnes physiques familles PECH et CALMELS | 129.992 | 0,65% | 256.940 | 0,77% | 256.940 | 0,77% |
| Personnes physiques famille THRUM | 213 | 0,00% | 426 | 0,00% | 426 | 0,00% |
| Total Pacte Concert | 10 214 358 | 51,43% | 19.817.599 | 59,60% | 19.817.599 | 59,71% |
| SALVEPAR | 3 069 617 | 15,46% | 5 839 234 | 17,56% | 5 839 234 | 17,59% |
| SGPFEC | 977 660 | 4,92% | 1.897.383 | 5,71% | 1.897.383 | 5,72% |
| Public | 5 534 977 | 27,87% | 5 635 971 | 16,95% | 5 635 971 | 16,98% |
| Autocontrôle | 63 329 | 0,32% | 63 329 | 0,19% | 0 | 0,00% |
| Total | 19 859 941 | 100,00% | 33 253 516 | 100,00% | 33 190 187 | 100,00% |

1.11.1.2 Capital Social et droits de vote au 31 décembre 2008

| | Détection | | Contrôle /droits de vote bruts | | Contrôle / droits de vote nets | |
|--|-------------------|----------------|--------------------------------|----------------|--------------------------------|----------------|
| | | | | | | |
| LP ₂ C | 9 173 791 | 45,64% | 17 137 210 | 50,38% | 17 137 210 | 50,48% |
| SIDMIA INTERNATIONAL | 1 161 660 | 5,78% | 2 306 562 | 6,78% | 2 306 562 | 6,79% |
| SCIPIA | 702 469 | 3,49% | 1 354 351 | 3,98% | 1 354 351 | 3,99% |
| Personnes physiques familles PECH et CALMELS | 130 265 | 0,65% | 257 213 | 0,76% | 257 213 | 0,76% |
| Personnes physiques famille THRUM | 213 | 0,00% | 426 | 0,00% | 426 | 0,00% |
| Total Pacte Concert | 11 168 398 | 55,56% | 21 055 762 | 61,90% | 21 055 762 | 62,02% |
| SALVEPAR (Groupe Société Générale) | 3 069 617 | 15,27% | 6 139 234 | 18,05% | 6 139 234 | 18,08% |
| SGPFEC | 1 037 141 | 5,16% | 1 971 632 | 5,80% | 1 971 632 | 5,81% |
| Public | 4 761 456 | 23,69% | 4 783 542 | 14,06% | 4 783 542 | 14,09% |
| Autocontrôle | 63 329 | 0,32% | 63 329 | 0,19% | 0 | 0,00% |
| Total | 20 099 941 | 100,00% | 34 013 499 | 100,00% | 33 950 170 | 100,00% |

La Société LP₂C est détenue à part égale par les familles PECH et CALMELS, comme la Société Civile SCIPIA. Alors que la première entité a pour vocation d'être une holding patrimoniale animatrice, la seconde structure ne détient que les actions ACTIA GROUP.

La Société SIDMIA INTERNATIONAL est détenue par la famille THRUM et détient également des biens industriels.

Le pacte de concert porte sur la totalité des actions détenues par les sociétés et quasiment la totalité des actions des personnes physiques. Les actions non incluses à l'origine du pacte ne représentent pas un pourcentage suffisamment significatif pour être détaillé. Il est précisé que le pacte ne comporte pas de date d'échéance.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun Actionnaire non cité ci-dessus qui détiendrait 5 % ou plus des actions ou des droits de vote de ACTIA GROUP.

Les droits de vote sont présentés au § 4.3.3 « Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions ».

1.11.1.3 Autres informations concernant le Capital Social

En application de l'article L.225-100-3, il est précisé les points suivants susceptibles d'avoir une incidence en matière d'offre publique :

- La structure du Capital Social ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la Société et toutes informations en la matière sont détaillées ci-dessus ;
- Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote ;
- A la connaissance de la Société, un pacte d'Actionnaire a été conclu entre les familles des dirigeants (Louis PECH et Pierre CALMELS) et un industriel (la Société SIDMIA INTERNATIONAL) ; il est décrit au § 1.11.4 « Pacte d'Actionnaires » ;
- Il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux ;
- Il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier ;
- Les règles de nomination et de révocation des membres du Conseil de Surveillance sont les règles légales et statutaires ;
- En matière de pouvoirs du Directoire, les délégations en cours sont décrites dans le tableau des délégations d'augmentation du capital au § 1.12 « Délégations accordées dans le domaine des augmentations de capital » ;
- La modification des statuts de notre Société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires ;
- Il n'existe pas d'accord (contrats commerciaux, contrats financiers...) conclu par la Société qui soit modifié ou prenne fin en cas de changement de contrôle de la Société ;
- Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions de membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire.

De plus, l'évolution du Capital Social sur les derniers exercices est la suivante :

| Années | Opérations | Montant nominal | Prime | Montants successifs du capital | Nombre cumulé d'actions |
|--------|--|-----------------|----------------|--------------------------------|-------------------------|
| 2005 | Augmentation du capital en numéraire, suite à l'attribution de Bons de Souscription d'Action gratuits | 0,75 € | 3.606.684,95 € | 14.879.024,25 € | 19.838.699 |
| 2006 | Augmentation du capital en numéraire, suite à la réalisation de Bons de Souscription d'Action attribués lors de l'augmentation de capital d'octobre 2004 | 0,75 € | 3.606.684,95 € | 14.894.955,75 € | 19.859.941 |
| 2007 | Néant | | | | |
| 2008 | Augmentation du capital en numéraire, suite à la souscription d'actions dans le cadre d'un plan de stock options | 0,75 € | 280.800,00 € | 15.074.955,75 € | 20.099.941 |

1.11.1.4 Autres valeurs mobilières donnant accès au Capital Social

Il n'existe pas d'autres titres ou valeurs mobilières donnant accès au Capital Social.

1.11.1.5 Ajustement des bases de conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital, des options de souscription et d'achat et des actions gratuites

Au cours de l'exercice 2008, aucun ajustement des bases de conversion n'a été opéré.

1.11.1.6 Marché des titres ACTIA GROUP

Au cours de l'exercice 2008, le total des actions ACTIA GROUP échangées (code ISIN FR0000076655) a été de 2.228.797 contre 3.160.344 en 2007, soit une moyenne quotidienne de 8.706 sur 256 jours de Bourse contre 12.394 actions en 2007.

En 2008, le cours en valeur de clôture a varié :

- ✓ Plus haut 2,74 € (20/08/2008)
- ✓ Plus bas 1,76 € (21/11/2008)
- ✓ Clôture 1,84 € (31/12/2008)

Evolution du cours de clôture et des volumes échangés du 1^{er} janvier 2007 jusqu'à la date d'établissement du présent document

Cours de clôture en euros

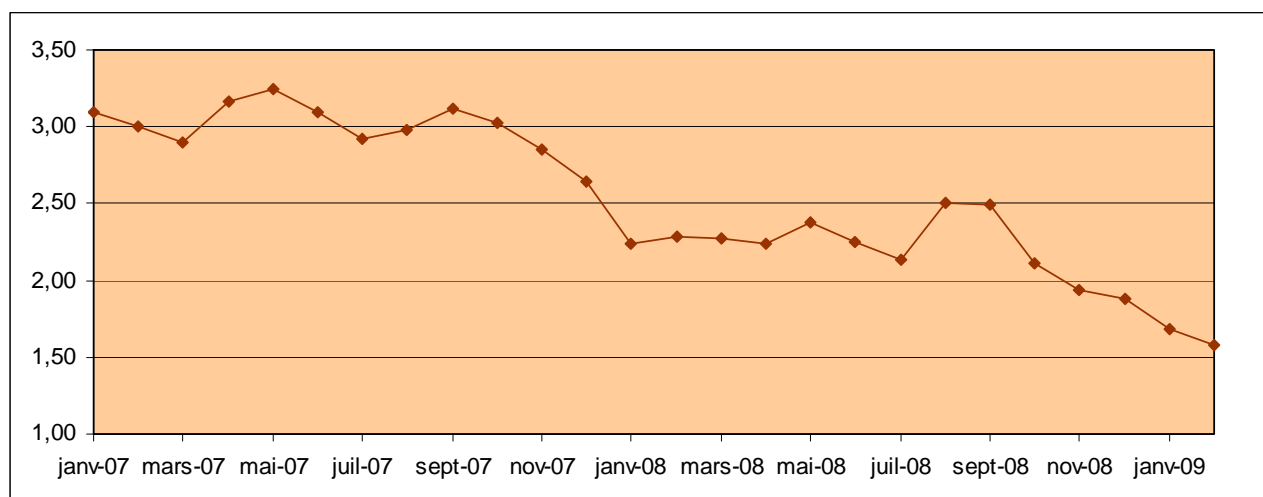
| 2007 | janv-07 | févr-07 | mars-07 | avr-07 | mai-07 | juin-07 | juil-07 | août-07 | sept-07 | oct-07 | nov-07 | déc-07 |
|---------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|--------|---------|---------|
| Cours le plus haut | 3,27 | 3,12 | 3,29 | 3,30 | 3,37 | 3,19 | 3,06 | 3,21 | 3,23 | 3,10 | 3,00 | 2,80 |
| Cours le plus bas | 2,98 | 2,85 | 2,76 | 3,08 | 3,07 | 3,03 | 2,82 | 2,81 | 2,98 | 2,90 | 2,69 | 2,37 |
| Cours moyen | 3,09 | 3,00 | 2,90 | 3,17 | 3,24 | 3,10 | 2,92 | 2,98 | 3,11 | 3,02 | 2,86 | 2,64 |
| Volume de titres échangés | 287.408 | 288.349 | 314.329 | 191.508 | 313.669 | 165.759 | 326.575 | 360.934 | 422.642 | 96.278 | 152.745 | 240.148 |

| 2008 | janv-08 | févr-08 | mars-08 | avr-08 | mai-08 | juin-08 | juil-08 | août-08 | sept-08 | oct-08 | nov-08 | déc-08 |
|---------------------------|---------|---------|---------|---------|--------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Cours le plus haut | 2,64 | 2,44 | 2,38 | 2,33 | 2,44 | 2,42 | 2,41 | 2,73 | 2,69 | 2,34 | 2,05 | 1,98 |
| Cours le plus bas | 2,00 | 2,00 | 2,15 | 2,16 | 2,27 | 2,05 | 1,86 | 2,29 | 2,25 | 1,96 | 1,76 | 1,81 |
| Cours moyen | 2,24 | 2,29 | 2,28 | 2,23 | 2,37 | 2,25 | 2,13 | 2,50 | 2,49 | 2,11 | 1,93 | 1,88 |
| Volume de titres échangés | 275.098 | 231.083 | 90.485 | 104.324 | 91.344 | 81.146 | 193.351 | 358.823 | 196.148 | 267.773 | 130.297 | 208.925 |

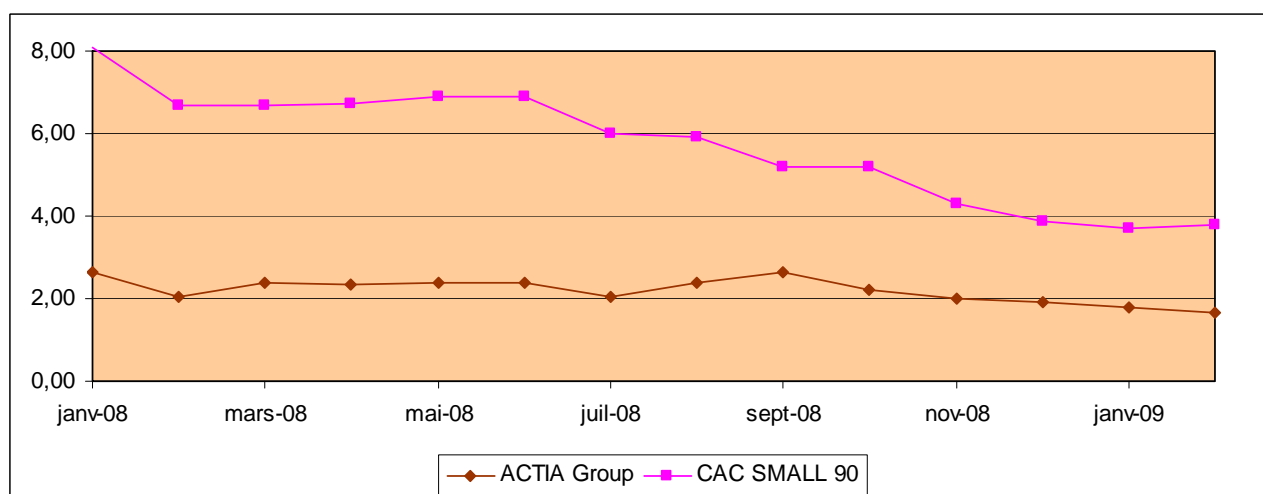
| 2009 | janv-09 | févr-09 |
|---------------------------|---------|---------|
| Cours le plus haut | 1,85 | 1,78 |
| Cours le plus bas | 1,65 | 1,40 |
| Cours moyen | 1,68 | 1,58 |
| Volume de titres échangés | 25.029 | 35.680 |

Source : Euronext Paris

Graphique d'évolution du cours (cours moyen mensuel en euros)



Graphique d'évolution depuis le 1^{er} janvier 2008 (cours de clôture le 1^{er} jour du mois)



1.11.2 Actions propres détenues par la Société

Les informations concernant ce chapitre sont décrites au § 3.2.3.3.7 « Actions propres ».

1.11.3 Contrôle et détention

Les informations concernant la détention et le droit de vote sont détaillées au § 1.11.1 « Répartition du Capital Social et des droits de vote ».

Comme il est indiqué dans le paragraphe 1.11 « Principaux Actionnaires », le Groupe est majoritairement détenu et contrôlé, directement et indirectement (sociétés LP₂C et SCIPIA), par les familles PECH et CALMELS.

En vue de s'assurer que le contrôle ne soit pas exercé de manière abusive et de garantir une bonne gouvernance, le Groupe a adopté une structure duale en Conseil de Surveillance et Directoire, détaillés au paragraphe 1.13.1 « Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire ». Les familles PECH et CALMELS occupent les postes de Président (Louis PECH) et Vice-Président (Pierre CALMELS) du Conseil de Surveillance. Les quatre autres membres du Conseil n'ayant pas de lien avec eux, trois membres sont totalement indépendants et assurent ainsi une bonne gouvernance pour le Groupe.

Les deux familles PECH et CALMELS sont également présentes au niveau du Directoire, en les personnes de Marine CANDELON (fille de Pierre CALMELS) et Catherine MALLET (fille de Louis PECH). La présidence du Directoire est assurée par Christian DESMOULINS, qui n'a aucun lien avec les familles.

L'indépendance du Groupe vis-à-vis des familles est ainsi assurée, tout en maintenant une stratégie industrielle claire et pérenne.

1.11.4 Pacte d'Actionnaires

Un pacte d'Actionnaires entre Messieurs Louis PECH et Pierre CALMELS d'une part et Monsieur Günther THRUM d'autre part a été signé le 11 décembre 2000.

Les parties déclarent agir de concert à l'égard de la Société ACTIA GROUP en vue de prévoir principalement :

- Un engagement de concertation précédant tout Conseil et toute Assemblée Générale d'Actionnaires ;
- Un engagement de maintien de la répartition des sièges au Conseil ;
- Un engagement de maintien de participation afin que les adhérents détiennent un pourcentage minimal de droit de vote de la Société ;
- Un engagement de concertation avant toute cession réalisée par l'un des quelconques signataires de tout ou partie des valeurs mobilières qu'il détient (y compris les titres non maintenus au nominatif) ;
- Un droit de préemption réciproque entre les deux groupes d'Actionnaires ;
- En cas d'offre publique, à laquelle l'une d'elles souhaiterait apporter ses titres, l'ensemble des parties s'engage à se concerter afin de prendre en commun les décisions tendant à permettre la réalisation du projet élaboré par la partie demanderesse sans remettre en cause les fondements de ce pacte quant au maintien du contrôle d'ACTIA GROUP et à la poursuite de sa stratégie industrielle ;
- Dans le cas où, pour quelque cause que ce soit, les actions ACTIA GROUP ne seraient plus inscrites sur un marché réglementé, et si les Actionnaires du Groupe « PECH et CALMELS » envisagent de céder tout ou partie de leurs actions ACTIA GROUP et que la cession envisagée soit susceptible de leur faire perdre le contrôle (40% des droits de vote) d'ACTIA GROUP, ils devront offrir aux Actionnaires du Groupe « THRUM » la possibilité de céder tous leurs titres ACTIA GROUP aux mêmes conditions de prix et de règlement que celles obtenues de l'acquéreur.

Au 31 décembre 2008, ce pacte concernait un total de 11.168.398 actions (détention de 55,6 %) et de 21.055.762 droits de vote (contrôle de 61,9 %).

1.11.5 Engagements de conservation de titres

A l'exception du pacte d'Actionnaires cité ci-dessus, il n'y a, à notre connaissance, pas d'engagement de conservation de titres sur les actions de la Société ACTIA GROUP.

1.11.6 Nantissements d'actions ou d'actifs

| Nom de l'Actionnaire inscrit au nominatif pur | Bénéficiaire | Date de départ du nantissement | Date d'échéance du nantissement | Conditions de levée | Nombre d'actions nanties de l'émetteur | % de capital nanti de l'émetteur |
|---|------------------|--------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|--|----------------------------------|
| LP ₂ C | SDR TOFINSO | 25-mars-03 | 25-juin-10 | Remboursement prêt | 41 958 | 0.21% |
| LP ₂ C | SOCIETE GENERALE | 28-juil-04 | 28-juil-09 | Remboursement prêt | 550 000 | 2.74% |
| LP ₂ C | BNP PARIBAS | 03-avr-06 | Sans | Garantie d'Actif et de Passif | 350 000 | 1.74% |
| | | 12-févr-07 | | | 135 436 | 0.67% |
| | | 5-mars-08 | | | 184 207 | 0.92% |
| LP ₂ C | BNP PARIBAS | 14-juin-06 | 15-juin-09 | Remboursement prêt | 170 000 | 0.85% |
| | | 12-févr-07 | | | 24 174 | 0.12% |
| | | 5-mars-08 | | | 6 719 | 0.03% |
| TOTAL GENERAL DES TITRES NANTIS | | | | | 1.462 494 | 7.28% |

A la connaissance de la Société, 1.462.494 actions sont donc nanties au profit d'établissements financiers à la date du 31 décembre 2008, ce qui représente un pourcentage de 7,28 % du Capital Social de la Société. Par ailleurs, LP₂C a obtenu un financement destiné à renforcer sa participation au sein de sa filiale ACTIA GROUP avec engagement de nantissement de titres. A ce jour, aucun titre n'a encore été nanti dans le cadre de cette opération.

1.12 DÉLÉGATIONS ACCORDÉES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

1.12.1 Augmentation de Capital Social

A la date de clôture, les délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité sont les suivantes :

| LIBELLE | A.G.E. | Échéances | Montant autorisé | Augmentations et émissions réalisées les années précédentes | Augmentations et émissions réalisées au cours de l'exercice | Autorisation résiduelle au jour de l'établissement du présent tableau |
|--|----------|-----------|------------------|---|---|---|
| Autorisation d'augmenter le capital en faveur des adhérents d'un PEE | 03/05/07 | 3-juil-09 | 3 % du Capital | | | 3 % du Capital |

1.12.2 Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions

Rapport spécial du Directoire sur les plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

Un plan d'options de souscription ou d'achat d'actions a été consenti en 2003 au profit d'un mandataire social, au titre des mandats exercés.

Ce plan d'options de souscription ou d'achat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 9 mai 2003, dans sa neuvième résolution. Il a été attribué par le Directoire lors de sa réunion du 1^{er} septembre 2003. Il porte sur :

| I - Options consenties par la Société | | |
|--|---|---|
| Nature | Souscription d'actions | Achat d'actions |
| Nombre | 240.000 | 60.000 |
| Échéance | 31/08/08 | 31/08/08 |
| Prix d'exercice | 1,92 € | 3,76 € |
| Bénéficiaire unique | Christian DESMOULINS Président du Directoire | Christian DESMOULINS Président du Directoire |
| II - Options exercées | | |
| Options exercées en 2003 | Néant | Néant |
| Options exercées en 2004 | Néant | Néant |
| Options exercées en 2005 | Néant | Néant |
| Options exercées en 2006 | Néant | Néant |
| Options exercées en 2007 | Néant | Néant |
| Options exercées en 2008 | 240.000 | Néant |

Mis à part ce plan maintenant caduc, il n'existe aucun autre plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours sur la Société ou les autres sociétés du Groupe.

1.12.3 Plan d'Attribution Gratuite d'Actions

Rapport spécial du Directoire sur les Attributions Gratuites d'Actions Article L. 225-197-4 du Code de Commerce

➤ Etat des Attributions Gratuites d'Actions au 31 décembre 2008 :

Un plan d'Attribution Gratuite d'Actions a été autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 15 septembre 2008, dans sa quatrième résolution, en faveur de membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de Commerce ou de mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de Commerce. Ce plan, qui porte sur 0,4 % du Capital Social, a été attribué par le Directoire lors de sa réunion du 19 septembre 2008 au profit d'un mandataire social, au titre des mandats exercés. Il porte sur :

| Date de l'autorisation de l'Assemblée | Date de l'attribution par le Directoire | Nombre d'actions attribuées | Date de l'acquisition effective ⁽¹⁾ | Valeur de l'action |
|---------------------------------------|---|-----------------------------|--|--------------------|
| 15/09/2008 | 19/09/2008 | 60.000 | 20/10/2010 | 2,32 |

⁽¹⁾ Sous réserve de la réalisation des conditions d'attribution : maintien pour le bénéficiaire de son mandat de Président du Directoire de la Société et établissement d'une exigence de résultat du Groupe.

➤ Attributions consenties aux mandataires sociaux de la Société au cours de l'année 2008 :

| Attributions consenties par la société au titre du mandat exercé dans la Société | |
|--|--|
| Nom : | Christian DESMOULINS |
| Nombre : | 60.000 ⁽¹⁾ |
| Valeur | 60.000 actions valorisées à 139.200 € ⁽²⁾ |

⁽¹⁾ Le Conseil de Surveillance de la Société a décidé de fixer à 1/3 la quantité d'actions attribuées gratuitement devant être conservées au nominatif jusqu'à la cessation du mandat.

⁽²⁾ L'acquisition définitive à partir de septembre 2010 est subordonnée aux deux conditions suivantes :

- a) maintien, pour le bénéficiaire, de son mandat de Président du Directoire de la Société : la cessation de ses fonctions de Président du Directoire pendant la période d'acquisition et pour quelque cause que ce soit, entraîne la perte pour le bénéficiaire du droit à l'Attribution Gratuite d'Actions définie dans les présentes.
- b) exigence de résultat du Groupe.

La valorisation est calculée au cours du jour de la mise en place du plan (19 septembre 2008) soit 2,32 €

➤ Attributions consenties durant l'année 2008 aux dix salariés de la Société dont le nombre d'actions attribuées est le plus élevé :

| Salariés de la Société | Nombre | Valeur | Société attributrice |
|------------------------|--------|--------|----------------------|
| | NEANT | | |
| | | | |
| | | | |

Mis à part ce plan, il n'existe aucun autre plan d'Attribution Gratuite d'Actions en cours sur la Société ou les autres sociétés du Groupe.

1.12.4 Délégation en matière d'attribution d'options

Enfin, aucune délégation en matière d'attribution d'options de souscription d'actions entraînant une augmentation du Capital Social n'est en cours de validité à la date de clôture du présent exercice.

1.13 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE

1.13.1 Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire

1.13.1.1 Conseil de Surveillance

| | |
|--------------------|---|
| Louis PECH | Président du Conseil de Surveillance |
| Pierre CALMELS | Vice-Président du Conseil de Surveillance |
| Günther THRUM | Membre du Conseil de Surveillance |
| Véronique VEDRINE | Membre du Conseil de Surveillance |
| Alain COSTES | Membre du Conseil de Surveillance |
| Henri-Paul BROCHET | Membre du Conseil de Surveillance |

Le Conseil de Surveillance a accueilli un membre supplémentaire, avec la nomination de Henri-Paul BROCHET lors de l'Assemblée Générale réunie à titre Extraordinaire le 15 septembre 2008.

1.13.1.2 Directoire

| | |
|-----------------------------|-------------------------|
| Christian DESMOULINS | Président du Directoire |
| Catherine MALLET | Membre du Directoire |
| Marine CANDELON-BONNEMAISON | Membre du Directoire |

1.13.2 Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours des 5 derniers exercices



- **Louis PECH** est le Président du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2008, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2014 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après :

• Mandats

| MANDATS | SOCIETE | PAYS | Fin du mandat |
|---------------------------------------|---|---------|---------------|
| Président du Conseil d'Administration | ACTIA AUTOMOTIVE S.A. | France | |
| | IDEI (INSTITUT D'ECONOMIE INDUSTRIELLE) | France | |
| | ENERTEC HOLDING S.A. | France | 2006 |
| Président Directeur Général | FONDERIES FINANCIERE MERCIÉ S.A. | France | |
| Président du Directoire | LP ₂ C S.A. | France | |
| Administrateur | ACTIA VIDEOBUS PAHER SA | Espagne | |
| | ACTIA DE MEXICO SA DE CV | Mexique | |
| | ACTIA ITALIA SRL | Italie | |
| | ACTIA INDIA PRIVATE LIMITED | Inde | |
| | CIPI ACTIA SA | Tunisie | |

| MANDATS | SOCIETE | PAYS | Fin du mandat |
|--|---|---------|---------------|
| | ACTIA NORDIC AB | Suède | |
| | ACTIA TUNISIE | Tunisie | |
| | YMCA CEPIERE | France | |
| | ACTIA CORP | USA | |
| | BANQUE TUNISO-KOWEITIEENNE | Tunisie | |
| | ACTIA CHINA | Chine | |
| | EUROSUD TRANSPORT ATLANTIQUE MÉDITERRANÉE | France | |
| | GROUPE ESC DE TOULOUSE | France | 2008 |
| | SOCIÉTÉ LOCALE D'EPARGNE TOULOUSE NORD | France | 2007 |
| | FACE GRAND TOULOUSE | France | 2007 |
| | IDE INGÉNIERIE S.A. | France | 2007 |
| | ENERTEC S.A. | France | 2006 |
| | ESPORTEC | France | 2005 |
| Membre du Conseil Consultatif | ACTIA DO BRASIL | Brésil | |
| Président du Comité d'Orientation | OSEO ANVAR MIDI-PYRENEES | France | 2007 |
| Représentant permanent d'ACTIA GROUP | ACTIA SODIELEC S.A. | France | |
| | PILGRIM S.A. | France | 2007 |
| | EBIM S.A.S. | France | 2004 |
| | DATENO S.A. | France | 2004 |
| Membre du Conseil de Surveillance | ACTIA POLSKA | Pologne | 2007 |
| Représentant permanent de LP ₂ C | ALPHA RECYCLAGE FRANCHE COMTE S.A. | France | 2005 |
| | MORS TECHNOLOGIES S.A.S. | France | 2004 |
| Représentant permanent de ACTIA AUTOMOTIVE | ACTIA MULLER S.A. | France | |
| | ACTIA AIXIA S.A. | France | |
| Co-Gérant | SCI DE L'ORATOIRE | France | |
| | SCI DU 4 RUE JULES VÉDRINES | France | |
| | SC ORBIEU | France | 2004 |
| | SC LA VOIX | France | 2004 |
| Président | COMITÉ D'INVESTISSEMENT MIDI CAPITAL | France | |
| | SOCIÉTÉ D'EPARGNE LOCALE DE TOULOUSE NORD | France | 2004 |
| Vice-Président | LE CERCLE D'OC | France | |
| Membre du Conseil Consultatif Régional | SOCIETE GÉNÉRALE | France | |
| | NATIXIS | France | |
| Conseiller | BANQUE DE FRANCE DE TOULOUSE | France | 2005 |
| | COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE | France | 2007 |
| Conseiller Honoraire | BANQUE DE FRANCE DE TOULOUSE | France | |
| | COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE | France | |
| Président d'honneur | CCI DE TOULOUSE | France | |
| | CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE MIDI-PYRÉNÉES | France | |
| Membre | ACADÉMIE D'OCCITANIE | France | |
| | ASSOCIATION DES CAPITOLS | France | |
| Membre du Comité des Sages | MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE | France | |
| Censeur du Conseil d'Orientation et de Surveillance | CAISSE D'EPARGNE MIDI-PYRÉNÉES | France | |

➤ **Pierre CALMELS** est le Vice-Président du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2003 ; son mandat arrive à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 14 mai 2009 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :



• Mandats

| MANDATS | SOCIETE | PAYS | Fin du mandat |
|---|------------------------------------|---------|---------------|
| Président du Conseil d'Administration | ACTIA SODIELEC S.A. | France | 2007 |
| | ENERTEC S.A. | France | 2006 |
| Président du Conseil de Surveillance | LP ₂ C S.A. | France | |
| Vice-Président du Conseil d'Administration | FONDERIES FINANCIÈRE MERCIÉ S.A. | France | |
| | ACTIA AUTOMOTIVE S.A. | France | |
| Administrateur | ACTIA MULLER S.A | France | |
| | ACTIA SODIELEC S.A. | France | |
| | ACTIA ITALIA SRL | Italie | |
| | ACTIA AIXIA S.A. | France | |
| | ATON SYSTÈMES S.A. | France | |
| | SCI LOS OLIVOS | Espagne | |
| | ACTIA CORP | USA | |
| | CIPI ACTIA | Tunisie | |
| | ACTIA VIDEOBUS PAHER SA | Espagne | |
| | ACTIA DE MEXICO SA DE CV | Mexique | |
| | ALPHA RECYCLAGE FRANCHE COMTE S.A. | France | 2005 |
| | ENERTEC S.A. | France | 2005 |
| | ENERTEC HOLDING S.A. | France | 2006 |
| IDE INGÉNIERIE S.A. | France | 2007 | |
| Président Directeur Général | PILGRIM S.A. | France | 2007 |
| Membre du Conseil Consultatif | ACTIA DO BRASIL | Brésil | |
| Représentant permanent de ACTIA MULLER | TECNOFRANCE | France | 2006 |
| Représentant permanent de ACTIA SODIELEC | DATENO S.A. | France | 2004 |
| | EBIM S.A.S. | France | 2004 |
| Représentant permanent de ACTIA GROUP | MORS TECHNOLOGIES S.A.S. | France | 2004 |
| Représentant permanent de LP ₂ C | FONDERIE MERCIÉ EUROPE | France | |
| Co-Gérant | SCIPIA S.C. | France | |
| | SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE | France | |
| | SCI DU 4 RUE JULES VÉDRINES | France | |
| | SCI DE L'ORATOIRE | France | |
| | ORBIEU S.C. | France | 2004 |
| | LA VOIX S.C. | France | 2004 |



➤ **Günther THRUM** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2008, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2014 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

• Mandats

| MANDATS | SOCIETE | PAYS | Fin du mandat |
|----------------|---------------------------|--------|---------------|
| Administrateur | ENERTEC HOLDING S.A. | France | 2006 |
| Gérant | SIDMIA S.A.S. | France | |
| | SIDMIA INTERNATIONAL SARL | France | |

- **Alain COSTES** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 novembre 2003 ; son mandat arrive à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 14 mai 2009 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :



• *Mandats*

| MANDATS | SOCIETE | PAYS | Fin du mandat |
|---|--|--------|---------------|
| Président du Conseil d'Administration | RENATER | France | |
| | GROUPE ESC DE TOULOUSE | France | |
| | INPT-ENSAT | France | |
| | IUT DE FIGEAC | France | |
| Vice Président | CANCEROPOLE DE TOULOUSE | France | |
| | AMPERE | France | |
| | IERSET | France | 2006 |
| | ADERMIP | France | 2006 |
| Administrateur | ACTIA AUTOMOTIVE S.A. | France | |
| | MIDI-PYRÉNÉES INNOVATION | France | |
| | POLE DE COMPÉTITIVITÉ CANCER BIO SANTÉ | France | |
| | AVAMIP | France | |
| | PRES UNIVERSITÉ TOULOUSE | France | |
| | RTRA AÉRONAUTIQUE | France | |
| | UNIVERSITE TECHNOLOGIQUE DE COMPIÈGNE | France | 2006 |
| | | | |
| Membre Associé | CCI DE TOULOUSE | France | |
| Membre | CCRDT MIDI-PYRÉNÉES | France | |
| Président du Conseil Scientifique | FONDATION DE RECHERCHE INNABIOSANTÉ | France | |
| Membre du Conseil Scientifique | SCIENCES-ANIMATION | France | |
| Président Référent Recherche/Innovation | CRCI MIDI-PYRÉNÉES | France | |

• *Fonctions*

- ✓ Professeur à l'INP – 6 Allées Emile Monso – 31000 TOULOUSE,
- ✓ Cadre scientifique au LAAS-CNRS – 7 Avenue du Colonel Roche – 31077 TOULOUSE Cedex 04,
- ✓ Membre de l'Académie des Technologies.



- **Véronique VEDRINE** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; sa nomination a été ratifiée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2004 ; son mandat arrive à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 14 mai 2009 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

• *Mandats*

| MANDATS | SOCIETE | PAYS | Fin du mandat |
|----------------------|--|--------|---------------|
| Censeur | BANQUE TOFINSO | France | 2005 |
| | SOCIETE MIDI-PYRÉNÉES CRÉATION S.A. | France | 2005 |
| Conseiller Technique | INSTITUT RÉGIONAL DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL | France | 2005 |
| Administrateur | OSEO SOFARIS RÉGIONS S.A. | France | |
| | DEPECHMAG FRANCE | France | 2007 |

• *Fonction*

Directeur de Réseau Sud Méditerranée OSEO - OSEO FINANCEMENT - Société Anonyme au Capital de 337.230.064 €, 27 avenue du Général Leclerc – 94700 MAISONS ALFORT, 320 252 489 RCS CRETEIL.

- **Henri-Paul BROCHET** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 15 septembre 2008 ; son mandat arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2014 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :



• *Mandats*

| MANDATS | SOCIETE | PAYS | Fin du mandat |
|---|------------------------|--------|---------------|
| Administrateur | AEROSPACE VALLEY | France | |
| | COMITE DE LABELISATION | France | |
| | ENSEEIH | France | |
| Vice-Président | UIMM MIDI-PYRÉNÉES | France | |
| | TOMPASSE | France | |
| Représentant permanent de THALES ALENIA SPACE | INTESPACE | France | |

• *Fonctions*

- ✓ Membre du Conseil Scientifique de l'Université Paul Sabatier,
- ✓ Conseiller Technique I.P. à la CCIT,
- ✓ Directeur Général Adjoint de THALES ALENIA SPACE - Société par Actions Simplifiée au Capital de 1.530.035 €, 26, avenue Jean-François Champollion – BP 33787 – 31037 TOULOUSE Cedex 1, 414 725 101 RCS TOULOUSE.



- **Christian DESMOULINS** est le Président du Directoire de la Société ; nommé lors du Conseil de Surveillance du 28 mars 2003, son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 25 septembre 2006 et arrivera à expiration le 12 novembre 2010 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :

• Mandats

| MANDATS | SOCIETE | PAYS | Fin du mandat |
|--|---|------------|---------------|
| Administrateur | ACTIA MULLER S.A. | France | |
| | CIPI ACTIA S.A. | Tunisie | |
| | ACTIA INDIA | Inde | |
| | ACTIA DO MEXICO | Mexique | |
| | ACTIA CHINA | Chine | |
| | OSEO | France | |
| | YMCA CÉPIÈRE | France | |
| | AEROSPACE VALLEY | France | |
| | ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES INGÉNIEURS EN ARTS CHIMIQUES ET TECHNOLOGIQUES | France | |
| | ACTIA CORP | USA | |
| | ACTIA INC | USA | |
| | CLUB DES AFFILIÉS DU LAAS-CNRS | France | |
| | INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE | France | |
| | ASSOCIATION NATIONALE DE LA RECHERCHE TECHNIQUE | France | 2007 |
| | ACTIA SODIELEC S.A. | France | 2007 |
| | ENERTEC HOLDING S.A. | France | 2006 |
| ENERTEC S.A. | France | 2006 | |
| ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES DE SAINT ETIENNE | France | 2004 | |
| Directeur Général et Administrateur | ACTIA AUTOMOTIVE S.A. | France | |
| Conseiller | BANQUE DE FRANCE DE TOULOUSE | France | |
| | COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE | France | |
| Représentant permanent d'ACTIA GROUP | ARDIA | Tunisie | |
| Représentant permanent d'ACTIA AUTOMOTIVE | ACTIA TUNISIE | Tunisie | |
| Membre du Conseil | ECOLE DOCTORALE SYSTÈMES | France | |
| Membre du Conseil d'Orientation | OSEO | France | |
| Gérant / Co-Gérant | SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE | France | |
| | ACTIA MULLER ESPAÑA SARL | Espagne | |
| Président du Conseil Consultatif | ACTIA DO BRASIL | Brésil | |
| Président du Conseil d'Evaluation Scientifique | ECOLE DES MINES D'ALÈS | France | |
| Président du Conseil d'Administration et Administrateur | ACTIA NORDIC AB | Suède | |
| | SCI LOS OLIVOS | Espagne | |
| | ACTIA UK | Angleterre | |
| | ACTIA SODIELEC S.A. | France | |
| | ACTIA MULLER UK | Angleterre | |
| | INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE TOULOUSE | France | |
| | ACTIA ITALIA | Italie | |
| | ACTIA NL | Pays-Bas | |
| | ACTIA VIDÉOBUS | Espagne | |
| | ACTIA DO MEXICO | Mexique | 2008 |
| | ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE MÉCANIQUE ET MICROTECHNIQUE DE BESANÇON | France | 2008 |
| | ACTIA CHINA | Chine | 2008 |
| | ACTIA POLSKA | Pologne | 2007 |
| | ACTIA INC | USA | 2007 |
| | ACTIA CORP | USA | 2007 |

• *Fonctions*

- ✓ Contrat de travail dans la Société LP₂C Société Anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire au Capital de 5.876.400 € 25 chemin de Pouvoirville - 31400 TOULOUSE, 384 043 352 RCS TOULOUSE,
- ✓ Membre de l'Académie des Technologies.

- **Catherine MALLET** (née PECH) est Membre du Directoire de la Société ; nommée lors du Conseil de Surveillance du 12 novembre 2002, son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 25 septembre 2006 et arrivera à expiration le 12 novembre 2010 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :



• *Mandats*

| MANDATS | SOCIETE | PAYS | Fin du mandat |
|---|----------------------------------|--------|---------------|
| Présidente du Directoire | LP ₂ C S.A. | France | 2006 |
| Membre du Directoire | LP ₂ C S.A. | France | |
| Directeur Général | ENERTEC S.A. | France | 2006 |
| Administrateur | PILGRIM S.A. | France | 2007 |
| | FONDERIES FINANCIÈRE MERCIE S.A. | France | |
| | MORS TECHNOLOGIES SAS | France | 2004 |
| | ACTIA MULLER | France | |
| | EBIM SAS | France | 2004 |
| Représentante permanente du MEDEF 31 | COMITE INTER LOGEMENT | France | |
| Co-Gérante | SCIPIA | France | |
| Représentante permanente de LP ₂ C | ENERTEC HOLDING S.A. | France | 2006 |
| | ENERTEC S.A. | France | 2006 |



- **Marine CANDELON-BONNEMAISON** (née CALMELS) est Membre du Directoire de la Société ; nommée lors du Conseil de Surveillance du 12 novembre 2002, son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 25 septembre 2006 et arrivera à expiration le 12 novembre 2010 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :

• *Mandats*

| MANDATS | SOCIETE | PAYS | Fin du mandat |
|--------------------------------------|------------------------|--------|---------------|
| Membre du Directoire | LP ₂ C S.A. | France | |
| Administrateur | ACTIA AUTOMOTIVE S.A. | France | 2007 |
| Représentant permanent d'ACTIA GROUP | ACTIA AUTOMOTIVE S.A. | France | |

A la connaissance de la Société, au cours des cinq dernières années :

- Aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre d'un des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire ;
- Aucun membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, sauf dans le cadre des deux entités PARMA et PILGRIM, liquidées en 2007 ;
- Aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre d'un membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) ;
- Aucun membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

1.13.3 Expertise et expérience des organes de Direction en matière de gestion

1.13.3.1 Président du Conseil de Surveillance Louis PECH :

ETAT CIVIL

Né le 27 avril 1934 à FERRALS-LES-CORBIÈRES (Aude)

Marié, 4 enfants

SERVICE MILITAIRE :

Affecté dans l'Armée de l'Air en RFA le 06/11/1957

Libéré des obligations le 29/02/1960

Grade : Sergent

ETUDES :

Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de TOULOUSE

Promotion 1954-1957

CARRIERE :

ATELIERS SEMCA – Secrétaire Général

1960 à 1962

MICROTURBO le 2 Janvier 1963 après avoir assuré la création de cette Société depuis la Société ABG SEMCA – Directeur Commercial puis Directeur Général Adjoint.

1963 à 1989

Quitte la Société après avoir assumé simultanément pendant 3 ans les activités de MICROTURBO et les fonctions de Direction chez MERCIE et ACTIA Automotive

ACTIA AUTOMOTIVE

depuis 07/1989

Entré chez **LP₂C** (Holding du Groupe)

depuis 07/1994

DECORATIONS :

Chevalier de l'Ordre National du Mérite (1984)

Médaille d'Argent du Travail (1985)

Officier de l'Ordre National du Mérite (1992)

Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques (1997)

Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur (1998)

DISTINCTION :

Prix Chivas (1985)

ACTIVITE SOCIALE PASSEE :

| | |
|---|-------------|
| Membre associé de la Chambre de Commerce et d'Industrie de TOULOUSE | 1986-1991 |
| Président de la Commission Industrie et Commerce Extérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de TOULOUSE | 1986-1991 |
| Vice-Président de la Commission du Commerce Extérieur à la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de TOULOUSE | 1988-1992 |
| Président du Comité Régional Midi-pyrénées des Conseillers du Commerce Extérieur de la France | 1988-1993 |
| Président du Comité Régional d'Exportation (Conseil Régional) | 1990-1993 |
| Président du Groupe d'Étude et de Mobilisation (GEM) Midi-Pyrénées | 1991-1993 |
| Président du Comité de Promotion des Echanges Internationaux (Charte de l'Exportation) | 1991-1995 |
| Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de TOULOUSE | 1991-1997 |
| Conseiller de la Banque de France Toulouse | 1993-2005 |
| Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de TOULOUSE | 1994 à 1997 |
| Vice-Président de l'Union Patronale Région Midi-Pyrénées | 1994-1997 |
| Membre du Conseil Economique et Social Région Midi-Pyrénées | 1994-1997 |
| Président de l'ADERMIP (Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Économie et des Recherches de Midi-Pyrénées) – | 1994-1999 |
| Membre du Bureau de l'Union Patronale de la Haute-Garonne | 1994-1999 |
| Administrateur de l'Institut National Polytechnique de Toulouse | 1994-2002 |
| Vice-Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées | 1995-1997 |
| Vice-Président du Comité Départemental de Développement Economique (Conseil Général) | 1995-2000 |
| Président de l'IERSET (Institut Européen de Recherche sur les Systèmes Electroniques pour les Transports) | 1996-2003 |
| Président de la Société d'Épargne Locale Toulouse Nord (Groupe CAISSE D'EPARGNE) | 2000-2004 |
| Administrateur de la Société d'Épargne Locale Toulouse Nord (Groupe CAISSE D'EPARGNE) | 2000-2007 |
| Censeur au Conseil de Surveillance TOFINSO | 2003-2005 |
| Administrateur de ESPACE SPORT TECHNOLOGIES (France) | |
| Administrateur de l'Association FACE Grand Toulouse (France) | |

1.13.3.2 Vice-Président du Conseil de Surveillance Pierre CALMELS :

ETAT CIVIL

Né le 29 novembre 1936 à PLOUBAZLANEC (Côtes d'Armor)

Marié, 5 enfants

ETUDES

| | |
|------------------------------------|-------------|
| Ecole Polytechnique – PARIS - AFN | 1957 à 1959 |
| Service Militaire –MARIGNANE AVORD | 1959 à 1960 |
| ENSAE – PARIS | 1960 à 1962 |
| ICG – TOULOUSE | 1983 à 1985 |

CARRIERE

| | |
|---|----------------|
| CEAT (Centre d'Essais Aéronautiques de TOULOUSE) Ingénieur Armement Responsable Laboratoire Conditionnement (3 ans) Chef du Groupe Matériaux et Structure (4 ans) | 1962 à 1969 |
| MICROTURBO SA – TOULOUSE Directeur Technique (7 ans) Directeur Programmes (8,5 ans) Directeur Général (5 ans) | 1969 à 1990 |
| ACTIA AUTOMOTIVE SA – TOULOUSE Vice-Président Directeur Général | depuis 12/1990 |

1.13.3.3 Membre du Conseil de Surveillance Günther THRUM :

ETAT CIVIL

Né le 9 juin 1938 à KARLSRUHE (ALLEMAGNE)
Marié, 2 enfants

ETUDES

Université Technique – KARLSRUHE (ALLEMAGNE) 1957 à 1963
Diplôme d'ingénieur

CARRIERE

| | |
|---|-------------|
| REINZ (ALLEMAGNE) Ingénieur d'application Chef du bureau d'application | 1963 à 1969 |
| SNECI (LEVALLOIS) Ingénieur commercial | 1969 à 1972 |
| SIDMIA (BOULOGNE-BILLANCOURT) Gérant | depuis 1972 |
| SIDMIA International (BOULOGNE-BILLANCOURT) Gérant | depuis 1988 |

1.13.3.4 Membre du Conseil de Surveillance Alain COSTES :

ETAT CIVIL

Né le 29 juillet 1939 à TOULOUSE (Haute-Garonne)

ETUDES

| | |
|--|------|
| Licence ès-Sciences | 1963 |
| Ingénieur de l'École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique et d'hydraulique de Toulouse (ENSEEIH) | 1963 |
| Docteur de 3 ^{ème} cycle et d'État ès sciences | 1966 |
| Docteur ès-Sciences | 1972 |

CARRIERE

| | |
|--|-------------|
| Chercheur, Président d'établissement d'enseignement supérieur | |
| Maître de conférences | 1975 – 1980 |
| Professeur sans chaire | 1981 – 1983 |
| Professeur de 1 ^{ère} classe | 1983 – 1988 |
| Professeur de classe exceptionnelle | depuis 1989 |
| Président de l'Institut national polytechnique de Toulouse (INPT) | 1996 – 2000 |
| Professeur à l'INPT | depuis 2003 |
| Directeur de la Technologie au Ministère de la Recherche | 2000 - 2003 |
| Membre de l'équipe conception et validation des systèmes informatiques sûrs de fonctionnement du Laboratoire d'automatique et d'analyse des systèmes (LAAS) du CNRS | depuis 1974 |
| Vice-président du groupe International Federation for information professing | depuis 1979 |
| Directeur adjoint du LAAS-CNRS et du groupe Tolérance aux fautes et sûreté de fonctionnement informatique | 1981 – 1985 |
| Directeur du LAAS-CNRS et du groupe Tolérance aux fautes et sûreté de fonctionnement informatique | 1985 – 1996 |
| Président de la section Informatique, Automatique, Traitement du Signal du CNRS | 1988 – 1991 |
| Membre élu et membre du bureau de la section Informatique, Automatique, Traitement du Signal du CNRS | 1992 – 1995 |
| Président du Conseil de Département Sciences pour l'Ingénieur | 1992 – 1995 |
| Rapporteur Général de la 2 ^{ème} session plénière du CNRS | 1993 |
| Président de la 3 ^{ème} session plénière du CNRS | |
| Membre du Conseil Scientifique du CNRS | 1992 – 1997 |
| Membre du Conseil d'Administration du CNRS | 1996 - 2000 |
| Cadre Scientifique au LAAS-CNRS | depuis 2003 |
| Vice-président de l'Association pour le développement de l'économie de l'enseignement et des recherches en Midi-Pyrénées | depuis 1981 |
| Conseiller technique auprès de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse | depuis 1984 |
| Membre de la section 07 du Comité national de la recherche scientifique | |
| Président du Conseil du département sciences pour l'ingénieur et du conseil scientifique du CNRS | |
| Membre du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie au MESR | depuis 1994 |
| Membre de l'Enseihht, du Comité consultatif du développement technologique (CCDT) | depuis 1998 |

OEUVRES

Nombreux articles et publications scientifiques dans des revues spécialisées

DECORATIONS :

Commandeur de la Légion d'Honneur (2008)
Commandeur des Palmes Académiques
Membre de l'Académie des Technologies
Silver Score de l'IFIP

1.13.3.5 Membre du Conseil de Surveillance Véronique VEDRINE :

ETAT CIVIL

Née le 25 juin 1959 à MANTES-LA-JOLIE (Yvelines)
2 filles

ETUDES

Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de CLERMONT-FERRAND
Promotion 1980

CARRIERE

CEPME

Chargée d'affaires - direction régionale Auvergne (Siège social)
Direction des Engagements : sectoriel tourisme, santé, collectivités
Responsable département Tourisme agence centrale
Adjointe au Directeur de Réseau lors du rapprochement CEPME -
SOFARIS

depuis 03/1981
1991 – 1997

Directeur Régional **BDPME Midi-Pyrénées**

1998 - 2005

Directeur du Réseau **SUD MÉDITERRANÉE OSÉO BDPME** (PACA -
Corse, Languedoc - Roussillon, Midi-Pyrénées)

depuis 02/2005

Directeur du Réseau **SUD MÉDITERRANÉE OSEO** (OSEO FINANCEMENT
– OSEO INNOVATION)

depuis 10/2006

DECORATIONS :

Chevalier de l'Ordre National du Mérite (2001)

ACTIVITE SOCIALE

Trésorière du Comité Régional des Banques de PACA

1.13.3.6 Membre du Conseil de Surveillance Henri-Paul BROCHET :

ETAT CIVIL

Né le 12 septembre 1945 à LIMOGES (Haute-Vienne)

ETUDES

Doctorat en physique option hyperfréquence
Institut d'Administration des Entreprises

CARRIERE

THOMSON- CSF « Division Faisceaux Hertiens »

Ingénieur de test et d'intégrations de Faisceaux Hertiens

1973 – 1977

Responsable du Laboratoire Oscillateurs Locaux

1977 – 1982

THOMSON- CSF « Division Espace »

Responsable des Lignes de Produits Hyperfréquences et TT&C

1982 – 1988

Directeur Equipements Spatiaux ALCATEL-ESPACE

1988 – 1993

ALCATEL- ESPACE puis ALCATEL- SPACE

(après fusion avec Aerospatiale “satellites”)

Directeur Industriel et Directeur du site de TOULOUSE

1993 – 2003

ALCATEL- SPACE puis ALCATEL ALENIA SPACE (après fusion avec Alenia
Spazio)

| | |
|---|-------------|
| Directeur de l'Intégration Industrielle et Directeur du site de TOULOUSE THALES ALENIA SPACE | 2003 – 2007 |
| Directeur Général Adjoint de Thales Alenia Space France et Directeur du site de TOULOUSE | depuis 2007 |

1.13.3.7 **Président du Directoire Christian DESMOULINS :**

ETAT CIVIL

Né le 18 octobre 1951 à SAFI (MAROC)
Marié – 1 enfant

ETUDES

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique
Ingénieur des Ponts et Chaussées

CARRIERE

| | |
|--|-------------|
| Chef d'Arrondissement à la Direction Départementale de l'Equipement de la Nièvre | 1976 – 1981 |
| Chef de Division à la DRIRE de PACA et Chargé de Mission auprès du Préfet de Région | 1981 – 1986 |
| Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement et Délégué Régional de l' ANVAR d'Auvergne | 1986 – 1991 |
| Directeur DRIRE de Midi-Pyrénées | 1991 – 1998 |
| Directeur de l'Ecole des Mines d'Albi | 1991 – 1998 |
| Chef du service des Industries Manufacturières au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie | 1998 – 1999 |
| Directeur de la Recherche Technologique du CEA | 1999 – 2003 |
| Président de CEA Valorisation | 1999 – 2003 |
| Président du Directoire d' ACTIA GROUP | depuis 2003 |
| Directeur Général d' ACTIA AUTOMOTIVE | depuis 2003 |

DECORATIONS :

Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier de l'Ordre National des Palmes Académiques

1.13.3.8 **Membre du Directoire Catherine MALLET :**

ETAT CIVIL

Fille de Louis PECH
Née le 26 Mai 1969 à TOULOUSE (Haute-Garonne)
Mariée – 2 enfants

ETUDES

Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de TOULOUSE
Promotion 1989-1992

CARRIERE

| | |
|--|-------------|
| CRÉDIT MUTUEL ILE DE FRANCE BOULOGNE-BILLANCOURT - Chargée de clientèle | 1992-1993 |
| ACTIA AUTOMOTIVE S.A TOULOUSE – Attachée de Direction | 1993-1996 |
| ACTIA GROUP S.A TOULOUSE – Attachée de Direction | 1996-2003 |
| ACTIA GROUP S.A TOULOUSE – Directrice Financière | depuis 2003 |
| LP₂C S.A. TOULOUSE - Membre du Directoire | depuis 1999 |

1.13.3.9 Membre du Directoire Marine CANDELON-BONNEMAISON :

ETAT CIVIL

Fille de Pierre CALMELS
Née le 2 décembre 1961 à PARIS
Mariée – 2 enfants

ETUDES

| | |
|--------------------------------|------|
| First Certificate of Cambridge | 1979 |
| Proficiency of Cambridge | 1980 |
| BTS Secrétariat de Direction | 1982 |

CARRIERE

| | |
|---|-------------|
| TECHNAL FRANCE TOULOUSE : Secrétaire qualifiée export | 1982-1985 |
| Maurice MESSEGUE AUCH - Secrétaire de Direction | 1986 |
| LABORATOIRES DES HERBES SAUVAGES FLEURANCE - Secrétaire de Direction | 1986-1990 |
| SARL ACTE NÉRAC - Assistante de Direction | 1990-1993 |
| SA M3S CASTELGINEST - Président Directeur Général | 1993-2002 |
| SA LP₂C TOULOUSE - Membre du Directoire | depuis 1999 |

1.13.4 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et de la Direction Générale

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de conflit d'intérêt potentiel entre leurs devoirs de membre des organes de Direction ou de Surveillance à l'égard de l'émetteur et leurs intérêts privés.

1.13.5 Nominations, renouvellements et ratifications de cooptation

Les mandats de Pierre CALMELS, Vice-Président du Conseil de Surveillance, de Alain COSTES, membre du Conseil de Surveillance et de Véronique VEDRINE, membre du Conseil de Surveillance arrivent à expiration lors de la présente Assemblée où leur renouvellement sera proposé.

1.14 RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

1.14.1 Rémunérations et jetons de présence

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce et à la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 décembre 2008, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale (éléments fixes, variables et exceptionnels) et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, ainsi que les critères en fonction desquels ils ont été calculés ou les circonstances en vertu desquelles ils ont été établis.

Nous vous indiquons également les engagements de toute nature pris au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, ainsi que les modalités de détermination de ces engagements.

Les rémunérations versées et les décisions prises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont les suivantes :

| Tableau 1 - Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|--|
| Nom et fonction du dirigeant mandataire social : | Montant reçus en 2007 | Montant reçus en 2008 | Avantages disponibles en 2012 ⁽¹⁾ |
| Christian DESMOULINS - Président du Directoire | | | |
| Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2) | 275.179 | 283.430 | |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4) | - | - | |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6) | - | | 60.000 actions valorisées à 139.200 € ⁽²⁾ |
| TOTAL | 275.179 | 283.430 | |
| Catherine MALLET - Membre du Directoire | | | |
| Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2) | 72.542 | 74.732 | |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4) | - | - | |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6) | - | - | |
| TOTAL | 72.542 | 74.732 | |
| Marine CANDELON - Membre du Directoire | | | |
| Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2) | 35.460 | 36.669 | |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4) | - | - | |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6) | - | - | |
| TOTAL | 35.460 | 36.669 | |

⁽¹⁾ : 40.000 actions seront disponibles le 20 septembre 2012 ; 20.000 actions deviendront disponibles lors de la cessation du mandat du Président du Directoire (blocage par décision du Conseil de Surveillance du 15 décembre 2008).

⁽²⁾ : L'acquisition définitive à partir de septembre 2010 est subordonnée aux deux conditions suivantes :

- maintien, pour le bénéficiaire, de son mandat de Président du Directoire de la Société : la cessation de ses fonctions de Président du Directoire pendant la période d'acquisition et pour quelque cause que ce soit, entraîne la perte pour le bénéficiaire du droit à l'Attribution Gratuite d'Actions définie dans les présentes.
- exigence de résultat du Groupe.

La valorisation est calculée au cours du jour de la mise en place du plan (19 septembre 2008) soit 2,32 €

| Tableau 2 - Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social | | | | |
|--|---------------------|-----------------------|---------------------|-----------------------|
| Nom et fonction du dirigeant mandataire social : | Montants dus | Montants reçus | Montants dus | Montants reçus |
| | En 2007 | | En 2008 | |
| Christian DESMOULINS - Président du Directoire | | | | |
| Rémunération fixe | 193.440 | 193.440 | 199.260 | 199.260 |
| Rémunération variable | 79.867 | 79.867 | 82.554 | 82.554 |
| Rémunération exceptionnelle | | | | |
| Jetons de présence | | | | |
| Avantages en nature | 1.872 | 1.872 | 1.616 | 1.616 |
| TOTAL | 275.179 | 275.179 | 283.430 | 283.430 |
| Catherine MALLET - Membre du Directoire | | | | |
| Rémunération fixe | 70.720 | 70.720 | 72.865 | 72.865 |
| Rémunération variable | | | | |
| Rémunération exceptionnelle | | | | |
| Jetons de présence | | | | |
| Avantages en nature | 1.822 | 1.822 | 1.867 | 1.867 |
| TOTAL | 72.542 | 72.542 | 74.732 | 74.732 |
| Marine CANDELON - Membre du Directoire | | | | |
| Rémunération fixe | 33.605 | 33.605 | 34.645 | 34.645 |
| Rémunération variable | | | | |
| Rémunération exceptionnelle | | | | |
| Jetons de présence | | | | |
| Avantages en nature | 1.855 | 1.855 | 2.024 | 2.024 |
| TOTAL | 35.460 | 35.460 | 36.669 | 36.669 |

| Tableau 3 - Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants | | |
|--|-------------------------------|-------------------------------|
| Mandataires sociaux non dirigeants | Montants reçus en 2007 | Montants reçus en 2008 |
| Nom : Louis PECH - Président du Conseil de Surveillance | | |
| Jetons de présence | | |
| Autres rémunérations | 93.913 | 96.987 |
| Nom : Pierre CALMELS - Vice-Président du Conseil de Surveillance | | |
| Jetons de présence | | |
| Autres rémunérations | 84.000 | 84.000 |
| Nom : Günther THRUM | | |
| Jetons de présence | NEANT | |
| Autres rémunérations | | |
| Nom : Alain COSTES | | |
| Jetons de présence | NEANT | |
| Autres rémunérations | | |
| Nom : Véronique VEDRINE | | |
| Jetons de présence | NEANT | |
| Autres rémunérations | | |
| Nom : Henri-Maul BROCHET | | |
| Jetons de présence | NEANT | |
| Autres rémunérations | | |
| TOTAL | 177.913 | 180.987 |

| Tableau 4 - Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe | | | | | | |
|--|--------------|--|---|---|-----------------|--------------------|
| Nom du dirigeant mandataire social | Date du plan | Nature des options (achat ou souscription) | Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés | Nombre d'options attribuées durant l'exercice | Prix d'exercice | Période d'exercice |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| TOTAL | | | | | | |

NEANT

| Tableau 5 - Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social | | | |
|--|--------------|---|-----------------|
| Nom du dirigeant mandataire social | Date du plan | Nombre d'options levées durant l'exercice | Prix d'exercice |
| Christian DESMOULINS : Président du Directoire | 01/09/03 | 240.000 | 1,92 |
| TOTAL | | 240.000 | |

| Tableau 6 - Actions de performance attribuées par l'Assemblée Générale des Actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe | | | | | | |
|--|--------------|---|---|--------------------|-------------------------|---------------------------|
| Nom du mandataire social | Date du plan | Nombre d'actions attribuées durant l'exercice | Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés | Date d'acquisition | Date de disponibilité | Conditions de performance |
| Christian DESMOULINS - Président du Directoire | 19/09/08 | 60.000 | 60.000 actions valorisées à 139.200 € ⁽³⁾ | 20/09/10 | 20/09/12 ⁽¹⁾ | ⁽²⁾ |
| TOTAL | | 60.000 | 139.200 € | | | |

⁽¹⁾ : 40.000 actions seront disponibles le 20 septembre 2012 ; 20.000 actions deviendront disponibles lors de la cessation du mandat du Président du Directoire (blocage par décision du Conseil de Surveillance du 15 décembre 2008).

⁽²⁾ : L'acquisition définitive à partir de septembre 2010 est subordonnée aux deux conditions suivantes :

- maintien, pour le bénéficiaire, de son mandat de Président du Directoire de la Société : la cessation de ses fonctions de Président du Directoire pendant la période d'acquisition et pour quelque cause que ce soit, entraîne la perte pour le bénéficiaire du droit à l'Attribution Gratuite d'Actions définie dans les présentes.
- exigence de résultat du Groupe.

⁽³⁾ : La valorisation est calculée au cours du jour de la mise en place du plan (19 septembre 2008) soit 2,32 €

Tableau 10 - Dirigeants - Mandataires sociaux

| | Contrat de Travail | | Régime de retraite supplémentaire | | Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions | | Indemnité relatives à une clause de non concurrence | |
|------------------------------------|--------------------|-----|-----------------------------------|-----|---|-----|---|-----|
| | Oui | Non | Oui | Non | Oui | Non | Oui | Non |
| Nom : Christian DESMOULINS | | | | | | | | |
| Fonction : Président du Directoire | | | | | | | | |
| Date début Mandat : 01/04/03 | | | | | | | | |
| Date fin Mandat : 12/11/10 | | | | | | | | |
| Avantages : | Oui | | Non | | Non | | (1) | |
| Nom : Marine CANDELON | | | | | | | | |
| Fonction : Membre du Directoire | | | | | | | | |
| Date début Mandat : 12/11/02 | | | | | | | | |
| Date fin Mandat : 12/11/10 | | | | | | | | |
| Avantages : | Non | | Non | | Non | | Non | |
| Nom : Catherine MALLET | | | | | | | | |
| Fonction : Membre du Directoire | | | | | | | | |
| Date début Mandat : 12/11/02 | | | | | | | | |
| Date fin Mandat : 12/11/10 | | | | | | | | |
| Avantages : | Non | | Non | | Non | | Non | |

⁽¹⁾ : Dans la situation actuelle, le Président du Directoire est salarié de la Société LP₂C, Holding. Une clause de non concurrence figure au contrat de travail : le choix de faire jouer, ou non, cette clause appartient à LP₂C. Si elle vient à appliquer cette clause, LP₂C supportera seule la charge financière liée à cette indemnité ; cette indemnité ne sera donc pas supportée par l'émetteur

En dehors des plans de stock options et actions de performance, les rémunérations mentionnées ci-dessus sont versées par LP₂C, société holding consolidante au titre :

- Soit des mandats qui sont exercés au niveau de la Société Anonyme LP₂C et votées par le Conseil de Surveillance de cette dernière ; ces rémunérations ne sont donc pas spécifiquement des rémunérations versées au titre de ACTIA GROUP ;
- Soit des contrats de travail.

D'une manière générale, les rémunérations fixes suivent l'évolution des salaires décidée au sein du Groupe.

La partie variable se traduit par des primes sur objectif avec un minima indexé sur le salaire n⁻¹.

Les avantages en nature correspondent à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Le Président du Directoire a renoncé à percevoir l'indemnité équivalente à 1,5 salaire brut annuel, dans le cas de la rupture de son contrat de travail en l'absence de faute grave ou lourde.

Aucun engagement de quelque nature que ce soit, correspondant à des éléments de rémunération, indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonction du mandataire ou postérieurement à celle-ci n'a été pris, en dehors des engagements cités ci-dessus.

Par ailleurs, il n'est versé aucun jeton de présence.

1.14.2 Transactions effectuées sur les titres de la Société

Sur l'ensemble de l'exercice, les mandataires sociaux ont effectué les transactions suivantes :

| Flux bruts 2008 | | | Positions ouvertes au dernier jour de l'exercice | |
|-----------------------|-------------------------------------|------------------------|--|----------------------|
| | Achat | Vente | Positions à l'achat | Positions à la vente |
| Mandataires concernés | LP ₂ C ⁽¹⁾ | | Néant | Néant |
| Nombre de titres | 932.244 | | Néant | Néant |
| Prix moyen pondéré | 2,29 | | Néant | Néant |
| Mandataires concernés | Christian DESMOULINS ⁽²⁾ | Christian DESMOULINS | Néant | Néant |
| Nombre de titres | 240.000 | 220.000 ⁽³⁾ | Néant | Néant |
| Prix moyen pondéré | 1.92 | 2.55 | Néant | Néant |

⁽¹⁾ LP₂C : Louis PECH – Pierre CALMELS - Catherine MALLET – Marine CANDELON

⁽²⁾ Levée du plan de stock-options de 2003

⁽³⁾ Cession à LP₂C, conformément aux déclarations des opérations réalisées sur les titres ACTIA GROUP du 19 septembre 2008. Cette opération est comprise dans les 932.244 titres mentionnés sur la ligne précédente.

1.14.3 Commissaires aux Comptes

Aucun mandat de Commissaires aux Comptes n'arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

1.15 OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTES

1.15.1 Nature et montant des conventions règlementées réalisées par l'émetteur

Il est demandé d'approuver les conventions visées à l'article L.225-86 du Code de Commerce régulièrement autorisées par le Conseil de Surveillance.

Une partie des informations est développée au § 3.1.6.20 « Opérations avec les entreprises liées ».

Par ailleurs, l'intégralité des conventions est communiquée par les Commissaires aux Comptes qui donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial qui est reproduit ci-après.

Le détail des relations entre LP₂C et ACTIA GROUP et ACTIA GROUP et ses filiales est communiqué au § 4.1.3 « Description sommaire du Groupe ».

1.15.2 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés



KPMG Audit
9, avenue Parmentier
BP 42398
31086 Toulouse Cedex 2
France

Eric Seyvos

11 rue de Laborde
75008 Paris
France

Actia Group S.A.
(ex Actielec Technologies S.A.)

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2008
Actia Group S.A.
(ex Actielec Technologies S.A.)
25, chemin de Pouvoirville - BP 74215 - 31432 Toulouse cedex 04
Ce rapport contient 19 pages
Référence : PSP - 092.060 RS



KPMG Audit
9, avenue Parmentier
BP 42398
31086 Toulouse Cedex 2
France

Eric Seyvos

11 rue de Laborde
75008 Paris
France

Actia Group S.A.
(ex Actielec Technologies S.A.)

Siège social : 25, chemin de Pouvoirville - BP 74215 - 31432 Toulouse cedex 04
Capital social : €15.074.955,75

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Avec la société Actia Sodielec S.A. (ex Sodielec S.A.)

- Personnes concernées :
 - la société Actia Group S.A. représentée par Monsieur Louis Pech, et Messieurs Pierre Calmels et Christian Desmoulin
- Nature et objet : convention d'assistance
- Modalités : Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2008 en remplacement de la convention d'assistance du 19 décembre 2006 qui a été résiliée par votre conseil de surveillance en date du 15 décembre 2008.

a) Missions permanentes

Votre société assiste sa filiale Actia Sodielec S.A. dans certains domaines relevant de la Direction Générale d'Actia Sodielec S.A. et notamment dans toutes les questions relevant :

- du management stratégique et international ;
- de ressources humaines, qualité et des systèmes d'informations ;
- d'administration, finances (comptabilité, dossiers de financement, garanties, ...), juridique et contrôle de gestion.

Votre société perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice. La rémunération est effectuée sur la base des coûts réellement engagés par votre société, majorés d'une marge de 15% pour les coûts directs et sans marge pour les coûts indirects. Cette redevance, facturée à la société Actia Sodielec S.A., est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction des résultats définitifs.

Au titre de cette redevance, votre société a facturé sur l'exercice 2008 €. 297.893 H.T. à la société Actia Sodielec S.A.

b) Missions exceptionnelles

▪ Garanties :

Votre société peut, le cas échéant, mettre en place des garanties au profit de sa filiale Actia Sodielec S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par Actia Sodielec S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1% hors taxes du montant des sommes dues par Actia Sodielec S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

A ce titre, au cours de l'exercice 2008, votre société a signé au bénéfice de sa filiale plusieurs lettres d'engagement.

- Une lettre d'engagement envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2008 est de € 896.967.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2008 s'élève à € 4.818 H.T.

- Une lettre d'engagement envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 500.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2008 est de € 456.048.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2008 s'élève à € 1.195 H.T.

- Une lettre d'engagement envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2008 est de € 284.620.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2008 s'élève à € 750 H.T.

▪ Compte courant :

Votre société peut aussi mettre à disposition d'Actia Sodielec S.A. des avances en compte courant. Pour ces avances en compte courant, votre société facture selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.

Au 31 décembre 2008, le solde débiteur du compte courant d'Actia Sodielec S.A. s'élève à €. 399.721. Le produit d'intérêt de l'exercice 2008 pour votre société s'élève à €. 21.978.

▪ Missions spécifiques :

Par ailleurs, votre société peut exécuter, à la demande formelle d'Actia Sodielec S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.

Parmi ces missions exceptionnelles, votre société peut intervenir dans l'identification, la sélection, l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes, ainsi que la recherche de partenaires.

Ces missions font l'objet d'une facturation distincte à convenir d'un commun accord, tenant compte des frais particuliers engagés par votre société et des résultats obtenus pour la filiale.

Cette facturation n'entre pas dans le calcul de la redevance des missions permanentes.

Aucune mission spécifique n'a eu lieu sur l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Avec la société Actia Automotive S.A. (ex Actia S.A.)

• Personnes concernées :

- la société Actia Group S.A. représentée par Madame Marine Candelon, et Messieurs Louis Pech, Pierre Calmels, Christian Desmoulins et Monsieur Costes

• Nature et objet : convention d'assistance

• Modalités :

Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2008 en remplacement de la convention d'assistance du 19 décembre 2006 qui a été résiliée par votre conseil de surveillance en date du 15 décembre 2008.

a) Missions permanentes

Votre société assiste sa filiale Actia Automotive S.A. dans certains domaines et notamment dans toutes les questions relevant :

- de la Direction Générale ;
- du management stratégique et international ;
- de ressources humaines, qualité et des systèmes d'informations ;
- d'administration, finances (comptabilité, dossiers de financement, garanties, ...), juridique et contrôle de gestion.

Votre société perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice. La rémunération est effectuée sur la base des coûts réellement engagés par votre société, majorés d'une marge de 15% pour les coûts directs et sans marge pour les coûts indirects. Cette redevance, facturée à la société Actia Automotive S.A., est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction des résultats définitifs.

Au titre de cette redevance, votre société a facturé sur l'exercice 2008 €1.421.978 H.T. à la société Actia Automotive S.A.

b) Missions exceptionnelles

▪ Garanties :

Votre société peut, le cas échéant, mettre en place des garanties au profit de sa filiale Actia Automotive S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par Actia Automotive S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1% hors taxes du montant des sommes dues par Actia Automotive S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

A ce titre, au cours de l'exercice 2008, votre société a signé au bénéfice de sa filiale une lettre d'engagement envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2008 est de €970.934.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2008 s'élève à €2.500 H.T.

▪ Compte courant :

Votre société peut aussi mettre à disposition d'Actia Automotive S.A. des avances en compte courant. Pour ces avances en compte courant, votre société facture selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.

Au 31 décembre 2008, le solde débiteur du compte courant d'Actia Automotive S.A. s'élève à €16.533.520. Le produit d'intérêt de l'exercice 2008 pour votre société s'élève à €1.024.517.

▪ Missions spécifiques :

Par ailleurs, votre société peut exécuter, à la demande formelle d'Actia Automotive S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.

Parmi ces missions exceptionnelles, votre société peut intervenir dans l'identification, la sélection, l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes, ainsi que la recherche de partenaires.

Ces missions font l'objet d'une facturation distincte à convenir d'un commun accord, tenant compte des frais particuliers engagés par votre société et des résultats obtenus pour la filiale.

Cette facturation n'entre pas dans le calcul de la redevance des missions permanentes.

Aucune mission spécifique n'a eu lieu sur l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Avec la société Ardia

- Personne concernée : la société Actia Group S.A. représentée par Christian Desmoulin
- Nature et objet : caution solidaire
- Modalités : votre Conseil de Surveillance a autorisé le Directoire de votre société à consentir une caution au profit de M+P International en vue de garantir le paiement d'une commande effectuée par la société Ardia et à hauteur de €110.000 maximum. L'encours de la commande au 31 décembre 2008 s'élève à €94.920.

Le montant des frais perçus en rémunération par votre société s'élève à €215 H.T. sur l'exercice.

Avec la société LP2C S.A.

- Personnes concernées : Madame Catherine Mallet, Madame Marine Candelon, Monsieur Louis Pech et Monsieur Pierre Calmels
- Nature et objet : convention d'assistance
- Modalités :

Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2008 en remplacement de la convention d'assistance du 23 octobre 2006 qui a été résiliée par votre conseil de surveillance en date du 15 décembre 2008.

a) Missions permanentes

La société LP2C S.A. assiste la société Actia Group S.A. dans les domaines suivants :

- 1- assistance dans le domaine de la Direction Générale et du Management, et notamment dans toutes les questions relevant :
 - de l'organisation générale ;
 - des méthodes de direction et de gestion ;
 - de l'ingénierie financière ;
 - et des prévisions économiques.
- 2- assistance dans le domaine de l'animation des activités ;
- 3- assistance dans le domaine de la communication ;
- 4- assistance de caractère comptable, juridique et administratif ;
- 5- assistance de caractère financier.

La société LP2C S.A. perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice.

La rémunération des prestations 1- et 4- est effectuée sur la base des coûts directs et indirects réellement engagés par la société LP2C S.A., majorés d'une marge de 15%. Cette redevance, facturée à la société Actia Group S.A., est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction de la révision du budget sus énoncé.

Pour la rémunération des prestations 2- et 3-, celle-ci est déterminée en fonction du temps consacré par la société LP2C S.A. au taux journalier de €3.100 H.T. Cette redevance sera réévaluée le 1^{er} janvier de chaque année en fonction de la variation de l'indice du prix à la production de services (conseil en management) publié par l'INSEE. L'indice de base à prendre en considération est celui du 1^{er} trimestre de l'année 2008, l'indice de référence étant celui du même trimestre de l'année suivante.

Au titre des prestations 1- à 4-, la société LP2C S.A. a facturé sur l'exercice 2008 €1.710.803 H.T. à votre société.

Pour la rémunération des cautions (prestation 5-), votre société est facturée sur la base d'une rémunération annuelle fixée à 1% hors taxes du montant des sommes dues par Actia Group S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.



Eric Seyvos

*Actia Group S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés*

10 avril 2009

Pour les avances en compte courant, votre société est facturée selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.

Aucune caution ni avance en compte courant n'a été consentie par LP2C S.A. à votre société au titre de l'exercice 2008.

b) Missions exceptionnelles

La société LP2C S.A. peut exécuter, à la demande d'Actia Group S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.

Parmi ces missions exceptionnelles, la société LP2C S.A. peut intervenir dans l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes.

Ces missions feront l'objet d'une nouvelle convention établie selon les mêmes formes et conditions que la présente convention.

Aucune mission spécifique n'a eu lieu sur l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec la société Actia Automotive S.A.

- **Nature et objet : prestations spécifiques de mise à disposition de personnel**
- **Modalités :**

Le personnel de Direction Générale est rémunéré par votre société et mis à disposition de sa filiale ; celle-ci est refacturée par votre société à prix coûtant, charges sociales et provision pour congés payés comprises. Les frais de déplacement et de représentation ainsi que la voiture de fonction sont pris directement en charge par Actia Automotive S.A.

Le produit de l'exercice 2008 pour votre société s'élève à €15.655 HT.

- **Nature et objet : garantie dans le cadre d'un emprunt de € 2.000.000**

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale dans le cadre d'un emprunt de € 2.000.000. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours au 31 décembre 2008 s'élève à € 1.175.979.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à € 14.780 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet : caution solidaire**

- Modalités :

Votre société s'est portée caution de sa filiale en faveur de la société Airbus dans le cadre de l'exécution du contrat signé avec cette société le 1^{er} novembre 2007. Le montant maximum de cette garantie s'élève à € 200.000.000.

Aucune facturation n'a été effectuée par votre société au cours de l'exercice, une assurance ayant été mise en place par Actia Automotive S.A.

- **Nature et objet : garantie dans le cadre d'un emprunt de € 1.000.000**

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale à hauteur de € 1.200.000 dans le cadre d'un emprunt de € 1.000.000. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours au 31 décembre 2008 s'élève à € 775.653.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à € 8.894 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet : autorisation de nantissement de titres**

- Modalités :

Dans le cadre d'un emprunt de € 2.000.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a donné en garantie le nantissement de 7.800 titres de sa filiale Actia Automotive S.A.



Eric Seyvos

Actia Group S.A.

*Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés*

10 avril 2009

- **Nature et objet : autorisation de nantissement de titres**

- Modalités :

Dans le cadre d'un emprunt de €2.000.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a donné en garantie le nantissement de 7.910 titres de sa filiale Actia Automotive S.A.

- **Nature et objet : garantie dans le cadre d'un emprunt de € 1.000.000**

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale à hauteur de € 1.200.000 dans le cadre d'un emprunt de € 1.000.000. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours au 31 décembre 2008 s'élève à € 613.107.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à € 7.330 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet : garantie dans le cadre d'un emprunt de € 1.000.000**

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale dans le cadre d'un emprunt de € 1.000.000. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1% de l'engagement).

L'encours au 31 décembre 2008 s'élève à € 600.000.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à € 8.000 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet : garantie dans le cadre d'un emprunt de € 300.000**

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale dans le cadre d'un emprunt de € 300.000. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours au 31 décembre 2008 s'élève à € 150.629. Le montant des frais perçus par votre société s'élève à € 1.968 H.T. sur l'exercice.



Eric Seyvos

Actia Group S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés

10 avril 2009

- **Nature et objet : garantie dans le cadre d'un emprunt de € 900.000**

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale dans le cadre d'un prêt moyen terme de € 900.000. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours au 31 décembre 2008 s'élève à € 335.859.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à € 4.499 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet : garantie dans le cadre d'un emprunt de € 1.000.000**

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale dans le cadre d'un prêt moyen terme de € 1.000.000. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours au 31 décembre 2008 s'élève à € 0.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à € 893 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet : garantie dans le cadre d'un contrat avec Airbus**

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale en faveur d'Airbus dans le cadre de la signature d'un contrat pour la fabrication, la pérennisation et la réparation d'équipements avioniques relatifs aux programmes ATR et Airbus. Ce contrat a été signé le 8 septembre 2005.

Aucune facturation de commission n'a été émise sur l'exercice.

- **Nature et objet : caution solidaire auprès de OSEO**

- Modalités :

OSEO a consenti à votre filiale Actia Automotive S.A. une avance remboursable de € 1.200.000, dans le cadre de l'aide à l'innovation, liée à une partie du programme de développement et d'industrialisation du chronotachygraphe digital sécurisé. Votre société s'est portée caution solidaire afin de garantir l'avance remboursable de € 1.200.000 contractée par la société Actia Automotive S.A. auprès d'OSEO. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).



Eric Seyvos

Actia Group S.A.

*Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés*

10 avril 2009

L'encours au 31 décembre 2008 s'élève à €.400.000. Aucun frais n'a été perçu par votre société sur l'exercice.

- **Nature et objet : garantie dans le cadre d'un emprunt de €. 4.000.000**

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire dans le cadre d'un emprunt de €. 4.000.000, contracté par votre filiale. Cet emprunt a été contracté dans le but de financer une partie des dépenses de recherche et développement déjà engagées dans le projet du chronotachygraphe. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours au 31 décembre 2008 s'élève à €. 1.000.000.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €. 15.000 H.T. sur l'exercice.

Avec la société Actia Muller S.A.

- **Nature et objet : caution solidaire en faveur de la SCI Luce Investissement**

- Modalités :

Votre société s'est portée caution afin de garantir le parfait règlement du loyer, charges et accessoires du bail consenti par la société Luce Investissement à votre filiale Actia Muller S.A. Cette caution est rémunérée à hauteur de 1 % de l'encours.

L'encours de cet engagement est de €.1.043.000 au 31 décembre 2008.

Votre société a facturé €.12.293 H.T. au titre de l'exercice 2008.

- **Nature et objet : extension de garantie à première demande dans le cadre du règlement du loyer**

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire en faveur de sa filiale dans le cadre d'un contrat de crédit bail visant les locaux de Lucé. Cet engagement d'une durée irrévocable de 6 ans restera valable tant que votre société occupera les locaux.

Les loyers restant à payer par votre société au 31 décembre 2008 s'élèvent à €.287.500 H.T.



Eric Seyvos

*Actia Group S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés*

10 avril 2009

Les frais facturés, sur l'exercice 2008, au titre de cette extension de garantie s'élèvent à €3.188 H.T.

Avec la société Actia Sodielec S.A.(ex Sodielec S.A.)

- **Nature et objet : prestations spécifiques de mise à disposition de personnel**

- Modalités :

Le personnel de Direction Générale est rémunéré par votre société et mis à disposition de sa filiale ; celle-ci est refacturée par votre société à prix coûtant, charges sociales et provision pour congés payés comprises. Les frais de déplacement et de représentation ainsi que la voiture de fonction sont pris directement en charge par Actia Sodielec S.A.

Le produit de l'exercice 2008 pour votre société s'élève à € 218.738 HT.

- **Nature et objet : lettre de confort**

- Modalités :

Dans le cadre d'un emprunt de €126.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a accordé une lettre de confort en faveur de cette banque en vue de garantir le paiement de l'emprunt. Cette lettre de confort fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours au 31 décembre 2008 s'élève à € 93.369.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à € 1.080 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet : lettre de confort**

- Modalités :

Dans le cadre d'un emprunt de €1.000.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a accordé une lettre de confort en faveur de cette banque en vue de garantir le paiement de l'emprunt. Cette lettre de confort fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours au 31 décembre 2008 s'élève à € 775.992.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à € 8.896 H.T. sur l'exercice.



Eric Seyvos

*Actia Group S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés*

10 avril 2009

- **Nature et objet : lettre de confort**

- Modalités :

Dans le cadre d'un emprunt de €500.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a accordé une lettre de confort en faveur de cette banque en vue de garantir le paiement de l'emprunt. Cette lettre de confort fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

Au 31 décembre 2008, l'encours s'élève à € 395.713.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à € 4.523 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet : lettre de confort**

- Modalités :

Dans le cadre d'un emprunt de €750.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a accordé une lettre de confort en faveur de cette banque en vue de garantir le paiement de l'emprunt. Cette lettre de confort fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1% de l'engagement).

Au 31 décembre 2008, l'encours s'élève à € 600.000.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à € 6.938 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet : lettre de confort**

- Modalités :

Dans le cadre d'un emprunt de €300.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a accordé une lettre de confort en faveur de cette banque en vue de garantir le paiement de l'emprunt. Cette lettre de confort fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1% de l'engagement).

Au 31 décembre 2008, l'encours s'élève à € 205.630.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à € 2.650 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet : autorisation de nantissement de titres**

- Modalités :

Dans le cadre d'un emprunt de €2.000.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a donné en garantie le nantissement de 150.000 titres de sa filiale Actia Sodielec S.A.

Cet emprunt a une durée de 4 ans. Le taux pratiqué est Euribor 3 mois + 1,5 % de marge. L'encours au 31 décembre 2008 s'élève à € 1.175.109.

- **Nature et objet : lettre de confort**

- Modalités :

Dans le cadre d'un emprunt de €105.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a accordé une lettre de confort en faveur de cette banque en vue de garantir le paiement de l'emprunt. Cette lettre de confort fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1% de l'engagement).

Au 31 décembre 2008, l'encours s'élève € 41.417.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €, 579 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet : lettre de confort**

- Modalités :

Dans le cadre de la cession bail des immeubles du Puy-Sainte-Réparate, votre société a accordé une lettre de confort en faveur d'une banque en vue de garantir le paiement des échéances de crédit-bail contracté par Actia Sodielec S.A. Elle fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

Au 31 décembre 2008, le montant des redevances de crédit-bail restant à payer par Actia Sodielec S.A. s'élève à €, 2.135.465.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €, 22.581 H.T.

- **Nature et objet : autorisation de nantissement de titres**

- Modalités :

Votre société a autorisé le nantissement de 125.000 titres Actia Sodielec S.A. en garantie d'un découvert de €, 1.250.000.

- **Nature et objet : lettre d'intention en faveur d'une banque**

- Modalités :

Dans le cadre d'un emprunt de €2.286.735 souscrit auprès d'une banque, votre société a accordé une lettre de confort en faveur de cette banque en vue de garantir le paiement de l'emprunt. Cette lettre de confort fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1% de l'engagement).

Au 31 décembre 2008, l'encours s'élève €, 0.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €, 738 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet : lettre d'intention en faveur d'une banque**

- Modalités :

Dans le cadre d'un emprunt de €500.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a accordé une lettre de confort en faveur de cette banque en vue de garantir le paiement de l'emprunt. Cette lettre de confort fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1% de l'engagement).

Au 31 décembre 2008, l'encours s'élève à € 100.000.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à € 1.500 H.T. sur l'exercice.

Avec la société Ardia

- **Nature et objet : caution solidaire**

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale dans le cadre d'une sous-location de matériels informatiques.

Le montant du matériel acheté au 31 décembre 2008 est porté à € 195.249.

Les loyers facturés sur l'exercice s'élèvent à € 58.935 H.T.

- **Nature et objet : avance de trésorerie**

- Modalités :

Votre société a signé une convention de trésorerie dans le cadre d'avances à la filiale Ardia.

Le montant de l'avance au 31 décembre 2008 s'élève à € 135.209.

Le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice s'élève à € 4.535.

Avec la société SCI L'Oratoire

- **Nature et objet : convention de trésorerie**

- Modalités :

Votre société a conclu une convention de trésorerie avec la SCI de L'Oratoire dans le cadre de la cession bail de ses immeubles afin de rétribuer la mise à disposition de € 2.000.000 par la SCI L'Oratoire.

L'avance effectuée au profit de votre société au 31 décembre 2008 s'élève à €. 1.591.275.

Le montant des intérêts comptabilisés en charge par votre société au 31 décembre 2008 s'élève à €. 95.657.

- **Nature et objet : autorisation de nantissement de parts**
- Modalités :

Dans le cadre du contrat de lease-back de l'ensemble immobilier pour un montant maximum de €.3.000.000 sur une durée de 12 ans, votre société a donné en garantie le nantissement de la totalité des parts de la SCI L'Oratoire qu'elle détient pour la durée de l'opération.

Avec la société SCI Les Coteaux de Pouvoirville

- **Nature et objet : contrat de sous-location**
- Modalités :

Selon un contrat de sous-location, la SCI Pouvoirville loue à votre société des locaux sis chemin de Pouvoirville à Toulouse avec refacturation de la taxe foncière.

Le montant des loyers versés sur l'exercice s'élève à €. 71.000 H.T.

Le montant de la taxe foncière refacturée sur l'exercice s'élève à €. 5.962.

- **Nature et objet : autorisation de nantissement de titres**
- Modalités :

Dans le cadre du contrat de lease-back de l'ensemble immobilier pour un montant maximum de €.4.500.000 sur une durée de 12 ans, votre société a donné en garantie le nantissement de la totalité des parts de la SCI les Coteaux de Pouvoirville qu'elle détient pour la durée de l'opération.

Avec la société LP2C S.A.

- **Nature et objet :** prestations comptables et financières
- Modalités :

Votre société a effectué des prestations comptables et financières pour la société LP2C S.A.

La facturation de l'exercice effectuée par votre société s'élève à €. 43,971. H.T. au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

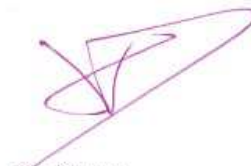
Toulouse, le 10 avril 2009

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Philippe Saint-Pierre
Associé

Paris, le 10 avril 2009



Eric Seyvos

1.15.3 Opérations avec les entreprises liées

Cf. § 3.1.6.20 « Opérations avec les entreprises liées ».

1.16 CONCLUSION

Il sera demandé de donner quitus entier et définitif au Directoire de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes pour l'accomplissement de leur mission qu'ils relatent dans leur rapport sur les comptes annuels.

Le Directoire invite tout Actionnaire à approuver, par son vote, le texte des résolutions qu'il propose.

LE DIRECTOIRE

2.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La loi fait obligation au Président du Conseil de Surveillance des Sociétés Anonymes faisant appel public à l'épargne de rendre compte, dans un rapport joint à celui du Directoire :

- De la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du Directoire, des références faites à un code de gouvernement d'entreprise et des modalités particulières relatives à la participation des Actionnaires à l'Assemblée Générale ;
- Des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place par la Société.

Les actions de notre Société étant admises aux négociations sur un marché réglementé, ce rapport précise également :

- Les principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux ;
- Les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

Le présent rapport a été soumis à l'approbation du Conseil de Surveillance du 16 mars 2009 et transmis aux Commissaires aux Comptes.

2.1.1 La gouvernance d'entreprise

En matière de Code de gouvernement d'entreprise, notre Société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP MEDEF de décembre 2008, seul code publié à ce jour, disponible sur le site Internet du MEDEF, ci-après le Code de référence. Notre Société se réserve la possibilité, si un nouveau code plus approprié à sa structure était publié, d'adopter ce dernier.

Toutefois, les dispositions suivantes de ce Code ont été écartées :

- Durée des mandats des membres du Conseil

Pour des raisons historiques, la durée des mandats des membres du Conseil est statutairement fixée au maximum légal, soit six années, et non quatre comme le recommande le Code de référence. Il n'a pas été jugé utile de proposer à l'Assemblée une modification statutaire à cet égard. Il convient de préciser que, eu égard à l'historique de la Société, le renouvellement des mandats est échelonné sur deux ans, ce qui va dans le sens des recommandations du Code.

- Comité d'audit

Compte tenu de sa composition qui est rappelée dans le présent rapport, notre Conseil remplit les fonctions de comité d'audit. Conformément à l'article L. 823-20 du Code de Commerce, la Société est ainsi exemptée de l'obligation de constituer un comité spécialisé.

Il a été jugé qu'une telle institution n'apporterait rien de significatif à notre Société notamment en matière de suivi de l'élaboration de l'information financière ou de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

➤ Comité des nominations et des rémunérations

Aucun comité n'a été créé à ce jour, les décisions de nomination et de rémunération étant prises collégalement. Compte tenu de la bonne proportion de membres du Conseil indépendants au sein du Conseil eu égard aux préconisations du Code et à la structure de l'actionnariat de la Société, il n'apparaît pas nécessaire de procéder à la création d'un tel comité, dans l'immédiat.

➤ Critères d'indépendance

Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur.

Toutes précisions utiles sur le respect du Code de Gouvernement d'entreprise des sociétés cotés AFEP/MEDEF de décembre 2008 et relatives aux rémunérations des dirigeants et /ou des mandataires sociaux vous est donné au § 1.14 « Rémunérations et avantages » de ce présent Document de Référence.

2.1.1.1 Composition du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale du 15 septembre 2008 a nommé un nouveau membre du Conseil de Surveillance : Henri-Paul BROCHET.

Au 31 décembre 2008, la composition du Conseil de Surveillance est la suivante :

| | |
|--------------------|---|
| Louis PECH | Président du Conseil de Surveillance |
| Pierre CALMELS | Vice-Président du Conseil de Surveillance |
| Günther THRUM | Membre du Conseil de Surveillance |
| Véronique VEDRINE | Membre du Conseil de Surveillance |
| Alain COSTES | Membre du Conseil de Surveillance |
| Henri-Paul BROCHET | Membre du Conseil de Surveillance |

Il est précisé qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Conseil de Surveillance, tels que définis par la loi.

2.1.1.2 Mandataires Indépendants

Critères retenus : ne sont pas considérés comme mandataire indépendant :

- Les Actionnaires de référence ;
- Les anciens salariés ou dirigeants mandataires au cours des 5 dernières années ;
- Les fournisseurs, banquiers et clients significatifs, les auditeurs depuis moins de 5 ans ;
- Les membres de la famille ;
- Ne pas être salarié de la Société, salarié ou administrateur de sa Société mère et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes ;
- Les membres du Conseil depuis plus de 12 ans.

Liste des mandataires sociaux indépendants :

- Alain COSTES Membre du Conseil de Surveillance ;
- Véronique VEDRINE Membre du Conseil de Surveillance ;
- Henri-Paul BROCHET Membre du Conseil de Surveillance.

En outre, d'une façon générale, à la connaissance de la Société, au jour de l'établissement du présent rapport, il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs de chacun des membres du Conseil vis-à-vis de la Société et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

2.1.2 Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance

ACTIA GROUP S.A. est une Société à Conseil de Surveillance et Directoire depuis son Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002.

Les comptes annuels, arrêtés par le Directoire ainsi que le projet de rapport ont été transmis aux membres du Conseil de Surveillance 8 jours avant leur réunion appelée à les examiner.

Chaque fois qu'un membre du Conseil en a fait la demande, le Président lui a communiqué, dans la mesure du possible, les informations et documents complémentaires qu'il désirait recevoir.

Conformément aux statuts, l'ordre du jour est fixé par le Président du Conseil de Surveillance.

2.1.2.1 Fréquence des réunions

Les modalités de convocation, de réunion, de quorum et de majorité du Conseil de Surveillance sont fixées par les statuts de la Société.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance s'est réuni cinq fois, conformément à la législation et aux statuts.

Le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que le nécessite la gestion des affaires courantes qui sont du ressort de cet organe de décision. Il est régulièrement convoqué sur les analyses des comptes (situations ou arrêtés) avec une approche systématique de l'analyse du trimestre, du semestre ou de l'année et des perspectives et stratégies à développer.

Sont également abordées les problématiques de financement, soit au niveau de la Holding, soit au niveau des filiales, avec les garanties afférentes.

Lors de ces réunions, le Conseil de Surveillance entend les présentations relatives aux :

- Principes et méthodes comptables retenus ;
- Principales options comptables retenues ;
- Impacts des changements de méthodes éventuels ;
- Variations de périmètre de consolidation ;
- Principales données chiffrées communiquées (formation du résultat, présentation du bilan et de la situation financière).

Il entend également le compte rendu des Commissaires aux Comptes sur l'étendue, l'avancement et les conclusions de leurs missions.

2.1.2.2 Convocation des Conseils

Conformément à la réglementation en vigueur, à nos statuts et aux pratiques de la Société, les membres du Conseil de Surveillance ont été convoqués par téléphone, courriel et/ou courrier dans un délai suffisant pour permettre la présence du plus grand nombre à l'ensemble des réunions. La date est habituellement fixée deux mois à l'avance et l'ordre du jour communiqué dans les 15 jours qui précèdent la réunion.

Par ailleurs, conformément à l'article L.225-38 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués à l'ensemble des réunions qui ont examiné et arrêté les comptes annuels et intermédiaires, par courriel et Lettre Recommandée avec Accusé de Réception.

Pour permettre aux membres du Conseil de préparer utilement les réunions, le Président s'efforce de leur communiquer toute information ou document nécessaire dans un délai préalable raisonnable.

2.1.2.3 Tenue des réunions

Les réunions du Conseil de Surveillance se sont toutes déroulées au Siège Social. La présence physique des membres aux réunions a été requise.

Le taux de présence des membres du Conseil de Surveillance peut varier d'une réunion à l'autre, dans le respect des règles de quorum et de majorité nécessaires. Les membres du Conseil ont témoigné de l'assiduité habituelle, aucun absentéisme notable n'étant à déplorer. Le taux de membres présents ou représentés sur l'ensemble de ces Conseils a été de 89 %.

2.1.2.4 Décisions adoptées

Toutes les résolutions soumises au Conseil de Surveillance ont été adoptées à l'unanimité.

2.1.2.5 Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués sans délai à tous ses membres, en vue de leur relecture. L'approbation dudit procès-verbal est effectuée au cours du Conseil suivant.

2.1.2.6 Nombre d'actions devant être détenues par un membre du Conseil de Surveillance

Les statuts de la Société prévoient qu'il est nécessaire de détenir une action de la Société pour être membre du Conseil de Surveillance.

Conformément aux recommandations du Code, nous vous indiquons ci-après le nombre d'actions détenues personnellement par chaque mandataire social au 31 décembre 2008 :

| Mandataire Social | Détention | Contrôle / droits de vote bruts |
|--------------------------|------------------|--|
| Louis PECH | 61.344 | 122.688 |
| Pierre CALMELS | 62.895 | 125.517 |
| Alain COSTES | 5 | 10 |
| Véronique VEDRINE | 20 | 30 |
| Günther THRUM | 213 | 426 |
| Henri-Paul BROCHET | 100 | 100 |
| Christian DESMOULINS | 20.000 | 20.000 |
| Marine CANDELON | 20 | 30 |
| Catherine MALLET | 796 | 1.222 |

2.1.2.7 Nombre de membres du Conseil de Surveillance élus par les salariés

Les membres du Conseil de Surveillance ont tous été élus ou ratifiés au cours de nos Assemblées Générales. Aucun membre n'est issu de l'élection prévue pour la nomination des membres salariés.

2.1.2.8 Nombre de censeurs nommés

Aucun censeur n'a été nommé pour la Société.

2.1.2.9 Règlement intérieur

Le Conseil de Surveillance n'a pas mis en place de règlement intérieur, mais améliore régulièrement les règles qu'il s'impose en matière de bonnes pratiques de gouvernance, en veillant à respecter les lois en vigueur et à intégrer les recommandations lorsqu'elles représentent un intérêt pour la Société, en fonction de sa taille et de son organisation. Un projet de règlement intérieur est en cours d'élaboration et sera proposé lors du prochain Conseil de Surveillance.

2.1.2.10 Evaluation des travaux du Conseil

A ce jour, aucune évaluation de son fonctionnement n'a été mise en œuvre. Une réflexion est actuellement menée sur ce sujet.

2.1.2.11 Rémunérations des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux de la Société ACTIA GROUP ne sont pas rémunérés par cette dernière. Pour les mandataires qui reçoivent une rémunération, cette dernière est versée par la Société LP₂C, Société Contrôlante, au titre de leur contrat de travail les liant à LP₂C ou du mandat exercé dans cette Holding.

Ces rémunérations, sous la responsabilité du Conseil de Surveillance de LP₂C, ont été attribuées en fonction du marché environnant, de la cohérence de ces rémunérations par rapport aux Cadres Dirigeants du Groupe et répondent à une volonté de pérennité. Cette politique porte de façon exhaustive sur les rémunérations fixes, variables et exceptionnelles auxquelles s'ajoutent les avantages de toute nature consentis par la Société (véhicule de fonction, ...).

Les rémunérations fixes, qui ont été déterminées pour chaque mandataire en fonction du mandat exercé, en cohérence avec la politique de rémunération appliquée aux cadres dirigeants du Groupe, suivent l'évolution des salaires décidée au sein du Groupe.

La partie variable se traduit par des primes sur objectif avec un minima indexé sur le salaire n⁻¹.

Les avantages en nature correspondent à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Aucune indemnité équivalente de rupture, autrement appelée « parachute doré », n'est en vigueur pour les mandataires du Groupe.

Aucune politique d'attribution de stock options ou d'actions gratuites n'a été mise en œuvre au sein du Groupe. Seul le Président du Directoire d'ACTIA GROUP a bénéficié de l'attribution de 300.000 actions (240.000 stock options levées et 60.000 actions gratuites attribuées) dans le cadre de son recrutement, comme élément de motivation et de pérennisation. Le plan de stocks options est arrivé à échéance le 31/08/08 (cf. § 1.12.2 « Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions ». Le pourcentage de ces attributions est proportionné eu égard à l'ensemble de la rémunération de ce mandataire. Par ailleurs, en matière d'actions gratuites, le Conseil a décidé de fixer à 1/3 la quantité d'actions attribuées gratuitement devant être conservées au nominatif jusqu'à la cessation du mandat.

2.1.3 Participation des Actionnaires aux Assemblées Générales

Les modalités de participation des Actionnaires aux Assemblées Générales figurent à l'article 31 des statuts.

Il est justifié du droit de participer aux Assemblées Générales par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'Actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris :

- ✓ soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société,
- ✓ soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres au porteur est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

A défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, les Actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- ✓ donner une procuration à leur conjoint ou à un autre Actionnaire,
- ✓ adresser une procuration à la Société,
- ✓ voter par correspondance.

Les demandes d'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour par les Actionnaires doivent être envoyées au Siège Social, par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception, au plus tard vingt-cinq jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

2.1.4 Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Ces éléments sont exposés dans le rapport du Directoire au § 1.11.1.3 « Autres informations concernant le Capital Social ».

2.1.5 Procédures de contrôle interne mises en place par la Société

Nous vous rappelons que notre Groupe a mis en place des procédures de contrôle interne en vue d'assurer une gestion financière rigoureuse et la maîtrise des risques, et d'élaborer les informations données aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes.

Ainsi, ces procédures comprennent un dispositif de prévention et de maîtrise des risques résultant de nos activités et des risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers, et ce afin d'assurer la protection du patrimoine et la pérennité de notre Groupe.

Le contrôle interne, mis en œuvre par le Directoire, le management et le personnel du Groupe, a pour objectif de nous assurer que les informations financières sont exactes, exhaustives et fiables, élaborées dans le respect des règles générales applicables en la matière, et que les lois et réglementations en vigueur sont respectées. Ce processus est régulièrement travaillé par la Direction, en vue de son amélioration permanente et de son adaptation à la structure du Groupe.

2.1.5.1 Maîtrise des risques liés à l'activité

ACTIA GROUP intervient en tant qu'équipementier électronique sur deux segments d'activité :

- La Branche AUTOMOTIVE avec ACTIA AUTOMOTIVE S.A. et ses filiales ;
- La Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS avec ACTIA SODIELEC S.A..

Le Directoire de la Société fixe la politique générale, la stratégie et les marchés sur lesquels il souhaite se développer.

Le suivi de l'activité est organisé par activité. On rappellera qu'il s'agit :

- Pour l'AUTOMOTIVE :
 - ✓ du diagnostic : équipements et logiciels de diagnostic à destination des constructeurs et leur SAV, des réseaux de réparation et de maintenance, des garagistes et des centres de contrôle technique,
 - ✓ des systèmes embarqués : systèmes embarqués pour les véhicules commerciaux et spéciaux, dont les systèmes chronotachygraphe,
 - ✓ des services : fabrication pour le compte de tiers et pérennisation.
- Pour les TÉLÉCOMMUNICATIONS :
 - ✓ Satcom : stations terriennes (équipements en systèmes Satcom),
 - ✓ Broadcast : équipements et systèmes pour la TV et la radio numériques,
 - ✓ Produits et Systèmes Embarqués : équipements et systèmes pour les domaines de Télécommunications, transmission, énergie, aéronautique et intégration.

Dans tous ces domaines, le Groupe a obtenu toutes les certifications de qualité nécessaires à l'exercice de ses métiers et en particulier la certification ISO 9001 ; il maîtrise les risques liés aux principaux processus de conception, d'achat-approvisionnement, de production et de contrôle des produits. Cette qualité fait l'objet d'un audit externe annuel par une autorité indépendante et de multiples audits des clients.

Les certifications obtenues et/ou en cours d'obtention témoignent de la volonté du Groupe de maintenir son niveau qualité en progression et adapté aux demandes de ses clients. Le site de Colomiers a abouti dans son processus d'obtention de la nouvelle certification aéronautique NADCAP pour les processus spéciaux de fabrication de cartes électroniques, assurant une maîtrise complète des risques, tant dans le domaine aéronautique que pour toutes les autres fabrications du site.

- **Les principaux domaines d'intervention** identifiés sont :
 - ✓ maîtrise des risques technologiques, industriels et commerciaux,
 - ✓ maîtrise des risques liés aux principaux processus de conception, d'achats, d'approvisionnements, de production et de contrôle des produits,
 - ✓ maîtrise de la rotation des stocks,
 - ✓ maîtrise de l'ensemble des dépenses et des frais généraux,
 - ✓ orientation et suivi de la R&D,
 - ✓ prévention des risques juridiques et contentieux.

➤ **Les acteurs**

Le Directoire pour la holding ACTIA GROUP, les Conseils d'Administration, les Comités de Direction et leurs équipes associées pour les filiales jouent un rôle important dans le contrôle interne. Par ailleurs, le Groupe fait appel, en tant que de besoin, à des experts spécialisés, comme dans le domaine des assurances.

➤ **Leur rôle**

Le Directoire d'ACTIA GROUP, les Conseils d'Administration et les Comités de Direction des filiales, lors de leurs réunions régulières, suivent les risques déjà identifiés, et réalisent une veille permanente des marchés, des évolutions technologiques, de la concurrence, afin d'identifier les éventuels nouveaux risques pouvant survenir.

Ils sont chargés de l'élaboration et du contrôle périodique des indicateurs dans les différents domaines, sous l'autorité de la Directrice financière, du Secrétaire Général et du Président du Directoire, de mettre en œuvre les actions préventives et/ou correctives adéquates et ont un rôle d'alerte prépondérant.

Ils interviennent également pour coordonner le processus d'élaboration des prévisions budgétaires réalisées par les Branches et pour assurer le suivi des réalisations.

Une analyse des incidences potentielles et du degré de maîtrise estimé des principaux risques identifiés est effectuée selon l'information détaillée au § 1.9 « Facteurs de risques ».

La communication interne sur les risques est réalisée, en fonction de leur nature, lors des réunions des Comités de Direction, des Budget Meetings, des Executive Committees, du Financial Committee...

2.1.5.2 Contrôle interne

➤ **Les procédures**

En matière comptable et financière : un contrôle de gestion et d'audit interne est organisé par chaque Branche au niveau de chaque Business Unit et/ou Business Group.

Ce contrôle interne est réalisé par une équipe dédiée de contrôle de gestion ou par le responsable financier de la filiale, dans le cas de filiales dont l'effectif est réduit.

Des procédures comptables écrites existent et sont adaptées en fonction de l'activité, des risques identifiés, des systèmes d'information et de la taille des différentes filiales concernées.

En matière de contrôle financier Groupe : une équipe dédiée assure le contrôle financier international du Groupe. Ce contrôle s'effectue au travers des procédures de reporting et est appuyé par des visites ponctuelles dans les filiales, ainsi qu'une réunion annuelle des équipes comptables et financières des filiales au Siège du Groupe. Les principaux travaux réalisés consistent à :

- ✓ superviser, organiser et coordonner la fourniture et le contrôle des informations financières par les services administratifs, comptables et financiers du Groupe ; s'assurer de la cohérence des méthodes comptables appliquées,
- ✓ collecter toutes les informations nécessaires auprès des responsables opérationnels,
- ✓ structurer les données représentatives de la marche du Groupe relatives aux prises de décision (bilans, comptes de résultats, tableaux de bord),
- ✓ conseiller les Directions Générales sur les prévisions à court et moyen termes,
- ✓ coordonner le suivi des procédures de contrôle interne et la mise en application des recommandations formulées par les Commissaires aux Comptes,
- ✓ formuler des propositions sur les outils de gestion du Groupe et leur mise en œuvre,
- ✓ réaliser des études financières et économiques nécessaires (choix des investissements, etc...).

La procédure de reporting du Groupe comprend :

- ✓ le reporting mensuel avec des outils informatiques développés en interne,
- ✓ la situation trimestrielle des comptes,
- ✓ la consolidation des comptes.

Par ailleurs, le Comité Financier animé par le Secrétaire Général du Groupe a en charge l'animation des différentes filiales afin d'être garant de la cohérence des différents systèmes comptables et financiers et de la fiabilité des synthèses financières et économiques élaborées. Il a poursuivi ses activités notamment dans les domaines suivants :

- ✓ suivi des budgets,
- ✓ évolution des procédures de reporting en place,
- ✓ délais de production des comptes,
- ✓ suivi des règles et méthodes comptables du Groupe, notamment concernant les frais de développement immobilisés et stockés, la reconnaissance du revenu,
- ✓ suivi des règles locales pour l'établissement des comptes sociaux,
- ✓ suivi des règles IFRS pour l'établissement des comptes consolidés.

Les principes comptables et les retraitements IFRS sont centralisés au niveau de la maison mère et de sa principale filiale ACTIA AUTOMOTIVE.

En vue du respect des réglementations qui s'imposent à toutes les sociétés cotées, un échéancier des obligations périodiques est formalisé tant sur les problématiques de publication que sur les autres procédures réglementaires (juridiques, fiscales, ...). La veille réglementaire est assurée par le bureau de consolidation et par la Direction Financière du Groupe.

Avant leur diffusion, les informations provenant du bureau de consolidation sont contrôlées par le contrôle de gestion et validées par la Directrice Financière et le Secrétaire Général. Puis, l'ensemble des informations publiées est soumis au contrôle de la Direction Générale.

➤ **Les systèmes d'informations**

L'évolution des systèmes d'information a pour objectif de satisfaire aux exigences de fiabilité, disponibilité et pertinence de l'information comptable et financière.

La rationalisation des serveurs et des logiciels ERP utilisés (MOVEX et SAP Business One) dans les principales filiales d'ACTIA AUTOMOTIVE tant en France qu'à l'étranger se poursuit, alors que les solutions ERP servent de support dans l'exploitation opérationnelle. La Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS est également en cours de migration sur un nouvel ERP (AX-Dynamis-Microsoft) plus adapté à ses besoins propres.

De façon systématique, l'accès aux systèmes (système d'informations techniques (ERP), RH, financiers, messageries,...) n'est possible qu'à partir du moment où l'utilisateur est identifié par un mot de passe avec une procédure de changement contraignante en place.

Les outils que nous utilisons sont des progiciels d'information du commerce. La façon dont ils traitent l'information est validée au moment de leur mise en service opérationnel sur le site et au fur et à mesure de leur utilisation.

Tous nos serveurs sont en infogérance chez des tiers. Nous avons des contrats d'engagement de prestataires infogérants qui nous garantissent la sauvegarde quotidienne et hebdomadaire des données et l'intégrité physique des informations qui sont sur les serveurs de données.

2.1.5.3 Axes de progrès

➤ Actions menées

Conventions de trésorerie : les conventions bilatérales de trésorerie avec les filiales disposant de trésorerie suffisante élaborées en 2007 sont entrées en application courant 2008, générant une levée de 2,5 M€ auprès de deux filiales européennes.

Le **système extranet** mis en place pour permettre les échanges de données techniques et d'informations générales sur le Groupe, les marchés, les produits est un outil performant et apprécié.

L'année 2008 a vu l'aboutissement du processus d'une nouvelle **certification** à la norme internationale NADCAP (aéronautique), au niveau de l'unité de production de cartes électroniques de Colomiers pour répondre aux critères de qualité les plus stricts.

Par ailleurs, toujours dans cette perspective d'amélioration constante de la qualité, ACTIA AUTOMOTIVE a également obtenue deux nouvelles certifications : IRISRAIL, certification propre au domaine ferroviaire, pour la partie production et EN 9100 pour la partie R&D qui vient se rajouter au volet fabrication qui était déjà en application.

ACTIA AUTOMOTIVE a franchi avec succès les audits de suivi pour les certifications ISO 9001, ISO TS 16949, EN 9100 partie production et ISO 14001.

Le détail de toutes les certifications en place dans le Groupe est donné au § 2.1.7 « Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2008 ».

Pour les **systèmes d'informations**, les actions suivantes ont été menées :

- ✓ ERP : poursuite de l'extension des outils dans nos filiales, avec deux systèmes selon la taille de nos structures,
- ✓ informations comptables et financières : remplacement et déploiement, au sein de la Branche AUTOMOTIVE d'un nouveau système d'informations financières à la fois plus convivial et plus performant, afin de s'adapter au mieux aux différentes évolutions techniques, la moyenne d'âge actuelle du parc étant de 3 ans,
- ✓ mise en place d'un nouveau serveur commun aux plus grosses structures du Groupe,
- ✓ poursuite du renouvellement des postes informatiques,
- ✓ architecture réseau : au cours de l'année 2008, un audit complet du réseau en place a été réalisé qui a abouti à l'élaboration d'un cahier des charges pour la refonte de l'architecture du réseau ACTIA AUTOMOTIVE, avec consultation des opérateurs susceptibles de répondre à notre appel d'offres et choix de l'opérateur final. L'objectif affiché est le renforcement de la sécurité, la garantie de l'intégrité des données, le partage des bases et des outils, ainsi qu'une meilleure qualité de service.

➤ Actions à mener

- ✓ architecture réseau : extension du nouveau système à l'ensemble du Groupe dans une vision triennale,
- ✓ déploiement de nouveaux outils pour la gestion de projets, de la qualité et des configurations,
- ✓ ACTIA Web Report : extension de ce nouveau système, testé fin 2008, à l'ensemble du Groupe pour le reporting financier des filiales,
- ✓ ACTIA SODIELEC : le lancement opérationnel du nouvel ERP unique, dédié à l'ensemble des sites, sera effectif mi-2009.

Les activités de l'entreprise reposent sur des procédures établies en vue de maîtriser et prévenir tout risque. Afin d'optimiser ces procédures et de contrôler leur adéquation avec les évolutions du

Groupe, de la législation et des préconisations de l'AMF, un groupe de travail a été mis en place en 2008, avec la mission de vérifier l'adéquation des manuels de procédures existants avec les objectifs affichés, de contrôler la performance des audits cycliques, de proposer les améliorations qui pourraient ressortir de ce travail et de mettre en place une procédure d'actualisation régulière. Pour poursuivre ce premier audit, il a été décidé de mettre à disposition une équipe dédiée intégralement aux fonctions de contrôle de gestion auprès des filiales et de programmer une intervention d'un de nos Commissaires aux Comptes auprès de 2 filiales étrangères, dans le cadre de sa mission ; il s'agit d'une première expérience qui doit aboutir à la validation des procédures en place, notamment sur le volet « système d'informations financières » des ERP, validées par les Commissaires aux Comptes locaux.

2.1.6 Pouvoirs du Directoire

La limite des pouvoirs du Directoire a été définie par le Conseil de Surveillance du 3 février 2004, selon les termes suivants :

« Conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts, le Conseil de Surveillance décide de modifier les limites qu'il a fixées lors de sa réunion du 12 novembre 2002 et autorise par conséquent le Directoire à effectuer, sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, les opérations suivantes dans les limites suivantes :

- Achat d'immeubles par nature dont la valeur est inférieure à 1 000 k€H.T. ;
- Achat, vente, échange, apport de tous autres biens immobiliers et droits quelconques mobiliers ou immobiliers, dont la valeur est inférieure à 1 000 k€H.T. ;
- Création de tous établissements quelconques, tant en France qu'à l'étranger, représentant un investissement dont le montant sera inférieur à 1 000 k€ avec obligation d'information du Conseil de Surveillance ;
- Emprunts même non assortis de sûretés, dont le montant sera inférieur à 1 000 k€ par emprunt avec une durée inférieure à 7 ans. L'enveloppe globale annuelle de ces emprunts ne pourra excéder 3 000 k€ et sera révisée chaque année ;
- Création de sociétés et prises de participations sous toutes formes dans toutes sociétés ou entreprises, dont le montant est inférieur à 1 000 k€ par opération, avec obligation d'information du Conseil de Surveillance ;
- Prêts, crédits ou avances consentis par la Société, d'une durée supérieure à 1 an et d'un montant en principal inférieur à 500 k€ par opération et 2 000 k€ par an toutes opérations confondues ;
- Location, prise à bail de tous immeubles ou fonds de commerce, d'une durée pouvant aller jusqu'à 9 ans et pour un loyer inférieur à 500 k€HT par an ;
- Contrats commerciaux d'une durée inférieure à 3 ans et portant sur un montant inférieur à 2 000 k€H.T. ;
- Engagements directs même non assortis de garanties, pour des montants inférieurs à 2 000 k€ ;
- Engagements et licenciements d'employés de la Société dont le salaire annuel sera inférieur à 300 k€

Toutes opérations dépassant les limites fixées ci-dessus devront faire l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de Surveillance.

En outre, le Directoire ne pourra pas donner de cautions, d'avaux ou de garanties sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance. »

2.1.7 Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2008

| SOCIETE | ISO 9001 (V.2000) | ISO TS 16949 (V.2002) | ISO 14001 (V.2004) | EN 9100 (V.2003) | NADCAP |
|---------------------|---|--------------------------|-----------------------|---------------------|----------|
| ACTIA AUTOMOTIVE SA | Certifié | Certifié | Certifié | Certifié | Certifié |
| ACTIA MULLER | Certifié | | | | |
| ATON SYSTEMES | En cours de certification. Prévu pour 2009 | | | | |
| ACTIA AIXIA | | | | | |
| ACTIA ITALIA | Certifié | | | | |
| ACTIA NL | En cours de certification. Prévu pour 2010 | | | | |
| ACTIA POLSKA | | | | | |
| I+ME ACTIA | Certifié | | | | |
| ACTIA VIDEOBUS | Certifié | | | | |
| ACTIA NORDIC | Certifié | | Certifié | | |
| ACTIA UK | Certifié | | | | |
| ACTIA ATAL | En cours de certification. Prévu pour 2009 | | | | |
| ACTIA INDIA | Certifié | Certifié | Planifié pour 2009 | | |
| ACTIA DE MEXICO | Certifié | | | | |
| ACTIA SHANGHAÏ | Certifié | Planifié pour 2009 | | | |
| CIPI ACTIA | Certifié | Certifié | Certifié | | |
| ARDIA | En cours de certification. Prévu pour 2009 | | | | |
| ACTIA DO BRASIL | Certifié | Certifié | Certifié | | |
| ACTIA USA | Certifié | | | | |
| ACTIA SODIELEC | Certifié | | Planifié pour 2010 | Certifié | |

Les autres certifications :

ACTIA SODIELEC : Qualité Total selon la directive R&TTE (Télécom) - PART 21 G + PART 145 (exigences aéronautiques sur le site de Provence) ;

- ACTIA MULLER : Certification d'approbation de système qualité par le LNE (métrologie légale, réparation d'analyseurs de gaz et d'opacimètres ; agrément délivré par la DRIRE pour le contrôle des appareils de mesure de pollution ;
- ACTIA AUTOMOTIVE : IRISRAIL

Les certifications en cours d'homologation :

- CIPI ACTIA : OHSAS 18001 V2007 en 2010 ;
- ACTIA SODIELEC : IRISRAIL planifié pour 2010.

Fait à Toulouse, le 16 mars 2009

Louis PECH

Président du Conseil de Surveillance

2.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



KPMG Audit
9, avenue Permentier
BP 42398
31086 Toulouse Cedex 2
France

Eric Seyvos

11, rue de Laborde
75008 Paris
France

Actia Group S.A.
(ex Actielec Technologies S.A.)

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Actia Group S.A. (ex Actielec Technologies S.A.)

Exercice clos le 31 décembre 2008
Actia Group S.A. (ex Actielec Technologies S.A.)
25, chemin de Pouvoirville - BP 74215 - 31432 Toulouse cedex 04
Ce rapport contient 3 pages
Référence : PSP - 092.061 RCI



KPMG Audit
9, avenue Parmentier
BP 42398
31086 Toulouse Cedex 2
France

Eric Seyvos

11, rue de Laborde
75008 Paris
France

**Actia Group S.A.
(ex Actielec Technologies S.A.)**

Siège social : 25, chemin de Pouvoirville - BP 74215 - 31432 Toulouse cedex 04
Capital social : €15.074.955,75

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Actia Group S.A. (ex Actielec Technologies S.A.)

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Actia Group S.A. (ex Actielec Technologies S.A.) et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;

Actia Group S.A.

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Actia Group S.A. (ex Actielec Technologies S.A.)

10 avril 2009

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce.

Les commissaires aux comptes


Toulouse, le 10 avril 2009

Paris, le 10 avril 2009

KPMG Audit
Département KPMG S.A.



Philippe Saint-Pierre
Associé



Eric Seyvos

2.3 RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Convoqués en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la Loi et aux statuts, les Actionnaires viennent de prendre connaissance des rapports du Directoire, du Président du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Conformément à l'article L.225-68 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance nos observations relatives aux rapports du Directoire et du Président du Conseil de Surveillance et aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

2.3.1 Observations du Conseil de Surveillance

➤ **Sur le rapport du Directoire :**

Le rapport du Directoire n'appelle pas de remarque particulière de la part du Conseil de Surveillance.

➤ **Sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance :**

Le rapport du Président du Conseil de Surveillance n'appelle pas de remarque particulière de la part du Conseil de Surveillance.

➤ **Sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 :**

Tels qu'ils ont été présentés, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 n'appellent pas d'observation de la part du Conseil de Surveillance.

Le Conseil vous invite à approuver les résolutions proposées par le Directoire.

2.3.2 Objet des travaux du Conseil de Surveillance

En application des règles légales, et au delà de l'examen des comptes sociaux et du rapport du Directoire au sujet desquels il vient de vous faire ses observations, le Conseil de Surveillance entend périodiquement le rapport du Directoire sur la marche de la Société. Il autorise les constitutions de sûretés, les cessions partielles ou totales de participations et de biens et droits immobiliers.

Fait à TOULOUSE

Le 16 mars 2009

Le Conseil de Surveillance

3 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

3.1 COMPTES CONSOLIDÉS

3.1.1 Préambule

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2008 ont été arrêtés par le Directoire du 16 mars 2009 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 14 mai 2009.

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 septembre 2008, ACTIELEC TECHNOLOGIES a changé de dénomination sociale pour devenir ACTIA GROUP.

Déclaration de conformité

Les états financiers sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, cette conformité couvrant les définitions, modalités de comptabilisation, d'évaluation et de présentation préconisées par les IFRS ainsi que l'ensemble des informations requises par les normes. Les états financiers sont conformes à toutes les dispositions des IFRS d'application obligatoire au 31 décembre 2008.

Base de préparation des états financiers :

Les méthodes comptables et les modalités de calcul ont été appliquées de manière identique pour l'ensemble des périodes présentées.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux normes IFRS.

Les montants mentionnés dans ces états financiers sont exprimés en milliers d'euros (k€).

Recours à des estimations

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs, passifs, produits et charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables compte tenu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables de certains actifs et passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est enregistré dans la période du changement s'il n'affecte que cette période, ou dans la période du changement et les périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les principaux postes du bilan concernés par ces estimations sont les impôts différés actifs (cf. § 3.1.6.10 « Impôts différés »), les goodwill (cf. § 3.1.6.3 « Immobilisations incorporelles »), les frais de développement immobilisés (cf. § 3.1.6.3 « Immobilisations incorporelles ») et les provisions (cf. § 3.1.6.15 « Provisions »).

Evolutions des normes IFRS

Les nouveaux textes IAS/IFRS et interprétations obligatoirement applicables aux comptes consolidés 2008 sont les suivants :

- IAS 39 (amendement) « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » ;
- IFRS 7 (amendement) « Instruments financiers : informations à fournir, relatifs au reclassement des actifs financiers » ;
- IFRIC 11 « actions propres et transactions intra-groupe ».

Aucune incidence liée à l'application de ces nouvelles normes et interprétations de norme n'est à signaler.

De nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations ne sont pas encore entrés en vigueur au 31 décembre 2008 et n'ont pas été appliqués par anticipation pour l'établissement des comptes consolidés. Il s'agit de :

- IFRS 2 (amendement) « Paiements fondés sur des actions », entrée en vigueur à compter du 01/01/2009 ;
- IFRS 3 révisé « Regroupement d'entreprises » et IAS 27 (amendement) « Etats financiers consolidés et individuels », entrée en vigueur à compter du 01/01/2009 ;
- IFRS 8 « information sectorielle », entrée en vigueur à compter du 01/01/2009 ;
- IAS 23 Révisée « coût d'emprunts », entrée en vigueur à compter du 01/01/2009 ;
- IAS 1 Révisée « présentation des états financiers », entrée en vigueur à compter du 01/01/2009 ;
- IFRIC 12 « concessions de services » (interprétation non encore adoptée par l'Union Européenne) ;
- IFRIC 13 « programme de fidélisation client », application à compter des exercices ouverts après le 01/07/2008 ;
- IFRIC 14 « surfinancement d'un régime : plafonnement de l'actif et cotisations minimales » (interprétation non encore adoptée par l'Union Européenne) ;
- IFRIC 15 « Contrats de construction immobilière », application à compter des exercices ouverts après le 01/01/2009 ;
- IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net », application à compter des exercices ouverts après le 01/10/2008 ;
- IFRIC 17 « Distributions en nature aux actionnaires », application à compter des exercices ouverts après le 01/07/2009 ;
- IFRIC 18 « Transfert d'actifs en provenance des clients », application à compter des exercices ouverts après le 01/07/2009 ;
- IAS 32 (amendement) et IAS 1 (amendement) « Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation », entrée en vigueur à compter du 01/01/2009 ;

IAS 23 Révisée « coût d'emprunts » pourrait avoir une incidence sur les comptes. IFRS 8 pourrait avoir un impact sur la présentation de l'information sectorielle et IAS 1 révisée sur la présentation des états financiers.

Changement de méthode :

Crédit Impôt Recherche

Jusqu'en 2006, le Crédit Impôt Recherche était inclus dans la rubrique « Charge d'impôt » du compte de résultat. A compter du 1^{er} janvier 2007 et conformément à la norme IAS 20, le Groupe ACTIA a opté pour une présentation du Crédit Impôt Recherche dans le résultat opérationnel. Cette nouvelle présentation est plus pertinente car le Crédit Impôt Recherche a une nature de subvention des dépenses de recherche et développement. Une rubrique spécifique a été créée dans le résultat opérationnel à cet effet.

Par ailleurs, les dépenses de recherche et développement sont immobilisées par le Groupe ACTIA lorsqu'elles répondent aux critères de comptabilisation d'un actif incorporel. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2008, le Groupe comptabilise la part du Crédit Impôt Recherche attribuable à des actifs immobilisés au bilan sous la rubrique produits différés et le rapporte au résultat opérationnel sur la durée d'utilité des actifs pour lesquels il a été perçu. L'impact de ce changement de méthode à l'ouverture est présenté dans les tableaux qui suivent.

Changement de présentation :

Présentation de l'Impôt sur les Sociétés de I+ME ACTIA

Jusqu'à fin 2007, l'Impôt Société allemand concernant notre filiale I+ME ACTIA était présenté en deux parties distinctes :

- Une partie (« Gewerbesteuer ») en « Impôt et taxes » dans le résultat opérationnel ;
- Une autre partie en « Charges d'impôt » car calculée sur le résultat fiscal de la société.

Cette « Gewerbesteuer » est désormais assise sur le résultat fiscal de la Société au même titre que l'Impôt sur les Sociétés. Elle entre pour une part significative (15,8%) dans le taux d'impôt applicable aux sociétés allemandes (31,625 %). En conséquence, le Groupe a jugé plus pertinent de classer la « Gewerbesteuer » en impôt dans les comptes consolidés.

Après retraitement du Crédit d'Impôt Recherche et reclassement de la Gewerbesteuer, le compte de résultat et le bilan passif au 31 décembre 2007 sont présentés de la façon suivante :

- Compte de résultat :

| En k€ | Publié | Retraitements | | Retraité |
|-----------------------|---------|------------------------|-------|----------|
| | | Crédit Impôt Recherche | IS | |
| Résultat Opérationnel | 13.161 | <273> | 571 | 13.459 |
| Charge d'impôt | <2.868> | | <571> | <3.439> |

- Bilan Passif :

| En k€ | Publié | Retraitements | | Retraité |
|-------------------|--------|------------------------|----|----------|
| | | Crédit Impôt Recherche | IS | |
| Produits différés | 8.978 | 273 | 0 | 9.251 |

3.1.2 Bilan Consolidé

| ACTIF en k€ | Notes Annexes | 31/12/08 | 31/12/07 Retraité | 31/12/07 Publié |
|--|------------------|----------------|----------------------|--------------------|
| Goodwills | 3.1.6.3 | 22.736 | 22.960 | 22.960 |
| Frais de développement | 3.1.6.3 | 19.331 | 17.434 | 17.434 |
| Autres immobilisations incorporelles | 3.1.6.3 | 1.309 | 1.260 | 1.260 |
| Total immobilisations incorporelles | | 43.377 | 41.655 | 41.655 |
| Terrains | 3.1.6.4 | 1.796 | 1.412 | 1.412 |
| Constructions | 3.1.6.4 | 6.961 | 4.990 | 4.990 |
| Installations techniques | 3.1.6.4 | 6.435 | 7.056 | 7.056 |
| Autres immobilisations corporelles | 3.1.6.4 | 3.180 | 3.677 | 3.677 |
| Total immobilisations corporelles | | 18.372 | 17.136 | 17.136 |
| Participations mises en équivalence | 3.1.6.5 | 229 | 196 | 196 |
| Actifs financiers non courants | 3.1.6.6 | 707 | 748 | 748 |
| Impôts différés | 3.1.6.10 | 7.841 | 7.077 | 7.077 |
| Crédit Impôt Recherche non courant | 3.1.6.8 | 0 | 3.717 | 3.717 |
| TOTAL ACTIF NON COURANT | | 70.527 | 70.527 | 70.527 |
| Stocks et en-cours | 3.1.6.7 | 63.487 | 59.399 | 59.399 |
| Créances clients | 3.1.6.8 | 76.579 | 77.434 | 77.434 |
| Autres créances courantes liées à l'activité | 3.1.6.8 | 5.455 | 3.819 | 3.819 |
| Crédit d'impôt courant | 3.1.6.8 | 10.534 | 3.890 | 3.890 |
| Autres créances courantes diverses | 3.1.6.8 | 1.106 | 1.175 | 1.175 |
| Instruments financiers | 3.1.6.9.2 | 357 | 17 | 17 |
| Total créances courantes | | 157.518 | 145.734 | 145.734 |
| Valeurs mobilières de placement | 3.1.6.9.1 | 126 | 122 | 122 |
| Disponibilités | 3.1.6.9.1 | 19.248 | 17.554 | 17.554 |
| Total trésorerie et équivalents de trésorerie | | 19.374 | 17.675 | 17.675 |
| TOTAL ACTIF COURANT | | 176.892 | 163.409 | 163.409 |
| TOTAL ACTIF | | 247.418 | 233.937 | 233.937 |

| PASSIF en k€ | Notes Annexes | 31/12/08 | 31/12/07 Retraité | 31/12/07 Publié |
|--|--------------------------|-----------------|------------------------------|----------------------------|
| Capital | 3.1.6.13 | 15.075 | 14.895 | 14.895 |
| Primes | 3.1.6.13 | 17.561 | 17.280 | 17.280 |
| Réserves | 3.1.6.13 | 19.180 | 13.083 | 13.083 |
| Report à Nouveau | 3.1.6.13 | 8.844 | 10.296 | 10.296 |
| Réserve de conversion | 3.1.6.13 | <2.787> | <1.908> | <1.908> |
| Actions propres | 3.1.6.13 | <443> | <443> | <443> |
| Résultat de l'exercice | 3.1.6.13 | 4.556 | 5.582 | 5.838 |
| Capitaux Propres attribuables au Groupe | | 61.985 | 58.784 | 59.040 |
| Résultat des minoritaires | 3.1.6.13 | 86 | 272 | 289 |
| Réserves minoritaires | 3.1.6.13 | 3.793 | 3.954 | 3.954 |
| Intérêts minoritaires | | 3.879 | 4.225 | 4.242 |
| CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE | | 65.864 | 63.009 | 63.282 |
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 3.1.6.12 | 26.756 | 25.203 | 25.203 |
| Dettes financières diverses | 3.1.6.12 | 931 | 962 | 962 |
| Dettes financières Location Financement | 3.1.6.12 | 5.548 | 5.863 | 5.863 |
| Total dettes financières non courantes | | 33.236 | 32.029 | 32.029 |
| Impôt différé passif | 3.1.6.10 | 18 | 168 | 168 |
| Provision pour retraite et autres avantages à long terme | 3.1.6.15 | 3.433 | 3.820 | 3.820 |
| TOTAL PASSIF NON COURANT | | 36.687 | 36.017 | 36.017 |
| Autres provisions | | 6.780 | 4.875 | 4.875 |
| Dettes financières à moins d'un an | 3.1.6.12 | 58.975 | 51.926 | 51.926 |
| Instruments financiers | 3.1.6.9.2 | 910 | 159 | 159 |
| Total dettes financières courantes | | 59.885 | 52.085 | 52.085 |
| Fournisseurs | 3.1.6.16 | 44.409 | 41.303 | 41.303 |
| Autres dettes d'exploitation | 3.1.6.16 | 21.243 | 22.715 | 22.715 |
| Dettes fiscales (IS) | 3.1.6.16 | 1.638 | 1.367 | 1.367 |
| Autres dettes diverses | 3.1.6.16 | 1.796 | 3.315 | 3.315 |
| Produits différés | 3.1.6.16 | 9.116 | 9.251 | 8.978 |
| TOTAL PASSIF COURANT | | 144.868 | 134.911 | 134.638 |
| TOTAL PASSIF | | 247.418 | 233.937 | 233.937 |

3.1.3 Compte de Résultat Consolidé

| COMPTE DE RESULTAT en k€ | Notes Annexes | 2008 | 2007 Retraité | 2007 Publié |
|--|------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Chiffre d'affaires | 3.1.6.17 | 261.267 | 250.617 | 250.617 |
| - Achats consommés | 3.1.6.17 | <115.040> | <105.438> | <105.438> |
| - Charges de personnel | 3.1.6.17 | <70.850> | <70.036> | <70.036> |
| - Charges externes | 3.1.6.17 | <55.215> | <47.867> | <47.867> |
| - Impôts et taxes | 3.1.6.17 | <3.905> | <4.048> | <4.619> |
| - Dotations aux amortissements | 3.1.6.17 | <7.516> | <8.757> | <8.757> |
| +/- Variation des stocks de produits en cours et de produits finis | 3.1.6.17 | 1.928 | <1.423> | <1.423> |
| +/- Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation | 3.1.6.17 | <97> | <132> | <132> |
| + Crédit Impôt Recherche | 3.1.6.17 | 3.366 | 1.170 | 1.443 |
| + Autres produits d'exploitation | 3.1.6.17 | 281 | 546 | 546 |
| - Autres charges d'exploitation | 3.1.6.17 | <1.500> | <1.139> | <1.139> |
| +/- values sur cessions d'immobilisations | 3.1.6.17 | <56> | <33> | <33> |
| Résultat opérationnel | 3.1.6.17 | 11.783 | 13.459 | 13.161 |
| + Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie | 3.1.6.19 | 13 | 21 | 21 |
| - Intérêts et charges financières | 3.1.6.19 | <5.014> | <4.500> | <4.500> |
| + Autres produits financiers | 3.1.6.19 | 910 | 414 | 414 |
| - Autres charges financières | 3.1.6.19 | <957> | <222> | <222> |
| Coût de l'endettement financier net | 3.1.6.19 | <5.048> | <4.286> | <4.286> |
| + Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence | 3.1.6.5 | 166 | 120 | 120 |
| - Charge d'impôt | 3.1.6.18 | <2.259> | <3.439> | <2.868> |
| Résultat de la période | | 4.642 | 5.853 | 6.126 |
| * attribuable au Groupe | | 4.556 | 5.582 | 5.838 |
| * intérêts minoritaires | | 86 | 272 | 289 |
| Résultat de base par action (En €) – part du Groupe | 3.1.6.14.1 | 0,229 | 0,282 | 0,295 |
| Résultat dilué par action (En €) – part du Groupe | 3.1.6.14.2 | 0,229 | 0,279 | 0,291 |

3.1.4 Variation des Capitaux Propres

| En k€ | Capital | Actions propres | Primes | Réserves, RAN, résultat consolidés | Réserve de conversion | Total part du groupe | Intérêts minoritaires | Total capitaux propres |
|--|---------------|--------------------|---------------|------------------------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|
| Au 01/01/07 | 14.895 | <443> | 17.280 | 23.305 | <1.057> | 53.980 | 4.164 | 58.144 |
| Résultat consolidé | | | | 5.582 | | 5.582 | 271 | 5.853 |
| Variation des écarts de conversion | | | | | <851> | <851> | | <851> |
| Sous total charges et produits comptabilisés au titre de la période | 0 | 0 | 0 | 5.582 | <851> | 4.731 | 271 | 5.002 |
| Distributions effectuées | | | | | | 0 | | 0 |
| Variation de capital | | | | | | 0 | | 0 |
| Variation de périmètre | | | | | | 0 | <62> | <62> |
| Autres | | | | 74 | | 74 | <149> | <75> |
| Au 31/12/07 | 14.895 | <443> | 17.280 | 28.961 | <1.908> | 58.785 | 4.224 | 63.009 |
| Résultat consolidé | | | | 4.556 | | 4.556 | 86 | 4.642 |
| Variation des écarts de conversion | | | | | <880> | <880> | <119> | <999> |
| Sous total charges et produits comptabilisés au titre de la période | 0 | 0 | 0 | 4.556 | <880> | 3.676 | <33> | 3.643 |
| Distributions effectuées | | | | <990> | | <990> | <70> | <1.060> |
| Variation de capital | 180 | | 281 | | | 461 | | 461 |
| Variation de périmètre | | | | 12 | | 12 | <219> | <207> |
| Autres | | | | 41 | | 41 | <23> | <18> |
| Au 31/12/08 | 15.075 | <443> | 17.561 | 32.580 | <2.788> | 61.985 | 3.879 | 65.864 |

3.1.5 Tableau des Flux de Trésorerie Consolidé

| Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé En k€ | 2008 | 2007 |
|---|-----------------------|----------------------|
| Résultat de la période | 4.642 | 5.853 |
| <i>Ajustements pour :</i> | | |
| Amortissements et provisions | 9.659 | 9.979 |
| Résultat de cession d'immobilisations | 56 | 33 |
| Charges d'intérêts | 5.014 | 4.500 |
| Charge d'impôt courant (hors Crédit Impôt Recherche) | 3.303 | 2.005 |
| Variation des impôts différés | <1.044> | 863 |
| Crédit Impôt Recherche | <3.366> | <1.443> |
| Autres charges et produits | 62 | 6 |
| Quote-part dans le résultat des entreprises associées | <166> | <120> |
| <i>Résultat opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement</i> | <i>18.161</i> | <i>21.676</i> |
| Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité | <5.552> | <1.848> |
| <i>Trésorerie provenant des activités opérationnelles</i> | <i>12.609</i> | <i>19.828</i> |
| Impôt sur le résultat payé (hors Crédit Impôt Recherche) | <3.031> | <1.553> |
| Encaissement sur Crédit Impôt Recherche | 1.246 | 17 |
| Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles | 10.824 | 18.292 |
| Acquisitions d'immobilisations | <11.586> | <7.643> |
| Dividendes reçus des entreprises associées | 0 | 23 |
| Produit de cessions d'immobilisations | 51 | 156 |
| Acquisitions de l'exercice sous déduction de la trésorerie acquise | <42> | <1.187> |
| Trésorerie nette provenant des activités d'investissement | <11.577> | <8.651> |
| Dividendes payés | <993> | <32> |
| Augmentation de capital en numéraire chez la société mère | 461 | 0 |
| Augmentation de capital en numéraire chez les filiales (part versée par les minoritaires) | 4 | 19 |
| Nouveaux emprunts | 15.220 | 22.383 |
| Remboursement d'emprunts | <12.261> | <15.084> |
| Intérêts payés | <5.014> | <4.500> |
| Trésorerie nette provenant des activités de financement | <2.653> | 2.786 |
| Effet de la variation du taux de change | <147> | <259> |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture (Voir détail au § 3.1.6.9) | <22.119> | <34.287> |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture (Voir détail au § 3.1.6.9) | <25.674> | <22.119> |
| Variation Trésorerie et Equivalents de Trésorerie | <3.555> | 12.168 |

3.1.6 Notes annexes aux comptes consolidés

3.1.6.1 Principes comptables

3.1.6.1.1 Périmètre et critères de consolidation

Les états financiers des entreprises contrôlées, directement ou indirectement, par ACTIA GROUP sont intégrés globalement dans les états financiers consolidés. Les comptes des sociétés dans lesquelles ACTIA GROUP possède une influence notable sont consolidés par mise en équivalence.

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes annuels le 31 décembre.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation figure au § 3.1.6.2 « Sociétés Consolidées »

3.1.6.1.2 Élimination des opérations entre les sociétés consolidées

Toutes les transactions entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes réalisés, compris dans l'actif immobilisé et dans les stocks des sociétés consolidées, sont éliminés. Les pertes internes sont éliminées de la même façon que les profits internes, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

3.1.6.1.3 Conversion des comptes annuels des filiales libellés en monnaies étrangères

Les comptes annuels des sociétés étrangères, hors zone Euro, sont convertis de la manière suivante :

- Les actifs et les passifs, y compris les goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis au taux de clôture, à l'exception des goodwill antérieurs à la date de transition, le 1^{er} janvier 2005 ;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de l'exercice. En cas d'activité située dans des pays à forte inflation, les postes du compte de résultat de la filiale concernée seraient convertis au taux de clôture en application de la norme IAS 29 ;
- La différence de conversion est inscrite en tant que composante distincte des capitaux propres et n'affecte pas le résultat.

3.1.6.1.4 Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chaque société au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les dettes et créances libellées en devises sont converties au taux en vigueur au 31 décembre. Les différences de change latentes dégagées à cette occasion sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Conformément à l'IAS 21, les différences de change relatives à des financements permanents faisant partie de l'investissement net dans une filiale consolidée sont constatées dans les Capitaux Propres, en réserve de conversion. Lors de la cession ultérieure de ces investissements, les résultats de change cumulés constatés dans les Capitaux Propres seront enregistrés en résultat.

3.1.6.1.5 Principes de reconnaissance du revenu

La reconnaissance du revenu dans les comptes consolidés dépend de la nature du revenu :

- Contrats de construction ;
- Prestations de services : études, service après vente... ;
- Ventes de biens.

Les produits des activités ordinaires sont reconnus lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Le montant des produits peut être évalué de façon fiable ;
- Les coûts encourus ou restant à encourir peuvent être évalués de façon fiable ;
- Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise.

Les contrats de construction :

Critères de sélection d'un contrat de construction IAS 11

Un contrat de construction est un contrat spécifiquement négocié pour la construction d'actif ou d'un ensemble d'actifs qui sont étroitement liés ou interdépendants en termes de conception, de technologie et de fonction, de finalité ou d'utilisation.

Un ensemble de contrats, qu'ils soient passés avec un client ou avec un ensemble de clients différents, doit être traité comme un contrat de construction unique lorsque :

- Cet ensemble de contrats est négocié comme un marché global ;
- Les contrats sont si étroitement liés qu'ils font, de fait, partie d'un projet unique avec une marge globale ;
- Les contrats sont exécutés simultanément ou à la suite l'un de l'autre, sans interruption.

Nature des contrats de construction

Dans le Groupe ACTIA, les contrats de construction sont de deux natures différentes :

- Les contrats d'étude et de fabrication pour un client spécifique ; la marge est reconnue à l'avancement physique méthode dite des « milestones » ou des pièces fabriquées ;
- Les contrats de fabrication spécifiques pluriannuels : le chiffre d'affaires et la marge sont comptabilisés en fonction de l'avancement des coûts réalisés par rapport aux coûts estimés du contrat.

Lorsqu'il est probable que les coûts estimés du contrat seront supérieurs aux produits estimés, la perte attendue est immédiatement constatée en charges.

Les prestations de services :

Le produit résultant du **service après vente** est étalé de façon linéaire sur la période couverte par la garantie.

Dans le cadre des contrats d'**abonnement**, les sociétés sont amenées à facturer en début de période des prestations qui sont livrées de manière échelonnée. Les produits sont pris en compte de manière linéaire sur les périodes concernées.

Pour les autres prestations de service, lorsque le résultat peut être connu de façon fiable, la comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge s'effectue selon le degré d'avancement.

Les ventes de biens :

Le produit résultant de la vente de biens est comptabilisé en chiffre d'affaires lors du transfert des risques et avantages liés aux biens. Dans la majorité des cas, il s'agit de la date de livraison du bien.

3.1.6.1.6 Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Pour les regroupements d'entreprises postérieurs au 1^{er} janvier 2004, le Groupe évalue :

- Les actifs, passifs et passifs éventuels de la société acquis à leur juste valeur ;
- Le coût d'acquisition des titres comprenant les coûts directs attribuables.

Le goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis. Lorsque le goodwill est positif, il est inscrit à l'actif du bilan en immobilisation incorporelle non amortissable (IFRS 3). Lorsque le goodwill est négatif (badwill), il est intégré au résultat de la période.

Pour les sociétés mises en équivalence, la valeur comptable du goodwill est comprise dans la valeur comptable de la participation.

Des intérêts minoritaires sont constatés à hauteur de leur quote-part dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels à la date d'acquisition.

Pour les acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1^{er} janvier 2004.

Les goodwills sont soumis à un test de dépréciation (cf. § 3.1.6.3 « Immobilisations incorporelles ») dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an.

Lorsqu'il résulte du test une perte de valeur, le goodwill est diminué du montant correspondant de façon définitive.

3.1.6.1.7 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Elles sont reconnues à l'actif si elles procurent des avantages économiques futurs au Groupe et si elles satisfont aux critères d'identification ci-dessous :

- Elles sont séparables de l'entité (possibilité de vente, transfert, cession ...) de façon individuelle ou liées avec un autre actif / passif ou
- Elles résultent des droits contractuels ou autres droits légaux.

Les différentes natures d'immobilisations incorporelles identifiables dans le Groupe ACTIA sont les frais de développement et les brevets et marques.

Les amortissements des immobilisations incorporelles autres que les frais de développement sont calculés linéairement sur des durées d'utilité de 3 à 5 ans.

Les frais de développement

Une immobilisation incorporelle résultant de la phase de développement est comptabilisée à l'actif si, et seulement si, les critères suivants sont respectés :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même, ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- Disponibilité des ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le coût de cette immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation pour qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par le Groupe.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Aucune immobilisation incorporelle résultant de la recherche n'est comptabilisée à l'actif. Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les amortissements des frais de développement reflètent le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Les méthodes utilisées sont l'amortissement linéaire ou la méthode des unités d'œuvre. Les durées d'utilité sont fonction des actifs concernés. Elles sont de 3 à 5 ans, à l'exception du chronotachygraphe dont la durée d'utilité est estimée à 15 ans.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture. Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée d'utilité est considérée indéfinie.

3.1.6.1.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le Groupe ACTIA a choisi le modèle du coût historique comme méthode d'évaluation.

Les éléments du coût comprennent :

- Le prix d'achat y compris droits de douane et taxes non remboursables, déduction faite des rabais, remises, ristournes accordées ;

- Les coûts directs liés au transfert et à la mise en état d'exploitation de l'actif ;
- Le cas échéant, l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et remise en état du site.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Lorsque des éléments significatifs d'immobilisations corporelles peuvent être déterminés et que ces composants ont des durées d'utilité et des modes d'amortissement différents, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (par composant).

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où le coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Le Groupe ACTIA a déterminé trois composants pour les constructions :

- Le gros œuvre : durée d'utilité 40 ans ;
- Le second œuvre : durée d'utilité 20 ans ;
- L'agencement : durée d'utilité 10 ans.

La décomposition de certains bâtiments dont la structure est très spécifique (bardage verre ...) a été adaptée pour que les durées d'utilité correspondent à la véritable durée de vie du bien.

Le montant amortissable est systématiquement réparti sur la durée d'utilité de l'actif. Les amortissements sont calculés linéairement et les durées d'utilité retenues par le Groupe sont les suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage : sur 6 à 10 ans ;
- Autres immobilisations corporelles : sur 3 à 10 ans.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture.

Le Groupe n'a pas déterminé de valeur résiduelle significative pour ses immobilisations corporelles.

3.1.6.1.9 Contrats de location financement

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location - financement.

Les actifs financés au moyen de contrats de location - financement sont présentés à l'actif à leur juste valeur ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure. Cette valeur est ultérieurement minorée du cumul des amortissements et pertes de valeur éventuelles. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers et amortie sur la durée du contrat. Au compte de résultat, la charge de location est remplacée par une dotation aux amortissements et une charge financière.

L'actif est amorti conformément à la durée d'utilité prévue par le Groupe pour les actifs de même nature.

3.1.6.1.10 Dépréciations d'actifs incorporels et corporels

Des tests de dépréciation annuels sont réalisés sur :

- Les goodwills (Cf. § 3.1.6.3 « Immobilisations incorporelles ») ;
- Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ;
- Les immobilisations incorporelles en cours de constitution.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation des autres actifs est systématiquement réalisé.

Ce test porte sur un actif déterminé ou sur une Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.). Une U.G.T. est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les goodwills sont affectés à une ou plusieurs U.G.T.. En règle générale, l'U.G.T. pour les goodwills est l'entité acquise à l'origine. Dans un cas particulier, le goodwill d'ACTIA CORP. est affecté à plusieurs U.G.T. :

- A hauteur de 2 M€ à l'ensemble de la Branche AUTOMOTIVE (en raison des synergies liées à l'implantation du Groupe aux États-Unis) ;
- Pour le reliquat aux entités américaines : ACTIA CORP. (Systèmes Embarqués) et ACTIA INC. (Diagnostic).

Le test de dépréciation a pour but de comparer la valeur comptable de l'actif ou de l'U.G.T. à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes :

- La valeur de réalisation diminuée des coûts de la vente ;
- La valeur d'utilité, valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de l'actif ou d'une U.G.T.. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir de prévisionnels à quatre ans de l'U.G.T. ou des groupes d'U.G.T. concernés, validés par la Direction du Groupe. Les taux de croissance retenus pour les périodes ultérieures sont stables. Les taux d'actualisation sont déterminés en retenant un taux sans risque de la zone géographique concernée, augmenté d'une prime de risque spécifique aux actifs concernés.

Lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est enregistrée en résultat opérationnel. La perte de valeur d'une U.G.T. est affectée en priorité aux goodwills puis aux autres actifs de l'U.G.T., au prorata de leur valeur comptable.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill n'est jamais reprise.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

En cas de perte de valeur d'un actif ou d'une U.G.T., une provision est systématiquement constatée. Elle est affectée à la rubrique « Dotations aux amortissements » du compte de résultat, qui sera renommée de ce fait « Dotations aux amortissements et provisions pour perte de valeur ».

3.1.6.1.11 Stocks et encours

Les coûts des stocks comprennent :

- Les coûts d'acquisition : prix d'achat et frais accessoires ;
- Les coûts de transformation : main d'œuvre et frais indirects de production ;
- Les autres coûts ne sont inclus dans les coûts des stocks que s'ils sont encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les stocks d'encours de services sont évalués à leur coût de production, main d'œuvre et autres frais de personnel directement engagés pour fournir le service.

Le coût des stocks est déterminé en utilisant la méthode du premier entré, premier sorti (PEPS/FIFO).

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation (prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

3.1.6.1.12 Créances clients et autres créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

Lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur, le montant de la perte constatée est la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

3.1.6.1.13 Transferts d'instruments financiers actifs

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les critères ci-dessous sont respectés :

- Les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif sont arrivés à expiration ;
- Le Groupe a transféré quasiment tous les risques et les avantages liés à l'actif financier.

En cas de garantie, les créances sont décomptabilisées, sauf à hauteur de la garantie donnée.

Dans le cas contraire, les créances sont maintenues à l'actif du bilan, le Groupe gardant le risque de défaillance du débiteur. La somme versée par la banque est inscrite en trésorerie en contrepartie de l'inscription d'une dette bancaire au passif. Celle-ci et la créance ne disparaissent du bilan que lorsque le débiteur s'est acquitté de sa dette auprès de l'établissement financier. Les frais encourus sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, au taux d'intérêt effectif, c'est-à-dire présentés en déduction de la dette et étalés sur la durée de celle-ci. Enfin, s'il existe des indications objectives d'une perte de valeur, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

3.1.6.1.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La **trésorerie** est constituée des disponibilités bancaires en compte à la date de clôture. Les découverts bancaires remboursables à vue constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Les **équivalents de trésorerie** sont des placements à court terme très liquides constitués de valeurs mobilières de placement facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont comptabilisés à la valeur liquidative à la date de clôture, le boni de placement étant constaté au compte de résultat.

3.1.6.1.15 Subventions et autres aides publiques

Le Groupe ACTIA a bénéficié d'aides publiques du type "avances remboursables". Ces types de financement porteur d'intérêts ne rentrent pas dans le cadre de gestion des subventions publiques et des critères de la norme IAS 20. Compte tenu des projets financés et de la forte probabilité de remboursement de ces avances, elles sont présentées en dettes dans les états financiers.

La politique de Recherche & Développement du Groupe se traduit par l'obtention d'un Crédit Impôt Recherche par les sociétés établies en France. Ce Crédit Impôt Recherche est affecté dans une rubrique spécifique du compte de résultat et impacte le résultat opérationnel.

3.1.6.1.16 Impôts

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

L'impôt exigible :

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable de la période, en retenant les taux d'imposition en vigueur et tout ajustement de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Les impôts différés :

Les impositions différées résultent notamment :

- Des pertes fiscales reportables ;
- Du décalage temporel pouvant exister entre la valeur en consolidation et la base fiscale de certains actifs et passifs.

En application de la méthode bilancielle du report variable, les impôts différés sont évalués en tenant compte des taux d'imposition (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

La position passive d'une société peut, dans certaines conditions, être réduite à concurrence des reports fiscaux déficitaires raisonnablement imputables en contrepartie.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leur recouvrement est probable. Les déficits ou différences temporelles doivent être imputables sur les bénéfices imposables à venir. Les actifs d'impôt différés sont réduits lorsqu'il n'est plus probable qu'un bénéfice fiscal suffisant soit disponible.

En application de la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation. Ils sont présentés au bilan, selon les cas, en actif et passif non courant.

3.1.6.1.17 Instruments financiers

Les différentes catégories d'instruments financiers sont les actifs détenus jusqu'à échéance, les prêts et créances émis par l'entreprise, les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat et les autres passifs financiers.

Actifs détenus jusqu'à échéance :

Le Groupe ACTIA n'en possède aucun.

Prêts et créances émis par l'entreprise :

Ils sont comptabilisés au coût amorti et peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur.

La sortie des comptes des actifs financiers est conditionnée au transfert des risques et avantages liés à l'actif, ainsi qu'au transfert de contrôle de l'actif. De ce fait, les effets escomptés non échus et les Dailly à titre de garantie sont maintenus au poste « Créances clients ».

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat :

Les achats et ventes d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisés à la date de transaction.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture.

Autres dettes (prêts et emprunts portant intérêts) :

Elles sont comptabilisées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Titres de participation :

Le Groupe détient des participations dans des sociétés sans exercer d'influence notable ou de contrôle. Conformément à la norme IAS 39, les titres sont analysés comme disponibles à la vente et sont normalement comptabilisés à la juste valeur avec variation de valeur en Capitaux Propres, à moins que la variation de valeur soit significative et/ou durable. Toutefois, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés au coût. En cas d'indication objective de dépréciation, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Instruments financiers composés :

Le Groupe utilise également des Obligations Convertibles ou Bons de Souscription d'Actions. Ces instruments financiers composés sont ventilés en une composante dette et une composante Capitaux Propres.

Instruments financiers dérivés :

Le Groupe ACTIA utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêts résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissements. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient ni n'émet d'instrument financier à des fins de transactions. Cependant, les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés comme des instruments spéculatifs.

- La couverture de risque de taux : le Groupe ACTIA a adopté une politique globale de couverture de taux ; ces instruments de couverture ne sont pas directement affectables à certains emprunts mais permettent de couvrir les emprunts à taux variable de façon globale. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat ;

- La couverture du risque de change : pour certaines filiales du Groupe ACTIA, la comptabilité de couverture (couverture de flux futurs - cash-flow hedge) a été appliquée lorsque les critères étaient respectés (la part efficace de la juste valeur des instruments de couverture est constatée en capitaux propres, puis rapportée en résultat opérationnel lors de la réalisation du sous-jacent, les variations de juste valeur ultérieures suivent le traitement des variations de valeur du sous-jacent liées au change). Les critères n'étant pas respectés pour les périodes présentées, les instruments de couverture ont été comptabilisés comme ci-dessus (instruments de couverture du risque de taux).

3.1.6.1.18 Gestion du Capital

Les actions ordinaires, hormis les actions propres (Cf. § 3.1.6.1.19 « Actions propres »), sont comptabilisées dans les Capitaux Propres.

Le Groupe contrôle régulièrement l'évolution de son niveau d'endettement par rapport aux Capitaux Propres.

A ce jour, il n'existe aucun Plan d'Epargne Groupe ni Plan d'Epargne Groupe International au sein du Groupe ACTIA. Néanmoins, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mai 2007, le Directoire a reçu tous pouvoirs à l'effet de réaliser une augmentation de Capital réservée aux adhérents d'un P.E.E. dans la limite de 3 % du Capital aux moment et conditions qu'il jugera opportuns.

De plus, les actions détenues au nominatif depuis plus de quatre ans bénéficient d'un droit de vote double (Cf. § 4.3.3 « Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions » pour plus de détail).

3.1.6.1.19 Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe ACTIA sont déduites des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente ou de l'annulation des actions propres. La contrepartie versée ou reçue lors de ces transactions est directement comptabilisée en Capitaux Propres.

3.1.6.1.20 Provisions

Une provision est comptabilisée :

- Lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'évènements passés ;
- Lorsqu'il est probable qu'il y aura une sortie de ressources pour éteindre l'obligation ;
- Lorsque son montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation de la dépense. Si l'impact est significatif, le montant est actualisé par application d'un taux avant impôt qui reflète la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques au passif.

Une provision pour garanties est comptabilisée au moment de la vente des biens ou services correspondants. La provision repose sur les données historiques des garanties et est évaluée en pondérant toutes les sorties possibles en fonction de leur probabilité.

Sauf cas particulier dûment justifié, les provisions sont présentées au bilan dans le passif courant.

3.1.6.1.21 Avantages au personnel

Les avantages à court terme sont reconnus en charges de personnel de la période.

Les avantages à long terme concernent :

- Les régimes à cotisations définies : les obligations du Groupe se limitent au paiement des cotisations périodiques à des organismes extérieurs. La charge est comptabilisée au cours de la période sous la rubrique « charges de personnel » ;
- Les régimes à prestations définies : il s'agit des indemnités de départ en retraite, provisionnées selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte de facteurs démographiques (rotation du personnel, table de mortalité) et de facteurs financiers (augmentation des salaires). Le taux d'actualisation retenu est le taux des obligations d'État. Les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été calculés ;
- Les autres avantages à long terme : ils sont provisionnés en fonction de leur acquisition par les salariés concernés. Le montant de l'obligation est calculé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été calculés.

3.1.6.1.22 Fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres créiteurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Des produits différés concernent les contrats d'abonnement souscrits par les clients. Les revenus relatifs à ces contrats sont répartis linéairement sur la durée du contrat (cf. § 3.1.6.1.5 « Principes de reconnaissance du revenu »).

3.1.6.1.23 Modalités de calcul du résultat par action

Le **résultat de base par action** correspond au résultat de la période attribuable au Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice retraité des actions propres.

Le **résultat dilué par action** prend en compte tous les contrats qui peuvent donner à leur titulaire le droit d'acheter des actions ordinaires appelées actions ordinaires potentielles dilutives.

Pour le Groupe ACTIA, l'effet des plans de souscription d'actions et des bons de souscription d'actions est pris en compte dans le résultat dilué par action.

3.1.6.1.24 Secteurs opérationnels

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Le Groupe a retenu une ventilation par secteur d'activité pour le niveau primaire d'information sectorielle et une ventilation géographique pour le niveau secondaire, ainsi qu'exposé dans la note § 3.1.6.17 « Secteurs opérationnels »).

3.1.6.2 Sociétés Consolidées

| Nom | Siège | N° Siren | % de Contrôle | | Méthode de consolidation | | Métiers |
|------------------------------------|-----------------------------------|-------------|----------------------|--------|--------------------------|-------|---|
| | | | 12/07 | 12/08 | 12/07 | 12/08 | |
| ACTIA GROUP ⁽¹⁾ | Toulouse | 542 080 791 | Société consolidante | | Société consolidante | | Holding |
| AUTOMOTIVE | | | | | | | |
| ACTIA AUTOMOTIVE ⁽²⁾ | Toulouse | 389 187 360 | 99,97 | 99,97 | I.G. | I.G. | Etudes et fabrications électroniques |
| ACTIA MULLER | Toulouse | 350 183 182 | 99,99 | 99,99 | I.G. | I.G. | Fabrication et distribution de matériels mécaniques pour garages et centres de contrôle |
| ACTIA AIXIA ⁽³⁾ | Le Bourget du Lac | 381 805 514 | 99,90 | 99,91 | I.G. | I.G. | Etudes et fabrications électroniques |
| ATON SYSTÈMES | Maison Alfort | 384 018 263 | 87,80 | 87,80 | I.G. | I.G. | Etudes et fabrications électroniques |
| ACTIA UK | Newtown (<i>Pays de Galles</i>) | | 100,00 | 100,00 | I.G. | I.G. | Etudes et fabrications électroniques |
| ACTIA MULLER UK ⁽⁴⁾ | Farnborough (<i>Angleterre</i>) | | 100,00 | 100,00 | I.G. | I.G. | Distribution de produits de diagnostic |
| ACTIA VIDEOBUS | Getafe Madrid (<i>Espagne</i>) | | 100,00 | 100,00 | I.G. | I.G. | Etudes et fabrications de matériels audio et vidéo |
| ACTIA MULLER ESPAÑA ⁽⁵⁾ | Getafe Madrid (<i>Espagne</i>) | | 80,01 | 80,01 | I.G. | I.G. | Distribution de produits de diagnostic |
| SCI LOS OLIVOS | Getafe Madrid (<i>Espagne</i>) | | 39,99 | 39,99 | M.E. | M.E. | Immobilier |
| KARFA | Mexico (<i>Mexique</i>) | | 90,00 | 90,00 | I.G. | I.G. | Gestion de participations |
| ACTIA DE MEXICO | Mexico (<i>Mexique</i>) | | 100,00 | 100,00 | I.G. | I.G. | Fabrication et distribution de matériels audio et vidéo |
| ACTIA DO BRASIL | Porto Alegre (<i>Brésil</i>) | | 90,00 | 90,00 | I.G. | I.G. | Etudes et fabrications électroniques |
| ACTIA INC. | Elkhart-Indiana (<i>USA</i>) | | 100,00 | 100,00 | I.G. | I.G. | Etudes et fabrications électroniques |
| ATAL | Tabor (<i>Rep.Tchèque</i>) | | 89,98 | 89,98 | I.G. | I.G. | Etudes et fabrications électroniques |
| ACTIA ITALIA | Torino (<i>Italie</i>) | | 100,00 | 100,00 | I.G. | I.G. | Etudes et fabrications électroniques |
| I + ME ACTIA | Braunsweig (<i>Allemagne</i>) | | 100,00 | 100,00 | I.G. | I.G. | Etudes et fabrications électroniques |
| ACTIA CORP. | Elkhart-Indiana (<i>USA</i>) | | 100,00 | 100,00 | I.G. | I.G. | Etudes et fabrications électroniques |
| ACTIA NL | Nuenen (<i>Pays-Bas</i>) | | 100,00 | 100,00 | I.G. | I.G. | Etudes et fabrications électroniques |
| ACTIA POLSKA ⁽⁶⁾ | Lodz (<i>Pologne</i>) | | 70,00 | 100,00 | I.G. | I.G. | Etudes et fabrications électroniques |
| CIPI ACTIA | Tunis (<i>Tunisie</i>) | | 65,80 | 65,80 | I.G. | I.G. | Fabrications électroniques |
| ACTIA INDIA | New Delhi (<i>Inde</i>) | | 51,00 | 51,00 | I.G. | I.G. | Etudes et fabrications électroniques |
| ACTIA SHANGHAI | Shanghai (<i>Chine</i>) | | 100,00 | 100,00 | I.G. | I.G. | Etudes et fabrications électroniques |
| ACTIA NORDIC | Spanga (<i>Suède</i>) | | 100,00 | 100,00 | I.G. | I.G. | Etudes et fabrications électroniques |
| ACTIA TUNISIE ⁽⁷⁾ | Tunis (<i>Tunisie</i>) | | - | 89,87 | - | I.G. | Fabrication électronique |
| TÉLÉCOMMUNICATIONS | | | | | | | |
| ACTIA SODIELEC ⁽⁸⁾ | St Georges de Luzençon | 699 800 306 | 91,51 | 91,51 | I.G. | I.G. | Etudes et fabrications électroniques |
| SCI SODIMOB | St Georges de Luzençon | 419 464 490 | 100,00 | 100,00 | I.G. | I.G. | Immobilier |
| ARDIA | Tunis (<i>Tunisie</i>) | | 73,33 | 73,33 | I.G. | I.G. | Études électroniques |
| SCI DE L'ORATOIRE ⁽⁹⁾ | Toulouse | 345 291 405 | 100,00 | 100,00 | I.G. | I.G. | Immobilier |
| SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE | Toulouse | 343 074 738 | 27,50 | 27,50 | M.E. | M.E. | Immobilier |

(1) ACTIELEC TECHNOLOGIES a changé de dénomination sociale le 15 septembre 2008 pour devenir ACTIA GROUP.

(2) Le 28 mars 2008, ACTIA GROUP a procédé au rachat de 1 action ACTIA AUTOMOTIVE sans incidence sur le pourcentage de contrôle de la Société. ACTIA a changé de dénomination sociale le 3 octobre 2008 pour devenir ACTIA AUTOMOTIVE.

(3) AIXIA a changé de dénomination sociale pour devenir ACTIA AIXIA. Le 3 juin 2008, ACTIA AUTOMOTIVE a procédé au rachat de 1 action ACTIA AIXIA. Le pourcentage de contrôle de ACTIA AIXIA est désormais de 99,91 % contre 99,90 % au 31 décembre 2007.

(4) TEKHNE (sans activité industrielle jusqu'au 31 mars 2008) a changé de dénomination sociale le 1^{er} avril 2008 pour devenir ACTIA MULLER UK. Son activité est désormais la distribution de produits de diagnostic.

(5) ACTIA AUTOMOTIVE a changé de dénomination sociale pour devenir ACTIA MULLER ESPAÑA.

(6) Le 18 janvier 2008, ACTIA AUTOMOTIVE a procédé au rachat de 1.260 actions ACTIA POLSKA. Le pourcentage de contrôle de ACTIA POLSKA est désormais de 100,00 % contre 70,00 % au 31 décembre 2007. Le traitement de cette opération est présenté au § 3.1.6.3 « Immobilisations incorporelles ».

(7) ACTIA TUNISIE a été constituée le 22 novembre 2008. Son capital social est composé de 3.000 titres. ACTIA AUTOMOTIVE détient 2.696 titres. Le pourcentage de contrôle de la Société s'élève à 89,87 % au 31 décembre 2008.

(8) Le 1^{er} octobre 2008, SODIELEC a changé de dénomination sociale pour devenir ACTIA SODIELEC.

(9) SCI DE L'ORATOIRE est détenue à 86% par ACTIA GROUP et 14% par ACTIA AUTOMOTIVE.

3.1.6.3 Immobilisations incorporelles

Les **valeurs brutes** des immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

➤ Au cours de l'exercice 2008 :

| En k€ | Au 31/12/07 | Variations périmètre | Écarts de conversion | Acquisitions <Transfert> | Cessions et autres diminutions | Au 31/12/08 |
|---|---------------|----------------------|----------------------|--------------------------|--------------------------------|---------------|
| Goodwills | 22.960 | | | | <224> | 22.736 |
| Frais de développement | 29.736 | | <230> | 4.610 | <4.206> | 29.911 |
| Autres immobilisations incorporelles | 7.376 | | <130> | 449 | <527> | 7.167 |
| Autres immobilisations incorporelles en cours | 0 | | | 297 | | 297 |
| Total | 60.072 | | <360> | 5.356 | <4.957> | 60.111 |
| Dont location financement | | | | | | |
| Autres immobilisations incorporelles en cours | 0 | | | 297 | | 297 |

Un actif incorporel, en cours d'acquisition par location financement par ACTIA SODIELEC, est comptabilisé pour une valeur brute de 297 k€ Cet actif correspond à un ERP dont le coût total s'élèvera à 500 k€ La fin de sa mise en place est prévue pour mi 2009.

➤ Au cours de l'exercice 2007 :

| En k€ | Au 31/12/06 | Variations périmètre | Écarts de conversion | Acquisitions <Transfert> | Cessions et autres diminutions | Au 31/12/07 |
|--------------------------------------|---------------|----------------------|----------------------|--------------------------|--------------------------------|---------------|
| Goodwills | 22.102 | 858 | | | | 22.960 |
| Frais de développement | 26.987 | | <221> | 3.429 | <459> | 29.736 |
| Autres immobilisations incorporelles | 7.053 | | <23> | 741 | <396> | 7.376 |
| Total | 56.143 | 858 | <244> | 4.170 | <855> | 60.072 |

Dans le Groupe ACTIA, aucune immobilisation incorporelle ne fait l'objet de nantissement ou autres garanties.

Les **amortissements** :

➤ Au cours de l'exercice 2008 :

| En k€ | Au 31/12/07 | Variations périmètre | Écarts de conversion | Dotations | Reprises | Au 31/12/08 |
|--------------------------------------|---------------|----------------------|----------------------|--------------|----------------------|---------------|
| Frais de développement | 12.302 | | <135> | 3.161 | <4.748> | 10.580 |
| Autres immobilisations incorporelles | 6.115 | | <78> | 633 | <517> | 6.155 |
| Total | 18.417 | | <213> | 3.793 | <5.265> | 16.735 |

➤ Au cours de l'exercice 2007 :

| En k€ | Au 31/12/06 | Variations périmètre | Écarts de conversion | Dotations | Reprises | Au 31/12/07 |
|--------------------------------------|---------------|----------------------|----------------------|--------------|----------------------|---------------|
| Frais de développement | 8.886 | | <142> | 4.259 | <702> | 12.302 |
| Autres immobilisations incorporelles | 5.761 | | <16> | 778 | <408> | 6.115 |
| Total | 14.647 | | <158> | 5.038 | <1.110> | 18.417 |

Les **valeurs nettes** :

➤ Au cours de l'exercice 2008 :

| En k€ | Au 31/12/07 | Variations périmètre | Écarts de conversion | Acquisitions Cessions < nettes | Au 31/12/08 |
|---|----------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------------------|----------------|
| Goodwills | 22.960 | | | <224> | 22.736 |
| Frais de développement | 17.434 | | <95> | 1.991 | 19.331 |
| Autres immobilisations incorporelles | 1.260 | | <52> | <194> | 1.012 |
| Autres immobilisations incorporelles en cours | 0 | | | 297 | 297 |
| Total | 41.654 | | <147> | 1.871 | 43.377 |
| Dont location financement | | | | | |
| Autres immobilisations incorporelles en cours | 0 | | | 297 | 297 |

➤ Au cours de l'exercice 2007 :

| En k€ | Au 31/12/06 | Variations périmètre | Écarts de conversion | Acquisitions Cessions < nettes | Au 31/12/07 |
|--------------------------------------|----------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------------------|----------------|
| Goodwills | 22.102 | 858 | | | 22.960 |
| Frais de développement | 18.101 | | <79> | <587> | 17.434 |
| Autres immobilisations incorporelles | 1.293 | | <7> | <25> | 1.260 |
| Total | 41.495 | 858 | <86> | <612> | 41.654 |

En 2008, **les goodwills** ont évolué de la façon suivante :

Le 18 janvier 2008, ACTIA AUTOMOTIVE a acquis 1.260 titres ACTIA POLSKA à des minoritaires pour un montant de 42 k€ La quote-part de Capitaux Propres acquis (30 %) a été évaluée au moment de l'acquisition à 204 k€ Cette acquisition s'est donc soldée par un badwill de 162 k€ que le Groupe ACTIA a comptabilisé en résultat (Rubrique « Autres charges d'exploitation ») conformément à ses principes comptables.

Par ailleurs, le Groupe a intégralement déprécié le goodwill constaté en 2001 sur ACTIA POLSKA (224 k€). Cette perte de valeur irréversible a été constatée dans les comptes consolidés de la période en rubrique « Autres charges d'exploitation ». Le Groupe a considéré qu'un indice de perte de valeur était apparu du fait du badwill généré par l'opération d'acquisition de titres ACTIA POLSKA du 18 janvier 2008.

L'impact global de ces opérations s'élève donc à une perte nette de <62 k€> comptabilisée en « Autres charges d'exploitation » au compte de résultat.

Détenue désormais à 100% par le Groupe ACTIA, ACTIA POLSKA est en cours de réorganisation afin de garantir sa rentabilité dans les années futures.

Le détail des goodwills est le suivant :

| En k€ | Valeurs au bilan |
|---------------------|------------------|
| CIPI ACTIA | 922 |
| ATON SYSTÈMES | 390 |
| KARFA | 31 |
| ACTIA CORP | 7.501 |
| ACTIA MULLER ESPAÑA | 38 |
| ACTIA NORDIC | 1.351 |
| ACTIA SODIELEC | 12.415 |
| SODIMOB | 88 |
| Total | 22.736 |

Conformément à la norme IAS 36, la totalité des goodwills a été soumise à des tests de dépréciation, qui n'ont pas mis en évidence de perte de valeur.

Il s'agit notamment des goodwills de ACTIA CORP et de ACTIA SODIELEC dont les informations relatives aux tests sont détaillées ci-dessous :

➤ **Test sur le goodwill de ACTIA CORP. (USA) :**

Le goodwill d'ACTIA CORP. est affecté à plusieurs UGT :

- ✓ à hauteur de 2 M€ à l'ensemble de la Branche AUTOMOTIVE, en raison des synergies liées à l'implantation du Groupe aux Etats-Unis,
- ✓ pour le reliquat aux entités américaines : ACTIA CORP. (Systèmes Embarqués) et ACTIA INC. (Diagnostic).

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité de l'UGT. Elle a été déterminée en tenant compte des hypothèses suivantes :

- ✓ les **prévisions de cash-flow** établies par le management tiennent compte de l'évolution du chiffre d'affaires fondé sur l'évaluation du carnet de commande des quatre prochaines années ainsi que sur l'évolution du besoin en fonds de roulement calculé suivant l'évolution de l'activité,
- ✓ le niveau d'investissement annuel,
- ✓ le management a chiffré ces hypothèses en se fondant sur l'expérience passée,
- ✓ la période couverte pour ces prévisions de cash-flow est de quatre années (de 2009 à 2012),
- ✓ compte tenu de la volatilité liée à un contexte économique exceptionnel, le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital utilisé lors des tests d'impairment réalisés à fin 2007. Ce taux d'actualisation avait été calculé sur la base d'un coût du capital de 9,793 % et d'un coût net de la dette de 3,6 %. Le taux retenu pour l'actualisation des cash-flows et la valeur terminale s'élève à 8,2 % après impôt,
- ✓ ci-après les hypothèses justifiant les taux retenus :
 - Coût du capital :
 - T Bonds US : 3,861 %
 - Prime de risque moyenne des sociétés de l'Eurolist Compartiment C : 5,51 %
 - Beta de 1,08 (correspondant à la moyenne de 3 betas : 1,285 « Source Barra – Historique », 0,99 « Source Barra – Prospectif » et 0,955 « Source Datastream »),
 - Coût de la dette :
 - Coût de la dette à moyen long terme avant impôt de 6 %,
 - Un taux d'imposition de 40 %, taux utilisé dans le cadre de la détermination des cash-flows.
- ✓ la valeur terminale a été déterminée à partir d'un cash-flow auquel a été appliqué un taux de croissance à l'infini de 1 %,
- ✓ la méthode des flux de trésorerie actualisés utilisée pour apprécier la valeur recouvrable des goodwills induit une sensibilité des valeurs obtenues aux variations du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini utilisés. Une variation du taux d'actualisation de plus ou

moins un demi point n'a aucune d'incidence sur l'issue du test d'impairment de ACTIA CORP.

➤ **Test sur le goodwill de ACTIA SODIELEC :**

Le goodwill de ACTIA SODIELEC a été rattaché à une UGT composée de l'ensemble des actifs opérationnels de ACTIA SODIELEC.

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité de l'UGT. Elle a été déterminée en tenant compte des hypothèses suivantes :

- ✓ les **prévisions de cash-flow** établies par le management tiennent compte de l'évolution du chiffre d'affaires fondé sur l'évaluation du carnet de commande des six prochaines années ainsi que sur l'évolution du besoin en fonds de roulement calculé suivant l'évolution de l'activité,
- ✓ le niveau d'investissement annuel,
- ✓ le management a chiffré ces hypothèses en se fondant sur son expérience ainsi que sur ses résultats passés,
- ✓ la période couverte pour ces prévisions de cash-flow est de six années (de 2009 à 2014),
- ✓ compte tenu de la volatilité liée à un contexte économique exceptionnel, le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital utilisé lors des tests d'impairment réalisés à fin 2007. Il a été établi sur la base d'un coût du capital de 10,4 % et d'un coût net de la dette de 3,7 %. Le taux retenu pour l'actualisation des cash-flows et la valeur terminale s'élève à 8,8 % après impôt.
- ✓ ci-après les hypothèses justifiant les taux retenus :
 - Coût du capital :
 - OAT 10 ans : 4,45 %
 - Prime de risque moyenne des sociétés de l'Eurolist Compartiment C : 5,51 %
 - Beta de 1,08 (correspondant à la moyenne de 3 bétas: 1,285 « Source Barra – Historique », 0,99 « Source Barra – Prospectif » et 0,955 « Source Datastream »),
 - Coût de la dette :
 - Coût de la dette à moyen long terme avant impôt de 5,5 %,
 - Un taux d'imposition de 33 %, taux utilisé dans le cadre de la détermination des cash-flows,
- ✓ la valeur terminale a été déterminée à partir d'un cash-flow auquel a été appliqué un taux de croissance à l'infini de 1 %,
- ✓ la méthode des flux de trésorerie actualisés utilisée pour apprécier la valeur recouvrable des goodwills induit une sensibilité des valeurs obtenues aux variations du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini utilisés. Une variation du taux d'actualisation de plus ou moins un demi point n'a aucune d'incidence sur l'issue du test d'impairment de ACTIA SODIELEC.

Les autres goodwills font également l'objet de tests d'impairment. Les évaluations effectuées lors de ces tests de perte de valeur sont sensibles aux hypothèses (évolution des marchés, évolution des coûts, évolution des investissements...) et aux paramètres (taux d'actualisation et taux de croissance à l'infini) retenus. Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié sur ces autres goodwills.

Les **nouvelles immobilisations incorporelles** :

- Ont été générées en interne (production immobilisée) pour + 4,6 M€ (+ 2,8 M€ en 2007)
- Ont été acquises à l'extérieur pour + 0,7 M€ (+ 1,4 M€ en 2007)

L'augmentation des **frais de développement immobilisés** provient essentiellement de :

- ACTIA AUTOMOTIVE + 2,7 M€ (+ 0,8 M€ en 2007)
- ACTIA MULLER + 0,2 M€ (+ 0,2 M€ en 2007)
- ACTIA SODIELEC + 1,5 M€ (+ 1,5 M€ en 2007)

Le tableau ci-dessous résume l'évolution du coût total des dépenses de Recherche & Développement :

| En k€ | 2008 | 2007 |
|--|---------------|---------------|
| Branche AUTOMOTIVE | 32.741 | 28.965 |
| <i>dont coût des études commandées par les clients</i> | 16.684 | 15.384 |
| <i>dont immobilisations</i> | 3.107 | 2.111 |
| <i>dont charges de l'année</i> | 12.950 | 11.470 |
| Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS | 6.091 | 6.208 |
| <i>dont coût des études commandées par les clients</i> | 1.921 | 1.364 |
| <i>dont immobilisations</i> | 1.506 | 1.347 |
| <i>dont charges de l'année</i> | 2.664 | 3.497 |
| Total | 38.832 | 35.173 |
| <i>Amortissement des frais de développement immobilisés n'entrant pas dans le calcul du coût total</i> | 3.025 | 4.344 |

L'ensemble des sociétés de la Branche AUTOMOTIVE réalise des travaux de R&D. ACTIA AUTOMOTIVE contribue à hauteur de 64 % (environ 50 % en 2007) et I+ME ACTIA (Allemagne) pour 20 % (17 % en 2007), le reste des entités de la Branche se répartissant équitablement le solde de ces travaux.

Pour la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS, les travaux sont réalisés par tous les établissements de ACTIA SODIELEC.

La politique d'investissement en frais de développement du Groupe est concentrée dans trois domaines :

- Le diagnostic automobile et le contrôle technique ;
- Les systèmes embarqués pour véhicules commerciaux et militaires ;
- Les équipements professionnels liés aux modes de communication par hyperfréquence.

Dans ces trois domaines, le Groupe doit anticiper l'arrivée de nouveaux produits, faire appel aux technologies les plus modernes tout en répondant aux exigences d'une normalisation mondiale croissante. Le Groupe doit également accompagner ses clients à l'export ou trouver de nouveaux marchés étrangers par la création de filiales.

Depuis la fin de l'exercice 2008, ACTIA GROUP a lancé un programme d'innovation pour faire évoluer l'architecture informatique et de communication pour le transport commun de personnes. Ce projet associe plusieurs structures du Groupe (ACTIA AUTOMOTIVE S.A., ACTIA SODIELEC S.A., ATON SYSTÈMES S.A.). Pour le Groupe, ce programme représente une dépense de R&D d'environ 8 M€ étalée sur trois ans.

Le Groupe ACTIA, désormais implanté dans 15 pays, assume des dépenses de R&D importantes. Sur les trois dernières années, la moyenne de ces dépenses s'établit à 15,1 % du chiffre d'affaires consolidé. La conséquence de cette politique volontariste se traduit en France par l'obtention d'un Crédit Impôt Recherche significatif (4,3 M€ pour 2008).

En 2008, les dépenses totales de R&D ont représenté 14,9 % du chiffre d'affaires du Groupe contre 14,0 % en 2007. Cette augmentation ne tient pas compte de la nette augmentation du Crédit Impôt Recherche octroyé par l'Etat, le Groupe ayant profité de cette créance pour consolider ses compétences en matière de R&D. L'objectif du Groupe est de diminuer le coût de la R&D sans diminution sensible de volume.

En tenant compte de la part du coût de la R&D vendue et des aides de l'état, le coût net de la R&D inclus dans le résultat consolidé s'élève à 5,8 % du chiffre d'affaires au titre de la période 2008 contre 7,1 % au titre de la période 2007.

3.1.6.4 Immobilisations corporelles

Les valeurs brutes des **immobilisations corporelles** ont évolué comme suit :

➤ Au cours de l'exercice 2008

| En k€ | Au 31/12/07 | Variations périmètre | Écarts de conversion | Acquisitions et transferts | Cessions et autres diminutions | Au 31/12/08 |
|-----------------------------------|---------------|----------------------|----------------------|----------------------------|--------------------------------|---------------|
| Terrains | 1.426 | | <3> | 387 | | 1.809 |
| Constructions | 11.001 | | <51> | 2.686 | <22> | 13.613 |
| Installations techniques | 32.618 | | <450> | 2.132 | <579> | 33.695 |
| Matériels outillages | | | | | | |
| Autres immobilisations | 13.866 | | <165> | 1.025 | <586> | 14.139 |
| Total | 58.910 | | <669> | 6.230 | <1.187> | 63.257 |
| Dont location financement: | | | | | | |
| Terrains | 288 | | | | | 288 |
| Constructions | 6.137 | | | | | 6.137 |
| Installations techniques | 5.579 | | | 896 | | 6.474 |
| Matériels outillages | | | | | | |
| Autres immobilisations | 1.651 | | | | | 1.651 |

➤ Au cours de l'exercice 2007

| En k€ | Au 31/12/06 | Variations périmètre | Écarts de conversion | Acquisitions et transferts | Cessions et autres diminutions | Au 31/12/07 |
|-----------------------------------|---------------|----------------------|----------------------|----------------------------|--------------------------------|---------------|
| Terrains | 1.487 | | <61> | | | 1.426 |
| Constructions | 11.047 | | <264> | 98 | 120 | 11.001 |
| Installations techniques | 30.245 | | <318> | 2.628 | 63 | 32.618 |
| Matériels Outillages | | | | | | |
| Autres immobilisations | 13.380 | | <313> | 941 | <142> | 13.866 |
| Total | 56.159 | | <955> | 3.666 | 41 | 58.910 |
| Dont location financement: | | | | | | |
| Terrains | 288 | | | | | 288 |
| Constructions | 6.137 | | | | | 6.137 |
| Installations techniques | 5.579 | | | | | 5.579 |
| Matériels outillages | | | | | | |
| Autres immobilisations | 1.651 | | | | | 1.651 |

La totalité des nouvelles immobilisations corporelles a été acquise auprès de fournisseurs extérieurs.

Les acquisitions les plus significatives concernent :

| | <i>en 2008</i> | <i>en 2007</i> |
|---------------------------------|----------------|----------------|
| ➤ Les terrains et constructions | + 3,1 M€ | + 0,1 M€ |
| Dont : I+ME ACTIA | + 1,8 M€ | - |
| CIPI ACTIA | + 0,8 M€ | + 0,1 M€ |
| ATAL | + 0,4 M€ | - |

| | | |
|--------------------------------|----------------|----------------|
| | <i>en 2008</i> | <i>en 2007</i> |
| ➤ Les installations techniques | + 2,1 M€ | + 2,6 M€ |
| <i>Dont : ACTIA AUTOMOTIVE</i> | + 1,0 M€ | + 0,8 M€ |
| <i>CIPI ACTIA</i> | + 0,2 M€ | + 1,0 M€ |
| <i>ACTIA SODIELEC</i> | + 0,5 M€ | + 0,1 M€ |
| | <i>en 2008</i> | <i>en 2007</i> |
| ➤ Les autres immobilisations | + 1,0 M€ | + 1,0 M€ |
| <i>Dont : ACTIA AUTOMOTIVE</i> | + 0,3 M€ | - |
| <i>ATAL</i> | + 0,4 M€ | - |
| <i>CIPI ACTIA</i> | - | + 1,0 M€ |

Les **amortissements** :

➤ Au cours de l'exercice 2008

| En k€ | Au 31/12/07 | Variations périmètre | Écarts de conversion | Dotations | Reprises | Au 31/12/08 |
|------------------------------------|----------------|-------------------------|-------------------------|--------------|--------------------|----------------|
| Terrains | 13 | | | | | 13 |
| Constructions | 6.011 | | <20> | 683 | <21> | 6.652 |
| Installations techniques matériels | 25.562 | | <286> | 2.635 | <625> | 27.259 |
| Outillages | 10.189 | | <128> | 786 | 113 | 10.960 |
| Total | 41.774 | | <434> | 4.105 | <533> | 44.884 |
| Dont location financement: | | | | | | |
| Terrains | 13 | | | | | 13 |
| Constructions | 4.074 | | | 269 | | 4.343 |
| Installations techniques matériels | 4.414 | | | 728 | | 5.142 |
| Outillages | 1.639 | | | 4 | | 1.642 |

➤ Au cours de l'exercice 2007

| En k€ | Au 31/12/06 | Variations périmètre | Écarts de Conversion | Dotations | Reprises | Au 31/12/07 |
|------------------------------------|----------------|-------------------------|-------------------------|--------------|--------------------|----------------|
| Terrains | 13 | | | | | 13 |
| Constructions | 5.541 | | <71> | 477 | 64 | 6.011 |
| Installations Techniques Matériels | 23.190 | | <211> | 2.695 | <112> | 25.562 |
| Outillages | 9.926 | | <166> | 750 | <322> | 10.189 |
| Total | 38.670 | | <448> | 3.922 | <370> | 41.774 |
| Dont location financement: | | | | | | |
| Terrains | 13 | | | | | 13 |
| Constructions | 3.783 | | | 291 | | 4.074 |
| Installations Techniques Matériels | 3.536 | | | 878 | | 4.414 |
| Outillages | 1.633 | | | 6 | | 1.639 |

Les valeurs nettes :

➤ Au cours de l'exercice 2008

| En k€ | Au 31/12/07 | Variations périmètre | Écarts de conversion | Acquisitions Cessions <> nettes | Au 31/12/08 |
|-----------------------------------|---------------|----------------------|----------------------|---------------------------------|---------------|
| Terrains | 1.412 | | <3> | 387 | 1.796 |
| Constructions | 4.990 | | <31> | 2.002 | 6.961 |
| Installations techniques | 7.056 | | <164> | <457> | 6.435 |
| Matériels outillages | 3.677 | | <37> | <460> | 3.180 |
| Total | 17.136 | | <235> | 1.472 | 18.372 |
| Dont location financement: | | | | | |
| Terrains | 275 | | | | 275 |
| Constructions | 2.063 | | | <269> | 1.794 |
| Installations techniques | 1.165 | | | 168 | 1.332 |
| Matériels outillages | 12 | | | <4> | 9 |

➤ Au cours de l'exercice 2007

| En k€ | Au 31/12/06 | Variations périmètre | Écarts de conversion | Acquisitions Cessions <> nettes | Au 31/12/07 |
|-----------------------------------|---------------|----------------------|----------------------|---------------------------------|---------------|
| Terrains | 1.473 | | <61> | | 1.412 |
| Constructions | 5.506 | | <193> | <323> | 4.990 |
| Installations techniques | 7.055 | | <107> | 108 | 7.056 |
| Matériels Outillages | 3.454 | | <147> | 371 | 3.677 |
| Total | 17.489 | | <507> | 155 | 17.136 |
| Dont location financement: | | | | | |
| Terrains | 275 | | | | 275 |
| Constructions | 2.354 | | | <291> | 2.063 |
| Installations techniques | 2.043 | | | <878> | 1.165 |
| Matériels outillages | 18 | | | <6> | 12 |

Les immobilisations corporelles données en garantie sont détaillées au § 3.1.6.23 « Garanties sur éléments d'actif ».

Le Groupe ne prévoit pas d'investissements corporels significatifs sur la période 2009.

3.1.6.5 Participations mises en équivalence

| En k€ | Valeur des titres | | Quote-part du résultat | |
|---------------------------------|-------------------|------------|------------------------|------------|
| | 31/12/08 | 31/12/07 | 31/12/08 | 31/12/07 |
| SCI LOS OLIVOS | 229 | 196 | 34 | 28 |
| SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE | | | 133 | 92 |
| Total | 229 | 196 | 166 | 120 |

La situation nette de la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE est devenue négative du fait du retraitement de la plus-value sur lease-back fin 2004 et de la distribution de dividendes début 2005. Les participations mises en équivalence négatives sont présentées en provisions au 31 décembre (cf. § 3.1.6.15 « Provisions »).

Des informations financières relatives aux participations mises en équivalence sont données ci-dessous :

| En k€ | 31/12/2008 | | 31/12/2007 | |
|--------------------|----------------|---------------------------------|----------------|---------------------------------|
| | SCI LOS OLIVOS | SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE | SCI LOS OLIVOS | SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE |
| Total actifs | 1.390 | 1.031 | 1.434 | 738 |
| Dettes | 817 | 210 | 945 | 55 |
| Chiffre d'affaires | 219 | 694 | 210 | 677 |
| Résultat | 84 | 138 | 71 | 143 |

Il est rappelé que la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE a bénéficié fin 2004 d'un financement en lease-back immobilier. La trésorerie obtenue a été distribuée par la SCI en 2005, à la clôture des comptes de l'exercice 2004, suite à la plus-value générée par le lease-back.

Comptablement, cette plus value doit être étalée sur la durée du lease-back et entraîne un retraitement pour les comptes consolidés. Les dividendes liés à cette plus value sont également retraités dans les comptes sociaux de ACTIA GROUP, actionnaire de la SCI.

3.1.6.6 Actifs financiers non courants

| En k€ | Valeurs nettes 31/12/08 | Valeurs nettes 31/12/07 |
|---|-------------------------|-------------------------|
| Autres titres immobilisés | | |
| Branche AUTOMOTIVE | 97 | 97 |
| Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS | 0 | 0 |
| Holding et autres filiales | 18 | 18 |
| Créances rattachées à des participations | | |
| Branche AUTOMOTIVE | 149 | 148 |
| Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS | 0 | 0 |
| Holding et autres filiales | 0 | 0 |
| Dépôts et cautionnements | | |
| Branche AUTOMOTIVE | 393 | 406 |
| Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS | 28 | 23 |
| Holding et autres filiales | 11 | 11 |
| Prêts et divers | | |
| Branche AUTOMOTIVE | 6 | 35 |
| Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS | 0 | 0 |
| Holding et autres filiales | 6 | 10 |
| Total | 707 | 748 |

Au titre de la période 2008, les actifs financiers ont généré des profits (inclus dans la rubrique « Autres produits financiers » du compte de résultat) à hauteur de 0,4 M€ contre 0,3 M€ en 2007.

3.1.6.7 Stocks et encours

Les valeurs de réalisation nette des stocks ont évolué comme suit :

| En k€ | 2008 | | | 2007 | | |
|----------------------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|
| | Branche Automotive | Branche Télécommunications | Comptes consolidés Groupe | Branche Automotive | Branche Télécommunications | Comptes consolidés Groupe |
| Matières premières | 18.342 | 7.161 | 25.503 | 18.148 | 7.078 | 25.226 |
| En cours de biens/services | 3.706 | 8.247 | 11.953 | 2.533 | 8.811 | 11.345 |
| Prod. Interméd. et finis | 9.300 | 4.059 | 13.359 | 8.468 | 3.355 | 11.823 |
| Marchandises | 12.671 | 0 | 12.671 | 10.852 | 154 | 11.006 |
| Total | 44.020 | 19.467 | 63.487 | 40.001 | 19.398 | 59.399 |

Les mises au rebut de la période s'élèvent à 1.403 k€ (1.036 k€ pour 2007) et concernent principalement :

- ACTIA AUTOMOTIVE 610 k€ (non provisionné en 2007) ;
- ACTIA SODIELEC 524 k€ (dont 372 k€ provisionnés en 2007).

En valeur brute, les stocks ont augmenté de 3,8 M€ au cours de l'année 2008 contre +2,6 M€ en 2007. Le détail de ces augmentations est donné ci-dessous :

| | | |
|------------------------------------|-----------------|-----------------|
| | <i>en 2008</i> | <i>en 2007</i> |
| ➤ Matières premières | + 0,6 M€ | + 1,9 M€ |
| <i>Dont : ACTIA AUTOMOTIVE</i> | <i>+ 0,8 M€</i> | <i>+ 0,8 M€</i> |
| <i>ACTIA SODIELEC</i> | <i>+ 0,2 M€</i> | <i>+ 0,6 M€</i> |
| | <i>en 2008</i> | <i>en 2007</i> |
| ➤ En cours de biens et services | + 0,6 M€ | - 1,6 M€ |
| <i>Dont : ACTIA AUTOMOTIVE</i> | <i>+ 1,3 M€</i> | <i>- 0,1 M€</i> |
| <i>ACTIA SODIELEC</i> | <i>- 0,6 M€</i> | <i>- 0,3 M€</i> |
| <i>ACTIA CORP</i> | | <i>- 0,6 M€</i> |
| <i>ACTIA NORDIC</i> | | <i>- 0,5 M€</i> |
| | <i>en 2008</i> | <i>en 2007</i> |
| ➤ Produits intermédiaires et finis | + 1,2 M€ | + 0,2 M€ |
| <i>Dont : ACTIA AUTOMOTIVE</i> | <i>+ 0,3 M€</i> | <i>+ 0,4 M€</i> |
| <i>ACTIA SODIELEC</i> | <i>+ 0,9 M€</i> | <i>+ 0,7 M€</i> |
| | <i>en 2008</i> | <i>en 2007</i> |
| ➤ Marchandises | + 1,4 M€ | + 2,1 M€ |
| <i>Dont : ACTIA MULLER</i> | <i>- 0,5 M€</i> | <i>+ 1,6 M€</i> |
| <i>Dont I+ME ACTIA</i> | <i>+ 1,1 M€</i> | <i>- 0,1 M€</i> |
| <i>ACTIA SHANGHAI</i> | <i>+ 0,6 M€</i> | <i>+ 0,3 M€</i> |

Les **dépréciations** de stocks ont évolué comme suit :

| En k€ | 2008 | | | 2007 | | |
|----------------------------|-----------------------|------------------------------------|---------------------------------|-----------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| | Branche Automotive | Branche Télécom- munications | Comptes consolidés Groupe | Branche Automotive | Branche Télécom- munications | Comptes consolidés Groupe |
| Matières premières | 2.210 | 779 | 2.989 | 1.975 | 675 | 2.650 |
| En cours de biens/services | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | 2 |
| Prod. Interméd. et finis | 3 | 293 | 296 | 492 | 134 | 625 |
| Marchandises | 2.139 | 0 | 2.139 | 2.445 | 0 | 2.445 |
| Total | 4.352 | 1.072 | 5.424 | 4.913 | 809 | 5.722 |

Les nantissements de stocks sont indiqués au § 3.1.6.23 « Garanties sur éléments d'actif ».

3.1.6.8 Clients et Autres créances

Les **créances clients** sont à échéance à moins d'un an. Elles ont évolué comme suit :

| En k€ | 2008 | | | | | 2007 | | | | |
|--|-----------------------|------------------------------------|--------------------|-----------|---------------------------------|-----------------------|------------------------------------|--------------------|-----------|---------------------------------|
| | Branche Automotive | Branche Télécom- munications | Autres filiales | Holding | Comptes consolidés Groupe | Branche Automotive | Branche Télécom- munications | Autres filiales | Holding | Comptes consolidés Groupe |
| Clients (valeurs brutes) | 52.926 | 25.761 | 2 | 17 | 78.706 | 55.145 | 24.307 | 272 | 26 | 79.478 |
| <i>Dont financement Daily</i> | 6.588 | 7.745 | 0 | 0 | 14.333 | 9.552 | 8.122 | 0 | 0 | 17.674 |
| <i>Dont effets escomptés non échus</i> | 1.451 | 0 | 0 | 0 | 1.451 | 3.398 | 0 | 0 | 0 | 3.398 |
| <i>SPOT</i> | 4.273 | 0 | 0 | 0 | 4.273 | 5.035 | 0 | 0 | 0 | 5.035 |
| <Provisions> | <1.688> | <440> | 0 | 0 | < 2.128 > | <1.593> | <451> | 0 | 0 | < 2.044 > |
| Total | 51.238 | 25.321 | 2 | 17 | 76.578 | 53.552 | 23.856 | 272 | 26 | 77.434 |

Au 31 décembre 2008, l'échéancier des créances clients non échues et échues (Balance âgée) est le suivant :

| | |
|---|----------------|
| ➤ Non échues | 71,9 M€ |
| ➤ Echues de 0 à 30 jours | 2,0 M€ |
| ➤ Echues de 31 à 60 jours | 0,8 M€ |
| ➤ Echues de 61 à 90 jours | 0,3 M€ |
| ➤ Echues de plus de 91 jours | 3,7 M€ |
| Total des créances en valeurs brutes | 78,7 M€ |

Une **perte sur créance irrécouvrable** de 800 k€ a été comptabilisée au 31 décembre 2008 par ACTIA SODIELEC en raison de la défaillance d'un client important. Cette perte est affectée à la rubrique « Autres charges d'exploitation » du compte de résultat consolidé.

Les **autres créances liées à l'activité** ont évolué comme suit :

| En k€ | 2008 | | | | | 2007 | | | | |
|-----------------------------------|-----------------------|------------------------------------|--------------------|-----------|---------------------------------|-----------------------|------------------------------------|--------------------|-----------|---------------------------------|
| | Branche Automotive | Branche Télécom- munications | Autres filiales | Holding | Comptes consolidés Groupe | Branche Automotive | Branche Télécom- munications | Autres filiales | Holding | Comptes consolidés Groupe |
| Avances et acomptes | 1.317 | 929 | 0 | 0 | 2.246 | 1.431 | 13 | 0 | 0 | 1.445 |
| Créances sociales | 173 | 28 | 0 | 1 | 202 | 163 | 20 | 0 | 0 | 183 |
| Créances de TVA | 1.382 | 505 | 8 | 57 | 1.952 | 696 | 366 | 0 | 21 | 1.084 |
| Charges constatées d'avance | 868 | 124 | 29 | 34 | 1.055 | 741 | 215 | 80 | 71 | 1.107 |
| Total | 3.740 | 1.586 | 37 | 92 | 5.455 | 3.032 | 615 | 80 | 92 | 3.819 |

Les **crédits d'impôt courants** ont évolué comme suit :

| En k€ | 2008 | | | | | 2007 | | | | |
|--------------------------------------|-----------------------|------------------------------------|--------------------|----------|---------------------------------|-----------------------|------------------------------------|--------------------|----------|---------------------------------|
| | Branche Automotive | Branche Télécom- munications | Autres filiales | Holding | Comptes consolidés Groupe | Branche Automotive | Branche Télécom- munications | Autres filiales | Holding | Comptes consolidés Groupe |
| Créances fiscales | 1.180 | 93 | 0 | 0 | 1.273 | 1.018 | 75 | 0 | 0 | 1.093 |
| Autres créances fiscales et IS | 880 | 6 | 0 | 0 | 886 | 1.026 | 0 | 0 | 0 | 1.026 |
| Crédit Impôt Recherche courant | 5.276 | 3.099 | 0 | 0 | 8.375 | 950 | 821 | 0 | 0 | 1.771 |
| Total | 7.336 | 3.198 | 0 | 0 | 10.534 | 2.994 | 896 | 0 | 0 | 3.890 |

La totalité de la créance liée au **Crédit Impôt Recherche** a été affectée en créance courante du fait des mesures gouvernementales d'accélération des remboursements de créances sur l'Etat. Le **Crédit Impôt Recherche** a donc évolué comme suit :

| En k€ | 2008 | | | 2007 | | |
|---------------------------------------|-----------------------|------------------------------------|---------------------------------|-----------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| | Branche Automotive | Branche Télécom- munications | Comptes consolidés Groupe | Branche Automotive | Branche Télécom- munications | Comptes consolidés Groupe |
| Crédit Impôt Recherche non courant | 0 | 0 | 0 | 1.948 | 1.768 | 3.717 |
| Crédit Impôt Recherche courant | 5.276 | 3.099 | 8.375 | 950 | 821 | 1.771 |
| Total | 5.276 | 3.099 | 8.375 | 2.898 | 2.589 | 5.488 |

L'accroissement du **Crédit Impôt Recherche** est lié à la modification des règles de calcul en vigueur en France.

ACTIA GROUP, par ses branches AUTOMOTIVE et TÉLÉCOMMUNICATIONS, assume des dépenses de R&D importantes. Sur les trois dernières années, la moyenne s'établit à 15,1 % du chiffre d'affaires

consolidé. La conséquence de cette politique volontariste se traduit d'un point de vue fiscal, par l'obtention d'un Crédit d'Impôt Recherche important.

3.1.6.9 Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat

3.1.6.9.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Elles ont évolué comme suit :

| En k€ | 2008 | | | | | 2007 | | | | |
|-------------------------------|-----------------------|----------------------------|-----------------|----------------------|---------------------------|-----------------------|----------------------------|-----------------|----------------------|---------------------------|
| | Branche Automotive | Branche Télécommunications | Autres filiales | Holding | Comptes consolidés Groupe | Branche Automotive | Branche Télécommunications | Autres filiales | Holding | Comptes consolidés Groupe |
| VMP disponibles à la vente | 13 | 112 | 0 | 0 | 126 | 13 | 108 | 0 | 0 | 122 |
| Disponibilités bancaires | 17.653 | 1.424 | 85 | 87 | 19.248 | 16.016 | 1.153 | 119 | 267 | 17.554 |
| <Concours bancaires courants> | <28.285> | <11.549> | 0 | <5.214> | <45.048> | <26.981> | <9.303> | 0 | <3.511> | <39.795> |
| Total | <10.619> | <10.013> | 85 | <5.127> | <25.674> | <10.952> | <8.042> | 119 | <3.244> | <22.119> |

Les Concours bancaires courants sont inclus dans les "Dettes Financières à moins d'un an" dans le Passif Courant.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture. L'impact sur le résultat de la période est le suivant :

| En k€ | Juste valeur au 31/12/07 | Juste valeur au 31/12/08 | Impact Résultat |
|---------------------------------|--------------------------|--------------------------|-----------------|
| Valeurs mobilières de placement | 122 | 126 | 4 |

3.1.6.9.2 Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils comprennent :

➤ **Les instruments de couverture du risque de taux :**

En 2007, la Société ACTIA AUTOMOTIVE a souscrit un SWAP de taux portant sur :

- ✓ 15 M€au taux fixe de 3,95 % sur une période de un an à compter du 21 décembre 2007,
- ✓ Puis 20 M€au taux fixe de 3,95 % sur une période de 4 ans allant du 21 décembre 2008 au 20 décembre 2012.

Cette couverture de taux n'est pas liée à un contrat de financement spécifique mais elle couvre l'endettement du Groupe à hauteur de 17,5 M€au 31 décembre 2008.

Le Groupe ACTIA comptabilise ses instruments de couverture de taux à la juste valeur par le compte de résultat.

Les impacts de cette comptabilisation sur le résultat sont détaillés dans le tableau suivant :

| En k€ | 31/12/08 | | 31/12/07 | |
|--|--------------------|--------------------|------------------|------------------|
| | Juste valeur | Impact résultat | Juste valeur | Impact résultat |
| Instruments financiers ACTIF <PASSIF> | | | | |
| SWAP | <910> | <904> | <6> | <6> |
| Total des instruments financiers | <910> | <904> | <6> | <6> |

Une analyse des risques de taux encourus par le Groupe ACTIA est détaillée au § 1.9.4 « Risques de taux ».

➤ **Les instruments de couverture du risque de change :**

Au 31 décembre 2008, les sociétés ACTIA AUTOMOTIVE et ACTIA SODIELEC ont souscrit des contrats de couverture du risque de change :

- ✓ Pour ACTIA AUTOMOTIVE :
 - une option de change EUR/USD du type Tunnel, portant sur un achat échelonné sur 3 ans de 6 M\$. Les cours minimum et maximum ont été fixés respectivement à 1,40 et 1,4635. La couverture arrivera à échéance le 23 septembre 2010,
 - un contrat de change à terme EUR/USD, portant sur l'achat de 6 M\$ au cours de 1,56250. La couverture arrivera à échéance le 9 mai 2011.
- ✓ Pour ACTIA SODIELEC : un contrat de change à terme EUR/USD, portant sur l'achat de 2,14 M\$ au cours de 1,4450. La couverture arrivera à échéance le 8 avril 2009.

Le Groupe ACTIA comptabilise ces instruments de couverture de change à la juste valeur par le compte de résultat.

Les impacts de cette comptabilisation sur le résultat sont détaillés dans le tableau suivant :

| En k€ | 31/12/08 | | 31/12/07 | |
|--|--------------|-----------------|--------------------|--------------------|
| | Juste valeur | Impact résultat | Juste valeur | Impact résultat |
| Instruments financiers ACTIF <PASSIF> | | | | |
| Couverture EUR/USD | 357 | 493 | <137> | <137> |
| Total des instruments financiers | 357 | 493 | <137> | <137> |

3.1.6.10 Impôts différés

| En k€ | 31/12/08 | 31/12/07 |
|--|--------------|--------------|
| Actifs d'impôts constatés au titre des : | | |
| Décalages temporels | 2.281 | 2.434 |
| <i>Dont provision départ retraite</i> | <i>681</i> | <i>814</i> |
| <i>Dont profits sur stocks</i> | <i>750</i> | <i>609</i> |
| <i>Dont autres retraitements</i> | <i>850</i> | <i>1.011</i> |
| Déficits reportables | 5.560 | 4.643 |
| Total net des Actifs d'impôts | 7.841 | 7.077 |
| Passifs d'impôts constatés au titre des: | | |
| Passifs d'impôts différés | 18 | 168 |
| Total net des Passifs d'impôts | 18 | 168 |
| Total net des Actifs ou Passifs d'impôts différés | 7.823 | 6.909 |

Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leur recouvrement est probable. Les déficits ou différences temporelles doivent être imputables sur les bénéfices imposables à venir. Les actifs d'impôt différés sont réduits lorsqu'il n'est plus probable qu'un bénéfice fiscal suffisant soit disponible.

Le montant des pertes fiscales non utilisées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été reconnu s'élève à 8.469 k€ Le gain d'impôt potentiel s'élève à 2.843 k€ Ces pertes fiscales ont une durée de vie illimitée.

3.1.6.11 Actifs et passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des catégories d'instruments financiers actifs :

| En k€ | 31/12/2008 | | | | 31/12/2007 | | | |
|--|--|---|-------------------|-------------------------------|--|---|-------------------|-------------------------------|
| | Actifs financiers disponibles à la vente | Actifs financiers à la juste valeur par le résultat | Prêts et créances | Comptes consolidés Groupe (*) | Actifs financiers disponibles à la vente | Actifs financiers à la juste valeur par le résultat | Prêts et créances | Comptes consolidés Groupe (*) |
| Actifs Non Courants | | | | | | | | |
| Participations ME | 229 | | | 229 | 196 | | | 196 |
| Actifs financiers non courants | 264 | | 443 | 707 | 268 | | 480 | 748 |
| Crédit Impôt Recherche non courant | | | | 0 | | | 3.717 | 3.717 |
| Actifs Courants | | | | | | | | |
| Créances clients | | | 76.578 | 76.578 | | | 77.434 | 77.434 |
| Autres créances courantes liées à l'activité | | | 5.455 | 5.455 | | | 3.819 | 3.819 |
| Crédit d'impôt courant | | | 10.534 | 10.534 | | | 3.890 | 3.890 |
| Autres créances courantes diverses | | | 1.106 | 1.106 | | | 1.175 | 1.175 |
| Instruments financiers | | 357 | | 357 | | 17 | | 17 |
| Valeurs mobilières de placement | | 126 | | 126 | | 122 | | 122 |
| Disponibilités | | | 19.248 | 19.248 | | | 17.554 | 17.554 |
| Total des Actifs financiers | 493 | 483 | 113.364 | 114.341 | 464 | 139 | 108.069 | 108.671 |

(*) La juste valeur, correspondant à une valorisation de marché sur la base de paramètres observables, est identique à la valeur comptabilisée dans les comptes consolidés.

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des catégories d'instruments financiers passifs :

| En k€ | 31/12/08 | | | 31/12/07 | | |
|--|-----------------------------------|--|-------------------------------|-----------------------------------|--|-------------------------------|
| | Passifs financiers au coût amorti | Passifs financiers à la juste valeur par le résultat | Comptes consolidés Groupe (*) | Passifs financiers au coût amorti | Passifs financiers à la juste valeur par le résultat | Comptes consolidés Groupe (*) |
| Passifs Non Courants | | | | | | |
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 26.756 | | 26.756 | 25.203 | | 25.203 |
| Dettes financières diverses | 931 | | 931 | 962 | | 962 |
| Dettes financières Crédit Bail | 5.548 | | 5.548 | 5.863 | | 5.863 |
| Passifs Courants | | | | | | |
| Dettes financières à moins d'un an | 58.975 | | 58.975 | 51.926 | | 51.926 |
| Instruments financiers | | 910 | 910 | | 159 | 159 |
| Fournisseurs | 44.409 | | 44.409 | 41.303 | | 41.303 |
| Autres dettes d'exploitation | 21.243 | | 21.243 | 22.715 | | 22.715 |
| Dettes fiscales (IS) | 1.638 | | 1.638 | 1.367 | | 1.367 |
| Autres dettes diverses | 1.796 | | 1.796 | 3.315 | | 3.315 |
| Produits différés | 9.116 | | 9.116 | 9.251 | | 9.251 |
| Total des Passifs financiers | 170.413 | 910 | 171.323 | 161.905 | 159 | 162.064 |

(*) La juste valeur, correspondant à une valorisation de marché sur la base de paramètres observables, est identique à la valeur comptabilisée dans les comptes consolidés.

Il n'existe aucun actif financier échu et non provisionné au 31 décembre 2008.

3.1.6.12 Dettes financières

Les dettes financières par nature de crédit et par échéance se répartissent de la façon suivante :

| En k€ | 2008 | | | | 2007 | | | |
|--|---------------|---------------------|--------------|---------------|---------------|---------------------|--------------|---------------|
| | <31/12/09 | >01/01/10 <31/12/13 | >01/01/14 | Total | <31/12/08 | >01/01/09 <31/12/12 | >01/01/13 | Total |
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 11.957 | 24.551 | 2.206 | 38.713 | 10.045 | 23.075 | 2.128 | 35.249 |
| Dettes financières diverses | 766 | 931 | | 1.697 | 818 | 962 | | 1.779 |
| Dettes financières location financement (*) | 1.205 | 3.402 | 2.147 | 6.753 | 1.267 | 3.185 | 2.679 | 7.131 |
| Concours bancaires et découverts | 45.048 | | | 45.048 | 39.795 | | | 39.795 |
| Total | 58.975 | 28.884 | 4.352 | 92.211 | 51.926 | 27.222 | 4.807 | 83.954 |

(*) Cf. paragraphe 3.1.6.4 « Immobilisations corporelles »

En 2008, les dettes financières ont évolué de la façon suivante :

| En k€ | Au 01/01/08 | Nouveaux emprunts | Remboursements d'emprunts | Ecart de conversion | Au 31/12/08 |
|--|---------------|-------------------|---------------------------|---------------------|---------------|
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 35.249 | 15.281 | <11.839> | 22 | 38.713 |
| Dettes financières diverses | 1.779 | 0 | <36> | <46> | 1.697 |
| Dettes financières crédit bail | 7.131 | 1.009 | <1.387> | | 6.753 |
| Concours bancaires et découverts | 39.795 | 5.521 | | <268> | 45.048 |
| Total | 83.954 | 21.811 | <13.262> | <292> | 92.211 |

Au 31 décembre 2008, l'échéancier des dettes financières y compris intérêts se décompose de la façon suivante :

| En k€ | 2008 | | | |
|--|---------------|------------------------|--------------|---------------|
| | <31/12/09 | >01/01/10 <31/12/13 | >01/01/14 | Total |
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 13.629 | 26.769 | 2.248 | 42.645 |
| Dettes financières diverses | 766 | 931 | 0 | 1.697 |
| Dettes financières location financement (*) | 1.502 | 4.118 | 2.241 | 7.862 |
| Concours bancaires et découverts | 46.704 | 0 | 0 | 46.704 |
| Total | 62.601 | 31.819 | 4.489 | 98.909 |

(*) Cf. paragraphe 3.1.6.4 « Immobilisations corporelles »

Les dettes financières par devise de souscription se répartissent de la façon suivante :

| En k€ | 2008 | | | | |
|--|---------------|--------------|----------------------|--------------|---------------|
| | Euro | Dollar | Couronne Suédoise | Autres | Total |
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 36.832 | 1.868 | | 13 | 38.713 |
| Dettes financières diverses | 788 | 377 | 20 | 513 | 1.697 |
| Dettes financières crédit bail | 6.753 | | | | 6.753 |
| Concours bancaires et découverts | 41.271 | 1.679 | 1.408 | 690 | 45.048 |
| Total | 85.645 | 3.923 | 1.428 | 1.216 | 92.211 |

Le ratio « endettement net / fonds propres » est le suivant :

| Chiffres exprimés en k€ | 31/12/08 | 31/12/07 |
|--|---------------|---------------|
| Emprunts obligataires convertibles | | |
| Dettes financières établissements de crédits | 38.713 | 35.249 |
| Dettes financières diverses | 1.697 | 1.779 |
| Dettes financières de crédit bail | 6.753 | 7.131 |
| Concours bancaires et découverts | 45.048 | 39.795 |
| Sous-Total A | 92.211 | 83.954 |
| Autres valeurs mobilières | 126 | 122 |
| Disponibilités | 19.248 | 17.554 |
| Sous-Total B | 19.374 | 17.675 |
| Total endettement net = A - B | 72.838 | 66.279 |
| Total fonds propres | 65.864 | 63.282 |
| Ratio endettement net / fonds propres | 111% | 105% |

La répartition de l'endettement entre taux fixe et taux variable est présentée au § 1.9.4 « Risques de taux ».

Les **concours bancaires et découverts** sont accordés généralement pour une durée de un an et sont renouvelables en milieu d'exercice. Ils sont impactés du poids du financement du poste client (Dailly, Effets Escomptés Non Échus et Spot) pour 20,1 M€ au 31/12/08 contre 26,1 M€ au 31/12/07.

L'**ensemble des covenants** sur emprunts et concours bancaires est respecté au 31 décembre 2008, à l'exception d'un covenant qui a fait l'objet d'une dérogation temporaire. Les covenants à respecter sont les suivants :

➤ Fin 2003, ACTIA AUTOMOTIVE S.A. a obtenu un emprunt de 4 M€ dans le cadre du financement des coûts de développement du chronotachygraphe. Cet emprunt est assorti du respect de covenants lié au démarrage du marché chronotachygraphe, calculés en fonction de l'endettement de la Branche AUTOMOTIVE. Les ratios financiers d'endettement à respecter sont les suivants :

- ✓ R1 = Dette financière nette consolidée divisée par les fonds propres consolidés : inférieur à 1 en 2005,
- ✓ R2 = Dette financière nette consolidée divisée par l'Excédent Brut d'Exploitation consolidé : inférieur à 4 en 2005 et inférieur à 3 à partir de 2006,
- ✓ R3 = Cash flow libre consolidé divisé par le service de la dette financière consolidée : supérieur à 1,1.

Au 31 décembre 2008, ces ratios financiers sont respectés.

La Société ACTIA GROUP, en tant que caution de sa filiale ACTIA AUTOMOTIVE, s'engage à distribuer à ses Actionnaires à compter des résultats des exercices 2004 et suivants, des dividendes au delà des sommes nécessaires au désendettement, uniquement si le ratio endettement net sur fonds propres (sans prise en compte du financement du poste client) du Groupe ACTIA, et après distribution, est inférieur ou égal à 1.

➤ En 2005, la Société ACTIA AUTOMOTIVE S.A. a obtenu un emprunt de 1,5 M€ et un emprunt de 1 M€, tous deux soumis au même covenant. Le ratio d'endettement net sur fonds propres (sans prise en compte du financement du poste client) doit être inférieur à 1. Au 31 décembre 2008, ce ratio est respecté.

➤ En 2007, la Société ACTIA GROUP S.A. a obtenu un emprunt de 1,8 M€ et un emprunt de 1 M€, tous deux soumis au même covenant. Le ratio d'endettement net sur fonds propres doit être inférieur à 125 %. Au 31 décembre 2008, ce ratio est respecté.

➤ La Société ACTIA CORP. bénéficie d'un découvert bancaire à la Comerica Bank. Le maintien de ce découvert dépend du respect d'un covenant (ratio d'endettement sur fonds propres). Au 31 décembre 2008, le découvert bancaire s'élève à 1,8 M€ (2,3 M\$) contre 1,6 M€ (2,6 M\$) au 31 décembre 2007 et le covenant est respecté.

➤ La Société ACTIA NORDIC bénéficie d'un découvert bancaire accordé par NORDEA Bank. Le maintien de ce découvert dépend du respect d'un covenant (ratio de Capitaux Propres sur Total des Actifs). Au 31 décembre 2008, ACTIA NORDIC n'a pas respecté ce covenant mais a obtenu de NORDEA Bank une dérogation temporaire pour régularisation avant le 31 mars 2009. Des négociations ont été engagées pour un refinancement auprès d'un autre établissement bancaire. Ce refinancement, accordé au 31 mars 2009, permettra de rembourser le découvert bancaire auprès de NORDEA Bank qui s'élève à 5,8 MSEK (0,5 M€) au 31 décembre 2008 contre 3,9 MSEK (0,4 M€) au 31 décembre 2007. Le nouveau financement n'est pas soumis au respect de covenant.

Les garanties données sur les emprunts et dettes financières sont listées au § 3.1.6.23 « Garanties sur éléments d'actif ».

Dans le cadre des contrats d'emprunt souscrits par le Groupe, certaines banques font inscrire dans lesdits contrats des clauses générales relatives à la jouissance des actifs ou à la souscription de nouveaux emprunts.

3.1.6.13 Capitaux Propres

L'objectif principal du Groupe en termes de gestion du capital est de maintenir un équilibre entre les Capitaux Propres et l'endettement, afin de faciliter son activité et d'accroître la valeur pour les Actionnaires.

Pour maintenir ou ajuster la structure de son capital, le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux Actionnaires, ou décider de nouvelles augmentations de capital.

Le principal ratio suivi par le Groupe pour la gestion de son capital est le ratio d'endettement.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du Capital demeurent inchangés en 2007 et 2008.

Au cours de l'exercice 2008, la variation des **Capitaux Propres** du Groupe est notamment liée à :

- L'augmentation du Capital Social de ACTIA GROUP S.A. le 15 septembre 2008 à hauteur de 461 k€, y compris le montant de la prime d'émission (cf § 3.2.3.3.8 « Capitaux Propres » du Document de Référence) ;
- La distribution de dividendes le 29 septembre 2008 à hauteur de <993 k€ ;
- La variation de périmètre liée au rachat de 1.260 titres de la Société ACTIA POLSKA le 18 janvier 2008.

Les informations concernant le **programme de rachat d'actions propres** sont détaillées au § 3.2.3.3.7 « Actions propres » du Document de Référence.

Les informations concernant le **plan d'options de souscription ou d'achat d'actions** sont détaillées au § 3.2.3.3.8 « Capitaux Propres » du Document de Référence.

L'Assemblée Générale du 3 mai 2007 a autorisé l'émission d'actions nouvelles en faveur des adhérents d'un Plan Épargne Entreprise représentant 3% du capital d'ACTIA GROUP S.A. A ce jour, aucune action nouvelle n'a été émise suite à cette autorisation.

Le détail de l'**évolution du nombre d'action** au cours de l'exercice est le suivant :

| En unités | 31/12/07 | Augmentation de Capital | 31/12/08 |
|---------------------------------|-------------------|-------------------------|-------------------|
| Actions ACTIA GROUP | 19.859.941 | 240.000 | 20.099.941 |
| <i>Dont</i> ISIN : FR0000076655 | 19.859.941 | 0 | 19.859.941 |
| ISIN : FR0010664763 | 0 | 240.000 | 240.000 |

Au 31 décembre 2008, le Capital Social est constitué de 6.123.054 actions à droit de vote simple, 13.913.558 actions à droit de vote double et 63.329 actions auto détenues sans droit de vote.

Il existe 15.321.257 titres nominatifs et 4.778.684 titres au porteur.

60.000 actions auto détenues sont réservées dans le cadre d'un plan d'Attribution Gratuite d'Actions.

Aucune action à dividende prioritaire, ni action de préférence, n'existe dans la Société ACTIA GROUP S.A.

La valeur nominale d'un titre s'élève à 0,75 €

Les 240.000 actions nouvelles sont totalement libérées au 31 décembre 2008. Elles ne donneront pas droit à dividende au titre de l'exercice 2008. De ce fait, elles se distinguent des autres titres ACTIA GROUP (FR0000076655) par un code ISIN différent : FR0010664763.

3.1.6.14 Résultat par action

3.1.6.14.1 Résultat de base par action

Le calcul du résultat de base par action au 31 décembre 2008 a été effectué sur la base du résultat attribuable au Groupe de la période soit 4.556.208 € divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, soit 19.866.776 actions. Le détail des calculs est fourni dans le tableau ci-dessous :

| En Euros | 31/12/08 | 31/12/07 Retraité |
|---|-------------------|----------------------|
| Résultat consolidé attribuable au Groupe (en €) | 4.556.208 | 5.581.620 |
| Nombre moyen pondéré d'actions | | |
| Actions émises au 1 ^{er} janvier | 19.859.941 | 19.859.941 |
| Augmentation de capital du 15 septembre 2008 (+240.000 actions) | 70.164 | |
| Actions propres détenues en fin de période | <63.329> | <63.329> |
| Nombre moyen pondéré d'actions | 19.866.776 | 19.796.584 |
| Résultat de base par action (en €) | 0,229 | 0,282 |

3.1.6.14.2 Résultat dilué par action

Le calcul du résultat dilué par action au 31 décembre 2008 a été effectué sur la base du résultat consolidé de la période attribuable au Groupe qui s'élève à 4.556.208 € corrigé de l'effet de la transformation des BSA ACTIA AUTOMOTIVE : 19 € au 31/12/08 (26 € au 31/12/07), divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires potentielles de la période, soit de 19.866.776 actions.

Le détail des calculs est fourni dans le tableau ci-dessous :

| En Euros | 31/12/08 | 31/12/07 Retraité |
|--|-------------------|----------------------|
| Résultat dilué (en €) | 4.556.227 | 5.581.646 |
| Nombre moyen pondéré d'actions potentielles | | |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires | 19.866.776 | 19.796.584 |
| Effet des BSA ACTIA GROUP (FR 0010121061) | 0 | 0 |
| Effet des plans de souscription d'actions | 0 | 240.000 |
| Nombre moyen pondéré dilué | 19.866.776 | 20.036.584 |
| Résultat dilué par action (en €) | 0,229 | 0,279 |

3.1.6.15 Provisions

Elles ont évolué de la manière suivante :

➤ Au cours de l'exercice 2008 :

| En k€ | 31/12/07 | Variation périmètre écart de conversion | Dotations | Reprises | | 31/12/08 |
|--|--------------|--|--------------|----------------------|----------------------|---------------|
| | | | | Utilisées | Non utilisées | |
| Provisions pour retraite et autres avantages à long terme | 3.820 | | 203 | <171> | <419> | 3.433 |
| Autres provisions : | 4.875 | 245 | 4.577 | <2.018> | <898> | 6.780 |
| <i>Dont :</i> | | | | | | |
| <i>Garanties</i> | 1.629 | | 3.301 | <715> | <566> | 3.649 |
| <i>Perte sur marché</i> | 283 | | 79 | <179> | | 183 |
| <i>Amende/Pénalité</i> | 522 | | 64 | <152> | | 435 |
| <i>Autres risques</i> | 1.026 | 171 | 846 | <273> | | 1.770 |
| <i>Participations Mises en Equivalence</i> | 383 | | | | <133> | 250 |
| <i>Impôt</i> | 19 | | | | | 19 |
| <i>Autres charges</i> | 1.013 | 74 | 289 | <702> | <200> | 474 |
| Total | 8.695 | 245 | 4.780 | <2.189> | <1.317> | 10.213 |

➤ Au cours de l'exercice 2007 :

| En k€ | 31/12/06 | Variation périmètre écart de conversion | Dotations | Reprises | | 31/12/07 |
|--|--------------|--|--------------|----------------------|--------------------|--------------|
| | | | | Utilisées | Non utilisées | |
| Provisions pour retraite et autres avantages à long terme | 2.977 | 0 | 884 | <41> | 0 | 3.820 |
| Autres provisions : | 4.996 | <74> | 2.343 | <2.065> | <326> | 4.875 |
| <i>Dont :</i> | | | | | | |
| <i>Litige</i> | 71 | | | <71> | | |
| <i>Garanties</i> | 1.421 | | 896 | <453> | <235> | 1.629 |
| <i>Perte sur marché</i> | 167 | | 194 | <78> | | 283 |
| <i>Amende/Pénalité</i> | | | 522 | | | 522 |
| <i>Autres risques</i> | 1.230 | <74> | 714 | <844> | | 1.026 |
| <i>Participations Mises en Equivalence</i> | 452 | | | | <69> | 383 |
| <i>Impôt</i> | 38 | | | | <19> | 19 |
| <i>Autres charges</i> | 1.618 | | 16 | <618> | <3> | 1.013 |
| Total | 7.973 | <74> | 3.227 | <2.106> | <326> | 8.695 |

Au 31 décembre 2008, il n'y a aucun passif éventuel significatif à signaler dans le Groupe ACTIA.

La plus-value sur lease-back réalisée en 2004 par la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE est étalée sur 12 ans. Cet étalement permettra de réduire progressivement le montant des participations mises en équivalence négatif. Au 31 décembre 2008, la provision pour titres des sociétés mises en équivalence s'élève à 250 k€

Conformément à la Norme IAS 19 - Avantages au personnel, la provision pour retraite comptabilisée au passif du bilan a pour but de constater l'indemnité retraite acquise par les membres du personnel à la fin de la période :

➤ L'obligation en matière d'engagement retraite est totalement provisionnée car non couverte par des actifs dédiés ;

➤ La reprise nette de la période s'élève à <387> k€ et correspond au :

- ✓ coût du service : 380 k€
- ✓ coût financier : 166 k€
- ✓ écart actuariel : <934> k€

➤ Les principales hypothèses retenues à la date de la clôture sont :

- ✓ taux d'actualisation 5,10 % (4,41 % en 2007),
- ✓ taux d'évolution des salaires de 1 à 3 % selon les activités des filiales,
- ✓ taux de turn-over faible :

| Age du salarié | 20 ans | 30 ans | 40 ans | 50 ans | 60 ans | 65 ans |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Taux de Turn-over (Cadres et non cadres) | 5,80 % | 2,77 % | 2,04 % | 0,10 % | 0,05 % | 0,00 % |

✓ table de mortalité : INSEE 2007 :

| Age du salarié | 20 ans | 30 ans | 40 ans | 50 ans | 60 ans | 65 ans |
|----------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Table de Mortalité Hommes | 99.076 | 98.187 | 96.849 | 93.532 | 86.496 | 81.202 |
| Table de Mortalité Femmes | 99.382 | 99.080 | 98.464 | 96.858 | 93.667 | 91.188 |

➤ Les engagements de retraite concernent :

- | | 2008 | 2007 |
|--|-------------|-------------|
| ✓ L'ensemble des filiales françaises du Groupe | 2.950 k€ | 3.435 k€ |
| ✓ ACTIA ITALIA (Italie) | 483 k€ | 385 k€ |

➤ Les engagements de retraite pris à la date de clôture des exercices précédents sont les suivants :

- ✓ au 31 décembre 2007 3.820 k€
- ✓ au 31 décembre 2006 2.977 k€
- ✓ au 31 décembre 2005 2.656 k€

➤ Les écarts actuariels calculés sur les exercices précédents sont les suivants :

- ✓ en 2007 236 k€
- ✓ en 2006 20 k€
- ✓ en 2005 472 k€

➤ Les engagements de retraite à la date de clôture du prochain exercice (31 décembre 2009) devraient s'élever à environ à 3,9 M€;

Concernant les régimes à cotisations définies, les cotisations de retraite payées au titre de la période 2008 s'élèvent à 3.055 k€ contre 2.885 k€ au titre de 2007.

3.1.6.16 Autres dettes courantes

Les **dettes fournisseurs** sont à échéance à moins d'un an. Elles ont évolué comme suit :

| En k€ | 2008 | | | | | 2007 | | | | |
|--------------------------------------|-----------------------|------------------------------------|--------------------|--------------|---------------------------------|-----------------------|------------------------------------|--------------------|------------|---------------------------------|
| | Branche Automotive | Branche Télécom- munications | Autres filiales | Holding | Comptes consolidés Groupe | Branche Automotive | Branche Télécom- munications | Autres filiales | Holding | Comptes consolidés Groupe |
| Fournisseurs de biens et services | 35.620 | 7.652 | 6 | 1.131 | 44.409 | 35.337 | 5.316 | 1 | 650 | 41.303 |
| Total | 35.620 | 7.652 | 6 | 1.131 | 44.409 | 35.337 | 5.316 | 1 | 650 | 41.303 |

Les autres dettes d'exploitation ont évolué comme suit :

| En k€ | 2008 | | | | | 2007 | | | | |
|-------------------------------|-----------------------|------------------------------------|--------------------|------------|---------------------------------|-----------------------|------------------------------------|--------------------|------------|---------------------------------|
| | Branche Automotive | Branche Télécom- munications | Autres filiales | Holding | Comptes consolidés Groupe | Branche Automotive | Branche Télécom- munications | Autres filiales | Holding | Comptes consolidés Groupe |
| Avances et acomptes versés | 3.122 | 341 | 0 | 17 | 3.480 | 2.869 | 440 | 0 | 172 | 3.481 |
| Dettes sociales | 9.268 | 3.103 | 0 | 109 | 12.480 | 9.332 | 2.981 | 0 | 162 | 12.475 |
| Dettes fiscales | 2.968 | 2.307 | 0 | 9 | 5.284 | 4.062 | 2.691 | 6 | 0 | 6.759 |
| Total | 15.357 | 5.751 | 0 | 135 | 21.243 | 16.263 | 6.112 | 6 | 334 | 22.715 |

Les autres dettes diverses ont évolué comme suit :

| En k€ | 2008 | | | | | 2007 | | | | |
|-----------------------------|-----------------------|------------------------------------|--------------------|-----------|---------------------------------|-----------------------|------------------------------------|--------------------|------------|---------------------------------|
| | Branche Automotive | Branche Télécom- munications | Autres filiales | Holding | Comptes consolidés Groupe | Branche Automotive | Branche Télécom- munications | Autres filiales | Holding | Comptes consolidés Groupe |
| Dettes s/immobilisations | 3 | 152 | 0 | 0 | 155 | 124 | 181 | 0 | 0 | 304 |
| C/C créditeurs | 8 | 0 | 0 | 0 | 8 | 73 | 0 | 0 | 0 | 73 |
| Dettes diverses | 1.506 | 61 | 0 | 66 | 1.634 | 2.796 | <80> | <22> | 243 | 2.938 |
| Total | 1.517 | 212 | 0 | 66 | 1.796 | 2.993 | 101 | <22> | 243 | 3.315 |

Les autres dettes diverses ont diminué de 1,5 M€ en 2008 du fait de :

- Une réduction de la dette sur immobilisations 149 k€;
- Une réduction des C/C Crédeurs 65 k€;
- Une réduction des dettes diverses 1.304 k€

(dont paiement de redevances par ACTIA MULLER S.A. à hauteur de 623 k€ en 2008).

3.1.6.17 Secteurs opérationnels

Les secteurs opérationnels définis par le Groupe sont :

- Le secteur AUTOMOTIVE qui regroupe les activités « Diagnostic », « Systèmes Embarqués » et « Services » ;
- Le secteur TÉLÉCOMMUNICATIONS qui regroupe les activités « Stations Terriennes », « Broadcast » et « Produits et Systèmes Embarqués ».

En 2008, le **Résultat par secteur opérationnel** est le suivant :

| En k€ | 2008 | | | | |
|---|-------------------------------|------------------------------------|--------------------|----------------------|---------------------------------|
| | Branche Automotive | Branche Télécom- munications | Autres filiales | Holding | Comptes consolidés Groupe |
| Chiffre d'affaires | 219.347 | 42.920 | 354 | 3.785 | 266.406 |
| <i>Dont CA réalisé intersecteurs</i> | 345 | 699 | 354 | 3.741 | 5.139 |
| Dont CA réalisé avec des clients externes | 219.002 ⁽¹⁾ | 42.221 ⁽²⁾ | 0 | 44 | 261.267 |
| <i>Dont ventes de marchandises</i> | 22.931 | 0 | 0 | 0 | 22.931 |
| <i>Dont ventes de biens</i> | 159.642 | 21.600 | 0 | 0 | 181.242 |
| <i>Dont ventes de services</i> | 36.429 | 5.710 | 0 | 44 | 42.184 |
| <i>Dont contrats de construction</i> | 0 | 14.911 ⁽²⁾ | 0 | 0 | 14.911 |
| Achats consommés | <95.113> | <19.908> | <10> | <8> | <115.040> |
| Charges de personnel | <55.130> | <14.353> | 0 | <1.368> | <70.850> |
| Charges externes | <50.306> | <4.068> | <20> | <821> | <55.215> |
| Impôts et taxes | <2.928> | <906> | <37> | <35> | <3.905> |
| Dotations nettes aux amortissements | <6.140> | <1.299> | <95> | 17 | <7.516> |
| Var. stocks produits en cours et produits finis | 1.629 | 300 | 0 | 0 | 1.928 |
| Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation | <935> | <43> | 0 | 0 | <977> |
| Crédit Impôt Recherche | 2.499 | 867 | 0 | 0 | 3.366 |
| Autres produits d'exploitation | 240 | 41 | 0 | 0 | 281 |
| Autres charges d'exploitation (y compris pertes de valeur) | <375> | <1.113> | 0 | <13> | <1.500> |
| +/- values sur cessions d'immobilisations | <41> | 2 | 0 | <17> | <56> |
| Résultat opérationnel | 12.406 | 1.741 | <163> | <2.201> | 11.783 |
| Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie | 3 | 7 | 3 | 0 | 13 |
| Intérêts et charges financières | <3.181> | <911> | <97> | <825> | <5.014> |
| Autres produits financiers | 886 | 23 | 0 | 0 | 910 |
| Autres charges financières | <953> | 3 | 0 | <6> | <957> |
| Coût de l'endettement financier net | <3.244> | <879> | <94> | <831> | <5.048> |
| Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence | 34 | 0 | 133 | 0 | 166 |
| Charge d'impôt | <2.267> | 31 | 0 | <24> | <2.259> |
| Résultat | 6.929 | 893 | <124> | <3.056> | 4.642 |

⁽¹⁾ Dont 3 k€ réalisé par ARDIA.

⁽²⁾ Dont 1.731 k€ lié à l'avancement du contrat DGA porté par ACTIA GROUP.

En 2007, le **Résultat par secteur opérationnel** est le suivant :

| En k€ | 2007 | | | | |
|---|-------------------------------|------------------------------------|--------------------|----------------------|--|
| | Branche Automotive | Branche Télécom- munications | Autres filiales | Holding | Comptes consolidés Groupe retraités |
| Chiffre d'affaires | 211.802 | 39.951 | 349 | 4.005 | 256.107 |
| <i>Dont CA réalisé intersecteurs</i> | 508 | 674 | 349 | 3.959 | 5.490 |
| Dont CA réalisé avec des clients externes | 211.294 ⁽¹⁾ | 39.277 ⁽²⁾ | 0 | 46 | 250.617 |
| <i>Dont ventes de marchandises</i> | 38.412 | 156 | 0 | 0 | 38.568 |
| <i>Dont ventes de biens</i> | 142.060 | 29.993 | 0 | 0 | 172.053 |
| <i>Dont ventes de services</i> | 30.822 | 4.985 | 0 | 46 | 35.853 |
| <i>Dont contrats de construction</i> | 0 | 4.142 ⁽²⁾ | 0 | 0 | 4.142 |
| Achats consommés | <90.157> | <15.223> | <10> | <48> | <105.438> |
| Charges de personnel | <54.004> | <14.355> | | <1.677> | <70.036> |
| Charges externes | <42.899> | <4.321> | <4> | <643> | <47.867> |
| Impôts et taxes | <3.165> | <813> | <36> | <34> | <4.048> |
| Dotations nettes aux amortissements | <6.060> | <2.599> | <94> | <4> | <8.757> |
| Var. stocks produits en cours et produits finis | <1.811> | 388 | 0 | 0 | <1.423> |
| Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation | <89> | <85> | 22 | 17 | <132> |
| Crédit Impôt Recherche | 845 | 325 | 0 | 0 | 1.170 |
| Autres produits d'exploitation | 302 | 198 | 0 | 47 | 546 |
| Autres charges d'exploitation (y compris pertes de valeur) | <328> | <789> | 0 | <22> | <1.139> |
| +/- values sur cessions d'immobilisations | <45> | 12 | 0 | 0 | <33> |
| Résultat opérationnel | 13.886 | 2.013 | <123> | <2.318> | 13.459 |
| Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie | 4 | 15 | 3 | 0 | 21 |
| Intérêts et charges financières | <2.818> | <830> | <106> | <745> | <4.500> |
| Autres produits financiers | 370 | 10 | 0 | 35 | 414 |
| Autres charges financières | <214> | 0 | 0 | <9> | <222> |
| Coût de l'endettement financier net | <2.659> | <805> | <104> | <719> | <4.286> |
| Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence | 28 | 0 | 92 | 0 | 120 |
| Charge d'impôt | <3.156> | <217> | 0 | <66> | <3.439> |
| Résultat | 8.100 | 991 | <134> | <3.104> | 5.853 |

⁽¹⁾ Par de C.A. hors Groupe en 2007 chez ARDIA.

⁽²⁾ Dont 1.786 k€ lié à l'avancement du contrat DGA porté par ACTIA GROUP.

Au 31 décembre 2008, le chiffre d'affaires global cumulé relatif aux contrats de construction s'élève à 67.671 k€ (dont 14.911 k€ au titre de l'exercice 2008) contre 52.760 k€ au 31 décembre 2007 (dont 2.356 k€ au titre de l'exercice 2007).

Le détail des autres informations concernant la ventilation primaire au 31 décembre 2008 est le suivant :

| Valeurs (sauf dividendes) En k€ | 31/12/08 | | | | |
|--|-----------------------|------------------------------------|--------------------|--------------------|---------------------------------|
| | Branche Automotive | Branche Télécom- munications | Autres filiales | Holding | Comptes consolidés Groupe |
| Actif immobilisé (y compris goodwill) | 41.790 | 19.024 | 920 | 15 | 61.749 |
| Dont Acquisitions d'actifs immobilisés | 9.111 | 2.417 | 58 | 0 | 11.586 |
| <i>Dont : Goodwills</i> | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| <i>Immobilisations incorporelles</i> | 3.506 | 1.850 | 0 | 0 | 5.356 |
| <i>Immobilisations corporelles</i> | 5.605 | 567 | 58 | 0 | 6.230 |
| Autres actifs non courants | 6.136 | 2.777 | 0 | <135> | 8.778 |
| Total Actif non courant | 47.926 | 21.800 | 920 | <120> | 70.527 |
| Créances courantes | 107.568 | 49.777 | 39 | 134 | 157.518 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 17.666 | 1.536 | 85 | 87 | 19.374 |
| Total Actif courant | 125.234 | 51.313 | 124 | 221 | 176.892 |
| Total Passif non courant | 21.868 | 6.914 | 1.932 | 5.972 | 36.687 |
| Total Passif courant | 102.781 | 30.568 | 484 | 11.035 | 144.868 |
| Dividendes versés dans l'exercice et revenant à la Société cotée | 0 | 0 | 273 | 0 | 273 |

Le détail des autres informations concernant la ventilation primaire au 31 décembre 2007 est le suivant :

| Valeurs (sauf dividendes) En k€ | 31/12/07 | | | | |
|--|-----------------------|------------------------------------|--------------------|--------------|--|
| | Branche Automotive | Branche Télécom- munications | Autres filiales | Holding | Comptes consolidés Groupe Retraités |
| Actif immobilisé (y compris goodwill) | 39.545 | 18.272 | 957 | 17 | 58.790 |
| Dont Acquisitions d'actifs immobilisés | 6.927 | 1.767 | 0 | 0 | 8.694 |
| <i>Dont : Goodwills</i> | 769 | 89 | 0 | 0 | 858 |
| <i>Immobilisations incorporelles</i> | 2.700 | 1.470 | 0 | 0 | 4.170 |
| <i>Immobilisations corporelles</i> | 3.458 | 208 | 0 | 0 | 3.666 |
| Autres actifs non courants | 7.222 | 4.486 | 0 | 28 | 11.736 |
| Total Actif non courant | 46.767 | 22.758 | 957 | 45 | 70.527 |
| Créances courantes | 100.609 | 44.927 | 80 | 118 | 145.734 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 16.029 | 1.261 | 119 | 267 | 17.675 |
| Total Actif courant | 116.638 | 46.187 | 199 | 385 | 163.409 |
| Total Passif non courant | 18.409 | 7.128 | 2.160 | 8.320 | 36.017 |
| Total Passif courant | 98.929 | 26.579 | 587 | 8.816 | 134.911 |
| Dividendes versés dans l'exercice et revenant à la Société cotée | 0 | 0 | 342 | 0 | 342 |

La ventilation secondaire définie par le Groupe est une ventilation par **zone géographique**. En 2008, le détail des informations est le suivant :

| En k€ | 31/12/08 | | | | Comptes consolidés Groupe |
|---|----------------|---------------------------|---------------|--------------|---------------------------|
| | France | Zone Europe (Hors France) | Zone Amérique | Zone Asie | |
| Chiffre d'affaires (Localisation des clients) | 149.687 | 84.770 | 22.250 | 4.559 | 261.267 |
| <u>Valeur des actifs</u> | | | | | |
| Immobilisations | 39.319 | 12.167 | 10.617 | 583 | 62.686 |
| <i>Dont coût d'acquisition de la période</i> | 7.135 | 4.168 | 125 | 157 | 11.586 |
| Impôts différés actifs | 7.254 | 448 | 86 | 52 | 7.841 |
| Stocks | 44.862 | 11.489 | 5.189 | 1.948 | 63.487 |
| Créances | 70.587 | 17.549 | 4.113 | 1.783 | 94.031 |
| Trésorerie | 5.408 | 13.113 | 396 | 457 | 19.374 |
| Total des actifs | 167.429 | 54.766 | 20.401 | 4.823 | 247.418 |

En 2007, le détail des informations concernant cette ventilation est le suivant :

| En k€ | 31/12/07 | | | | Comptes consolidés Groupe retraités |
|---|----------------|---------------|---------------|--------------|-------------------------------------|
| | France | Zone Europe | Zone Amérique | Zone Asie | |
| Chiffre d'affaires (Localisation des clients) | 148.306 | 75.532 | 23.060 | 3.719 | 250.617 |
| <u>Valeur des actifs</u> | | | | | |
| Immobilisations | 37.204 | 10.752 | 11.184 | 594 | 59.734 |
| <i>Dont coût d'acquisition de la période</i> | 3.792 | 4.179 | 478 | 245 | 8.694 |
| Impôts différés actifs | 6.764 | 181 | 70 | 62 | 7.077 |
| Stocks | 42.729 | 10.707 | 4.645 | 1.319 | 59.399 |
| Créances (y compris Crédit Impôt Recherche non courant) | 65.305 | 18.887 | 4.302 | 1.557 | 90.051 |
| Trésorerie | 5.509 | 11.358 | 6076 | 202 | 17.675 |
| Total des actifs | 157.511 | 51.884 | 20.808 | 3.734 | 233.937 |

3.1.6.18 Impôts sur les bénéfices

Conformément au paragraphe 3.1.1 « Préambule » et à l'évolution de l'enregistrement du Crédit Impôt Recherche, les tableaux retraités relatifs à l'impôt sur les bénéfices ont été établis pour l'exercice 2008.

| En k€ | 2008 | 2007 Retraité | 2007 Publié |
|---|--------------|---------------|--------------|
| Résultat des sociétés intégrées | 4.476 | 5.733 | 6.006 |
| Impôt courant <crédit> | 3.303 | 2.005 | 2.005 |
| Impôt différé <crédit> | <1.044> | 863 | 863 |
| <i>Dont Impôt différé sur différences temporaires</i> | <678> | 836 | 836 |
| <i>Impôt différé sur changement de taux d'impôt</i> | <366> | 27 | 27 |
| Résultat des sociétés intégrées avant impôt | 6.735 | 8.602 | 8.875 |

Le tableau détaillé ci-après permet d'expliquer l'impôt dans les comptes consolidés :

| En k€ | 2008 | 2007 Retraité | 2007 Publié |
|---|--------------|------------------|----------------|
| Impôt théorique calculé avec un taux français normal | 2.245 | 2.867 | 2.958 |
| IFA antérieur & Crédit Impôt Recherche | <1.102> | <347> | <438> |
| <u>Effets sur l'impôt théorique:</u> | | | |
| - Différentiel de taux (pays étrangers, taux français) | <366> | <217> | <217> |
| - Effet des variations de taux d'impôts différés | 0 | 27 | 27 |
| - Pertes fiscales non activées | 1.449 | 614 | 614 |
| - Actualisation des perspectives d'utilisation des pertes fiscales | <347> | <229> | <229> |
| <i>Dont Bénéfices liés à l'utilisation de pertes fiscales non activées</i> | <330> | <250> | <250> |
| <i>Bénéfices liés aux modifications de l'activation des pertes fiscales</i> | <17> | 21 | 21 |
| <i>Pertes liées à la modification de l'activation des pertes fiscales</i> | 0 | 0 | 0 |
| - Impôt sur plus-value | 0 | 0 | 0 |
| - Ajustement de l'impôt sur exercice antérieur | 0 | 114 | 114 |
| - Ajustement de l'impôt sur exercice en cours | 47 | 0 | 0 |
| - Autres (y compris différences permanentes) | 334 | 39 | 39 |
| Impôt comptabilisé | 2.259 | 2.868 | 2.868 |

Les impôts différés sont détaillés au § 3.1.6.10 « Impôts différés ».

3.1.6.19 Note sur le coût de l'endettement financier net

En 2008, la contribution nette des branches d'activité au coût de l'endettement financier net du Groupe est la suivante :

| En k€ | 2008 | | | | Comptes consolidés Groupe |
|--|-----------------------|------------------------------------|--------------------|--------------------|---------------------------------|
| | Branche Automotive | Branche Télécom- munications | Autres filiales | Holding | |
| Produits de trésorerie et équivalents | 3 | 7 | 3 | 0 | 13 |
| Intérêts et charges financières | <3.181> | <911> | <97> | <825> | <5.014> |
| <i>Dont Intérêts sur dettes financières</i> | <3.181> | <911> | <97> | <825> | <5.014> |
| Autres produits et charges financiers | 886 | 23 | 0 | 0 | 910 |
| <i>Dont Intérêts perçus</i> | 364 | 10 | 0 | 0 | 374 |
| <i>Dividendes reçus</i> | 6 | 0 | 0 | 0 | 6 |
| <i>Produits sur instruments financiers</i> | 495 | 16 | 0 | 0 | 510 |
| Autres charges financières | <953> | 3 | 0 | <7> | <957> |
| <i>Dont Charges sur instruments financiers</i> | <921> | 0 | 0 | 0 | <921> |
| Coût de l'endettement financier net | <3.244> | <879> | <94> | <831> | <5.048> |

En 2007, la contribution nette des branches d'activité au coût de l'endettement financier net du Groupe est la suivante :

| En k€ | 2007 | | | | |
|--|-----------------------|------------------------------------|--------------------|--------------------|---------------------------------|
| | Branche Automotive | Branche Télécom- munications | Autres filiales | Holding | Comptes consolidés Groupe |
| Produits de trésorerie et équivalents | 4 | 15 | 3 | 0 | 21 |
| Intérêts et charges financières | <2.818> | <830> | <106> | <745> | <4.500> |
| <i>Dont Intérêts sur dettes financières</i> | <2.818> | <830> | <106> | <745> | <4.500> |
| Autres produits et charges financiers | 370 | 10 | 0 | 35 | 414 |
| <i>Dont Intérêts perçus</i> | 328 | 10 | 0 | 0 | 338 |
| <i>Dividendes reçus</i> | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| <i>Produits sur instruments financiers</i> | 17 | 0 | 0 | 0 | 17 |
| Autres charges financières | <214> | 0 | 0 | <9> | <222> |
| <i>Dont Charges sur instruments financiers</i> | <159> | 0 | 0 | 0 | <159> |
| Coût de l'endettement financier net | <2.659> | <805> | <104> | <719> | <4.286> |

3.1.6.20 Opérations avec les entreprises liées

Le détail des opérations réalisées au cours de l'exercice 2008 avec les parties liées au Groupe ACTIA est développé ci-après.

3.1.6.20.1 Avec la Société holding : LP₂C S.A.

La **nature des relations** avec LP₂C est définie dans la nouvelle convention signée entre les deux sociétés le 15 décembre 2008 qui a pris effet le 1^{er} janvier 2008. Cette nouvelle convention annule et remplace la convention signée le 23 octobre 2006 avec effet jusqu'au 31 décembre 2007. Les prestations confiées à LP₂C sont de deux natures :

- Les prestations permanentes concernant les domaines suivants :
 - ✓ direction générale et du management,
 - ✓ animation des activités,
 - ✓ communication,
 - ✓ assistance comptable, juridique et administrative,
 - ✓ assistance financière.

- Missions exceptionnelles : LP₂C pourra mettre en place, à la demande de la Société ACTIA GROUP et pour son compte, des missions spécifiques nettement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées ci-dessus. Ces missions exceptionnelles feront l'objet d'une nouvelle convention établie selon les mêmes formes et conditions que la convention définissant les missions permanentes.

Cette nouvelle convention est conclue pour une période fixe de cinq ans, du 1^{er} janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2012.

Les **éléments chiffrés** relatifs à cette nouvelle convention sont les suivants :

| En k€ | Effectif dédié (en nb. de salarié) | 2008 |
|--|--|--------------|
| Missions permanentes | | 1.711 |
| <i>Dont</i> | | |
| <i>Direction et management</i> | 2 | 430 |
| <i>Animation des activités</i> | 3 | 715 |
| <i>Communication</i> | 4 | 201 |
| <i>Assistance comptable, juridique et administrative</i> | 4 | 233 |
| <i>Assistance à caractère financier</i> | 4 | 132 |
| Missions exceptionnelles | - | - |

Les **éléments chiffrés** relatif à l'année 2007 (convention signée le 23 octobre 2006 avec effet jusqu'au 31 décembre 2007) sont les suivants :

| En k€ | Effectif dédié (en nb. de salarié) | 2007 |
|--|--|--------------|
| Missions permanentes | | 1.723 |
| <i>Dont</i> | | |
| <i>Direction et management</i> | 2 | 424 |
| <i>Animation des activités</i> | 3 | 734 |
| <i>Communication</i> | 4 | 206 |
| <i>Assistance comptable, juridique et administrative</i> | 4 | 230 |
| <i>Assistance à caractère financier</i> | 4 | 129 |
| Missions exceptionnelles | - | - |

Aucun avantage particulier n'a été accordé dans le cadre de cette convention.

Cette convention est également mentionnée au § 1.15.2 « Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés ».

Les éléments chiffrés concernant les soldes de bilan sont les suivants :

| En k€ | 2008 | 2007 |
|---|----------------------|----------------------|
| Montant de la transaction nette (<charge>) | <1.661> | <1.671> |
| <i>Dont</i> | | |
| <i>Facturation convention</i> | <1.711> | <1.723> |
| <i>Prestation de services divers à la holding</i> | 50 | 52 |
| Solde net au bilan (<passif>) | <1.072> | <528> |
| <i>Dont</i> | | |
| <i>Compte Courant</i> | 0 | 0 |
| <i>Dont dette fournisseur</i> | <1.089> | <554> |
| <i>Dont créance client</i> | 17 | 26 |
| Conditions de facturation | Trimestrielle | Trimestrielle |
| Conditions de règlement | Comptant | Comptant |
| Provisions pour créances douteuses | 0 | 0 |

3.1.6.20.2 Avec les participations mises en équivalence

Les relations entre la SCI LOS OLIVOS, la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE et le Groupe sont de **nature immobilière** :

- La SCI LOS OLIVOS possède un terrain et un bâtiment à Getafe (Espagne) qui sont loués à ACTIA VIDEOBUS,

- La SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE a un contrat de lease-back avec les Sociétés CMCIC Lease et OSEO Financement et sous-loue ces terrains et bâtiments situés à Toulouse (31) à ACTIA GROUP et ACTIA AUTOMOTIVE au prorata de la surface utilisée.

Les éléments chiffrés concernant SCI LOS OLIVOS sont les suivants :

| En k€ | 2008 | 2007 |
|---|--------------------|--------------------|
| Montant de la transaction nette (<charge>) | 210 | 208 |
| <i>Dont</i> | | |
| <i>Facturation loyers</i> | 219 | 210 |
| <i>Intérêts et charges financiers</i> | <9> | <2> |
| Solde net au bilan (<passif>) | <225> | <226> |
| <i>Dont</i> | | |
| <i>Compte courant</i> | <216> | <216> |
| <i>Dette fournisseur</i> | <9> | <10> |
| <i>Créance client</i> | 0 | 0 |
| Conditions de facturation | Mensuelle | Mensuelle |
| Conditions de règlement | Immédiat | Immédiat |
| Provisions pour créances douteuses | 0 | 0 |

Les éléments chiffrés concernant SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE sont les suivants :

| En k€ | 2008 | 2007 |
|---|-------------------|-------------------|
| Montant de la transaction nette (<charge>) | 709 | 690 |
| <i>Dont</i> | | |
| <i>Facturation loyers</i> | 694 | 677 |
| <i>Refacturation de frais divers</i> | 60 | 58 |
| <i>Facturation gardiennage</i> | <45> | <45> |
| Solde net au bilan (<passif>) | <48> | <46> |
| <i>Dont</i> | | |
| <i>Compte courant</i> | 0 | 0 |
| <i>Dette fournisseur</i> | <48> | <54> |
| <i>Créance client</i> | 0 | 8 |
| Conditions de facturation | Trimestrielle | Trimestrielle |
| Conditions de règlement | Immédiat | Immédiat |
| Provisions pour créances douteuses | 0 | 0 |

3.1.6.20.3 Avec les filiales

Il s'agit des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe (cf. § 3.1.6.2 « Sociétés Consolidées »).

Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différente nature :

- ✓ achat ou vente de biens et de services,
- ✓ location de locaux,
- ✓ transfert de recherche et développement,
- ✓ achat ou vente d'actifs immobilisés,
- ✓ contrat de licence,
- ✓ comptes courants,
- ✓ prêts,
- ✓ management fees ...

3.1.6.20.4 Avec les membres des organes de direction

Il s'agit des rémunérations versées aux personnes ayant des **mandats sociaux** :

- Dans la Société ACTIA GROUP : membres du Directoire et membres du Conseil de Surveillance,
- Dans la Société contrôlante LP₂C : membres du Directoire et membres du Conseil de Surveillance,
- Dans les Sociétés contrôlées filiales du Groupe ACTIA.

Le **détail des rémunérations versées** aux mandataires sociaux est le suivant :

| En k€ | 2008 | 2007 |
|--|------------|------------|
| Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux | 389 | 378 |
| <i>Dont</i> | | |
| <i>Fixes</i> | 307 | 298 |
| <i>Variables</i> | 83 | 80 |
| <i>Exceptionnelles</i> | 0 | 0 |
| Autres rémunérations des mandataires sociaux non dirigeants | 181 | 178 |
| Jetons de présence | 0 | 0 |
| Avantages en nature | 6 | 6 |
| Total | 576 | 561 |

Un plan d'options de souscription ou d'achat d'actions qui avait été consentie en 2003 au profit d'un mandataire social, au titre des mandats exercés, a été levé en 2008. Les informations détaillées au sujet de cette levée d'option sont données au § 1.12.2 « Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions ».

Les informations concernant les cotisations à des régimes de retraite, les montants à verser en cas de départ ainsi que les autres avantages sont détaillés au 1.14.1 « Rémunérations et jetons de présence ».

3.1.6.20.5 Avec les autres parties liées

➤ GIE PERENEO

La société ACTIA AUTOMOTIVE S.A. détient 50 % du GIE PERENEO. Ce GIE a pour mission de répondre à des offres de services de MCO (Maintien en Condition Opérationnelle) ou de pérennisation des systèmes électroniques.

Les **éléments chiffrés** sont les suivants :

| En k€ | 2008 | 2007 |
|--------------------------------------|----------|----------|
| Montant de la transaction (<Charge>) | 825 | 852 |
| Soldes au bilan (<Passif>) | 461 | 439 |
| Conditions de règlement | Immédiat | Immédiat |
| Provisions pour créances douteuses | 0 | 0 |

3.1.6.21 Effectif

| Effectif au 31 décembre par zone géographique | 2008 | 2007 |
|---|--------------|--------------|
| France | 1.046 | 1.023 |
| Étranger | 1.379 | 1.293 |
| Total | 2.425 | 2.316 |

La ventilation de l'effectif au 31 décembre 2008 par branche est la suivante :

| | Cadres | Non cadres | Total |
|-----------------------|------------|--------------|--------------|
| AUTOMOTIVE | 516 | 1.587 | 2.103 |
| TÉLÉCOMMUNICATIONS | 147 | 170 | 315 |
| Autres (dont Holding) | 4 | 1 | 5 |
| Total | 667 | 1.758 | 2.425 |

3.1.6.22 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan se décomposent comme suit :

| En k€ | 31/12/08 | 31/12/07 |
|------------------------------------|--------------|--------------|
| Engagements reçus | | |
| Cautions bancaires | 3.665 | 4.162 |
| Total des Engagements reçus | 3.665 | 4.162 |

Les informations ci-dessus ne reprennent pas :

- Les encours de Location Financement qui sont traités au § 3.1.6.12 « Dettes financières » ;
- Les engagements sur locations financement et locations simples qui sont traités au § 3.1.6.25 « Autres informations » ;
- Les intérêts sur emprunts qui sont traités au § 3.1.6.12 « Dettes financières » ;
- Les engagements de ventes à terme en devises et de SWAP de taux d'intérêt qui sont traités au § 3.1.6.9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat ».

3.1.6.23 Garanties sur éléments d'actif

Les Garanties sur éléments d'actif correspondent aux éléments de l'actif servant de garantie à des dettes constatées au passif. Elles se décomposent comme suit :

| En k€ | 31/12/08 | | | | 31/12/07 | | | |
|---|-----------------------|------------------------------------|--------------------|---------------|----------------------------|------------------------------------|--------------------|---------------|
| | Branche Automotive | Branche Télécommu- nications | Autres filiales | Total | Branche Automoti- ve | Branche Télécommu- nications | Autres filiales | Total |
| Titres de participation de sociétés consolidées | 5.176 | 2.837 | 240 | 8.253 | 5.176 | 2.837 | 240 | 8.253 |
| Nantissement de créances professionnelles | 17.337 | 7.745 | 0 | 25.082 | 17.808 | 8.122 | 0 | 25.930 |
| <i>Dont :</i> | | | | | | | | |
| <i>Dailly sous garantie</i> | 7.349 | 0 | 0 | 7.349 | 3.771 | 0 | 0 | 3.771 |
| <i>Dailly avec recours</i> | 8.233 | 7.745 | 0 | 15.978 | 10.639 | 8.122 | 0 | 18.761 |
| <i>Effets escomptés non échus</i> | 1.755 | 0 | 0 | 1.755 | 3.398 | 0 | 0 | 3.398 |
| Nantissement Crédit Impôt Recherche | 0 | 400 | 0 | 400 | 0 | 511 | 0 | 511 |
| Nantissement Stocks | 1.230 | 0 | 0 | 1.230 | 679 | 0 | 0 | 679 |
| Nantissement autres créances | 119 | 0 | 0 | 119 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nantissement matériel | 1.403 | 168 | 0 | 1.571 | 0 | 36 | 0 | 36 |
| Hypothèques/ Nantissements (Terrains/Bât) | 2.909 | 213 | 0 | 3.122 | 1.559 | 308 | 0 | 1.867 |
| Total des garanties sur éléments d'actif | 28.174 | 11.363 | 240 | 39.777 | 25.222 | 11.814 | 240 | 37.276 |

3.1.6.24 Facteurs de risque

Conformément à la norme IFRS 7, le Groupe ACTIA a choisi de mentionner les informations relatives aux risques liés aux instruments financiers dans le rapport de gestion. L'ensemble des risques du Groupe est par conséquent traité au § 1.9 « Facteurs de risques » du Document de Référence.

3.1.6.25 Autres informations

➤ Dividendes proposés avant approbation de l'Assemblée :

Un dividende de 0,05 € par action sera proposé à l'Assemblée Générale pour une mise en paiement au plus tard le 30 septembre 2009. L'affectation du résultat 2008 est détaillée au § 1.10.3 « Affectation du résultat ».

Un dividende de 0,05 € par action a été mis en paiement le 30 septembre 2008 au titre de 2007.

➤ Contrats de location simple

Les contrats de location simple concernent essentiellement des contrats de location de bâtiments, véhicules et matériels de bureau.

Au 31 décembre 2008, les paiements minimaux futurs au titre de ces contrats de location simple sont les suivants :

| En k€ | 31/12/2008 | | | |
|------------------------|--------------|-----------------|-----------|--------------|
| | - 1an | de 1 an à 5 ans | + 5 ans | Total |
| Bâtiments | 140 | 311 | 47 | 498 |
| Matériels et véhicules | 1.050 | 2.070 | 0 | 3.120 |
| Total | 1.190 | 2.381 | 47 | 3.618 |

Au 31 décembre 2007,

| En k€ | 31/12/2007 | | | |
|------------------------|--------------|-----------------|----------|--------------|
| | - 1an | de 1 an à 5 ans | + 5 ans | Total |
| Bâtiments | 447 | 539 | 0 | 986 |
| Matériels et véhicules | 799 | 2.329 | 0 | 3.128 |
| Total | 1.246 | 2.868 | 0 | 4.114 |

➤ Contrats de location financement

Les contrats de location financement concernent une location de logiciel, des locations de bâtiments et d'installations techniques.

Au 31 décembre 2008, les paiements minimaux futurs au titre de ces contrats sont les suivants :

| En k€ | 31/12/2008 | | | |
|--------------------------|--------------|-----------------|--------------|--------------|
| | - 1an | de 1 an à 5 ans | + 5 ans | Total |
| Logiciel | 118 | 471 | 0 | 589 |
| Bâtiments | 803 | 3.211 | 1.843 | 5.857 |
| Installations techniques | 591 | 842 | 0 | 1.433 |
| Total | 1.512 | 4.524 | 1.843 | 7.879 |

Au 31 décembre 2007,

| En k€ | 31/12/2007 | | | |
|--------------------------|--------------|-----------------|--------------|---------------|
| | - 1an | de 1 an à 5 ans | + 5 ans | Total |
| Bâtiments | 1.323 | 5.120 | 4.608 | 11.051 |
| Installations techniques | 725 | 754 | 0 | 1.479 |
| Total | 2.048 | 5.874 | 4.608 | 12.530 |

3.1.6.26 Évènements post-clôture

Aucun autre fait marquant n'est à signaler depuis le 31 décembre 2008.

3.1.7 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés



KPMG Audit
9, avenue Parmentier
BP 42398
31086 Toulouse Cedex 2
France

Eric Seyvos

11, rue de Laborde
75008 Paris
France

Actia Group S.A.

(ex Actielec Technologies S.A.)

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008
Actia Group S.A. (ex Actielec Technologies S.A.)
25, chemin de Pouvoirville - BP 74215 - 31432 Toulouse Cedex 04
Ce rapport contient 59 pages
Référence : PSP - 092.061 RCC



KPMG Audit
9, avenue Parmentier
BP 42398
31086 Toulouse Cedex 2
France

Eric Seyvos

11, rue de Laborde
75008 Paris
France

Actia Group S.A. (ex Actielec Technologies S.A.)

Siège social : 25, chemin de Pouvoirville - BP 74215 - 31432 Toulouse Cedex 04
Capital social : €. 15.074.955,75

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Actia Group S.A. (ex Actielec Technologies S.A.), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 8.1.1 « Préambule » aux états financiers qui expose :

- le changement de méthode relatif au crédit d'impôt recherche ;
- le changement de présentation relatif à l'impôt sur les sociétés de la filiale I+ME Actia.

2 Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

La note 8.1.1 « Préambule » aux états financiers expose les changements de méthode comptable et de présentation intervenus au cours de l'exercice. Conformément à la norme IAS 8, l'information comparative relative à l'exercice clos le 31 décembre 2007, présentée dans les états financiers, a été retraitée.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le correct retraitement des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et l'information donnée à ce titre dans la note 8.1.1. aux états financiers.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par la société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et la vérification de leur valeur recouvrable. Nous nous sommes également assurés que la note 8.1.6.1.7 aux états financiers fournit une information appropriée.

La note 8.1.6.1.5 aux états financiers expose la méthode de reconnaissance du revenu des contrats à long terme et des encours d'études s'échelonnant sur plusieurs exercices, qui impliquent une part d'estimations. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction générale.

La société procède systématiquement, chaque année, à un test de dépréciation des goodwill selon les modalités décrites dans la note 8.1.6.1.10 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées.

La note 8.1.6.1.16 aux états financiers expose les modalités d'évaluation et de reconnaissance des impôts différés actifs. Nous avons vérifié la cohérence d'ensemble des données et hypothèses retenues ayant servi à l'évaluation de ces actifs d'impôts différés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

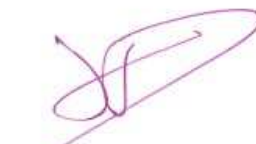
Toulouse, le 10 avril 2009

Paris, le 10 avril 2009

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Philippe Saint-Pierre
Associé



Eric Seyvos

3.2 COMPTES SOCIAUX

3.2.1 Bilan social

| BILAN ACTIF (En €) | 31/12/08 | | | 31/12/07 |
|---|-------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| | Montant Brut | Amortissements | Net | Net |
| Capital souscrit non appelé | | | | |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | | | | |
| Frais d'établissement | | | | |
| Frais de recherche et développement | | | | |
| Concessions, brevets et droits similaires | 41.948 | 39.862 | 2.087 | |
| Fonds commercial | | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | | | | |
| Avances, acomptes sur immo. incorporelles | | | | |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | | | | |
| Terrains | | | | |
| Constructions | 28.980 | 28.980 | | |
| Installations techniques, matériel, outillage | | | | |
| Autres immobilisations corporelles | 312.881 | 299.718 | 13.163 | 16.731 |
| Immobilisations en cours | | | | |
| Avances et acomptes | | | | |
| IMMOBILISATIONS FINANCIERES | | | | |
| Participations par mise en équivalence | | | | |
| Autres participations | 42.312.619 | 56.306 | 42.256.313 | 42.253.813 |
| Créances rattachées à des participations | 17.239.965 | 306.724 | 16.933.241 | 18.752.619 |
| Autres titres immobilisés | 15.550 | | 15.550 | 15.550 |
| Prêts | 1.019 | | 1.019 | 1.019 |
| Autres immobilisations financières | 4.573 | | 4.573 | 4.573 |
| ACTIF IMMOBILISE | 59.957.536 | 731.591 | 59.225.945 | 61.044.305 |
| STOCKS ET EN-COURS | | | | |
| Matières premières, approvisionnements | | | | |
| En-cours de production de biens | | | | |
| En-cours de production de services | | | | |
| Produits intermédiaires et finis | | | | |
| Marchandises | | | | |
| Avances et acomptes versés sur commandes | 16.668 | | 16.668 | 172.318 |
| CREANCES | | | | |
| Créances clients et comptes rattachés | 2.796.135 | | 2.796.135 | 2.310.769 |
| Autres créances | 465.514 | | 465.514 | 267.569 |
| Capital souscrit et appelé, non versé | | | | |
| DIVERS | | | | |
| Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : 443.156) | 443.966 | 298.640 | 145.325 | 161.489 |
| Disponibilités | 129.845 | 42.863 | 86.982 | 266.713 |
| COMPTES DE REGULARISATION | | | | |
| Charges constatées d'avance | 33.793 | | 33.793 | 70.821 |
| ACTIF CIRCULANT | 3.885.921 | 341.503 | 3.544.418 | 3.249.679 |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices | | | | |
| Primes de remboursement des obligations | | | | |
| Ecarts de conversion actif | | | | |
| BILAN ACTIF | 63.843.457 | 1.073.094 | 62.770.363 | 64.293.984 |

| BILAN PASSIF (En €) | 31/12/08 | 31/12/07 |
|--|------------------------|------------------------|
| Capital Social ou individuel (dont versé : 15.074.956) | 15.074.956 | 14.894.956 |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport | 17.560.647 | 17.279.847 |
| Écarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : 0) | | |
| Réserve légale | 1.286.491 | 1.286.491 |
| Réserves statutaires ou contractuelles | | |
| Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours : 0) | 189.173 | 189.173 |
| Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes : 0) | | |
| Report à nouveau | 8.843.706 | 10.296.135 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) | <484.925> | <462.599> |
| Subventions d'investissement | | |
| Provisions réglementées | | |
| CAPITAUX PROPRES | 42.470.048 | 43.484.004 |
| Produits des émissions de titres participatifs | | |
| Avances conditionnées | | |
| AUTRES FONDS PROPRES | | |
| Provisions pour risques | | |
| Provisions pour charges | 19.831 | 572.218 |
| PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | 19.831 | 572.218 |
| DETTES FINANCIERES | | |
| Emprunts obligataires convertibles | | |
| Autres emprunts obligataires | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 14.319.891 | 15.168.869 |
| Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs : 0) | | |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours | 16.668 | 172.318 |
| DETTES D'EXPLOITATION | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 3.235.568 | 1.996.613 |
| Dettes fiscales et sociales | 389.957 | 348.523 |
| DETTES DIVERSES | | |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | |
| Autres dettes | 1.658.400 | 1.808.939 |
| COMPTES DE REGULARISATION | | |
| Produits constatés d'avance | 660.000 | 742.500 |
| DETTES | 20.280.483 | 20.237.762 |
| Écarts de conversion passif | | |
| BILAN PASSIF | 62.770.363 | 64.293.984 |

3.2.2 Compte de résultat social

| COMPTE DE RESULTAT (En €) | France | Exportation | 31/12/08 | 31/12/07 |
|---|------------------|-------------|--------------------------|--------------------------|
| Ventes de marchandises | | | | 113.157 |
| Production vendue de biens | | | | |
| Production vendue de services | 3.784.561 | | 3.784.561 | 3.891.852 |
| CHIFFRE D'AFFAIRES NET | 3.784.561 | | 3.784.561 | 4.005.010 |
| Production stockée | | | | |
| Production immobilisée | | | | |
| Subventions d'exploitation | | | | |
| Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges | | | 993.676 | 1.008.961 |
| Autres produits | | | | |
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | | 4.778.237 | 5.013.971 |
| Achats de marchandises (y compris droits de douane) | | | | 25.400 |
| Variation de stock (marchandises) | | | | 87.757 |
| Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane) | | | | |
| Variation de stock (matières premières et approvisionnements) | | | | |
| Autres achats et charges externes | | | 4.422.907 | 4.334.139 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | | | 35.067 | 33.554 |
| Salaires et traitements | | | 1.034.804 | 1.281.224 |
| Charges sociales | | | 320.896 | 420.206 |
| DOTATIONS D'EXPLOITATION | | | | |
| Sur immobilisations : dotations aux amortissements | | | 4.306 | 4.168 |
| Sur immobilisations : dotations aux provisions | | | | |
| Sur actif circulant : dotations aux provisions | | | | |
| Pour risques et charges : dotations aux provisions | | | 19.831 | |
| Autres charges | | | | |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | 5.837.811 | 6.186.448 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | | | <1.059.574> | <1.172.477> |
| OPERATIONS EN COMMUN | | | | |
| Bénéfice attribué ou perte transférée | | | | |
| Perte supportée ou bénéfice transféré | | | | |
| PRODUITS FINANCIERS | | | | |
| Produits financiers de participations | | | 1.407.377 | 1.375.915 |
| Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé | | | 135.977 | 174.097 |
| Autres intérêts et produits assimilés | | | | |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | | | 16.866 | 2.537.285 |
| Différences positives de change | | | | |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement | | | | |
| PRODUITS FINANCIERS | | | 1.560.220 | 4.087.297 |
| Dotations financières aux amortissements et provisions | | | 33.029 | 46.819 |
| Intérêts et charges assimilées | | | 922.754 | 842.134 |
| Différences négatives de change | | | | |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement | | | | 6 |
| CHARGES FINANCIERES | | | 955.784 | 888.958 |
| RESULTAT FINANCIER | | | 612.236 | 3.198.339 |
| RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS | | | <455.137> | 2.025.861 |

| COMPTE DE RESULTAT (En €) | 31/12/08 | 31/12/07 |
|--|------------------------|--------------------------|
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion | 10 | 46.228 |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital | 4.013 | |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | | |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | 4.024 | 46.228 |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion | 12.621 | 196 |
| Charges exceptionnelles sur opérations en capital | 21.190 | 2.515.743 |
| Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions | | |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | 33.812 | 2.515.938 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | <29.788> | <2.469.710> |
| Participation des salariés aux résultats de l'entreprise | | |
| Impôts sur les bénéfices | | 18.750 |
| TOTAL DES PRODUITS | 6.342.481 | 9.147.496 |
| TOTAL DES CHARGES | 6.827.406 | 9.610.095 |
| BENEFICE OU PERTE | <484.925> | <462.599> |

3.2.3 Notes annexes

3.2.3.1 Faits majeurs de l'exercice

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 septembre 2008, ACTIELEC TECHNOLOGIES a changé de dénomination sociale pour devenir ACTIA GROUP.

La Société ACTIA GROUP a rempli son rôle de Holding animatrice de Groupe en 2008.

Au cours de l'exercice 2008, ACTIA GROUP a :

- Constaté le 29 août 2008 la levée d'option de souscription de 240.000 actions ACTIA GROUP par le Président du Directoire – Christian DESMOULINS ;
- Créé 240.000 actions nouvelles en date du 29 août 2008.

Ces opérations sont détaillées au § 3.2.3.3.8 « Capitaux Propres ».

3.2.3.2 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2008 ont été établis sur la base des principes comptables appliqués conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels prévues par le règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999 relatif au Plan Comptable Général.

3.2.3.2.1 Immobilisations incorporelles

Les droits et concessions sont amortis en linéaire sur deux ans.

3.2.3.2.2 Immobilisations corporelles

Les règlements CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2005.

Ces règlements prévoient notamment que les actifs immobilisés doivent être décomposés et amortis sur leur propre durée d'utilité si celle-ci est différente de l'immobilisation principale.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition. Les éléments du coût comprennent :

- Le prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non remboursables, déduction faite des rabais, remises, ristournes accordés ;
- Les coûts directs liés au transfert et à la mise en état d'exploitation de l'actif ;
- Le cas échéant, l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et remise en état du site.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Lorsque des parties significatives d'immobilisations corporelles peuvent être déterminées et que ces composants ont des durées d'utilité et des modes d'amortissement différents, les amortissements sont comptabilisés par composant. A ce jour, aucune immobilisation ne fait l'objet d'un traitement par composant.

Le montant amortissable est systématiquement réparti sur la durée d'utilité de l'actif. Les amortissements sont calculés linéairement et les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

- Installations techniques, matériels et outillages : sur 6 à 10 ans ;
- Autres immobilisations corporelles : sur 3 à 10 ans.

3.2.3.2.3 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Lorsque la situation nette de la Société détenue est inférieure au prix d'acquisition et si son évolution ne prévoit pas un rétablissement, une dépréciation peut être constituée, pour autant que la valeur d'utilité soit inférieure à la valeur comptable des titres détenus sur cette Société.

La valeur d'utilité est appréciée en utilisant, notamment, la méthode des flux futurs actualisés. Cette approche repose sur les perspectives d'activité et de rentabilité futures, qui sont apparues les plus probables à la date d'arrêté de ces comptes. A noter que cette approche qui comporte les aléas et incertitudes propres à toute démarche prévisionnelle, confirme l'absence de perte de valeur des titres concernés.

3.2.3.2.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de l'antériorité des créances et des risques de non-recouvrement.

3.2.3.2.5 Engagements de retraite

Les engagements de retraite ont été calculés conformément à la recommandation CNC n°2003-R-01, sur la base d'une estimation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés à la date du bilan.

Les principales hypothèses retenues à la date de la clôture sont :

- ✓ taux d'actualisation 5,10 % (4,41 % en 2007),
- ✓ taux d'évolution des salaires 3 %,
- ✓ âge de la retraite : 65 ans,
- ✓ taux de turn-over faible :

| Age du salarié | 20 ans | 30 ans | 40 ans | 50 ans | 60 ans | 65 ans |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Taux de Turn-over (Cadres et non cadres) | 5,80 % | 2,77 % | 2,04 % | 0,10 % | 0,05 % | 0,00 % |

- ✓ table de mortalité : INSEE 2007 :

| Age du salarié | 20 ans | 30 ans | 40 ans | 50 ans | 60 ans | 65 ans |
|----------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Table de Mortalité Hommes | 99.076 | 98.187 | 96.849 | 93.532 | 86.496 | 81.202 |
| Table de Mortalité Femmes | 99.382 | 99.080 | 98.464 | 96.858 | 93.667 | 91.188 |

Dans les engagements hors bilan, les engagements de retraite représentent un montant de 32.985 €

3.2.3.3 Compléments d'informations relatifs aux bilan et compte de résultat

Les comptes sont arrêtés au 31 décembre 2008 pour une période de douze mois.

3.2.3.3.1 Immobilisations incorporelles

Les valeurs brutes des immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

| En € | 31/12/07 | Acquisitions | Cessions et mise au rebut | 31/12/08 |
|--------------------------------------|---------------|--------------|---------------------------|---------------|
| Frais d'établissement | 0 | | | 0 |
| Autres immobilisations incorporelles | 39.352 | 2.596 | | 41.948 |
| Total | 39.352 | 2.596 | | 41.948 |

et les amortissements :

| En € | 31/12/07 | Dotations | Reprises | 31/12/08 |
|--------------------------------------|---------------|------------|----------|---------------|
| Frais d'établissement | 0 | | | 0 |
| Autres immobilisations incorporelles | 39.352 | 509 | | 39.862 |
| Total | 39.352 | 509 | | 39.862 |

3.2.3.3.2 Immobilisations corporelles

Les valeurs brutes des immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

| En € | 31/12/07 | Acquisitions | Cessions et mise au rebut | 31/12/08 |
|---------------------------------------|----------------|--------------|---------------------------|----------------|
| Terrains | 0 | | | 0 |
| Constructions | 50.171 | | 21.190 | 28.980 |
| Installations tech., matériel, outil. | 0 | | | 0 |
| Autres | 312.852 | 228 | 198 | 312.881 |
| Immobilisations corporelles en cours | 0 | | | 0 |
| Total | 363.022 | 228 | 21.389 | 341.861 |

et les amortissements :

| En € | 31/12/07 | Dotations | Reprises | 31/12/08 |
|---------------------------------------|----------------|--------------|---------------|----------------|
| Terrains | 0 | | | 0 |
| Constructions | 50.171 | | 21.190 | 28.980 |
| Installations tech., matériel, outil. | 0 | | | 0 |
| Autres | 296.120 | 3.797 | 198 | 299.718 |
| Total | 346.291 | 3.797 | 21.389 | 328.699 |

3.2.3.3.3 Immobilisations financières

Elles ont évolué de la manière suivante :

| En € | Montants des Titres au Bilan | | | | Détenion au 31/12/08 (en %) | Capitaux Propres avant affectation de l'exercice au 31/12/08 | Chiffre d'affaires HT 2008 | Résultats nets au 31/12/08 |
|---|------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-----------------------------------|--|----------------------------------|----------------------------------|
| | 31/12/07 | | 31/12/08 | | | | | |
| | Valeurs brutes | Valeurs nettes | Valeurs brutes | Valeurs nettes | | | | |
| TITRES DE PARTICIPATION | | | | | | | | |
| Filiales et Participations > 10 % | | | | | | | | |
| ACTIA | 17.973.683 | 17.973.683 | 17.976.183 | 17.976.183 | 99,97 % | 31.571.136 | 92.621.473 | 2.237.513 |
| AUTOMOTIVE | | | | | | | | |
| ACTIA SODIELEC | 23.225.520 | 23.225.520 | 23.225.520 | 23.225.520 | 91,51 % | 38.175.537 | 42.920.166 | 911.541 |
| MORS INC | 0 | 0 | 0 | 0 | 100,00 % | NC | NC | NC |
| CYT | 33.494 | 0 | 33.494 | 0 | 15,00 % | NC | NC | NC |
| ARDIA | 151.680 | 151.680 | 151.680 | 151.680 | 53,33 % | 175.064 | 1.784.860 | 2.997 |
| SCI ORATOIRE | 199.098 | 199.098 | 199.098 | 199.098 | 86,00 % | 349.472 | 354.000 | 346.060 |
| SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE | 41.161 | 41.161 | 41.161 | 41.161 | 27,50 % | 813.916 | 694.000 | 130.625 |
| Filiales et Participations < 10 % | | | | | | | | |
| CIPI-ACTIA | 10.138 | 10.138 | 10.138 | 10.138 | 0,20 % | 1.653.099 | 5.878.777 | 33.466 |
| Hors-Groupe | | | | | | | | |
| MPC | 1.524 | 1.524 | 1.524 | 1.524 | 0,02 % | NC | NC | NC |
| CONTINENTALE | 47 | 47 | 47 | 47 | NS | NC | NC | NC |
| STEM | 22.812 | 0 | 22.812 | 0 | NS | NC | NC | NC |
| CGC | 960 | 960 | 960 | 960 | NS | NC | NC | NC |
| TOTAL | 41.660.117 | 41.603.813 | 41.662.617 | 41.606.313 | | | | |
| AUTRES TITRES IMMOBILISES | | | | | | | | |
| BSA ACTIA | 650.000 | 650.000 | 650.000 | 650.000 | | | | |
| AUTOMOTIVE | | | | | | | | |
| 1 % Construction | 15.550 | 15.550 | 15.550 | 15.550 | | | | |
| TOTAL | 665.550 | 665.550 | 665.550 | 665.550 | | | | |
| AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES | | | | | | | | |
| Prêt | 1.019 | 1.019 | 1.019 | 1.019 | | | | |
| Créances diverses | 4.573 | 4.573 | 4.573 | 4.573 | | | | |
| TOTAL | 5.592 | 5.592 | 5.592 | 5.592 | | | | |

N.S. : Non significatif

N.C. : Non communiqué

3.2.3.3.4 Stocks

Dans le cadre du contrat avec la DGA, la Société ACTIA GROUP procède à des achats à sa filiale ACTIA SODIELEC. Selon les règles édictées par le contrat et du fait du décalage dans le temps de la facturation à la DGA, ACTIA GROUP peut être conduite à constater un stock de marchandises au cours de la période. Au 31 décembre 2008, ce stock de marchandises était égal à 0 € identique à celui du 31 décembre 2007.

3.2.3.3.5 Avances et acomptes versés sur commandes

Dans le cadre du contrat avec la DGA, la Société ACTIA GROUP procède à des achats à sa filiale ACTIA SODIELEC. Au 31 décembre 2008, le montant des avances versées sur commandes s'élève à 16.668 € (172.318 € au 31 décembre 2007), du fait du décalage dans le temps des livraisons et paiements, selon les règles édictées par le contrat.

3.2.3.3.6 Créances et comptes rattachés, autres créances

| En € | Valeurs brutes | Valeurs nettes | Echéance < 1an | Echéance > 1an |
|---|-------------------|-------------------|------------------|-------------------|
| Créances rattachées à des participations | 17.239.965 | 16.933.241 | 2.300.000 | 14.633.241 |
| Clients, comptes rattachés | 2.796.135 | 2.796.135 | 2.796.135 | |
| Comptes courants rattachés à des participations | 135.209 | 135.209 | 75.000 | 60.209 |
| Autres créances (y compris charges constatées d'avance) | 364.099 | 364.099 | 364.099 | |
| TOTAL | 20.535.408 | 20.228.684 | 5.535.234 | 14.693.450 |

3.2.3.3.7 Actions propres

Depuis la fusion avec MORS S.A. en 2000, le Groupe a procédé à différents programmes de rachat d'actions propres.

Le dernier programme de rachat d'actions propres a été autorisé par l'Assemblée Générale du 15 septembre 2008 pour une période de 18 mois. Nous rappelons que ce programme est conforme aux articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce. Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- D'assurer l'animation ou la liquidité de l'action ;
- De conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre de croissance externe ;
- D'assurer la couverture de plan d'Attributions Gratuites d'Actions, de plans d'option d'achats d'actions ;
- D'assurer la couverture des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions.

Depuis l'origine des programmes et jusqu'au 31 décembre 2008, ACTIA GROUP a racheté 61.996 actions propres.

ACTIA GROUP a également transféré :

- en 2005, 35 actions propres à un Actionnaire lors de la transformation de 70 BSA ;
- en 2007, 32 actions propres à deux Actionnaires lors de la transformation de 64 BSA.

Au 31 décembre 2008, ACTIA GROUP détient, depuis l'origine des programmes, 61.929 actions comptabilisées à l'actif circulant pour une valeur brute de 290.004 €, soit un prix moyen de 4,68 €

Le 19 septembre 2008, le Directoire a décidé l'attribution de 60.000 actions gratuites à son Président – Christian DESMOULINS (cf. § 3.2.3.3.8 « Capitaux Propres »). Ces actions seront maintenues à l'actif du bilan (Actions Propres) durant deux ans (période d'attribution fixée par le Directoire) soit jusqu'au 19 septembre 2010. La valeur nette, calculée avec le cours de bourse unitaire du 19 septembre 2008 soit 2,32 €, s'élève à 139.200 €

Hors programmes de rachat, ACTIA GROUP détient également 1.400 actions propres comptabilisées pour une valeur brute de 153.152 €. Ces actions étaient détenues par MORS S.A. au moment de la fusion en 2000.

Une provision sur les actions propres non attribuées (1.929 actions du programme de rachat et 1.400 actions détenues lors de la fusion avec MORS SA) est calculée en fonction du cours de clôture, soit au 31 décembre 2008, une provision de 156.060 € pour un cours de 1,84 €

Le tableau ci-dessous détaille le poste Actions Propres au 31 décembre 2008 :

| Origine de la détention | Nombre d'action | Valeur Brute | Provision au 31/12/08 | Valeur Nette au 31/12/08 |
|--|-----------------|------------------|-----------------------|--------------------------|
| Fusion avec MORS SA en 2000 | 1.400 | 153.152 € | 150.576 € | 2.576 € |
| Programmes de rachat d'actions propres : | | | | |
| Attributions Gratuites d'Actions (*) | 60.000 | 280.971 € | 141.771 € | 139.200 € |
| Autres actions propres | 1.929 | 9.033 € | 5.484 € | 3.549 € |
| TOTAL | 63.329 | 443.156 € | 297.831 € | 145.325 € |

(*) Valeurs figées.

3.2.3.3.8 Capitaux Propres

Un plan d'option de souscription ou d'achat d'actions avait été consenti en 2003 au profit de mandataires sociaux, au titre des mandats exercés. Ce plan d'option de souscription ou d'achat d'actions portait sur l'option de souscription de 240.000 actions au prix unitaire de 1,92 € et l'option d'achat de 60.000 actions au prix unitaire de 3,76 €. La date d'échéance des deux plans avait été fixée au 31 août 2008.

Le 29 août 2008, le Président du Directoire – Christian DESMOULINS, a levée l'option de souscription de 240.000 actions « ACTIA GROUP » au prix unitaire de 1,92 €. La société a donc procédé à une augmentation de capital, constatée par le Directoire du 15 septembre 2008. Cette augmentation de capital s'est traduite par la création de 240.000 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 0,75 € soit une augmentation de capital de 180.000 € assortie d'une prime d'émission unitaire de 1,17 € soit une prime d'émission totale de 280.800 €.

Faute d'avoir été levée avant le 31 août 2008, l'option d'achat de 60.000 actions au prix unitaire de 3,76 € est devenue caduque.

Au 31 décembre 2008, il n'existe pas de nouveau plan de souscription ou d'achat d'actions émis par la Société.

Par ailleurs, le 15 septembre 2008, l'Assemblée Générale a délégué au Directoire la possibilité de consentir des actions gratuites dans la limite de 0,4 % du Capital Social.

Le Directoire du 19 septembre 2008 a décidé l'attribution gratuite de 60.000 actions « ACTIA GROUP » à son Président – Christian DESMOULINS. Cette attribution, acceptée par le bénéficiaire, est assortie d'une période d'acquisition de deux ans, du 19 septembre 2008 au 19 septembre 2010, durant laquelle le bénéficiaire ne sera pas propriétaire des actions et n'aura aucun droit d'Actionnaire. Le transfert définitif des actions au profit du bénéficiaire sera réalisé le 20 septembre 2010 sous réserve du respect par le bénéficiaire des conditions d'acquisition requises :

- Le maintien pour le bénéficiaire de son mandat de Président du Directoire de la Société ;
- Une exigence de résultat du Groupe.

En cas de non-respect de l'un de ces critères, le bénéficiaire perdra le droit d'attribution d'actions gratuites.

La probabilité de respect de ces conditions étant raisonnable, la sortie de ressource liée à l'attribution d'actions gratuite est probable. Une provision, calculée en fonction de la valeur nette des titres au moment de leur attribution, est comptabilisée et étalée sur la période d'attribution de deux ans (cf. § 3.2.3.3.9 « Provisions pour Charges »).

A ce jour et jusqu'au 19 septembre 2010, ces actions gratuites sont inscrites en compte Actions Propres de la Société au nominatif.

Au 31 décembre 2008, le Capital Social s'élève donc à 15.074.955,75 € Il est constitué de 20.099.941 actions dont la valeur nominale unitaire est de 0,75 € La prime d'émission s'élève désormais à 14.693.643,96 €

La situation nette a par conséquent évolué comme suit pendant l'exercice :

| En € | Solde au 31/12/07 avant affectation | Affectation du résultat 2007 | | | Augmentation de Capital Social | Solde au 31/12/08 avant affectation proposée |
|--|-------------------------------------|------------------------------|-------------------------|---------------------|--------------------------------|--|
| | | Réserves RAN | Dividendes | | | |
| | | | Versés aux Actionnaires | Sur actions propres | | |
| Capital | 14.894.956 | | | | 180.000 | 15.074.956 |
| Prime d'émission | 14.412.844 | | | | 280.800 | 14.693.644 |
| Prime de fusion | 2.867.003 | | | | | 2.867.003 |
| Réserves légales | 1.286.491 | | | | | 1.286.491 |
| Réserves indisponibles | 189.173 | | | | | 189.173 |
| Report à nouveau | 10.296.135 | <1.455.596> | | 3.166 | | 8.843.706 |
| Résultat exercice 2007 | <462.599> | 1.455.596 | <989.831> | <3.166> | | 0 |
| Résultat exercice 2008 | 0 | | | | | <484.925> |
| Situation nette (avant affectation du résultat) | 43.484.004 | 0 | <989.831> | 0 | 460.800 | 42.470.048 |

3.2.3.3.9 Provisions pour Charges

Une provision pour rupture de contrat a été utilisée et donc soldée le 31 mars 2008.

Une provision liée à l'attribution de 60.000 actions gratuites (cf. § 3.2.3.3.8 « Capitaux Propres ») a été comptabilisée au 31 décembre 2008. Cette provision, d'un montant global de 139.200 € (valeur nette des titres à la date de décision d'attribution) sera étalée de façon linéaire sur la période d'attribution de deux ans. Au 31 décembre 2008, la provision s'élève donc à 20.942 €

Le tableau ci-dessous indique l'évolution des provisions pour charges au cours de la période 2008 :

| En € | Solde au 31/12/07 | Dotation | Reprise | | Solde 31/12/08 |
|---|-------------------|----------|----------|--------------|----------------|
| | | | Utilisée | Non utilisée | |
| Provision rupture contrat | 572.218 | | 572.218 | | 0 |
| Provision attribution actions gratuites | 0 | 19.831 | | | 19.831 |

3.2.3.3.10 Dettes

Les dettes par nature et par échéance se répartissent de la façon suivante à la clôture de l'exercice :

| En € | Echéances | | | Total |
|---|-------------------|--------------------------|----------------|-------------------|
| | < 31/12/09 | > 01/01/10 < 31/12/13 | > 01/01/14 | |
| Emprunts & dettes établis. crédit dont : | 8.381.257 | 5.938.634 | | 14.319.891 |
| <i>Dont Emprunts MLT</i> | 3.118.064 | 5.938.634 | | 9.056.698 |
| <i>Billets très. et concours bancaires CT</i> | 5.213.883 | | | 5.213.883 |
| <i>Intérêts courus sur dettes financières</i> | 49.310 | | | 49.310 |
| Av. et acomptes reçus sur commandes | 16.668 | | | 16.668 |
| Dettes fournisseurs & comptes rattachés | 3.235.568 | | | 3.235.568 |
| Dettes fiscales & sociales | 389.957 | | | 389.957 |
| Autres dettes (y compris produits constatés d'avance) | 347.425 | 1.130.000 | 840.975 | 2.318.400 |
| Total | 12.370.875 | 7.068.634 | 840.975 | 20.280.483 |

Le détail des emprunts à moyen et long terme est le suivant :

| En € | Montant initial | Date de souscription | Durée | Capital restant dû au 31/12/08 |
|---------------------------|-----------------|----------------------|-------|--------------------------------|
| Crédit Agricole | 2.000.000 | 2007 | 4 ans | 1.426.185 |
| Caisse d'Epargne | 2.000.000 | 2007 | 4 ans | 1.175.979 |
| Banque Courtois | 1.000.000 | 2007 | 5 ans | 700.000 |
| Banque Populaire Occitane | 1.000.000 | 2006 | 4 ans | 520.454 |
| Banque Populaire Occitane | 1.000.000 | 2008 | 4 ans | 904.722 |
| Société Bordelaise de CIC | 1.000.000 | 2006 | 3 ans | 349.358 |
| LCL | 1.000.000 | 2007 | 5 ans | 800.000 |
| Société Générale | 2.000.000 | 2007 | 5 ans | 1.500.000 |
| BESV | 1.800.000 | 2007 | 5 ans | 1.680.000 |
| Total | | | | 9.056.698 |

Deux emprunts obtenus en 2007 pour un montant global de 2,8 M€ sont soumis à covenant. Le ratio « endettement net sur fonds propres », calculé sur la base des comptes consolidés du Groupe, doit être inférieur à 125 %. Au 31 décembre 2008, ce ratio est respecté (cf. § 3.1.6.12 « Dettes financières »).

3.2.3.3.11 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent à la quote-part de dividendes versés par la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE, détenue à 27,5 %, à ACTIA GROUP S.A. en 2005. Ces dividendes, d'un montant de 990.000 €, font l'objet d'un étalement sur 12 ans identique à la durée du lease-back suite à la cession des bâtiments par la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE. Cet étalement linéaire a débuté en 2005 et s'achèvera en 2016.

3.2.3.3.12 Transfert de charges d'exploitation

Dans les produits d'exploitation, les **transferts de charges** concernent la refacturation de frais engagés par ACTIA Group S.A. pour le compte de ses filiales :

| | |
|--|-----------|
| ➤ Déplacements, missions et frais divers : | 31.937 € |
| ➤ Assurances (y compris courtage) : | 309.396 € |
| ➤ Location matériel informatique : | 58.936 € |

3.2.3.3.13 Résultat financier

Dans les **produits financiers**, les éléments les plus significatifs sont :

| | |
|---|-------------|
| ➤ Les intérêts sur comptes courants des filiales : | 1.051.029 € |
| ➤ Les dividendes reçus des filiales : | 356.200 € |
| ➤ Les revenus des engagements hors bilan en faveur des filiales : | 135.806 € |

Les **charges financières** sont principalement constituées :

| | |
|---|-----------|
| ➤ Des intérêts sur billets de trésorerie : | 123.573 € |
| ➤ Des intérêts et charges assimilées liées aux dettes financières auprès des établissements de crédit : | 592.029 € |
| ➤ Des intérêts sur comptes courants bancaires créditeurs : | 109.558 € |

3.2.3.3.14 Résultat Exceptionnel

Aucun produit ou charge exceptionnel significatif n'est à signaler au titre de la période 2008.

3.2.3.3.15 Résultat par action

Le résultat de base par action au 31 décembre 2008 est calculé sur la base d'un résultat social de <484.925,07> € (<462.598,56> € au 31 décembre 2007) divisé par le nombre d'actions en circulation (hors actions propres). Le détail des calculs est fourni dans le tableau ci-dessous :

| En € | 31/12/08 | 31/12/07 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Résultat social | <484.925,07> | <462.598,56> |
| Actions émises au 1 ^{er} janvier | 19.859.941 | 19.859.941 |
| Actions nouvelles émises le 15 septembre 2008 | 240.000 | - |
| Actions propres | <63.329> | <63.329> |
| Résultat de base par action | <0,0244> | <0,0234> |

3.2.3.3.16 Engagements financiers et sûretés réelles donnés

Les sûretés délivrées par ACTIA GROUP pour le compte de ses filiales en faveur des banques s'élèvent à 11.607.382 € au 31 décembre 2008, contre 12.277.845 € au 31 décembre 2007.

Les garanties délivrées par ACTIA GROUP pour le compte de ses filiales en faveur des tiers non bancaires s'élèvent à 201.330.500 € et se décomposent de la façon suivante :

| | |
|-------------------------------------|---------------|
| ➤ Garantie clients ⁽¹⁾ : | 200.000.000 € |
| ➤ Garantie sur paiement de loyers : | 1.330.500 € |

⁽¹⁾ Cette garantie est couverte par une assurance prise directement par la filiale concernée.

ACTIA GROUP a donné en garantie de prêts bancaires :

- 275.000 titres de sa filiale ACTIA SODIELEC ;
- 15.710 titres de sa filiale ACTIA AUTOMOTIVE ;

Et en garantie de crédit-bail :

- 1.650 titres de sa filiale SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE ;
- 860 titres de sa filiale SCI ORATOIRE.

3.2.3.4 Autres informations

3.2.3.4.1 Dividendes

L'affectation du résultat 2008 est détaillée au § 1.10.3 « Affectation du résultat ». Un dividende de 0,05 €par action sera proposé à l'Assemblée Générale pour une mise en paiement au plus tard le 30 septembre 2009.

3.2.3.4.2 Situation fiscale latente

Au 31 décembre 2008, la situation fiscale latente est composée de déficits restant à reporter pour 3.115.419 €

3.2.3.4.3 Effectifs en fin d'année

| | 2008 | 2007 |
|------------------------------|----------|----------|
| Cadres et agents de maîtrise | 4 | 5 |
| Employés | 1 | 1 |
| Stagiaires | | |
| Ouvriers | | |
| Total | 5 | 6 |

3.2.3.4.4 Opérations avec les entreprises liées

| Montants concernant les entreprises au 31/12/08 (en €) | Société Mère | Filiales | Autres entreprises liées |
|---|--------------|------------|--------------------------|
| <u>Bilan ACTIF</u> | | | |
| Créances rattachées à des participations | | 17.239.965 | |
| Provisions sur créances rattachées à des participations | | <306.724> | |
| Avances et acomptes versés sur commandes | | 16.668 | |
| Créances clients et comptes rattachés | 17.113 | 545.480 | |
| Autres créances | | 1.706.483 | |
| <u>Bilan PASSIF</u> | | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 1.089.320 | 2.104.903 | |
| <u>Compte de résultat</u> | | | |
| Charges d'exploitation | 1.710.803 | 1.811.545 | 3.727 |
| Charges financières | | 95.657 | |
| Charges exceptionnelles | | | |
| Produits d'exploitation | 50.285 | 2.403.115 | |
| Produits financiers | | 1.543.036 | |
| Produits exceptionnels | | | |

3.2.3.4.5 Risques et politique de couverture

➤ Risque de taux :

Le tableau ci-dessous présente la répartition entre taux fixe et taux variable des dettes financières de ACTIA GROUP SA au 31 décembre 2008 :

| En € | 2008 | | | 2007 | | |
|--------------------------------|------------------|-------------------|-------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| | Taux fixe | Taux variable | Total | Taux fixe | Taux variable | Total |
| Emprunt moyen et long terme | 2.851.361 | 5.855.979 | 8.707.340 | 3.736.256 | 7.849.100 | 11.585.356 |
| Billet très./Concours banc. CT | 0 | 5.213.883 | 5.213.883 | 0 | 3.510.639 | 3.510.639 |
| Total en valeur | 2.851.361 | 11.069.862 | 13.921.223 | 3.736.256 | 11.359.738 | 15.095.995 |
| Total en % | 20 % | 80 % | 100 % | 25 % | 75 % | 100% |

La sensibilité à une hausse de 1 % du taux de référence (Euribor 3 Mois) a été calculée sur une base avant couverture ; au 31 décembre 2008, elle s'élève à 140 k€ dont 101 k€ pour les emprunts à moyen et long terme (199 k€ au 31 décembre 2007 dont 165 k€ pour les emprunts à moyen et long terme).

➤ Risque sur actions :

Au 31 décembre 2008, ACTIA GROUP S.A. possède 63.329 actions propres dont 60.000 attribuées à titre gratuit le 19 septembre 2008. La sensibilité à une baisse de 1 point du cours de bourse est calculée sur les 3.329 actions propres restantes et s'élève donc à 3 k€

➤ Risque de change :

A ce jour, aucune opération en devise étrangère n'est en cours.

3.2.3.4.6 Rémunération aux membres de l'organe de direction

Aucun membre du Directoire et du Conseil de Surveillance d'ACTIA GROUP S.A. n'est rémunéré par celle-ci.

3.2.3.4.7 Evènements post clôture

Aucun fait marquant n'est à signaler depuis le 31 décembre 2008.

3.2.3.4.8 Société consolidante

S.A. LP₂C au capital de €5.876.400

Siège Social : 25, Chemin de Pouvoirville - 31400 TOULOUSE

R.C.S. : Toulouse B 384 043 352

3.2.4 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels



KPMG Audit

9, avenue Parmentier
BP 42398
31086 Toulouse cedex 2
France

Eric Seyvos

11, rue de Laborde
75008 Paris
France

Actia Group S.A.
(ex Actielec Technologies S.A.)

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008
Actia Group S.A. (ex Actielec Technologies S.A.)
25, chemin de Pouvoirville - BP 74215 - 31432 Toulouse cedex 04
Ce rapport contient 15 pages
Référence : PSP - 092.059 RCA



Eric Seyvos

KPMG Audit

8, avenue Parmentier
BP 42398
31086 Toulouse cedex 2
France

11, rue de Laborde
75008 Paris
France

Actia Group S.A. (ex Actielec Technologies S.A.)

Siège social : 25, chemin de Pourvoirville - BP 74215 - 31432 Toulouse cedex 04
Capital social : €15.074.955,75

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Actia Group S.A. (ex Actielec Technologies S.A.), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

La note 8.2.3.2.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la détermination de la valeur d'utilité des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.



Eric Seyvos

*Actia Group S.A. (ex Actielec Technologies S.A.)
Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels
10 avril 2009*

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les commissaires aux comptes

Toulouse, le 10 avril 2009

KPMG Audit
Département KPMG S.A.



Philippe Saint-Pierre
Associé

Paris, le 10 avril 2009



Eric Seyvos

3.2.5 Tableau d'affectation du Résultat 2007

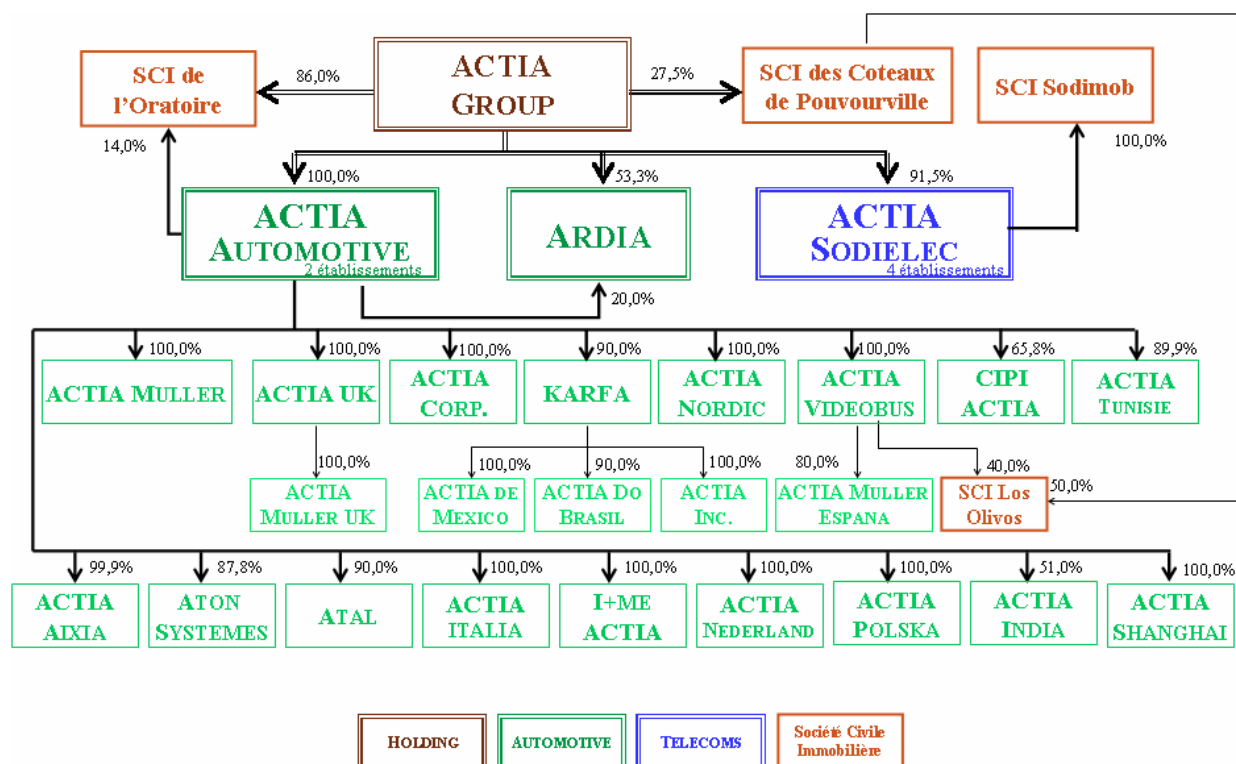
| Désignation : ACTIA GROUP | | Clôture au : | 31/12/2008 |
|---|---|--------------|---------------------|
| TABLEAU D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT | | | 31/12/2007 |
| Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice précédent | | | 10.296.135,36 |
| Résultat de l'exercice précédent | | | <462.598,56> |
| Détail uniquement réservé au Cerfa, une annexe est prévue pour Edi-Tdfe. | | | |
| Pour Edi-Tdfe, vous devez cependant saisir le montant dans la Zone "Sous-total" | | | |
| Prélèvements sur les réserves | <input type="text"/> | | |
| Sous-total (à reporter dans la colonne de droite) | | | |
| TOTAL I | | | 9.833.536,80 |
| Affectations aux réserves : | - Réserve légale | | |
| | - Réserve spéciale des plus-values à long terme | | |
| | - Autres réserves | | |
| | - Réserve spéciale avant incorporation au capital | | |
| Dividendes | | | 992.997,05 |
| Autres répartitions | | | <3.166,45> |
| Report à nouveau | | | 8.843.706,20 |
| TOTAL II | | | 9.833.536,80 |

4 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.1 ORGANIGRAMME

4.1.1 Organigramme

L'organigramme au 31 décembre 2008 du Groupe est le suivant :



Les répartitions par branche d'activité sont détaillées dans les notes annexes aux comptes consolidés au § 3.1.6.17 « Secteurs opérationnels ».

4.1.2 Périmètre de consolidation

Ce chapitre est traité dans les notes annexes aux comptes consolidés au § 3.1.6.2 « Sociétés Consolidées ».

4.1.3 Description sommaire du Groupe

ACTIA GROUP est la Société holding du Groupe. Les annexes sociales au § 3.2.3 « Notes annexes » permettent de mieux appréhender son rôle et sa structure bilancielle.

L'organisation du Groupe est articulée suivant :

- **Deux branches** spécialisées respectivement :
 - ✓ en conception, fabrication et diagnostic de systèmes embarqués en moyenne série pour véhicules (AUTOMOTIVE),
 - ✓ en conception et production d'équipements professionnels et militaires basés sur l'hyperfréquence (TÉLÉCOMMUNICATIONS).

Chaque filiale, sous le contrôle de la holding, assume toutes les fonctions et responsabilités dans les domaines juridique, commercial, technique, industriel, économique, financier et social.

- **Une société holding LP₂C**, actionnaire de référence du Groupe, chargée d'assister la Société ACTIA GROUP pour définir et conduire sa stratégie, assurer la gouvernance et le contrôle des sociétés du Groupe. Elle réalise des prestations d'assistance :
 - ✓ dans le domaine de la Direction Générale et du management : organisation générale, méthodes de direction et de gestion, ingénierie financière, prévisions économiques,
 - ✓ dans le domaine de l'animation des activités : définition et gestion de la stratégie industrielle, recherche d'informations et de nouvelles technologies en vue de l'adaptation des produits et de l'obtention de nouveaux marchés, veille sur les opportunités de rachats potentiels d'entreprises et recherche de partenaires,
 - ✓ dans le domaine de l'implication du Groupe dans le tissu économique régional et national : participation au pôle de compétitivité « Aéronautique, Spatiale et Systèmes Embarqués », gestion des relations avec des organismes étatiques et notamment avec les laboratoires d'Etat pour le compte de l'ensemble des sociétés du Groupe, présidence de grandes écoles ou institutions (INSA, IDEI), relation avec le milieu industriel et financier régional (TOMPASSE, UIMM, MEDEF, Banque de France, diverses banques,...),
 - ✓ dans le domaine de la communication,
 - ✓ dans les domaines comptable, juridique, administratif et financier.

ACTIA GROUP, bénéficiant de ces prestations, les diffuse auprès de ses filiales, les complétant notamment dans le domaine de la consolidation, de l'organisation, de la qualité et des systèmes d'information.

Ces relations se traduisant par des conventions réglementées, leurs objets et les flux qu'elles engendrent sont détaillés au § 1.15.2 « Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés ».

4.2 CAPITAL SOCIAL

Les actions de ACTIA GROUP sont classées en Compartiment C du marché Eurolist Paris, capitalisation inférieure à 150 millions d'euros, sous le code ISIN FR0000076655 – ATI et ISIN FR0010664763 (cf. § 3.1.6.13 « Capitaux Propres »).

4.2.1 Capital Social souscrit

Le Capital Social s'élève à 15.074.955,75 euros, divisé en 20.099.941 actions de 0,75 euros de valeur nominale, entièrement libérées et toutes de même catégorie, 240.000 actions, issues de la levée de stock options n'ayant pas le droit aux dividendes sur l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Une augmentation de Capital Social a été constatée par le Directoire du 15 septembre 2008, consécutive à la levée de 240.000 stock options. Depuis cette dernière augmentation, le Capital Social est resté inchangé jusqu'à la date de signature du document.

4.2.2 Actions non représentatives du capital

Sans objet.

4.2.3 Actions auto détenues

Le détail est communiqué dans le Rapport de gestion au § 3.2.3.3.7 « Actions propres » du Rapport de gestion.

4.2.4 Valeurs mobilières converties, échangeables ou assorties de Bons de souscription

Sans objet.

4.2.5 Conditions d'acquisition

Sans objet.

4.2.6 Options d'achat

Ce point est traité dans le Rapport de gestion au § 1.12.2 « Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions ».

4.2.7 Historique du Capital Social

| Années | Opérations | Montant nominal | Prime | Montants successifs du capital | Nombre cumulés d'actions |
|----------------|--|-----------------|-----------------|--------------------------------|--------------------------|
| 1993 | | 50 F | 113.645.832 F | 142.727.000 F | 2.854.540 |
| Juin 1994 | Réduction du capital par réduction du nominal des actions de 50 F à 10 F | 10 F | (113.645.832) F | 28.545.400 F | 2.854.540 |
| Juillet 1994 | Augmentation du capital en numéraire par émission d'actions avec bons de souscription | 10 F | 129.917.897 F | 92.772.550 F | 9.277.255 |
| Janvier 1995 | Augmentation de capital par exercice de bons | 10 F | 6.696 F | 92.775.340 F | 9.277.534 |
| Août 1997 | Augmentation de capital par exercice de bons | 10 F | 2.400 F | 92.776.340 F | 9.277.634 |
| Juin 1998 | Réduction du capital par réduction du nominal des actions de 10 F à 4 F | 4 F | (129.926.993) F | 37.110.536 F | 9.277.634 |
| Février 1999 | Emission de Bons de Souscription d'Actions au profit de ELECTROPAR | 4 F | 1 F | 37.110.536 F | 9.277.634 |
| Mai 2000 | Réduction du Capital Social pour cause de pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions | 0,5 F | - | 4.638.817 F | 9.277.634 |
| Mai .2000 | Augmentation de capital par apport des titres ACTIELEC | 0,5 F | 31.737.488 F | 77.341.042 F | 154.682.084 |
| Mai 2000 | Regroupement d'actions et réduction de capital | 5 F | - | 77.341.040 F | 15.468.208 |
| Mai 2000 | Conversion du capital en euros | 0,75 € | - | 11.601.156 € | 15.468.208 |
| Octobre 2000 | Constatation de la levée des options de souscription des salariés du Groupe (5 ^{ème} tranche) | 0,75 € | 327.168 € | 11.792.856 € | 15.723.808 |
| Décembre 2000 | Augmentation du capital en numéraire | 0,75 € | 9.148.160 € | 12.864.906 € | 17.153.208 |
| Octobre 2004 | Augmentation du capital en numéraire sous forme de BSA | 0,75 € | 4.875.000 € | 14.271.156 € | 19.028.208 |
| Avril 2005 | Augmentation du capital en numéraire, suite à l'attribution de Bons de Souscription d'Action gratuits | 0,75 € | 3.606.685 € | 14.879.024 € | 19.838.699 |
| Mars 2006 | Augmentation de capital en numéraire, suite à la souscription de Bons de Souscription d'Action | 0,75 € | 79.466 € | 14.894.956 € | 19.859.941 |
| Septembre 2008 | Augmentation de capital en numéraire, suite à la levée de stock options | 0,75 € | 280.800 € | 15.074.956 € | 20.099.941 |

4.2.8 Descriptif du programme de rachat de la Société de ses propres actions

Cf. les notes annexes aux comptes sociaux au § 3.2.3.3.7 « Actions propres ».

4.3 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

4.3.1 Objet social

Article 3 des statuts

« La Société a pour objet en France et dans tous pays :

- L'étude, la conception, la réalisation et l'entretien d'après vente de système mécaniques, hydrauliques, électriques, électroniques ;
- Toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou la commercialisation ;
- La concession, la franchise de toutes marques, brevets, produits ou services et plus généralement la participation de la Société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes et ce par tous moyens notamment par voie de création de sociétés nouvelles, apports, fusions, alliances ou sociétés en participation ;
- La gestion de son portefeuille titres ainsi que toutes opérations mobilières ou immobilières et prestations de services s'y rapportant ;
- La fourniture de prestations en matière notamment, juridique, financière, comptable, administrative, d'organisation et de gestion, de communication, de marketing et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à toute activité similaire ou connexe. »

4.3.2 Membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

ACTIA GROUP S.A. est une Société à Conseil de Surveillance et Directoire depuis son Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002.

A ce jour, un projet de règlement intérieur a été élaboré et sera proposé lors du prochain Conseil de Surveillance.

La composition des organes de Direction, Conseil de Surveillance et Directoire, est traitée au § 1.13.1 « Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire » du Rapport de gestion.

4.3.2.1 Conseil de Surveillance

Article 22 des statuts

« Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire. A toute époque de l'année, il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission. Il autorise le Directoire, dans les conditions et limites fixées par les textes en vigueur, à donner des cautions, avals ou garanties au nom de la Société, à céder des immeubles par nature, à céder ou acquérir totalement ou partiellement des participations et à constituer des sûretés. »

4.3.2.2 Directoire

Article 16 des statuts

« Le Directoire est investi à l'égard des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par le Code de Commerce au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'Actionnaires. Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Directoire qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances.

Toutefois, outre les opérations pour lesquelles l'autorisation du Conseil de surveillance est exigée par la loi, il est stipulé à titre de mesure d'ordre interne non opposable aux tiers que certaines décisions ne peuvent être prises par le Directoire et certains actes ou engagements ne peuvent être passés ou signés par le Président du Directoire ou, le cas échéant, par un Directeur général, s'ils n'ont fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de surveillance lorsqu'ils concernent, savoir :

- Achat d'immeubles par nature, dont la valeur sera supérieure à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Achat, vente, échange, apport de tous autres biens immobiliers et droits quelconques mobiliers ou immobiliers, dont la valeur sera supérieure à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Création de tous établissements quelconques, tant en France qu'à l'étranger, représentant un investissement dont le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance ; fermeture desdits établissements,
- Emprunts même non assortis de sûretés, dont le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Création de sociétés et prises de participations sous toutes formes dans toutes sociétés ou entreprises dès lors que le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Prêts, crédits ou avances consentis par la Société, dont la durée et/ou le montant seront supérieurs à des valeurs déterminées par le Conseil de Surveillance,
- Location, prise à bail de tous immeubles ou fonds de commerce, dont la durée et/ou le montant seront supérieurs à des valeurs déterminées par le Conseil de Surveillance,
- Tout contrat d'une durée supérieure à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Engagements directs même non assortis de garanties, dont le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Adhésion à un groupement d'intérêt économique ou à toute forme d'association ou de société pouvant entraîner la responsabilité solidaire et/ou indéfinie de la société,
- Engagements et licenciements d'employés de la société dont le salaire annuel sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Représentation de la société dans toutes actions judiciaires, toutes procédures transactionnelles, toutes opérations de liquidation amiable, toutes procédures de redressement ou de liquidation judiciaire,
- Convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire dont l'ordre du jour comporte :
 - ✓ La proposition de candidats aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance ;
 - ✓ La révocation d'un ou plusieurs membre(s) du Conseil de Surveillance ;
 - ✓ Le renouvellement des fonctions d'un ou plusieurs membre(s) du Conseil de Surveillance ;

- Convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire dont l'ordre du jour comporte :
 - ✓ L'apport total ou partiel du patrimoine social, à une ou plusieurs société(s), constituée(s) ou à constituer, par voie de fusion, de scission ou apport partiel d'actif ;
 - ✓ La réduction, l'augmentation, directement ou indirectement, immédiatement ou à terme, ou l'amortissement du Capital Social ;
 - ✓ La modification d'une ou plusieurs clause(s) des statuts ;
- Dépassement du budget de l'exercice social en cours, préalablement approuvé par le Conseil de Surveillance.

En outre, l'acceptation par un membre du Directoire d'une fonction de direction, de gestion ou de contrôle ainsi que d'une fonction salariée dans une autre société devra être soumise par le membre concerné à l'autorisation du Conseil de surveillance.

Une fois par trimestre au moins, le Directoire présente un rapport au Conseil de Surveillance. Dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, il lui présente, aux fins de vérification et de contrôle, les documents comptables qui doivent être soumis à l'Assemblée Annuelle.

Le Président du Directoire représente la Société dans ses rapports avec les tiers. Le Conseil de Surveillance peut attribuer le même pouvoir de représentation à un ou plusieurs membres du Directoire qui portent alors le titre de Directeur Général. La présidence et la direction générale peuvent être retirées à ceux qui en sont investis par décision du Conseil de Surveillance. Vis-à-vis des tiers tous actes engageant la Société sont valablement accomplis par le Président du Directoire ou tout membre ayant reçu du Conseil de Surveillance le titre de Directeur Général.

Le Conseil de Surveillance fixe, dans la décision de nomination, le mode et le montant de la rémunération de chacun des membres du Directoire. ».

Mis en place lors de l'Assemblée Générale du 12 novembre 2002 et composé de trois membres, ses prérogatives concernent la définition de la stratégie du Groupe, tant au niveau global qu'au niveau de chaque Branche, tant dans le domaine industriel que de la Recherche & Développement (maillon essentiel à la pérennité du Groupe), de l'organisation et de la finance, son action va jusqu'à l'opérationnel :

- ✓ direction générale de la principale filiale du Groupe,
- ✓ relation avec les banques et mise en place des outils de gestion,
- ✓ remontée de l'information,
- ✓ négociation des contrats déterminants,
- ✓ décisions pour les investissements ou cessions significatifs qui engagent le Groupe,
- ✓ contrôle des objectifs qu'il fixe.

4.3.3 Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions

Article 10 des statuts

« Outre le droit de vote, chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social, dans le partage des bénéfices et dans le boni de liquidation, à une quotité proportionnelle au nombre des actions existantes.

Toutes les actions qui composent ou composeront le Capital Social seront toujours assimilées en ce qui concerne les charges fiscales. En conséquence, tous impôts et taxes qui, pour quelque cause que

ce soit, pourraient, à raison du remboursement du capital de ces actions, devenir exigibles pour certaines d'entre elles seulement, soit au cours de l'existence de la Société, soit à la liquidation seront répartis entre toutes les actions composant le capital lors de ce ou de ces remboursements, de façon que toutes les actions actuelles ou futures confèrent à leurs propriétaires (tout en tenant compte éventuellement du montant nominal et non amorti des actions et des droits des actions de catégories différentes), les mêmes avantages effectifs et leur donnent droit à recevoir la même somme nette.

Les Actionnaires ne sont responsables que jusqu'à concurrence du montant nominal des actions qu'ils possèdent ; au-delà, tout appel de fonds est interdit.

Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelque main qu'il passe.

La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'Assemblée Générale.

Droit de vote :

Dans toutes les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le droit de vote est proportionnel à la quotité du Capital que représente chaque action sous réserve de la limitation édictée par la loi.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du Capital Social qu'elles représentent, est attribué :

- A toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins sans interruption au nom du même Actionnaire,
- Aux actions nominatives attribuées gratuitement à un Actionnaire en cas d'augmentation de Capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.
- Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété.
- Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé ou conserve le droit acquis :
 - ✓ Tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible,
 - ✓ Tout transfert par voie de fusion, scission ou transmission universelle du patrimoine par une personne morale Actionnaire à une autre société :
 - qu'elle contrôle directement ou indirectement à plus de 50 % du capital et/ou des droits de vote,
 - qui contrôle directement ou indirectement plus de 50 % du capital et/ou des droits de vote. »

4.3.4 Actions nécessaires pour la modification des droits des Actionnaires

La modification des droits des Actionnaires ne peut résulter, conformément à la loi, que d'une modification des statuts décidée par une Assemblée Générale Extraordinaire.

4.3.5 Assemblées Générales

Résumé des articles 29 et suivants des statuts

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions, formes et délais fixés par la loi.

Le droit de participer aux Assemblées ou de s'y faire représenter est subordonné soit à l'inscription de l'Actionnaire sur le registre des actions nominatives cinq jours au moins avant la réunion, soit au dépôt dans le même délai avant la réunion, pour les actions au porteur, d'une attestation d'immobilisation délivrée par la banque, l'établissement financier ou l'intermédiaire financier habilité dépositaire de ces actions.

Les Assemblées Générales se composent de tous les propriétaires d'actions. Un Actionnaire peut toujours se faire représenter aux Assemblées par son conjoint ou par un autre Actionnaire.

Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

4.3.6 Eléments de changement de contrôle

A la connaissance de la Société, aucune disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de son contrôle.

Il existe un pacte d'actionnaires détaillé au § 1.11.4 « Pacte d'Actionnaires ».

4.3.7 Franchissement de seuil

Article 7 des statuts

« Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur au choix de l'Actionnaire.

Elles donnent droit à une inscription au compte de leur propriétaire dans les conditions et modalités prévues par les textes en vigueur.

A la demande de l'Actionnaire, une attestation d'inscription en compte lui sera délivrée par la société émettrice ou par l'intermédiaire habilité.

La Société est autorisée à demander à tout moment auprès de l'organisme chargé de la compensation des valeurs mobilières les renseignements prévus par la loi relatifs à l'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote aux Assemblées d'Actionnaires.

La Société est en outre en droit de demander dans les conditions fixées par le Code de Commerce l'identité des propriétaires de titres lorsqu'elle estime que certains détenteurs dont l'identité lui a été révélée sont propriétaires de titres pour le compte de tiers.

La Société peut demander à toute personne morale propriétaire de plus de 2,5% du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du Capital Social de cette personne morale ou des droits de vote à ses Assemblées Générales. »

4.3.8 Conditions de modification du capital

Article 41 des statuts

« Le Capital Social peut être augmenté par l'émission au pair ou avec prime d'actions nouvelles, ordinaires ou de préférence, libérées soit en numéraire, soit par des compensations avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société, soit par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, soit par apport en nature le tout en vertu d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires ou du Directoire spécialement habilité à cet effet par ladite Assemblée.

Si l'augmentation de Capital a lieu par incorporation de réserves, bénéfiques ou prime d'émission, l'Assemblée Générale statue dans les conditions de quorum et de majorité prévues pour les Assemblées Générales Ordinaires et l'opération est réalisée, soit par voie de majoration du montant nominal des actions, soit par distribution d'actions gratuites.

Aucune augmentation de Capital en numéraire ne peut être réalisée à peine de nullité si le Capital ancien n'est pas, au préalable, intégralement libéré.

Conformément aux dispositions du Code de Commerce, les Actionnaires ont proportionnellement au montant de leurs actions, un droit de préférence à la souscription des actions de numéraire émises pour réaliser une augmentation de Capital.

Le délai accordé aux Actionnaires pour l'exercice de ce droit ne peut être inférieur à la durée fixée par le Code de Commerce ou le règlement en vigueur à dater de l'ouverture de la souscription. Ce droit est négociable lorsqu'il est détaché d'actions elles-mêmes négociables ; dans le cas contraire, il est cessible dans les mêmes conditions que l'action elle-même.

Le solde des souscriptions n'ayant pas absorbé la totalité de l'augmentation de Capital est réparti par le Directoire sauf décision contraire de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Compte tenu de cette répartition, le Directoire peut, de plus, décider de limiter l'augmentation de ce Capital au montant des souscriptions sous la double condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation décidée et que cette faculté ait été prévue expressément lors de l'émission.

L'augmentation de Capital est réalisée nonobstant l'existence de " rompus " et les Actionnaires ne disposant pas d'un nombre suffisant de droits de souscription ou d'attribution pour obtenir la délivrance d'un nombre entier d'actions nouvelles font leur affaire personnelle de toute acquisition ou cession nécessaire de droits.

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui décide l'augmentation de Capital peut, en se conformant aux dispositions du Code de Commerce, supprimer l'exercice du droit préférentiel de souscription et réserver la souscription des actions nouvelles à telles personnes de son choix.

Tous apports en nature sont soumis à la procédure de vérification et d'approbation instituée par les dispositions du Code de Commerce. »

Article 42 des statuts

« L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires peut aussi, sous réserve, le cas échéant, des droits des créanciers, autoriser ou décider la réduction du Capital Social pour quelque cause et de quelque manière que ce soit, mais en aucun cas la réduction de Capital ne peut porter atteinte à l'égalité des Actionnaires.

La réduction de Capital, quelle qu'en soit la cause à un montant inférieur au minimum légal ne peut être décidée que sous la condition suspensive d'une augmentation de Capital destinée à amener celui-ci à un montant au moins égal au minimum légal à moins que la Société ne se transforme en Société d'une autre forme n'exigeant pas un Capital supérieur au Capital Social après sa réduction.

A défaut, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la Société ; celle-ci ne peut être prononcée si au jour où le Tribunal statue sur le fond, la régularisation a eu lieu. »

4.4 HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

En application de l'article 222-8 du règlement général de l'AMF, le tableau ci-dessous recense le montant des honoraires Hors Taxes des Commissaires aux Comptes certifiant les comptes sociaux et consolidés du Groupe. Il s'agit des honoraires rémunérant des prestations rendues et comptabilisées en charges au titre de l'exercice 2008 dans les comptes de la Société ACTIA GROUP S.A. et de ses filiales dont les comptes de résultat de l'exercice et le bilan sont consolidés par intégration globale.

| AUDIT En k€ | KPMG | | | | Eric SEYVOS | | | |
|---|------------|------------|---------------|---------------|-------------|-----------|---------------|---------------|
| | Montant HT | | % | | Montant HT | | % | |
| | 2008 | 2007 | 2008 | 2007 | 2008 | 2007 | 2008 | 2007 |
| a) Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : | | | | | | | | |
| Emetteur : ACTIA GROUP S.A. | 73 | 78 | 19,8% | 20,2% | 27 | 27 | 100,0% | 100,0% |
| Filiales intégrées globalement | 296 | 309 | 80,2% | 79,8% | 0 | 0 | 0,0% | 0,0% |
| b) Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes : | | | | | | | | |
| Emetteur : ACTIA GROUP S.A. | 0 | 0 | 0,0% | 0,0% | 0 | 0 | 0,0% | 0,0% |
| Filiales intégrées globalement | 0 | 6 | 0,0% | 100,0% | 0 | 0 | 0,0% | 0,0% |
| SOUS-TOTAL | 369 | 393 | 100,0% | 100,0% | 27 | 27 | 100,0% | 100,0% |
| c) Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement : | | | | | | | | |
| Juridique, fiscal, social | 36 | 42 | 100,0% | 100,0% | 0 | 0 | 0,0% | 0,0% |
| Autres | 0 | 0 | 0,0% | 0,0% | 0 | 0 | 0,0% | 0,0% |
| SOUS-TOTAL | 36 | 42 | 100,0% | 0,0% | 0 | 0 | 0,0% | 0,0% |
| TOTAL ACTIA GROUP Groupe | 405 | 435 | 100,0% | 100,0% | 27 | 27 | 100,0% | 100,0% |

a) Les honoraires des Commissaires aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 2007 concernent principalement les services professionnels rendus pour la revue et la certification des comptes consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, la certification des états financiers statutaires de certaines filiales du Groupe, le respect des réglementations au plan local et la revue des documents enregistrés auprès de l'AMF.

b) Les autres diligences et prestations directement liées à la mission rendues par les Commissaires aux Comptes ou un membre du réseau concernent des services entrant dans le champ des prestations habituellement rendues dans le prolongement de la mission de commissariat aux comptes (rédaction d'attestations particulières, diligences effectuées

dans le cadre d'opérations d'acquisition ou de cession d'activités ou de sociétés destinées à entrer ou à sortir du périmètre de consolidation).

c) Les autres prestations de nature juridique, fiscale et sociale rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement concernent des prestations hors audit rendues par un membre du réseau de KPMG ou d'Eric SEYVOS aux filiales consolidées. Ces missions sont essentiellement des travaux d'assistance aux obligations fiscales sans lien avec la mission de commissariat aux comptes, réalisés à l'étranger.

4.5 INFORMATIONS PUBLIÉES JUSQU'À LA DATE D'ÉTABLISSEMENT DU PRÉSENT RAPPORT FINANCIER

4.5.1 Communication Financière

- ✓ chiffre d'affaires consolidé du 4^{ème} trimestre 2007,
- ✓ résultats consolidés 2007,
- ✓ communiqué de mise à disposition du Rapport Financier 2007,
- ✓ chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2008,
- ✓ document d'information annuel,
- ✓ document d'information trimestriel,
- ✓ publication des comptes 2007 de la filiale SODIELEC,
- ✓ publication des comptes 2007 de la filiale ACTIA,
- ✓ chiffre d'affaires consolidé du 2^{ème} trimestre 2008,
- ✓ communiqué de mise à disposition du Document de Référence 2008,
- ✓ résultats consolidés du 1^{er} semestre 2008,
- ✓ communiqué de mise à disposition du Rapport Financier semestriel,
- ✓ chiffre d'affaires consolidé du 3^{ème} trimestre 2008,
- ✓ communiqué d'information financière du 3^{ème} trimestre 2008,
- ✓ chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2008.

4.5.2 Information permanente

4.5.2.1 Assemblées Générales

- ✓ communiqué de mise à disposition des documents relatifs à l'Assemblée Générale du 6 mai 2008,
- ✓ procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 mai 2008,
- ✓ communiqué de mise à disposition des documents relatifs à l'Assemblée Générale du 15 septembre 2008,
- ✓ procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 septembre 2008.

4.5.2.2 Droit de vote et contrat de liquidité

- ✓ bilan du contrat de liquidité du 2^{ème} semestre 2007,
- ✓ droits de vote au 31 mars 2008,
- ✓ droits de vote au 30 juin 2008,
- ✓ bilan du contrat de liquidité du 1^{er} semestre 2008,

- ✓ droits de vote au 31 août 2008,
- ✓ droits de vote au 30 septembre 2008,
- ✓ droits de vote au 31 octobre 2008,
- ✓ droits de vote au 30 novembre 2008,
- ✓ bilan contrat de liquidité du 2^{ème} semestre 2008,
- ✓ droits de vote au 31 décembre 2008,
- ✓ droits de vote au 31 janvier 2009.

4.5.2.3 Divers

- ✓ honoraires des Commissaires aux Comptes 2007,
- ✓ rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne,
- ✓ communiqué relatif aux recommandations AFEP-MEDEF d'octobre 2008,

4.5.3 Actualités


- ✓ communiqué OTAN,
- ✓ signature du contrat CNPA,
- ✓ brèves : 07/01, 18/01, 21/01, 28/01, 04/02, 12/02, 25/02, 28/02, 03/03, 18/03, 25/03, 31/03, 07/04, 14/04, 20/04, 16/05, 26/05, 29/05, 27/06, 28/07, 10/09, 19/09, 20/10, 14/11, 25/11, 10/12, 26/12.

5 FORMULAIRES

5.1 FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE OU PAR PROCURATION

| | |
|---|--|
| ACTIA GROUP S.A. Siège Social : 25, chemin de Pouvoirville - 31400 TOULOUSE RCS TOULOUSE : 542 080 791 | ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 mai 2009 |
|---|--|

FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE OU PAR PROCURATION

| | | | |
|------------------|---|--|--|
| ATTENTION | Choisissez ① ou ② ou ③ et indiquez votre choix en le faisant apparaître ci-contre → |  | Si vous choisissez ② date limite de réception 11 mai 2009 |
|------------------|---|--|--|

① - Vous faites confiance au Président et vous l'autorisez à voter en votre nom : dater et signer ce formulaire sans cocher de case.

----- OU -----

② - Vous souhaitez vous exprimer sur les résolutions : vous devez cocher une case par ligne, dater et signer.

| Résolution | OUI | NON/ABSTENTION | Je ne sais pas je donne pouvoir au Président |
|------------|--------------------------|--------------------------|--|
| Première | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Deuxième | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Troisième | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Quatrième | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Cinquième | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Sixième | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Septième | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

| | | | |
|--|--|---|--|
| Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentées à l'assemblée | Je donne procuration à M_____ <input type="checkbox"/> | Je fais confiance au Président qui votera en mon nom <input type="checkbox"/> | Je m'abstiens, ce qui signifie que je vote contre <input type="checkbox"/> |
|--|--|---|--|

----- OU -----

③ - Vous souhaitez que votre conjoint ou un autre Actionnaire de la Société vote pour vous à l'Assemblée, mettez son nom, datez et signez sans cocher de case.

Nom de mon représentant : _____

| | | | |
|------------------------|----------------------|-------------|--|
| Nom, Prénom, Adresse : | Fait à : Le : | Signature : | Cadre réservé : Identifiant : _____ Nbre d'actions : _____ Nbre de voix : _____ |
|------------------------|----------------------|-------------|--|

Veillez prendre connaissance des instructions figurant au verso.

L'identité de l'Actionnaire

L'Actionnaire est prié dans tous les cas d'inscrire dans la case destinée à cet effet en bas de la formule ses nom, prénom usuel et domicile ou dénomination et Siège Social pour les personnes morales qui devront alors préciser les nom, prénom et qualité du signataire.

Le choix de l'Actionnaire

RAPPEL : VOUS DEVEZ CHOISIR UNE SEULE DES TROIS FORMULES SUIVANTES

① Procuration sans indication de mandataire

Le Président de l'Assemblée votera en votre nom dans un sens favorable à l'adoption des résolutions présentées ou agréés par le Directoire.

Il vous suffit de dater et signer le formulaire sans remplir ② et ③.
Le formulaire devra ensuite être adressé ou remis à la Société afin de pouvoir lui parvenir avant la réunion.

② Vote par correspondance

Cocher la case choisie pour chaque résolution.

ATTENTION - Toute absence d'indication de vote ou tout vote multiple sur une même résolution sera considéré comme un vote défavorable à l'adoption de la résolution.

Pour les amendements et résolutions nouvelles, si vous donnez procuration à une personne autre que le Président de l'Assemblée, celle-ci ne peut être qu'un autre Actionnaire ou votre conjoint.

Il vous suffit, après avoir coché les cases, de dater et signer le formulaire sans remplir ③.
Le formulaire devra ensuite être adressé ou remis à la Société de façon à lui parvenir à la date limite de réception figurant sur le bulletin.
TOUT FORMULAIRE NON PARVENU A CETTE DATE NE POURRA ETRE PRIS EN CONSIDERATION.

③ Procuration spéciale

Un autre Actionnaire ou votre conjoint vous représentera à l'Assemblée.

Il vous suffit d'indiquer le nom, le prénom usuel et l'adresse de votre représentant, puis dater et signer le formulaire sans remplir ②.
Le formulaire devra ensuite être remis à votre mandataire ou adressé à la Société.

La signature de l'Actionnaire

Ce formulaire doit comporter la signature de l'Actionnaire ou de son représentant légal ou judiciaire. Dans ce cas, il y a lieu de mentionner les nom, prénom et qualité de ce représentant.

Loi du 24 juillet 1966 sur les Sociétés Commerciales - extrait -

Art. 161, alinéa 4 : « Pour toute procuration d'un Actionnaire sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée Générale émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolution présentés ou agréés par le Conseil d'Administration ou le Directoire, selon le cas, et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolution. Pour émettre tout autre vote, l'Actionnaire doit faire choix d'un mandataire qui accepte de voter dans le sens indiqué par le mandant ».

Art. 161-1 : « Tout Actionnaire peut voter par correspondance, au moyen d'un formulaire dont les mentions sont fixées par décret. Les dispositions contraires des statuts sont réputées non écrites.

Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires qui ont été reçus par la Société de l'Assemblée, dans les conditions de délais fixées par décret. Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes « négatifs ».

5.2 DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS

ACTIA GROUP

SA au Capital de 15.074.955,75 €
Siège Social : 25, chemin de Pouvoirville
31400 TOULOUSE
RCS TOULOUSE : 542080791

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 14 MAI 2009

DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

Le soussigné (1)

.....

propriétaire de actions, demande que lui soient envoyés à l'adresse suivante :

.....

les renseignements visés à l'article 135 du décret sur les sociétés commerciales.

Fait à

Le

(Signature)

(1) Nom, prénom usuel et domicile.

NOTE IMPORTANTE :

La présente formule n'est à renvoyer, datée et signée, que si l'Actionnaire entend se prévaloir des dispositions réglementaires citées. Dans ce cas, cette demande doit parvenir au Siège Social, au plus tard le cinquième jour avant la réunion de l'Assemblée.
Les Actionnaires peuvent en outre, par une demande unique, obtenir de la Société l'envoi de documents et renseignements visés aux articles 133 et 135 du décret sur les Sociétés commerciales, à l'occasion de chacune des Assemblées d'Actionnaires ultérieures (article 138 du décret précité).

5.3 FICHES DE RENSEIGNEMENTS SUR LES CANDIDATS POUR LES MANDATS À RENOUELER

5.3.1 Pierre CALMELS

**INFORMATIONS A FOURNIR POUR LES CANDIDATS
MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
(article 135-5 du décret du 23 mars 1967)**

- Nom : CALMELS
- Prénom : Pierre
- Age : 72 ans

- Références professionnelles et activités professionnelles au cours des cinq dernières années, notamment les fonctions qu'ils exercent ou ont exercé dans d'autres sociétés, y compris les sociétés étrangères :

| MANDATS | SOCIETE | PAYS | Fin du mandat |
|---|------------------------------------|---------|---------------|
| Président du Conseil d'Administration | ACTIA SODIELEC S.A. | France | 2007 |
| | ENERTEC S.A. | France | 2006 |
| Président du Conseil de Surveillance | LP ₂ C S.A. | France | |
| Vice-Président du Conseil d'Administration | FONDERIES FINANCIÈRE MERCIÉ S.A. | France | |
| | ACTIA AUTOMOTIVE S.A. | France | |
| Administrateur | ACTIA MULLER S.A | France | |
| | ACTIA SODIELEC S.A. | France | |
| | ACTIA ITALIA SRL | Italie | |
| | ACTIA AIXIA S.A. | France | |
| | ATON SYSTÈMES S.A. | France | |
| | SCI LOS OLIVOS | Espagne | |
| | ACTIA CORP | USA | |
| | CIPI ACTIA | Tunisie | |
| | ACTIA VIDEOBUS PAHER SA | Espagne | |
| | ACTIA DE MEXICO SA DE CV | Mexique | |
| | ALPHA RECYCLAGE FRANCHE COMTE S.A. | France | 2005 |
| | ENERTEC S.A. | France | 2005 |
| | ENERTEC HOLDING S.A. | France | 2006 |
| IDE INGÉNIERIE S.A. | France | 2007 | |
| Président Directeur Général | PILGRIM S.A. | France | 2007 |
| Membre du Conseil Consultatif | ACTIA DO BRASIL | Brésil | |
| Représentant permanent de ACTIA MULLER | TECNOFRANCE | France | 2006 |
| Représentant permanent de ACTIA SODIELEC | DATENO S.A. | France | 2004 |
| | EBIM S.A.S. | France | 2004 |
| Représentant permanent de ACTIA GROUP | MORS TECHNOLOGIES S.A.S. | France | 2004 |
| Représentant permanent de LP ₂ C | FONDERIE MERCIÉ EUROPE | France | |
| Co-Gérant | SCIPIA S.C. | France | |
| | SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE | France | |
| | SCI DU 4 RUE JULES VÉDRINES | France | |
| | SCI DE L'ORATOIRE | France | |
| | ORBIEU S.C. | France | 2004 |
| | LA VOIX S.C. | France | 2004 |

- Emploi ou fonction occupée dans la société : Néant
- Nombre d'actions dont il est titulaire : 62.895 actions

5.3.2 Alain COSTES

INFORMATIONS A FOURNIR POUR LES CANDIDATS
MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
(article 135-5 du décret du 23 mars 1967)

- Nom : COSTES
- Prénom : Alain
- Age : 69 ans

- Références professionnelles et activités professionnelles au cours des cinq dernières années, notamment les fonctions qu'ils exercent ou ont exercé dans d'autres sociétés, y compris les sociétés étrangères :

| MANDATS | SOCIETE | PAYS | Fin du mandat |
|---|--|--------|---------------|
| Président du Conseil d'Administration | RENATER | France | |
| | GROUPE ESC DE TOULOUSE | France | |
| | INPT-ENSAT | France | |
| | IUT DE FIGEAC | France | |
| Vice Président | CANCERPOLE DE TOULOUSE | France | |
| | AMPERE | France | |
| | IERSET | France | 2006 |
| | ADERMIP | France | 2006 |
| Administrateur | ACTIA AUTOMOTIVE S.A. | France | |
| | MIDI-PYRÉNÉES INNOVATION | France | |
| | POLE DE COMPÉTITIVITÉ CANCER BIO SANTÉ | France | |
| | AVAMIP | France | |
| | PRES UNIVERSITÉ TOULOUSE | France | |
| | RTRA AÉRONAUTIQUE | France | |
| | UNIVERSITE TECHNOLOGIQUE DE COMPIÈGNE | France | 2006 |
| Membre Associé | CCI DE TOULOUSE | France | |
| Membre | CCRDT MIDI-PYRÉNÉES | France | |
| Président du Conseil Scientifique | FONDATION DE RECHERCHE INNABIOSANTÉ | France | |
| Membre du Conseil Scientifique | SCIENCES-ANIMATION | France | |
| Président Référent Recherche/Innovation | CRCI MIDI-PYRÉNÉES | France | |

- Emploi ou fonction occupée dans la société : Néant
- Nombre d'actions dont il est titulaire : 5 actions

5.3.3 Véronique VEDRINE

| |
|--|
| INFORMATIONS A FOURNIR POUR LES CANDIDATS MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE (article 135-5 du décret du 23 mars 1967) |
|--|

- Nom : VEDRINE
- Prénom : Véronique
- Age : 49 ans

- Références professionnelles et activités professionnelles au cours des cinq dernières années, notamment les fonctions qu'ils exercent ou ont exercé dans d'autres sociétés, y compris les sociétés étrangères :

| MANDATS | SOCIETE | PAYS | Fin du mandat |
|----------------------|--|--------|---------------|
| Censeur | BANQUE TOFINSO | France | 2005 |
| | SOCIETE MIDI-PYRÉNÉES CRÉATION S.A. | France | 2005 |
| Conseiller Technique | INSTITUT RÉGIONAL DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL | France | 2005 |
| Administrateur | OSEO SOFARIS RÉGIONS S.A. | France | |
| | DEPECHMAG FRANCE | France | 2007 |

- Emploi ou fonction occupée dans la société : Néant
- Nombre d'actions dont elle est titulaire : 2 actions

6.1 INFORMATIONS MISES À DISPOSITION

Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'Assemblées Générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au Siège Social de la Société : 25, Chemin de Pouvoirville
BP 74215 - 31432 TOULOUSE CEDEX 04 ou sur son site internet : <http://www.actiagroup.com>.

Pour nous contacter



ACTIA GROUP

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au Capital de 15.074. 955, 75 €
Immatriculée au RCS TOULOUSE : 542 080 791 – APE : 6420Z

25, Chemin de Pouvoirville
B.P.74215
31432 TOULOUSE Cedex 4

Tél. : 05.61.17.61.98

Par email : contact@actiagroup.com

Informations Actionnaires :
Catherine MALLET : catherine.mallet@actia.fr

Notre site internet :

www.actiagroup.com